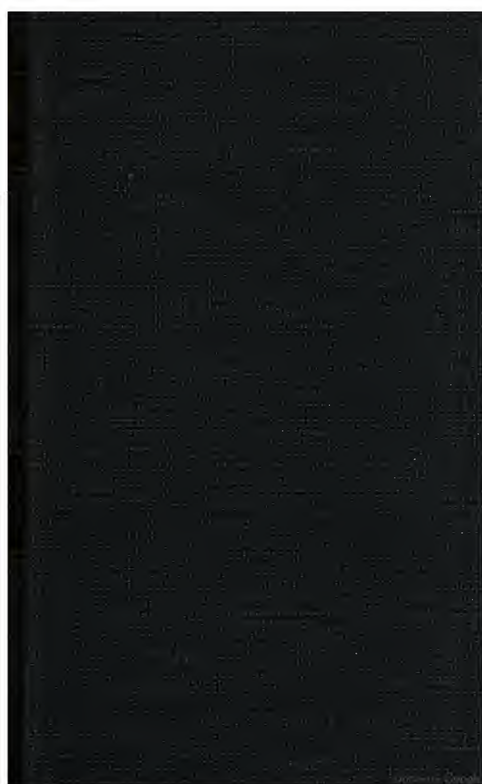
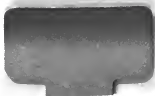






NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

—

TOME II

TYPOGRAPHIE LACRAMPE ET Cᵉ, RUE DAMIETTE, 2

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

SOUVENIRS HISTORIQUES

DE

M. LE BARON MENEVAL

ANCIEN SECRÉTAIRE DU PORTEFEUILLE DE NAPOLÉON PREMIER CONSUL ET EMPEREUR, ANCIEN SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS DE L'IMPÉRATRICE-RÉGENTE.

La vérité..... rien que la vérité.



TOME DEUXIÈME

PARIS
LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR,
RUE DE LA PAIX, 6.

1843

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

I

Départ de l'Empereur pour l'armée. — Sa correspondance avec l'Impératrice-régente. — Voyage de l'Impératrice à Mortfontaine. — Voyage à Mayence. — Retour à Saint-Cloud. — Ouverture du bassin de Cherbourg.

L'Empereur, après avoir pourvu à tous les objets sur lesquels sa prévoyance pouvait s'étendre, partit de Saint-Cloud le 15 avril pour retourner à l'armée. Le matin du même jour, je reçus de l'Impératrice le billet suivant :

« Vous savez sûrement que l'Empereur est parti. Je me « plais à penser que vous en éprouvez aussi bien du « chagrin. Je vous prierai, si M. Fain n'est pas parti, « de lui dire que je désire bien qu'il me donne des nou-

« velles de l'Empereur; je n'ai pas trouvé le moment de
« le lui dire moi-même. Je vous prierai aussi de m'en-
« voyer une copie de la liste des entrées, l'Empereur
« ayant désiré qu'elles soient envoyées dans la journée
« Je vous prie de croire à toute l'assurance des senti-
« ments avec lesquels je suis

« Votre très-attachée,

« LOUISE

« Saint-Cloud, le 13 avril 1813. »

Le premier essai que fit l'Impératrice de ses nouveaux pouvoirs fut une réception solennelle du Corps diplomatique, qui eut lieu le dimanche suivant; elle y soutint avec noblesse et affabilité son personnage de régente.

L'Empereur prit soin de l'affranchir de ce qu'avaient d'épineux les fonctions de régente, et de lui en rendre l'exercice facile, en lui traçant, dans sa correspondance, ce qu'elle avait à faire, et en lui envoyant les minutes des lettres qu'elle devait écrire ou des discours qu'elle avait à prononcer; elle-même l'avait désiré. Ces lettres étaient indépendantes de sa correspondance intime : elles avaient un caractère officiel et un protocole spécial. Les lettres suivantes, choisies dans cette correspondance, en donneront une idée :

« Madame et très-chère amie, écrivez la lettre ci-
« jointe au ministre des Cultes et au duc de Lodi

« *Signé* NAPOLÉON.

« Golditz, le 6 mai 1813. »

« Monsieur le comte Bigot de Préameneu, ministre des « Cultes, je vous envoie une circulaire que je désire que « vous adressiez aux évêques. Je vous prie de la leur « faire parvenir sans délai.

CIRCULAIRE.

« Au nom de l'Empereur, l'Impératrice-reine et ré- « gente à monsieur l'évêque de.....

« Monsieur l'évêque de...., la victoire remportée aux « champs de Lutzen par S. M. l'Empereur et Roi, notre « très-cher époux et souverain, ne doit être considérée que « comme un acte spécial de la protection divine. Nous « désirons qu'au reçu de la présente, vous vous concertiez « avec qui de droit pour faire chanter un ***Te Deum*** et « adresser des actions de grâces au Dieu des armées, et « que vous ajoutiez les prières que vous jugerez les « plus convenables pour attirer la protection divine sur « nos armées, et surtout pour la conservation de la per- « sonne sacrée de S. M. l'Empereur et Roi, notre très- « cher époux et souverain. Que Dieu le préserve de tout « danger! Sa conservation est aussi nécessaire au bon- « heur de l'Empire qu'au bien de l'Europe, et à la reli- « gion, qu'il a relevée et qu'il est appelé à raffermir. Il « en est le plus sincère et le vrai protecteur. Cette lettre « n'étant à autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, « Monsieur l'évêque de..., en sa sainte garde. Donné en « notre palais impérial de Saint-Cloud, le...

« Monsieur le duc de Lodi, je désire que vous remet-

« tiez au ministre des cultes du royaume, ou à celui qui « en fait les fonctions, la circulaire ci-jointe, pour qu'il « l'expédie à tous les évêques :

CIRCULAIRE.

« Monsieur l'évêque de..... (la même qu'aux évêques « de France, sauf ces variantes), nous désirons qu'au reçu « de la présente, vous réunissiez nos peuples d'Italie « dans les temples, pour adresser des actions de grâces « au Dieu des armées. . . . . . . Son existence (de « l'Empereur) est nécessaire aux peuples de l'Empire « et à ceux de notre royaume d'Italie qu'il a fondé, « agrandi, et pour lequel il a une singulière prédilec-« tion. . . . . Cette lettre n'étant à autre fin, etc., etc.

A L'IMPÉRATRICE.

« Madame et chère amie, je vous envoie une lettre « ouverte pour le duc d'Otrante ; vous enverrez cher-« cher le duc, et la lui remettrez vous-même. S'il a « besoin de passe-port, vous lui en ferez donner un, mon « intention étant que cette mission reste secrète ; vous « pouvez cependant en parler à l'archichancelier, pour « qui mon intention est qu'il n'y ait jamais de secret. « Mais vous vous arrangerez de manière que, pendant le « temps que l'archichancelier sera chez vous, le duc « d'Otrante ait été appelé et soit arrivé.

« *Signé* Napoléon.

« Dresde, le 11 mai 1813. »

En conséquence de cette lettre, le duc d'Otrante partit pour Dresde. L'Empereur trouvait prudent de ne pas laisser ce personnage à Paris dans les circonstances présentes. Le motif qui l'engageait à l'appeler auprès de lui, était de l'éloigner, en l'envoyant en Illyrie remplacer le général Bertrand, dont la présence était plus utile à l'armée.

Par une lettre du même jour, l'Empereur chargeait l'Impératrice de faire partir le duc de Bassano pour Dresde. Ces deux lettres avaient été écrites dans des intentions bien différentes.

Par une lettre datée de Göerlitz, le **24** mai **1813**, il envoyait à l'Impératrice la minute de la lettre qu'elle devait adresser aux évêques, pour faire chanter un *Te Deum* à l'occasion de la bataille de Wurtschen.

Le **4** juin, il envoyait de Neumarkt, à l'Impératrice, un décret pour ordonner l'érection d'un monument sur le Mont-Cenis, en l'accompagnant de la minute du décret qu'elle devait signer pour son exécution.

Par une lettre du même jour, il lui écrivait :

« Madame et chère amie, je vous prie de parler à « l'archichancelier et au ministre de la Guerre, pour « qu'ils chargent nos jeunes et meilleurs orateurs de faire « l'oraison funèbre des ducs d'Istrie et de Frioul. Il « faudrait faire des ouvrages soignés et qui fussent ter- « minés dans deux mois Vous pourriez en dire aussi

« deux mots au grand-maître de l'Université, qui pourrait « désigner les individus. *Signé* Napoléon.

« Neumarkt, le 4 juin 1813. »

La lettre suivante fera connaître, en même temps que l'ingénuité de l'Impératrice, l'extrême délicatesse de l'Empereur pour ce qui touchait aux convenances, et jusqu'à quel point il portait le scrupule à cet égard :

« Madame et chère amie, j'ai reçu la lettre par la-« quelle vous m'avez fait connaître que vous avez reçu « l'archichancelier, étant au lit; mon intention est que, « dans aucune circonstance et sous aucun prétexte, vous « ne receviez qui que ce soit étant au lit. Cela n'est per-« mis que passé l'âge de trente ans.

« *Signé* Napoléon.

« A Haynau, le 7 juin 1813. »

« Madame et chère amie, je reçois votre lettre du « 30 mai. Je pense qu'il est inutile que vous alliez à « Notre-Dame pour le *Te Deum* de la bataille de Wurts-« chen. Il suffit que vous alliez aux Tuileries, et que le « *Te Deum* soit chanté avec pompe dans la chapelle, à « l'heure ordinaire de la cour, et que le soir vous ayez « grand cercle. Toutefois, je suppose qu'on n'a pas an-« noncé officiellement que vous irez à Notre-Dame; car « si le programme avait paru, il ne faudrait pas de con-« tre-ordre, et il y aurait moins d'inconvénient à y aller « qu'à ne pas y aller. « *Signé* Napoléon.

« Liegnitz, le 6 juin 1813. »

Dans une lettre datée de Haynau, le lendemain, l'Empereur revient sur le même sujet. Il dit à l'Impératrice qu'elle a bien fait de se rendre au *Te Deum* chanté pour la bataille de Lutzen, mais que de pareilles cérémonies ne doivent pas être trop fréquentes; que c'est parce qu'elles sont rares qu'elles sont imposantes; qu'il avait pensé qu'elle pourrait venir aux Tuileries, mais qu'il préfère que ce soit à Saint-Cloud. «En général, ajoute-« t-il, il convient de chanter le *Te Deum* le dimanche « suivant. C'est une maladresse que de retarder. Je ne « vois pas pourquoi la Pentecôte pourrait empêcher de « chanter un *Te Deum*[1]. Quand un événement s'éloigne, « d'autres surviennent, et cela peut donner lieu à toute « espèce d'inconvénients. Ayez ce jour-là à Saint-Cloud « un grand spectacle et une grande cour. »

Ces lettres arrivèrent le jour où le programme de la cérémonie était publié dans le *Moniteur*. L'Impératrice se rendit donc en grande pompe à Notre-Dame.

Je ne sais si je dois parler d'un incident qui passa inaperçu, et qu'on attribua à une intrigue de cour dirigée contre le messager qui avait apporté les premières nouvelles des victoires. Le soir de la bataille de Wurtschen, l'Empereur avait chargé le colonel Anatole de Montesquiou, aide-de-camp du major-général, d'aller porter à l'Impératrice-régente les détails des victoires de Bautzen

[1] Le *Moniteur* avait annoncé que le *Te Deum* ne pourrait être chanté à Notre-Dame, le dimanche 6 juin, à cause de la solennité de la Pentecôte.

et de Wurtschen, en attendant qu'il pût lui en envoyer la relation. Ce jeune officier était souvent désigné par le surnom de *messager de la Victoire*, parce qu'il était fréquemment chargé de pareilles missions. Le dimanche qui suivit de peu de jours son arrivée, l'affluence des personnes qui désiraient profiter de cette occasion pour féliciter l'Impératrice sur ces heureuses nouvelles, devait être grande à Saint-Cloud; mais l'Impératrice, soit par suite d'une indisposition réelle, soit par tout autre motif, avait voulu se dispenser de recevoir. Des gendarmes furent placés sur le pont de Saint-Cloud pour faire rétrograder les voitures. L'archichancelier, qui arriva de bonne heure, représenta à l'Impératrice le mauvais effet que produirait ce contre-ordre, et obtint de cette princesse qu'elle paraîtrait à la messe. La réception fut moins nombreuse qu'elle n'aurait dû être, parce qu'on avait renvoyé les premiers arrivés; mais elle ne manqua pas de solennité.

Dans le même temps, l'Impératrice, que la reine d'Espagne avait pressée de veuir à Mortfontaine, céda à ce désir, et alla passer deux jours dans cette terre que le roi Joseph avait arrangée avec tant de goût et d'élégance. Le lendemain, elle fit une excursion à Ermenonville, et revint dîner à Mortfontaine. Les acteurs du Vaudeville jouèrent devant elle.

Le début de la campagne de Saxe avait été favorable à nos armes L'Autriche persistait dans ses protestations d'attachement à l'alliance de la France; la proposition

d'une médiation armée (que l'Empereur repoussa longtemps, mais qu'il finit par subir) favorisait ses secrets préparatifs de guerre. Ses relations, en apparence amicales, masquaient ses engagements avec la coalition; l'Empereur n'en était pas dupe. Dans son désir ardent de la paix, et sans ajouter foi aux paroles de l'Autriche, il tenta un rapprochement avec l'empereur Alexandre; il lui fit proposer une entrevue qui fut éludée. Cependant les opérations militaires n'étaient pas interrompues. Des combats heureux, et les victoires de Bautzen et de Wurtschen, portèrent les alliés à demander un armistice auquel l'Empereur accéda, dans l'espérance qu'il pourrait conduire à la paix.

Il voulut profiter de cette suspension d'armes pour passer quelques jours à Mayence. Il engagea l'Impératrice à venir l'y trouver, par une lettre qui lui indiqua les personnes qui devaient l'accompagner; il m'y désigna nominativement. En même temps qu'il écrivait à l'Impératrice, il adressait la lettre suivante à l'archichancelier. Il poussa la précaution jusqu'à lui envoyer l'article à mettre dans le *Moniteur*, pour annoncer ce voyage.

« Mon cousin, cette lettre part le 16; elle arrivera le « 20. Je désire que le 22 l'Impératrice parte, de manière « à être le 24 à Mayence. Elle emmènera la duchesse « (de Montebello), deux dames du palais, deux femmes « rouges, deux femmes noires, un préfet du palais, deux « chambellans, deux écuyers, dont un partira vingt-

« quatre heures d'avance pour Metz, afin de partager la « route; quatre pages, qu'on distribuera sur la route, « afin de moins fatiguer ces jeunes gens, son secrétaire « des commandements, s'il se porte bien, son médecin. « Et de plus, elle aura un service de bouche composé « de telle sorte que sa table puisse être bien servie, vu « que je n'emmènerai personne avec moi, et qu'il est « possible que plusieurs rois ou princes d'Allemagne « viennent la voir. Il sera pourtant inutile qu'on apporte « le service de vermeil. Le comte Caffarelli accompa- « gnera l'Impératrice pour assurer les escortes. L'Im- « pératrice couchera le premier jour à Châlons, chez le « préfet; le second jour, chez le préfet à Metz, et le troi- « sième à Mayence. Son voyage sera annoncé dans ces « trois villes, afin qu'on lui rende les honneurs qui lui « sont dus. Son premier service de voyage se composera « de quatre voitures; son second service de quatre voi- « tures, et son troisième service de quatre voitures, « total : douze voitures. Autant que possible le comman- « dant militaire fournira les escortes. La gendarmerie « de la route sera sous les armes en grande tenue. Tout « le cérémonial prescrit par le règlement sera observé. « Le général commandant la division l'accompagnera « sur le territoire de sa division.

« Le jour du départ de l'Impératrice, vous ferez met- « tre dans le *Moniteur* un article ainsi conçu : S. M. l'Im- « pératrice-reine et régente s'est rendue à Mayence pour « y passer huit jours, dans l'espoir d'y voir S. M l'Em

« pereur Sa Majesté couchera aujourd'hui 22 à Châlons,
« demain 23 à Metz, et le 24 à Mayence. Sa Majesté sera
« de retour dans les premiers jours d'août.

« Vous m'écrirez par le télégraphe quand l'Impératrice partira de Saint-Cloud, et le jour où elle arrivera « à Mayence; je réglerai mon départ en conséquence. « Si quelques ministres avaient des choses pressées à « me dire, qui exigeassent qu'ils en vinssent conférer « avec moi, ils pourraient profiter du séjour que je ferai « à Mayence, et venir m'y trouver du 24 juillet au « 1er août. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte « et digne garde.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Dresde, le 16 juillet 1813. »

L'Impératrice partit de Saint-Cloud le 23 à six heures du matin. Elle coucha à Châlons et à Metz, y donna audience aux principales autorités, et arriva à Mayence le 25 à trois heures du matin, par un temps affreux. Elle craignait d'y avoir été devancée par l'Empereur; mais il n'arriva le même jour qu'à six heures du soir. L'Empereur était bien portant; son teint était animé et hâlé par l'air des camps. Quelques ministres, profitant de l'autorisation qui leur était donnée, vinrent à Mayence. Pendant son séjour dans cette ville, l'Empereur vécut retiré, fort occupé, dans son cabinet, de sa correspondance militaire et diplomatique, et travaillant alternativement avec ses ministres pour des objets d'administration intérieure

Les princes voisins de la confédération, entre autres le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le prince primat, le prince de Nassau, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, profitèrent de son séjour à Mayence pour venir lui faire leur cour. La beauté du temps, qui avait repris toute sa sérénité, engagea l'Impératrice à faire des promenades journalières en calèche; sa cour avait été augmentée; la princesse de Wagram était venue à Mayence avec ses deux enfants, pour voir son mari; la comtesse de Lobau y était impatiemment attendue par le sien, qui se désolait du retard apporté à son voyage; enfin, elle arriva la veille du jour fixé pour le départ de l'Empereur. Pendant son séjour à Mayence, l'Impératrice, désirant faire un cadeau à l'Empereur pour le jour de sa fête qui approchait, chargea Isabey, qui était alors aux eaux de Vichy, de faire son portrait et celui de son fils groupés sur une tabatière.

Le bassin de Cherbourg était terminé; l'introduction de la mer dans ce bassin était un événement important L'Empereur exprima à l'Impératrice le désir qu'il éprouvait de la voir assister à cette inauguration pour ajouter à sa solennité. Il fut décidé qu'elle se rendrait à Cherbourg après son retour à Paris. Je donne ci-après la lettre qu'il écrivit à l'archichancelier à ce sujet, lorsqu'il fut revenu à Dresde. La lettre rapportée plus haut et celle-ci suffiront pour faire connaître jusqu'où s'étendait la prévoyance de l'Empereur, et dans quels minutieux détails il aimait à descendre.

« Mon cousin, je verrai avec plaisir que l'Impératrice « aille à Cherbourg, d'abord pour y jouir du beau spec- « tacle de l'introduction de la mer dans le bassin, en- « suite pour donner de la solennité à cette opération. Le « ministre de la Marine pourra précéder l'Impératrice « à Cherbourg, pour préparer sa réception et les moyens « de l'amuser pendant son séjour. L'Impératrice parti- « rait le 17 ou le 18, et l'opération pourrait avoir lieu « le jour de sa fête. Les principales autorités du dépar- « tement s'y trouveront, et un spectacle aussi intéres- « sant ne manquera pas d'attirer un grand concours de « curieux. Faites mettre dans les journaux tous les dé- « tails du voyage de l'Impératrice à Mayence et de son « retour. Sur ce, etc.

« *Signé* NAPOLÉON. »

« Dresde, le 7 août 1813. »

Le moment de retourner à l'armée, à cause de l'expiration prochaine de l'armistice, était arrivé; l'Empereur prit congé de l'Impératrice, qu'il laissa inquiète et affligée de son éloignement, et partit le 1er août pour se rendre à Dresde, en passant par Wurtzbourg. L'Impératrice devait revenir à Paris par Aix-la-Chapelle, en suivant les bords du Rhin. Elle partit le 2, montée sur un yacht que le prince de Nassàu avait mis à sa disposition, et dont un officier de la maison de Nassau lui fit les honneurs. Sa suite se composait de madame la duchesse de Montebello, du comte de Beauharnais, chevalier d'hon-

neur, qui était venu la rejoindre à Mayence, de mesdames Lauriston et Talhouet, du général Caffarelli, des chambellans Vaulgrennand et Cornelissen, du préfet du palais Cussy et de moi. Le cours du Rhin, de Mayence à Cologne, offre des sites d'un aspect ravissant; on aperçoit à travers la riche végétation de ses îles les flèches d'anciens couvents et de chapelles qui ont été longtemps le but de pieux pèlerinages. L'œil se repose avec complaisance sur les fertiles campagnes qui bordent les rives ondulées du fleuve, parsemées de villages groupés dans des positions pittoresques, et couronnées par les ruines de châteaux célèbres, pour la plupart, dans les annales du Moyen-Age. L'un de ces châteaux, autrefois la résidence d'un chevalier Bromser, dont les vieilles légendes exaltent les exploits, passe pour être le berceau de la famille Metternich. A ce titre, il attira l'attention de l'Impératrice, qui voulut le visiter. Une partie de ce vieux manoir féodal avait été mise à l'abri des injures de l'air, et contenait même quelques meubles dans le goût du temps; le reste consistait en ruines assez bien conservées.

Arrivée à Saint-Goar, le premier soin de l'Impératrice fut d'écrire à l'Empereur. Elle continua le lendemain sa route sur le Rhin, en s'arrêtant à Coblentz et à Cologne; là, elle quitta le yacht et prit ses voitures. Elle arriva le 5 août à Aix-la-Chapelle, visita la cathédrale, se rendit de là à une exposition des produits d'industrie, et revint à Saint-Cloud par Liége, Namur, Soissons et Compiègne.

Elle fut reçue dans les villes où elle s'arrêta par les principales autorités, et ne manqua pas de leur donner audience avant son départ. A notre arrivée à Coblentz, je trouvai, à ma grande surprise, dans un salon d'attente de la maison destinée à l'habitation de l'Impératrice, la femme de mon collègue Mounier. Son mari, qui était resté à Dresde pendant le voyage de l'Empereur à Mayence, avait profité de cette absence pour venir voir sa femme à Coblentz. Madame Mounier venait pour être présentée à l'Impératrice; je fus charmé de pouvoir lui rendre ce léger service.

Madame de Montesquiou attendait l'Impératrice à sa descente de voiture, pour mettre son fils dans ses bras. C'était un bel enfant; il avait toutes les apparences de la force et de la santé, et son intelligence se développait d'une manière remarquable. La reine de Naples lui avait fait présent d'une petite calèche, dans laquelle il se promenait joyeusement dans les jardins du château. Cette voiture était traînée par des moutons qu'avait dressés l'habile écuyer Franconi.

L'ouverture du bassin de Cherbourg devait avoir lieu le 15 août, jour de la fête de l'Empereur; elle fut remise au 25, jour de la fête de Marie-Louise, pour laisser à l'Impératrice le temps de se reposer de la fatigue du voyage de Mayence. Elle voulut bien me dispenser de la suivre à Cherbourg; elle arriva dans cette ville « à « moitié morte de fatigue et moulue du mauvais chemin « qu'elle avait trouvé depuis Carentan, suffoquée par

« la poussière et très-enrhumée de la poitrine » (Expressions tirées de ses lettres en date du 25 et du 26 août.) Le lendemain de son arrivée, elle se rendit au port, accompagnée du ministre de la Marine, et descendit dans le bassin, pour en admirer le travail, avant que les eaux de la mer ne vinssent le remplir pour toujours. La nouvelle lune et une forte marée firent décider qu'on procéderait dès le lendemain à la destruction du batardeau. Des marins de la garde et de nombreux ouvriers furent employés à pratiquer, dans la digue, trois ouvertures par lesquelles la mer, en s'élevant, devait pénétrer dans le bassin. On avait construit auprès du batardeau un pavillon élégant que devait occuper l'Impératrice; de chaque côté de ce pavillon avait été dressée une longue tente, destinée à recevoir les autorités et les principaux fonctionnaires. L'Impératrice s'y rendit vers cinq heures, suivie de sa cour, au moment où la mer commençait à entrer dans le bassin; sa présence fut annoncée par des fanfares et par des salves d'artillerie. L'évêque de Coutances, accompagné de son clergé, la reçut et lui adressa un discours; puis, se tournant du côté de l'avant-port, il récita les prières et les bénédictions d'usage. La mer montait majestueusement et envahissait en bouillonnant le bassin par ses trois ouvertures. A huit heures du soir, l'Impératrice, qui souffrait du froid, se retira, se proposant de revenir pour être témoin de la rupture du centre du batardeau. Une heure après son départ, la débâcle eut lieu, de sorte que l'Impératrice

ne put en être témoin ; elle n'arriva que pour voir le bassin rempli jusqu'au niveau de la mer. Aucun accident n'attrista cette belle opération. Dans une lettre que l'Impératrice eut la bonté de m'écrire, elle parlait de cette inauguration ; elle me disait : « On a ouvert le « bassin hier... mais le beau moment où l'eau partait « avec fracas est arrivé au moment où tout le monde « dînait, et personne ne l'a vu ; et comme jamais un « malheur ne va sans l'autre, j'ai aussi manqué le feu « d'artifice. »

II

Congrès de Prague. — Réflexions à ce sujet. — Lettres de l'Impératrice. — Lettres de l'Empereur. — Revers. — Bataille de Hanau. — Retour de l'Empereur à Saint-Cloud. — Renvoi du pape à Rome et de Ferdinand VII en Espagne. — Propositions de Francfort. — Ouverture du Corps Législatif. — Commission de l'adresse. — Présentation par l'Empereur de sa femme et de son fils à la garde nationale. — Adresse de la garde nationale à l'Impératrice. — Sa réponse. — Congrès de Châtillon. — Grandeur d'âme de l'Empereur. — Victoires. — Vexations commises dans les provinces par les alliés. — Lettre interceptée de l'Empereur à l'Impératrice. — Conciliabules royalistes à Paris. — Intrigues dans le Sénat. — Vœu pour la paix.

Un congrès avait été ouvert à Prague pour traiter de la paix; ce congrès ne fut qu'un leurre. On ne put pas y échanger de pouvoirs; les plénipotentiaires ne se virent même pas. L'Autriche, qui avait mis son alliance au prix de l'abandon de l'Illyrie, de la moitié de l'Italie, du protectorat de la confédération du Rhin, de la Hollande et de l'Espagne, quand l'Empereur était avec trois cent mille hommes au cœur de l'Allemagne et n'avait encore rien perdu, était parvenue à ses fins, et dominait au

congrès comme médiatrice. Dérogeant à son rôle, au lieu de tenir la balance égale, elle s'occupait de ses intérêts personnels, et plaidait la cause de la coalition. Le congrès devait s'ouvrir le 5 juillet; il ne commença que le 29, et l'armistice devait expirer le 10 août. Douze jours, dont une partie se passa en discussions de formes et de traditions d'usages suivis dans des congrès analogues, pouvaient-ils suffire pour résoudre des questions aussi graves? D'autres incidents, soulevés par les ministres russes et prussiens, et jugés en leur faveur par le médiateur autrichien, achevèrent de consommer un temps précieux; enfin, trois jours avant l'expiration de la trêve, un ultimatum fut notifié. Le surlendemain 9, l'Empereur fit connaître les cessions auxquelles il consentait; pas une heure n'avait été perdue. Le lendemain à minuit, les plénipotentiaires alliés déclarèrent au médiateur que leurs pouvoirs étaient expirés. Celui-ci, en transmettant cette déclaration aux plénipotentiaires français, les informa que sa mission avait aussi cessé. Si le terme de la médiation de l'Autriche était arrivé, toute négociation n'était point fermée avec elle; car tout dépendait du parti qu'elle prendrait, neutralité, alliance, ou déclaration de guerre; mais cette puissance était dès longtemps d'intelligence avec les alliés, et ses engagements étaient réglés avec eux. L'Empereur attendait avec anxiété la réponse à ses propositions, lorsqu'il reçut la notification de la dissolution du congrès. Il n'hésita plus, il consentit à tout ce qui lui était demandé, et fit

partir en courrier le général Bubna, pour porter à l'empereur d'Autriche son adhésion entière aux conditions qui lui étaient imposées. Il lui fut répondu qu'il était trop tard, et qu'il devait s'adresser à l'empereur Alexandre. En même temps le manifeste de l'Autriche parut, et la reprise des hostilités fut dénoncée pour le 16 août. La paix conclue à Prague eût laissé sans doute à Napoléon un assez beau lot de ses conquêtes, et, comparée aux rigoureuses conditions qui lui ont été imposées depuis, elle eût été grandement avantageuse; mais on a pu juger de la sincérité des dispositions de ses ennemis et de celles de la puissance médiatrice. L'Empereur avait de nouveau à combattre les armées alliées, augmentées de toutes les forces de l'Autriche, tandis que, sans l'intervention de cette puissance, la paix aurait pu être faite. La partialité de l'Autriche au congrès de Prague, à laquelle le nom de trahison conviendrait mieux, le refus d'admettre une libre discussion sur des concessions qui valaient bien la peine d'être débattues, la froide et insultante rupture des négociations, qui ne laissait aucune voie ouverte à la pacification, convainquirent l'Empereur qu'il n'avait pas d'autre alternative que de vaincre ou de mourir, ou d'abdiquer, si la nation l'abandonnait. Ajoutons, à l'honneur de ce caractère si fortement trempé, si fier et si intraitable sur les questions d'honneur national, que quand l'excès de l'adversité l'a réduit à souffrir des démembrements, il n'a cédé qu'à des considérations tirées du salut du pays, devant lesquelles il s'est tout à fait

effacé; seulement il n'a pas cru qu'il fût libre de livrer à l'étranger des provinces qui composaient le dépôt de l'intégrité du territoire remis par la nation dans ses mains. De quels applaudissements les contemporains l'auraient salué, quelles bénédictions auraient été réservées à sa mémoire, s'il eût réussi!

La fatale nouvelle de la défection de l'Autriche affecta sensiblement l'Impératrice. Elle craignit qu'il n'en résultât une diminution dans l'affection de l'Empereur; mais il ne cessa de lui donner des témoignages de confiance. Elle chercha à faire passer dans l'esprit de son époux la foi qu'elle avait dans la probité de son père, et s'offrit, avec un sentiment qu'on peut appeller français, à être l'intermédiaire entre eux. Elle avait, en effet, pris des habitudes françaises telles, que, dans sa correspondance avec son père, qui était en allemand, elle était souvent obligée de recourir à des expressions françaises, parce qu'elle avait oublié les mots équivalents dans sa langue maternelle.

Jusqu'au 30 août l'armée française obtint des succès qui ranimèrent les espérances qu'avait affaiblies l'abandon de l'Autriche. L'Impératrice partagea le sentiment général. Elle me faisait l'honneur de m'écrire de Cherbourg le 31 août, à l'occasion de la victoire de Dresde du 27 :

« Ma santé pourrait être très-bonne, si je n'avais un « gros rhume de poitrine, qui me fatigue beaucoup; je « ne ferai rien cependant pour le guérir jusqu'à ce que

« je sois revenue à Paris. D'ailleurs les bonnes nouvelles « que j'ai reçues aujourd'hui me feront beaucoup plus « de bien que toutes les drogues possibles. J'espère que « cette grande victoire ramènera bientôt l'Empereur, et « avec lui la paix. »

Une autre lettre du 2 septembre, écrite de Rouen, où elle s'était arrêtée lors de son retour à Paris, portait ce qui suit :

« Vous devez être bien content de tous les détails de « la belle victoire que l'Empereur vient de remporter; « celui qui m'a fait le plus de plaisir est de savoir qu'il « ne s'est pas exposé. Dieu veuille que cela nous amène « la paix ! J'en aurais bien besoin, comme toutes les « personnes qui sont dévouées à l'Empereur, etc. »

Une autre lettre m'était adressée de grand matin, le 11 septembre, de Saint-Cloud, par l'Impératrice. Il y avait huit jours qu'elle n'avait eu de lettre de l'Empereur.

« Je vous envoie une lettre de l'Empereur que j'ai « reçue hier très-tard. (Un moment après que je l'eus « quittée.) Je pense que vous serez content de la lire, parce « que vous partagiez bien mon inquiétude. Quand vous « en aurez pris connaissance, je vous prie de me la ren- « voyer. »

Le désastre essuyé le 30 août par le général Vandamme à Culm, fut un triste revers de médaille. Il commença la série des malheurs qui amenèrent les défections successives de la Bavière, du Wurtemberg et de

tous les princes confédérés du Rhin, et qui se terminèrent par les désastres de Leipzig.

Le 27 septembre, l'Empereur adressa à l'Impératrice-régente la lettre suivante : « Madame et chère amie, « vous irez présider le Sénat ; vous y tiendrez le dis- « cours suivant. Le ministre de la Guerre fera un rapport « et les orateurs du Conseil d'État présenteront le sé- « natus-consulte pour la levée de la conscription. Vous « irez dans les voitures de parade, avec toute la pompe « convenable, et comme il est d'usage quand je vais au « Corps Législatif.

« *Signé* NAPOLÉON.

« Dresde, le 27 septembre 1813.

« *P. S.* Le discours ayant dû être chiffré, le duc de « Bassano le fera déchiffrer et l'enverra à l'archichan- « celier, qui vous le remettra. »

Ce discours est celui qui a été inséré au ***Moniteur*** du 8 octobre.

Le sénatus-consulte ordonnait la levée de deux cent quatre-vingt mille conscrits, dont cent vingt mille sur les années 1814 et antérieures, et cent soixante mille sur l'année 1815. Cette anticipation sur la conscription de deux années suggéra à l'Impératrice de tristes réflexions ; elle s'inquiétait de l'avenir. Le rôle qu'elle allait jouer au Sénat l'effrayait aussi par sa nouveauté ; cependant sa jeunesse et la modestie de sa tenue firent beaucoup d'impression sur les sénateurs.

M. de Talleyrand me disait le soir, au spectacle de la cour, qu'elle n'avait été ni hardie ni timide, et qu'elle avait montré de la dignité jointe à beaucoup de tact et de convenance.

L'Empereur ne recueillit pas le fruit de la glorieuse bataille de Dresde ; cette importante victoire ne fut suivie que de revers, qui le décidèrent à quitter Dresde et à retourner sur le Rhin. La victoire lui réservait une dernière faveur à Wachau ; elle l'abandonna le lendemain à Leipzig ; il se replia sur Erfurth avec les débris de l'armée. La retraite se fit sans obstacle, malgré les nombreux partisans qui la harcelaient ; mais, aux approches de Hanau, soixante mille Bavarois et Autrichiens entreprirent de lui fermer le passage ; le général de Wrede les commandait. Dans l'ardeur de son zèle pour la nouvelle cause qu'il avait embrassée la veille, ce général, qui se déclarait naguère si *glorieux de l'estime du premier héros du siècle* et de la dotation de 30,000 francs qu'il en avait reçue, crut avoir bon marché d'une armée en retraite. Le succès ne justifia pas cette audacieuse prétention : le lion, quoique grièvement blessé, *n'était pas encore mort.* Le gain de la bataille de Hanau ouvrit à l'armée française le chemin des frontières.

L'Empereur écrivit, à cette occasion, la lettre suivante à l'Impératrice :

« Madame et très-chère épouse, je vous envoie vingt « drapeaux pris par nos armées aux batailles de Wa-

« chau, de Leipzig et de Hanau; c'est un hommage que « j'aime à vous rendre. Je désire que vous y voyez une « marque de ma grande satisfaction de votre conduite « pendant la régence que je vous ai confiée. Cette lettre « n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa « sainte et digne garde.

« *Signé* NAPOLÉON. »

« A Francfort, le 1er novembre 1813. »

L'Empereur suivit de près cette lettre; le 9 novembre il était de retour à Saint-Cloud. Le bonheur de revoir sa femme et son fils fut un baume versé sur ses plaies, mais ne fit qu'une courte diversion à ses peines; tous ses moments étaient réclamés par le soin de pourvoir aux moyens de défendre le territoire menacé. Des efforts extraordinaires furent faits pour recruter l'armée; le trésor amassé depuis dix ans dans les caves des Tuileries fut employé à ces dépenses. Ce trésor était le produit de quatorze millions d'économies annuelles faites sur les fonds de la Liste civile; et la cour impériale était la plus splendide peut-être de l'Europe! Tel était le résultat d'une administration sagement réglée et exempte d'abus.

La guerre d'Espagne était un chancre qui rongeait l'Empire. L'Empereur conclut avec Ferdinand, resté prisonnier à Valençay, un traité qui le reconnaissait roi d'Espagne et rappelait les troupes françaises de cette terre de feu. Les affaires religieuses et l'absence de Rome du souverain pontife entretenaient une irritation

que le renvoi du pape en Italie devait faire cesser. Des pourparlers eurent lieu à Fontainebleau à cet effet. Les paroles furent portées par madame la comtesse Brignole, dame du palais de l'Impératrice et mère de l'ambassadeur actuel de Sardaigne à Paris. C'est la seule femme que l'Empereur ait employée dans des négociations diplomatiques. Il est nécessaire d'ajouter que l'amitié qui liait cette dame au cardinal Consalvi, et ses relations à Rome, où l'un de ses fils était prélat, décidèrent le choix de l'Empereur autant que ses qualités personnelles. Enfin, rien ne fut négligé pour diminuer les obstacles et accroître les ressources; mais la prospérité avait enivré les puissances coalisées. Elles exploitaient la fierté et les malheurs de l'Empereur, et semblaient se jouer de son agonie. De mensongères paroles de paix, dictées par un faux semblant de modération, furent transmises de Francfort par M. de Saint-Aignan, qui avait été retenu prisonnier à Weymar, où il occupait le poste de ministre de France. Pendant que les ministres d'Autriche, de Russie et d'Angleterre, avec lesquels M. de Saint-Aignan avait été mis en rapport, paraissaient vouloir entamer des négociations, les généraux ennemis arrêtaient un plan d'invasion en France. Il convenait aux alliés de se montrer disposés à la paix, pour mieux abuser la nation et l'isoler de l'Empereur, en le signalant comme un homme dont l'ambition personnelle était le seul obstacle à toute pacification. L'Empereur avait fait répondre aux ouvertures faites à M. de Saint-Aignan

qu'il adhérait aux bases proposées, savoir : la France renfermée dans ses limites naturelles, entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées ; l'Espagne rendue à son ancienne dynastie ; l'Italie, l'Allemagne et la Hollande rétablies dans leur indépendance. Il proposa la réunion d'un congrès à Manheim, pour traiter sur ces bases. Le ministre d'Autriche répondit que les deux empereurs et le roi de Prusse avaient vu avec satisfaction l'adhésion donnée à leurs propositions, qu'ils les transmettaient à leurs co-alliés, et qu'ils acceptaient le choix de la ville de Manheim. En même temps que les alliés laissaient le ministre d'Autriche leurrer Napoléon de l'espoir d'une pacification qui était loin de leur pensée, ils publiaient la déclaration de Francfort du 1er décembre, par laquelle ils proclamaient qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, mais à l'Empereur seul, ou plutôt à cette prépondérance qu'il avait trop longtemps exercée hors des limites de son Empire. Ils protestaient des intentions les plus libérales pour la France, qu'ils désiraient laisser grande, forte et heureuse ; assurances aussi sincères que les ouvertures de paix qui furent oubliées quand ils eurent pris la résolution, devant laquelle ils hésitèrent longtemps, de franchir nos frontières. Malgré les belles paroles de M. de Metternich, le duc de Vicence, qui en attendait l'effet aux avant-postes, ne put être admis, et les hostilités continuèrent.

L'Empereur ouvrit la session du Corps Législatif le 19 décembre ; le langage qu'il tint aux représentants de

la nation fut noble et touchant; une commission fut nommée pour rédiger l'adresse. La réponse du Corps Législatif devait exercer une grande influence non-seulement sur l'opinion publique, mais aussi sur les dispositions des alliés. L'Empereur, confiant dans les sentiments patriotiques de cette assemblée, auxquels la crise présente devait donner une nouvelle énergie, voulut que la commission ne fût point composée d'hommes placés dans la dépendance du Gouvernement. Les choix se portèrent en effet sur des hommes étrangers aux fonctions publiques, voués à l'étude des lettres et des lois, mais qui songèrent moins à servir le pays qu'à faire montre d'indépendance; l'opinion royaliste trouva même des échos parmi eux. Au lieu d'appeler la nation à s'unir étroitement à son chef, la commission, en convenant que l'énergie de la défense était nécessaire pour obtenir la paix, élevait des doléances sur l'oppression des peuples, demandait des garanties contre le pouvoir arbitraire, et réclamait l'exécution des lois favorables à la liberté, à la sûreté des propriétés et au libre exercice des droits politiques. Ces remontrances, qui auraient été justes dans un autre temps, si Napoléon avait négligé de les prévenir, mais intempestives alors, étaient un acte d'accusation dirigé contre celui qui pouvait seul sauver l'État; elles le décréditaient aux yeux de l'Europe et de la nation qu'il s'agissait d'appeler aux armes quand le territoire était envahi. Ainsi les Grecs, moins coupables, s'occupaient de querelles religieuses, quand le

bélier de Mahomet II battait les portes de Constantinople. Le Corps Législatif adopta le rapport de la commission à une majorité considérable. Une épreuve du rapport ayant été portée à l'Empereur, il convoqua un conseil privé, à la suite duquel fut adopté le parti violent de dissoudre le Corps Législatif, qui, dans les mains des meneurs, au lieu d'être un levier, devenait une massue. Dans mes audiences du soir, l'Empereur, préoccupé d'un esprit d'opposition qui profitait de son adversité pour l'accabler quand il avait besoin d'être aidé, s'informait de la manière dont l'Impératrice envisageait cette dissidence si nouvelle pour cette princesse et la mesure qui s'en était suivie.

L'Impératrice entretenait une correspondance active avec son père. Elle n'en recevait que des marques d'intérêt et des assurances répétées qu'il ne sacrifierait jamais, quoi qu'il arrivât, la cause de sa fille et de son petit-fils; mais telle n'était pas l'arrière pensée de la coalition. En général, les souverains étaient personnellement peu hostiles à l'Empereur; mais ils étaient dominés par l'ascendant qu'exerçaient l'Angleterre et la haute aristocratie sur leurs cabinets et sur les chefs de leurs armées. Napoléon disait à Sainte-Hélène que la démocratie était furieuse, mais qu'on pouvait s'entendre avec elle; que l'aristocratie, au contraire, était froide, implacable, et ne composait jamais.

Napoléon avait réalisé en six semaines tout ce que la volonté, l'énergie du caractère et une activité surhu-

maine pouvaient créer de ressources. Il ne pouvait différer plus longtemps son départ pour l'armée. Un simulacre de congrès avait été indiqué à Châtillon, en même temps que les armées ennemies poursuivaient leurs progrès dans les provinces de France.

Le 23 janvier, avant-veille de son départ, l'Empereur réunit au palais des Tuileries les officiers des légions de la garde nationale; il leur présenta l'Impératrice et le roi de Rome, et termina son allocution par ces touchantes paroles : « Je pars, je vais combattre l'ennemi. « Je vous confie ce que j'ai de plus cher, l'Impératrice, « ma femme, et le roi de Rome, mon fils. » Il confirma par de nouvelles lettres patentes la régence de l'Impératrice, et partit le 24, après avoir embrassé sa femme et son fils, qu'il ne devait plus revoir.

Le lendemain du départ de l'Empereur, une députation de la garde nationale ayant à sa tête le maréchal Moncey, aide-major-général, qui la commandait en l'absence de l'Empereur, fut présentée à l'Impératrice par l'archichancelier Cambacérès. Le maréchal Moncey lut une adresse en réponse au discours de l'Empereur. La veille de ce même jour, je reçus très-tard ce billet de l'Impératrice :

« Je vous prierai de venir un peu de bonne heure « demain chez moi. Il ne s'agit de rien moins que de « faire une réponse au discours de la garde nationale. « J'espère que vos conseils m'aideront à en faire une

« belle, car je n'ai pas d'idées du tout jusqu'à ce mo-
« ment. Je vous prie de croire à tous les sentiments
« avec lesquels je suis votre très-affectionnée.

« *Signé* Louise.

« Saint-Cloud, ce 25 janvier 1814. »

Je me rendis chez l'Impératrice le lendemain de bonne heure, et je rédigeai sous ses yeux la réponse suivante à la députation de la garde nationale :

« Messieurs les officiers de la garde nationale, je suis « vivement touchée des sentiments que vous venez de « m'exprimer, et heureuse d'avoir à les transmettre à « l'Empereur. Au milieu des sollicitudes et des soins de « toute espèce dont il est agité, son cœur sera flatté des « nouvelles assurances de la fidélité et du dévouement « dont la garde nationale de Paris lui a donné si souvent « des preuves. L'Empereur, en me plaçant avec mon fils « au milieu de vous, a rempli un vœu qui m'est cher. « Ma confiance dans les bons habitants de Paris est en- « tière. Les témoignages d'affection que j'ai reçus d'eux « me sont garants de ceux que j'ai droit d'en attendre. « Les circonstances présentes seraient bien propres à « resserrer les liens qui m'attachent à eux, si depuis « longtemps nos sentiments et nos intérêts n'étaient con- « fondus, et si ma cause n'était inséparable de celle des « Français. »

L'Impératrice, qui sentait le besoin de gagner la confiance et l'intérêt du peuple de Paris, dans la prévision

des événements qui pouvaient amener les ennemis aux portes de la capitale, adopta cette réponse. Elle dut la soumettre au contrôle de l'archichancelier, premier conseiller de la régence. L'archichancelier ne la trouva pas assez digne et peut-être trop personnelle ; il se contenta de faire dire à l'Impératrice qu'elle avait partagé les sentiments que l'Empereur éprouvait en parlant à la garde nationale ; que comme lui elle avait une entière confiance dans son courage, dans son dévouement et dans sa fidélité, et qu'elle donnerait des ordres pour que son adresse fût transmise sans délai à l'Empereur. L'Impératrice me dit qu'elle craignait que cette réponse n'eût été trouvée froide ; mais la garde nationale était animée d'un tel esprit de patriotisme, qu'elle ne faillit pas au moment du danger. J'ai cité ce fait pour faire connaître la bonne volonté et les louables sentiments qui animaient l'Impératrice.

Le congrès de Châtillon était ouvert depuis le 5 février. Il n'y était plus question des propositions faites par les alliés à Francfort, auxquelles l'Empereur avait adhéré. Depuis qu'ils foulaient le sol sacré, et qu'ils faisaient dans les provinces françaises des progrès inespérés, ils ne voulaient rien moins que renfermer la France dans ses anciennes limites. L'Empereur déclara qu'il ne lui était pas permis de laisser la France moindre qu'il ne l'avait reçue en 1800 ; qu'il n'achèterait pas la conservation d'une couronne par un traité avilissant, et qu'il abdiquerait si la nation ne le soutenait pas. Le duc de Vi-

cence, plénipotentiaire français, remplissait avec courage et dévouement le rôle pénible dont il était chargé au congrès. Ce ministre, le duc de Bassano et le prince de Wagram, conjuraient l'Empereur de céder à la nécessité. L'Empereur consentait à fermer les yeux, mais ne voulait pas consacrer, par un ordre signé de sa main, la honte de la France, et dicter lui-même les termes de sa propre humiliation. Son plénipotentiaire hésitait devant cette énorme responsabilité. Napoléon fit envoyer les propositions des alliés à Paris pour être examinées en conseil. Tout le conseil privé pensait que la paix était nécessaire; cependant la condition de livrer, par l'occupation de Besançon et de nos principales places, la clef de nos frontières, l'arrêtait. Parmi ceux qui furent consultés, et qui montrèrent le plus de fermeté dans cette circonstance solennelle, je dois citer le général Dejean, premier inspecteur-général du génie. On connaît la loyauté et le désintéressement de cet officier-général, et la généreuse indignation avec laquelle il combattit en 1815 les résolutions tendantes à recevoir la loi de l'étranger; mais ce qui n'est pas aussi connu, c'est le trait suivant, qui honore également la mémoire de ce général et celle de l'Empereur. A la suite d'un conseil de ministres, qui se tint dans le premier mois de 1810, après une explication assez vive, relative, autant que je puis m'en souvenir, à l'insuffisance des fonds assignés à l'habillement et à l'entretien des troupes, le général Dejean, qui remplissait les fonctions de ministre-directeur de

l'administration de la Guerre, fut amené à donner sa démission, qui fut acceptée. Le général Dejean trouva, en rentrant chez lui, un décret qui pourvoyait à son remplacement. Le lendemain, il dépose son costume de ministre, se rend aux Tuileries en habit de simple officier-général du génie, et se présente au lever. L'Empereur fut surpris en l'apercevant; mais, touché de cet acte d'abnégation de soi-même, il lui tendit la main en lui adressant quelques paroles dont le sens était que, bien qu'il le connût comme l'un des fonctionnaires les plus probes et les plus habiles de l'Empire, il ne l'avait pas, jusque-là, cru capable de porter aussi loin l'amour du devoir et l'exercice de la vertu. Il est doux et honorable au nom français de pouvoir citer de pareils traits.

Pendant qu'on délibérait dans ces tristes conjonctures, les victoires de Champaubert, de Montmirail et de Vauchamp vinrent ranimer la confiance. Les alliés recoururent à leur tactique ordinaire; l'Autriche assura qu'elle n'avait jamais eu de mauvaise intention contre l'Empereur, ni de projets contre sa dynastie; les plénipotentiaires ennemis reçurent l'ordre d'entrer de nouveau en pourparlers; ils renouvelèrent la fallacieuse proposition d'un armistice. Dans le même temps, le parti royaliste s'agitait sourdement à Paris; le prince de Bénévent, se préparant à profiter de l'événement, quel qu'il fût, mettait un redoublement d'activité dans ses intrigues avec l'étranger, auquel il était lié par de nombreuses et hautes relations. Ainsi, quand l'immense déploiement

des forces ennemies, aidées par les mensonges d'une diplomatie à double face, rendait nuls les succès qu'obtenait Napoléon, la trahison domestique préparait au dedans sa ruine. La confiance revint bientôt au cœur de l'étranger avec le succès; il rompit l'artificieux congrès de Châtillon, dès qu'il comprit que ce manteau, dont il s'était couvert, lui devenait inutile.

L'Empereur exaltait, dans le cœur des Français, le sentiment de résistance dont ils étaient animés contre ces hordes de barbares que les alliés vomissaient au centre de la civilisation, et qui commettaient des atrocités qui surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Il soutenait les courages par des exhibitions de trophées enlevés à l'ennemi. Le 27 février, le ministre de la Guerre présenta à l'Impératrice dix drapeaux russes, prussiens et autrichiens, pris aux batailles de Montmirail et de Vauchamps et au combat de Montereau. Ces drapeaux étaient portés par des officiers de la garde impériale, de la ligne et de la garde nationale. Le cortége, précédé par une musique militaire et formé par plusieurs détachements de troupes de toutes armes, partit de l'hôtel du ministre de la Guerre, et parcourut les quais, le Pont-Royal et la place du Carrousel. L'Impératrice les reçut avec pompe et répondit au discours qui lui fut adressé par le ministre. Ces drapeaux avaient été apportés par le baron, aujourd'hui duc de Mortemart, officier d'ordonnance de l'Empereur. Les sabres de généraux ennemis, faits prisonniers dans diverses rencontres, furent aussi envoyés à l'Impératrice,

qui les fit exposer dans les salons des Tuileries. Les journaux étaient remplis de rapports faits par des auditeurs chargés de constater les cruautés et les vexations commises par les alliés dans tous les lieux qu'ils avaient occupés, sans que la présence des souverains y mît empêchement. Le corps municipal de Paris recevait des députations des villes de la Champagne et de la Bourgogne, qui lui portaient le récit des malheurs que ces provinces avaient à souffrir de la présence de l'ennemi ; mais ces récits ne produisaient pas l'excitation qu'avaient autrefois communiquée les allocutions de Pierre l'Ermite, le prédicateur des croisades.

Une ronde composée par M. Emmanuel Dupaty, faisant allusion aux paroles adressées par l'Empereur aux chefs de la garde nationale, dont le refrain était *Gardons-la bien*, et d'autres couplets faits à l'occasion du départ de l'Empereur pour l'armée, avec ce refrain : *Il est parti !* étaient chantés sur tous les théâtres. Ces chants avaient pour but d'encourager les Parisiens à défendre l'Impératrice et à se confier dans le génie et le patriotisme de l'Empereur.

Malgré tout, l'alarme était dans Paris ; elle avait succédé aux alternatives de craintes causées par les premiers échecs essuyés et d'espérances inspirées par les avantages qui étaient venus en affaiblir les effets. Les deux lettres suivantes de l'Impératrice représentent les sentiments qui agitaient la population de Paris. Le 12 février, elle m'écrivait : « Bonne nouvelle ; l'Em-

« pereur a détruit le corps d'Yorck, et lui a pris son « matériel ; le reste est enfoncé dans les chemins de « traverse. L'Empereur devait coucher à la Ferté-sous-« Jouarre, et se portait bien. Voilà ce que mande M. Ana-« tole (de Montesquiou) à l'archichancelier, à trois « heures et demie [1]. Je m'empresse de vous l'écrire, en « vous priant de croire à tous les sentiments d'estime « de votre très-affectionnée. LOUISE. »

Le 27 mars, elle m'écrivait : « Je vous renvoie la let-« tre que vous m'avez prêtée ce matin, et j'y joins deux « pétitions que je vous prierai d'envoyer aux ministres, « en disant que je m'y intéresse. Il paraît que nos af-« faires vont si mal du côté du duc de Raguse, que « nous pourrions fort bien avoir une visite sous très-« peu de jours. Quelle terrible perspective ! »

Une circonstance fâcheuse était venue aggraver nos inquiétudes. L'Empereur avait écrit à l'Impératrice pour l'informer de sa manœuvre sur Saint-Dizier, qui devait arrêter la marche de l'ennemi sur Paris, et l'o-

[1] Le lendemain de la bataille de Montmirail, le colonel Anatole de Montesquiou, aide-de-camp de l'Empereur, fut chargé d'explorer, avec un régiment de la garde impériale, toute la contrée depuis le champ de bataille jusqu'au 11e corps, commandé par le maréchal Macdonald, et d'opérer ainsi la jonction de la principale armée avec ce corps, que le colonel Montesquiou rencontra à la Ferté-sous-Jouarre. C'est de cette ville que cet officier écrivit à l'archichancelier pour lui donner des nouvelles de l'Empereur et les renseignements les plus récents sur les opérations militaires à la suite desquelles l'armée du général Yorck venait d'être anéantie dans les plaines de Montmirail.

bliger à un mouvement rétrograde. Malheureusement cette lettre tomba aux mains d'un parti prussien; elle éclaira l'ennemi, qui, après en avoir fait son profit, la renvoya à l'Impératrice avec de grandes démonstrations de respect. L'Impératrice crut devoir tenir secrète cette inquiétante communication, dont elle tira les plus tristes augures.

Tandis que les dames royalistes, dans l'espérance du retour de l'ancienne dynastie, s'occupaient dans les pièces les plus secrètes de leur maison à faire des cocardes blanches, l'Impératrice et les dames de sa cour, comme les reines et les châtelaines du Moyen-Age, réunies dans le principal salon de son appartement, préparaient de la charpie pour les blessés.

Une fermentation sourde régnait dans les corps de l'État; des insinuations indirectes, qui furent bientôt suivies d'instigations plus à découvert, avaient pour but d'écarter l'Empereur, et de le faire abdiquer en faveur de son fils. Un membre du Sénat alla jusqu'à pressentir plusieurs de ses collègues, entre autres le comte de Ségur, qui voulut bien lui garder le secret, sur l'idée de faire supposer la démence de l'Empereur, et de le frapper d'interdiction. D'autres menées avaient pour but de se servir des étrangers pour ramener les Bourbons. Au Conseil d'État même, le duc de Dalberg, qui avait été placé dans la section de l'Intérieur dont je faisais partie, parce qu'il n'y avait pas de section des Relations extérieures, ne déguisait pas cette

coupable espérance. L'Empereur n'ignorait pas que le projet des ennemis intérieurs et extérieurs était de se servir du Sénat pour faire proclamer Napoléon II; que les alliés espéraient allumer la guerre civile en France, en séparant l'Empereur de son fils et de sa famille; l'événement a justifié cette prévoyance. Il ne supposait pas que les Bourbons eussent beaucoup de chances de succès; il pensait que les meneurs, autres que ceux du comité Mortfontaine qui étaient peu influents, n'avaient d'autre but que de le forcer à céder la couronne à son fils. Le roi Joseph avait été sondé par quelques membres du Sénat. On lui faisait espérer la lieutenance-générale sous l'empereur mineur. La loyauté du roi Joseph s'indignait de cette pensée. Ému de ce péril, il désirait que la paix pût se faire, même au plus haut prix. A la suite d'un travail qui avait eu lieu chez l'Impératrice, ce prince et l'archichancelier me proposèrent de porter ce vœu à l'Empereur. Je demandai, avant de faire cette démarche, à l'en prévenir, pressentant qu'elle serait mal accueillie. Effectivement, je reçus de Soissons une lettre écrite de la main de Napoléon, datée du 12 mars à deux heures après midi, qui débutait par ces mots : « J'ai reçu votre lettre; vous avez bien répondu. « La première adresse qui me serait présentée pour me « demander la paix, je la tiendrais pour une rébellion...» Il sentait que, si la paix était possible, rien ne serait plus propre à l'empêcher qu'une manifestation des corps de l'État, dont les étrangers tireraient parti pour faire

croire à une mésintelligence entre l'Empereur et la nation. Le roi Joseph n'a jamais pensé à donner de l'éclat à la commission dont il voulait me charger; le choix qu'il faisait de moi indiquait assez qu'elle avait été toute confidentielle; mais l'Empereur était bien aise de profiter de cette circonstance pour faire perdre l'idée d'une démarche officielle, si elle avait pu venir à l'esprit de quelqu'un.

III

Lettres de l'Empereur au roi Joseph sur la défense de Paris. — Conseil privé. — Lettre de l'Empereur qui y est lue. — Proposition faite à l'Impératrice de rester à Paris. — Instances des officiers de la garde nationale auprès de cette princesse. — Refus du roi de Rome de quitter les Tuileries. — Départ de Paris. — Le roi Joseph et les ministres de la Guerre et de la Marine aux barrières de Paris.

La présence des coureurs de l'armée ennemie aux portes de Paris y avait fait refluer les habitants des campagnes dont les bestiaux, les denrées et les meubles encombraient les barrières. Les familles riches fuyaient du côté de la Loire. Une partie de la population de Paris, tourmentée par une vague inquiétude, errait dans les rues, sur les places et les boulevards, ou se portait aux débouchés des routes et sur les hauteurs. Les ordres prescrits par l'Empereur pour la défense de Paris avaient été exécutés. Le comité de défense avait pourvu aux travaux de détails; mais la nécessité de recourir à l'Empereur, et divers obstacles dont sa présence et son énergique volonté auraient pu seules

triompher, empêchèrent de donner aux ouvrages projetés l'extension et l'efficacité nécessaires.

Le 27 mars, le roi Joseph avait passé en revue la garde nationale, incomplétement armée et habillée, et le faible corps de la garnison de Paris, composé des dépôts de la garde impériale. La pénurie d'armes était telle, que, pour y suppléer, on armait de lances une partie des gardes nationaux, qui ne s'en servaient qu'avec répugnance. Les troupes défilèrent devant l'Impératrice et le roi de Rome; elles étaient animées des meilleurs sentiments, et disposées à les défendre.

La lettre suivante montre qu'au milieu de ses manœuvres, l'Empereur ne perdait pas de vue Paris.

AU ROI JOSEPH.

« Nogent-sur-Seine, le 7 février 1814.

« Mon frère, j'ai reçu vos deux lettres ce matin à une « heure. Je ne crois pas que l'ennemi ait été à la Ferté-« sous-Jouarre; je ne crois pas non plus qu'il ait été à « Meaux : ce sont là de vaines alarmes. Le maréchal « Macdonald m'a écrit de Châlons, le 5, qu'il couvrait les « routes d'Épernay, de Montmirail et de Sézanne. Au « moment même, je fais partir deux mille hommes pour « occuper Sézanne; je m'y porterai dans la nuit avec ce « qui est nécessaire pour battre et culbuter ce qui serait « sur cette communication. De là, je me porterai rapi-« dement sur la communication de Meaux. Je crois, par

« mes manœuvres, avoir obligé la grande armée à se « porter de devant Troyes sur Bar-sur-Aube, et avoir au « moins trois marches sur elle. La division Leval est « arrivée à Provins. Il me faut des détails militaires plus « précis. Vous avez envoyé deux bataillons à Meaux, « mais vous ne me dites pas lesquels ; je dois savoir cela « pour ramasser les troupes. Quand vous m'envoyez « un détachement de cavalerie, dites aussi de quel « corps.

« Je ne vous donne pas d'ordre pour La Bouillerie ; « je ne crois pas que cela soit nécessaire. Toutefois, il « peut en six heures de temps charger tout ce qu'il a « sur quinze voitures, et avec des chevaux que four- « nissent mes écuries se transporter d'abord à Ram- « bouillet; mais je ne crois pas que les choses en soient « encore là. Je ne crains point l'ennemi ; je suis plein « d'espérance dans l'événement. Tenez ferme aux bar- « rières de Paris; faites placer deux pièces de canon « aux différentes barrières; que la garde nationale qui « a des fusils et des fusils de chasse y ait des postes. « Surtout faites en sorte que le ministre de la Guerre « envoie des fusils à Montereau et à Meaux. Je vais « laisser à Soissons un bataillon de garde nationale, et « faire venir les autres à Meaux en poste. Envoyez le « duc de Valmy à Meaux pour correspondre avec moi « et se mêler de tous ces détails.

« Comme les nouvelles doivent me venir de vous, « tenez-moi au fait de tout. Ayez des observateurs sur

« les trois routes d'Épernay à Meaux, de la Ferté-sous-« Jouarre à Montmirail et de Meaux à Sézanne. Indé-« pendamment des officiers militaires que doit y avoir « le ministre de la Guerre, que la police y ait aussi des « agents secrets; car la connaissance des mouvements « de l'armée est un des grands éléments d'une parfaite « réussite.

« Il doit y avoir à chaque barrière cinquante hommes « armés de fusils d'ordonnance, cent hommes armés de « fusils de chasse, et cent hommes armés de piques, ce « qui ferait deux cent cinquante hommes à chacune des « principales barrières. Vous devrez former tous les jours « une réserve de quatre à cinq cents hommes armés de « fusils d'ordonnance, du double de fusils de chasse, et « d'un tiers armés de piques, ce qui fera une réserve « de deux mille hommes pour se porter partout où il « serait nécessaire, avec des batteries attelées de la « garde ou de l'École Polytechnique.

« Votre affectionné frère,

« *Signé* NAPOLÉON. »

Une autre lettre, postérieure de plus d'un mois, informait le roi Joseph du mouvement opéré par l'Empereur sur les derrières de l'ennemi. Elle était ainsi conçue :

« Épernay, le 18 mars 1814.

« Mon frère, je suis arrivé ce soir à Épernay; je me « mettrai demain en marche avant le jour pour me « rendre à Arcis-sur-Aube, où je serai le 19 à midi. J'y « jetterai trois ponts, et, selon les circonstances, je me « porterai sur Méry ou sur Troyes, pour tomber sur les « derrières de l'ennemi. Il faut donc que le duc de Ta- « rente dispute le terrain pied à pied. Dès demain, à « dix heures du soir, l'effet de mes dispositions aura « lieu, car l'ennemi connaîtra mon mouvement; et dès « ce moment cela influera sur toute son opération. Le « duc de Raguse est resté à Bery-le-Bac; le duc de Tré- « vise est à Reims; le général Charpentier est à Sois- « sons. J'ai mandé au ministre de la Guerre d'envoyer « un général de brigade à Compiègne. Je laisse à Éper- « nay le général de brigade Vincent, qui est chargé de « toutes les levées en masse, et qui a quelques détache- « ments de cavalerie. Je ne suppose pas que Blücher, « qui a beaucoup souffert, puisse se mettre en mouve- « ment avant deux jours. Il aura alors l'Aisne à passer, « et le duc de Raguse, ainsi que le duc de Trévise, lui « disputeront le terrain. Je m'attends à de grands ré- « sultats de mon mouvement, qui va jeter un grand « désordre et une grande confusion sur les derrières de « l'ennemi et sur son quartier-général, s'il est encore à « Troyes. Il faudra m'expédier les courriers par La « Ferté-sous-Jouarre, et de là sur Arcis-sur-Aube, par

« Epernay et par Montmirail. Il faut recommander aux « ministres de la Guerre et de la Police de ne rien dire « d'inutile, et de chiffrer ce qui serait important, jusqu'à « ce qu'enfin j'aie rétabli les communications par No- « gent. Envoyez des officiers à Compiègne, à Soissons, « à Reims et à Épernay. J'ai donné ordre à une division « de douze mille hommes, que je fais réunir à Metz, de « se rendre à Châlons. Je ne sais pas si cet ordre par- « viendra ; ce serait un grand bonheur.

« Votre affectionné frère,

« *Signé* Napoléon. »

La veille, la lettre suivante avait été reçue :

« Reims, le 16 mars 1814.

« Conformément aux instructions verbales que je « vous ai données et à l'esprit de toutes mes lettres, « vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, « l'Impératrice et le roi de Rome tombent entre les « mains de l'ennemi. Je vais manœuvrer de manière « qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs jours « sans avoir de mes nouvelles. Si l'ennemi s'avançait « sur Paris avec des forces telles que toute résistance « devînt impossible, faites partir dans la direction de la « Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, les « ministres, les grands-officiers de la couronne, le baron « La Bouillerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et

« rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la « Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la « France. Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a « toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire.

« Votre affectionné frère,

« *Signé* NAPOLÉON [1]. »

Quand les corps des maréchaux Marmont et Mortier, réduits à une grande faiblesse numérique, eurent été re-

1 Les originaux des lettres ci-dessus ne sont pas entre mes mains, mais les copies que je possède sont revêtues du certificat et de la légalisation qui suivent :

« Pour copie conforme et collationnée avec l'original qui m'a été repré- « senté par M. le comte de Survilliers, et à lui rendu.

« A Philadelphie, le 18 décembre 1828.

« *Signé* PETER S. DU PONCEAU, notaire public. »

« Nous, Alexandre Pillavoine, consul de France à Philadelphie, certifions « et attestons à tous qu'il appartiendra que la signature apposée au bas de « la copie collationnée de la lettre ci-dessus est véritablement celle de « M. Peter S. du Ponceau, docteur ès-lois et notaire public de l'État de « Pensylvanie, dûment nommé et commissionné, résidant à Philadelphie, et « qu'en cette qualité foi doit y être ajoutée, tant en jugement que hors.

« En foi de quoi nous avons signé ces présentes, contre-signées par le « chancelier, et scellées du sceau royal de ce consulat.

« Fait à Philadelphie, le 17 février 1829.

« Le consul de France,
« *Signé* PILLAVOINE.

« Par M. le consul,
« Le chancelier du consulat,
« *Signé* TRUCHET. »

Cette légalisation porte le cachet du consulat.

foulés sur Paris par des forces ennemies très-supérieures, et que la capitale fut menacée ; lorsque la surprise, par le général Blücher, de la lettre par laquelle l'Empereur informait l'Impératrice de son mouvement, eut encore aggravé ce danger, le roi Joseph jugea que le cas prévu par les instructions verbales et ensuite écrites de l'Empereur, et exprimées en termes si précis et si positifs, était arrivé ; il communiqua à l'Impératrice et à l'archichancelier la lettre qu'il avait reçue. On fut d'avis de réunir un conseil privé qui fut composé des grands dignitaires, des ministres, des présidents des sections du Conseil d'État et du président du Sénat. Il s'assembla dans la soirée du 28 mars ; la lettre de l'Empereur ne fut pas communiquée tout d'abord au conseil pour servir de texte à sa délibération ; on posa seulement la question de savoir si l'Impératrice devait quitter Paris ou y rester avec son fils. La majorité des membres du conseil, entre autres le comte Boulay de la Meurthe, était d'avis que l'Impératrice ne devait point quitter Paris ; que sa présence rassurerait la capitale et imposerait aux étrangers. M. Boulay développa son opinion et la soutint avec beaucoup d'énergie. Comme cette opinion était contraire aux intentions exprimées dans la lettre de l'Empereur, et que son adoption allait grandement engager la responsabilité du conseil, cette lettre fut produite. Elle termina tous les débats, et le départ fut résolu ; seulement le roi Joseph exposa qu'il importait de s'assurer de la force réelle de l'armée ennemie qui suivait les corps des deux

maréchaux Marmont et Mortier, et s'offrit de rester à Paris avec les ministres de la Guerre, de l'administration de la Guerre et de la Marine. On convint que la décision du conseil serait rendue publique, que les forces ennemies seraient reconnues, et que, si elles étaient telles que toute résistance fût impossible, le roi Joseph et les ministres rejoindraient le Gouvernement sur la Loire. Une proclamation fut publiée après le départ de l'Impératrice et de son fils, pour tempérer le découragement. Le ministre de la Guerre avait été interpellé dans le conseil sur la quantité de fusils dont il pourrait disposer dans le cas où il faudrait armer la population; il avait déclaré qu'il y en avait très-peu de réparés, ayant l'habitude de faire distribuer journellement aux conscrits qui partaient pour l'armée ceux qui étaient en bon état.

Après la séance du conseil, qui se prolongea au delà de minuit, le roi Joseph et l'archichancelier suivirent l'Impératrice chez elle; j'étais présent. Après avoir échangé quelques paroles sur les fâcheuses conséquences que pouvait avoir l'abandon de Paris, le roi Joseph et l'archichancelier se hasardèrent à dire que l'Impératrice seule pouvait prescrire le parti à prendre dans une si grave conjoncture. La réponse de l'Impératrice fut qu'ils étaient ses conseillers obligés, et qu'elle ne prendrait pas sur elle de donner un ordre contraire à celui de l'Empereur et à la délibération du conseil privé, sans avoir leur avis en forme et signé. Tous deux refusèrent

d'assumer sur eux cette responsabilité. Aujourd'hui qu'on peut examiner de sang-froid le passé, peut-on blâmer leur conduite? Si l'honneur et la fidélité ne sont pas de vains mots, leur était-il permis de sacrifier l'homme qui s'était confié à leur foi, et de traiter avec l'ennemi de lui et sans lui. S'ils avaient consenti à la déchéance de l'Empereur, car c'était s'y engager en contrevenant à son ordre, ils pouvaient sans doute obtenir : l'Impératrice la reconnaissance de son fils, le roi Joseph la lieutenance-générale du royaume, et l'archichancelier la conservation de ses dignités ; mais à quel prix ! L'entretien se termina par cette déclaration de l'Impératrice, que, dût-elle tomber dans la Seine avec son fils, comme le disait l'Empereur, elle n'hésiterait pas un moment à partir, et que le désir qu'il avait si formellement exprimé était un ordre sacré pour elle. L'Empereur s'est plaint depuis de ce que son ordre avait été trop rigoureusement interprété; il a dit que l'exécution de cet ordre était subordonnée aux circonstances, qui avaient changé depuis l'époque à laquelle il avait été donné. Il n'est point douteux que la présence de l'Impératrice à Paris aurait pu déjouer de coupables manœuvres et donner à l'Empereur le temps d'arriver au secours de la capitale en prévenant l'ennemi ; le conseil privé l'avait senti ; la régente et son conseil le comprenaient ; mais qui aurait osé contrevenir à des instructions aussi formelles? Les lettres postérieures de l'Empereur n'étaient venues ni l'infirmer ni la modi-

fier, pendant les quinze jours qui s'étaient écoulés entre la date de son ordre et celle de son exécution.

Le trésor et les effets les plus précieux furent chargés sur les fourgons qui devaient suivre l'escorte de l'Impératrice. Je fis venir le commis archiviste du cabinet de l'Empereur; je lui désignai, d'après les instructions que j'avais reçues, les papiers les plus importants qui n'avaient point suivi les équipages de l'Empereur, pour qu'il eût à les brûler. Cette recommandation ne fut exécutée qu'en partie; beaucoup de pièces importantes, qui auraient dû être détruites, furent trouvées par le gouvernement de la Restauration. Je pris avec moi les papiers et les correspondances de famille que je gardai jusqu'à ce qu'ils fussent en danger d'être pris, auquel cas je devais les détruire. Je me retirai alors chez moi, et je fis mes dispositions pour suivre l'Impératrice le lendemain avec ma famille.

Il avait été convenu que le roi Joseph se porterait aux avant-postes, pour prendre une connaissance personnelle de la situation des corps des maréchaux Marmont et Mortier, et que l'Impératrice attendrait son retour pour partir.

Le départ avait été fixé pour le lendemain 29 mars, à huit heures du matin. Les voitures, attelées, stationnaient dans la cour du Carrousel. L'Impératrice, habillée et prête à partir, se tenait depuis sept heures dans son appartement avec son fils et les dames de son service. Distraite et l'âme remplie de tristes pressenti-

ments, elle éludait les questions que lui adressait son fils, dont ce mouvement inaccoutumé troublait l'heureuse insouciance. Dès le point du jour, les salons se remplissaient des personnes désignées pour la suivre Un silence pénible avait succédé aux conversations bruyantes d'abord échangées sur l'objet de la sollicitude générale, mais l'anxiété n'en était pas moindre. Un bruit soudain, l'ouverture d'une porte, faisaient accourir tout le monde. On s'attendait à voir paraître le roi Joseph, qui s'était rendu avant le jour aux barrières, ou quelqu'un envoyé par lui. Tout à coup les officiers de la garde nationale qui étaient de service au palais des Tuileries, et auxquels se réunirent plusieurs autres officiers, entrèrent précipitamment; ils furent introduits auprès de l'Impératrice, qu'ils conjurèrent de ne point abandonner Paris, promettant de la défendre. L'Impératrice, touchée jusqu'aux larmes de leur dévouement, alléguait l'ordre de l'Empereur. Cependant elle retardait d'heure en heure son départ, et cherchait à gagner du temps; elle pressentait que son éloignement serait un malheur public; elle espérait, sans oser se l'avouer, qu'un événement fortuit viendrait l'empêcher. Le ministre de la Guerre Clarke, qui avait insisté la veille sur la nécessité du départ de l'Impératrice, et déclaré qu'il ne restait plus d'armes à Paris, avait envoyé dans la matinée un officier pour lui représenter l'urgence de ce départ; enfin à onze heures il lui fit dire qu'elle n'avait pas un moment à perdre, et que si elle tardait encore,

elle s'exposerait à tomber dans des partis de cosaques. L'Impératrice, ne recevant aucun message du roi Joseph, se décida à partir. Lorsqu'il fallut monter en voiture, le jeune roi de Rome ne voulut pas quitter son appartement. Il semblait qu'un funeste pressentiment lui eût communiqué le don de seconde vue. « N'allez « pas à Rambouillet, criait-il à sa mère, c'est un vilain « château; restons ici. » Il se débattait dans les bras de M. de Canisy, écuyer de service qui le portait, en disant : « Je ne veux pas quitter ma maison (c'est l'ex- « pression qu'il répétait); je ne veux pas m'en aller; « puisque papa est absent, c'est moi qui suis le maître. » Il se cramponnait aux portes et à la rampe de l'escalier. Cette opiniâtreté excitait un étonnement douloureux, et jetait dans l'âme de ceux qui en étaient témoins je ne sais quel triste présage. Les voitures défilèrent lentement, et comme si l'on espérait un contre-ordre, par le guichet du Pont-Royal. Dix lourdes berlines vertes, aux armoiries impériales peintes sur les panneaux des portières; une foule de voitures de bagages et de fourgons, formaient une ligne qui occupait toute la longueur de la cour. Soixante ou quatre-vingts curieux contemplaient dans un morne silence ce triste cortége comme on regarde passer un convoi funèbre; ils assistaient en effet aux funérailles de l'Empire. Leurs sentiments ne se trahirent par aucune manifestation; pas une voix ne s'éleva pour saluer par une expression de regret l'amertume de cette cruelle séparation. Si l'inspiration fût

venue à quelqu'un de couper les traits des chevaux, l'Impératrice ne partait pas; elle franchit le guichet de la cour des Tuileries, les larmes aux yeux et la mort dans l'âme. Arrivée aux Champs-Élysées, elle salua pour la dernière fois la ville impériale qu'elle laissait derrière elle, et à laquelle elle dut dire un éternel adieu.

Le danger qui menaçait la capitale avait répandu une grande agitation dans Paris. La générale avait battu toute la nuit, la garde nationale se rassemblait en toute hâte. Quelques bataillons de volontaires se portèrent en avant pour soutenir les corps des maréchaux de Raguse et de Trévise. D'autres se réunirent aux barrières pour en défendre l'entrée et arrêter les progrès de l'ennemi La population des faubourgs était remplie d'ardeur; elle demandait à aller combattre les ennemis, et réclamait à grands cris des armes; mais soit les armes, soit les munitions, manquèrent. La nouvelle de la translation du gouvernement impérial vint surprendre Paris au milieu de cette agitation; la haine de l'étranger et l'imminence du danger auquel la capitale était exposée prévinrent les désordres qu'auraient rendus faciles l'absence du Gouvernement et d'une force capable de les réprimer.

Pendant ce temps, le roi Joseph était avec les ministres de la Guerre, de l'administration de la Guerre et de la Marine hors des barrières; ils apprirent par l'ingénieur du corps des sapeurs-pompiers de Paris, fait pri-

sonnier le matin, que la presque totalité des forces ennemies était sous Paris. Cet officier, après avoir été conduit devant l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince de Schwarzemberg, avait été renvoyé aux avant-postes; il avait rendu compte de ce qu'il avait vu au maréchal Marmont, qui l'avait expédié au roi Joseph. Ce maréchal ne tarda pas à prévenir le prince du danger de sa position, qui ne lui permettait pas de résister au delà de quelques heures; il demandait à être autorisé à conclure un arrangement qui prévînt une occupation de vive force, dont Paris était menacé peut être pendant la nuit, n'étant pas en mesure de s'y opposer. Le roi et les ministres qui l'accompagnaient reconnurent que la résistance était impossible, et que Paris était exposé à être emporté pour ainsi dire d'assaut. Le général Hullin fut envoyé au maréchal Marmont avec l'autorisation qu'il demandait. Effectivement les colonnes ennemies se déployaient dans la plaine, et commençaient à déborder les faibles corps des maréchaux Mortier et Marmont; elles manœuvraient sur Saint-Denis, en s'approchant des ponts, dont elles furent maîtresses peu d'instants après le passage du roi Joseph et des ministres, qui n'eurent plus d'autre parti à prendre que d'aller rejoindre l'Impératrice et le conseil de régence, conformément à leurs instructions.

IV

Marche de l'Impératrice. — Tentative du maréchal Mortier auprès du prince Schwarzemberg pour obtenir une suspension d'armes. — Prévoyance du prince de Talleyrand. — Arrivée à Blois. — Capitulation du maréchal Marmont. — Entrée des souverains alliés dans Paris. — L'empereur Alexandre à l'hôtel Talleyrand. — Le général Beurnonville. — Formation d'un gouvernement provisoire. — Abdication de l'Empereur. — Sa munificence envers ses compagnons d'armes. — Ordre du jour du 4 avril. — Correspondance entre l'Empereur et l'Impératrice. — Missions successives du duc de Cadore, du comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, du comte de Saint-Aulaire et du baron de Bausset auprès de l'empereur d'Autriche. — Distribution de fonds aux troupes de la garde et aux différents services de la maison impériale. — Démarche des frères de l'Empereur et de l'archichancelier auprès de l'Impératrice mal interprétée. — Arrivée à Blois du comte Schouwaloff.

L'Impératrice, partie des Tuileries le 29 vers midi, s'acheminait tristement sur Rambouillet; on avait une idée vague qu'on pourrait s'arrêter dans ce château, quoique aucun motif plausible n'autorisât cette espérance. La suite de la souveraine fugitive se composait de la duchesse de Montebello, dame d'honneur; de la

comtesse de Luçay, dame d'atour; de mesdames de Castiglione, Brignole et Montalivet, dames du palais; du comte Claude de Beauharnais, chevalier d'honneur; de MM. de Gontaut et d'Haussonville, chambellans; du prince Aldobrandini, premier écuyer; de MM. d'Hericy et Lambertye, écuyers; de Cussy et Bausset, préfets du palais; de Seyssel, maître des cérémonies; de Guerchy, maréchal-des-logis du palais, et de MM. Corvisart, Bourdier, Lacourner et Royer, composant le service de santé. Le roi de Rome était accompagné par la comtesse de Montesquiou, sa gouvernante, par mesdames de Boubers et Mesgrigny, sous-gouvernantes, par M. de Canisy, écuyer, et par M. Auvity, médecin. Le prince archichancelier et les grands-officiers de la couronne qui se trouvaient à Paris suivaient la marche de l'Impératrice. Une escorte d'environ douze cents hommes, composée des dépôts des grenadiers, chasseurs, dragons et lanciers de la garde impériale et de gendarmes d'élite, accompagnait les voitures.

L'Impératrice arriva le même jour à Rambouillet, d'où elle partit le lendemain pour venir coucher à Chartres, sans avoir reçu de nouvelles de Paris. Le préfet était absent; elle logea à l'hôtel de la Préfecture; elle était fort impatiente de recevoir des nouvelles de l'Empereur. Ce ne fut que dans la nuit que les rois Joseph et Jérôme, avec les reines, et les ministres de la Guerre, de l'administration de la Guerre et de la Marine, arrivèrent à Chartres; tous avaient quitté Paris le 30 à cinq heures

du soir. Point de nouvelles directes de l'Empereur, si ce n'est qu'on apprit que le général Dejean, l'un de ses aides-de-camp, était arrivé, envoyé par lui, pour annoncer sa marche sur Paris, et les propositions qu'il avait faites à l'empereur d'Autriche, propositions qui étaient de nature à lever tout obstacle à la conclusion de la paix. En conséquence des instructions notifiées par le général Dejean au maréchal Mortier, ce maréchal avait fait demander au prince Schwarzemberg une suspension d'armes, en se fondant sur ce que des négociations étaient entamées avec l'empereur d'Autriche. Le généralissime autrichien avait répondu qu'il n'en avait aucune connaissance, et refusa la suspension d'armes demandée, ayant déjà conclu avec le maréchal Marmont la convention de la reddition de Paris. Nous apprîmes qu'il ne restait dans la capitale que le préfet du département et le préfet de police. Le prince de Bénévent, voulant se mettre en règle pour tout événement probable, avait demandé au ministre de la Police l'autorisation de rester à Paris, sous le prétexte qu'il pourrait y être utile. Quoiqu'il fût facile d'augurer le rôle qu'il y jouerait, l'autorité n'était plus en état de le contraindre à suivre le gouvernement à Blois; il lui fut répondu qu'on n'avait point d'ordre à lui donner. Cette réponse ne le mettait pas assez à couvert; il voulut tout prévoir. Il partit de son hôtel avec quelque apparat, feignant d'aller rejoindre l'Impératrice; mais il eut soin de se faire arrêter aux barrières. Ayant ainsi mis toutes les apparences de

son côté, il revint à Paris pour y attendre les événements. La reine Hortense s'était retirée à Navarre avec l'impératrice Joséphine. Telles étaient les nouvelles que nous reçûmes à Chartres.

La première destination était Tours. A Vendôme, l'Impératrice reçut une lettre de l'Empereur, annonçant son arrivée le 30 mars à la *Cour de France*, où il avait appris la capitulation de Paris; cette lettre contenait l'ordre de se diriger sur Blois. En même temps arrivait à Vendôme la nouvelle que les troupes alliées, ayant à leur tête l'empereur de Russie et le roi de Prusse, étaient entrées à Paris, et que le prince de Bénévent présidait le Sénat. L'Impératrice arriva dans la soirée du 2 avril à Blois, où elle fut reçue par le préfet, M. le baron Christiani. Elle alla s'établir à l'hôtel de la Préfecture. Ce fut à Blois que les ministres et plusieurs conseillers d'État, qui s'étaient rendus à Tours, rejoignirent l'Impératrice. Cette princesse séjourna à Blois jusqu'au 8 avril; on y apprit successivement les événements qui s'étaient passés depuis son départ.

Le maréchal Marmont, profitant de l'autorisation qu'il avait reçue, avait envoyé un officier au prince Schwarzemberg, pour traiter d'une capitulation. En vertu de la convention qui avait été conclue, l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince Schwarzemberg, représentant l'empereur d'Autriche, que les événements de la guerre avaient séparé des siens et de son ministre, étaient entrés le 31 mars à Paris, précé-

dés par les gardes russe et prussienne. L'empereur Alexandre était descendu à l'hôtel Talleyrand, où son ministre Nesselrode était venu marquer son logement. Là, on avait mis en délibération la question de savoir si l'on conserverait l'empereur Napoléon, si l'on établirait la régence, ou si l'on rappellerait les Bourbons. Talleyrand, acculé dans ses derniers retranchements, avait enfin pris son parti. Aidé par le duc Dalberg, par les abbés Louis et de Pradt, par le général Dessole et autres, il avait décidé les deux souverains et le généralissime autrichien à déclarer que les alliés ne traiteraient plus avec l'Empereur; il avait même fait ajouter : ni avec aucun membre de sa famille. Cette déclaration, que l'imprimeur Michaud attendait dans un salon voisin, avait été sans perte de temps imprimée et affichée dans Paris. Il restait à décider quel gouvernement remplacerait celui que de basses intrigues venaient de renverser. Quelques royalistes, qui avaient suivi l'empereur Alexandre à son entrée chez le prince de Bénévent, le conjuraient de leur rendre leurs anciens maîtres; le conseil municipal de Paris, par l'organe de son président Bellard, avait exprimé le vœu du rappel des Bourbons; mais l'empereur de Russie n'avait pas dans ce moment fait connaître sa pensée L'empereur Napoléon avait dans le duc de Vicence, ce noble courtisan du malheur, un avocat dont aucune difficulté ne pouvait refroidir le zèle ni lasser le dévouement. Le prince de Bénévent, qui avait brûlé ses vaisseaux, ne voulait ni ne

pouvait rester en arrière; il avait convoqué le Sénat; le résultat de la délibération avait été la formation d'un gouvernement provisoire qui serait chargé d'administrer et de rédiger un projet de Constitution. Les membres de ce gouvernement sont connus; mais ce qui l'est moins, c'est que le 31 mars au soir le général Beurnonville avait quitté fort tard M. de La Vallette, avec lequel il déplorait les funestes événements qui s'étaient passés; ils étaient convenus de se revoir le lendemain matin. M. de La Valette, en arrivant chez Beurnonville, apprit que ce général avait été mandé dans la nuit chez le prince de Bénévent; la liste des membres du gouvernement provisoire lui apprit dans quel dessein il avait été appelé. Talleyrand avait besoin d'un général dans le gouvernement provisoire; il avait bien choisi; le général Beurnonville fut un des plus zélés.

Le Corps Législatif adhéra à tous les actes du Sénat. On réunit un noyau de députés qui représentèrent tant bien que mal le Corps Législatif; il se compléta plus tard. Quoi qu'il fît, il était précédé et vaincu en servilité par le Sénat. Un débordement d'avanies, de diffamations, de calomnies, remplaça les démonstrations de respect et de dévouement qui avaient été poussées jusqu'à l'adulation. Tout sentiment d'indépendance fut abjuré par la majorité des corps de l'État. Ceux auxquels il restait dans le cœur une étincelle de dignité et d'honneur national durent se voiler la face pour cacher la rougeur que provoquait tant de bassesse. Puisqu'on était assez malheureux pour

ne pas comprendre que l'Empereur était alors notre seul moyen de salut, ceux qui se séparaient de lui pouvaient l'abandonner, puisque par patriotisme il s'abandonnait lui-même; mais perdre toute dignité dans le malheur, se précipiter aux genoux de l'étranger, lui donner le spectacle honteux et funeste de l'oubli de toute décence dans la défection, insulter l'idole qu'on adorait la veille, voilà ce qui laissera un long et pénible souvenir. Le caractère national n'en sera pas entaché, parce qu'on pourra dire justement que cette erreur n'a été que celle de quelques individus, et que la nation n'a point partagé ces sentiments.

La contagion n'avait pas épargné la majorité des chefs de l'armée. Au lieu de répondre à l'appel de l'Empereur, ils lui imposèrent l'abdication. Napoléon fit ce sacrifice pour conserver les droits de son fils. Le duc de Vicence, auquel furent adjoints le duc de Raguse et le prince de la Moskowa, et, au défaut du premier, le duc de Tarente, furent chargés de porter cet acte aux souverains alliés; mais Marmont, dont le souvenir dans l'esprit de l'Empereur, surtout aux jours du malheur, avait été inséparable de celui d'une affection qu'il croyait réciproque, poussé par une fatalité qui semble peser sur lui, abandonnait en ce moment les drapeaux français. M. Laffitte, pressé par la maison Lassabathie de Bordeaux de faire agir sur le duc de Raguse la famille de ce maréchal, lui avait dépêché son beau-frère Perregaux, peu de jours auparavant, pour l'engager

à abandonner les drapeaux de l'Empereur. Ces semences de séduction tombèrent sur une terre qui n'était pas alors préparée, mais qui plus tard porta des fruits amers.

La défection du maréchal Marmont, qui portait un coup mortel à la cause impériale, décida l'empereur Alexandre, qui avait paru jusqu'alors hésiter sur la question de la régence, à exiger, au nom des puissances alliées, une abdication sans condition. Cette notification fut faite aux plénipotentiaires impériaux dans la nuit du 4 au 5 avril. Le 6 était publié dans Paris un acte qui appelait Louis XVIII au trône de France. Napoléon, retiré à Fontainebleau, abandonné par ses compagnons d'armes impatients de jouir en repos des honneurs et des richesses dont il les avait comblés[1], consomma le sacrifice en signant, le 10 avril, une abdication absolue. J'ai passé rapidement, pour n'y plus revenir, sur ces malheureux événements, dont les détails se trouvent dans toutes les publications auxquelles cette époque a donné lieu.

Le prince de Bénévent, dont l'habileté a toujours con-

1 Jamais chef de gouvernement n'a récompensé plus magnifiquement les services militaires; je n'en citerai qu'un exemple. Lors de la guerre de 1809, l'Empereur chargea le ministre des Finances de remettre un million à chacun des maréchaux qui devaient faire la campagne. Telle était l'idée qu'ils s'étaient faite de la magnificence du prince et de la fortune à laquelle ils devaient prétendre sous ses drapeaux, que l'un d'eux refusa de donner reçu du million qui lui avait été payé, comme si la somme n'avait pas assez d'importance pour nécessiter cette formalité. Le ministre eut besoin de recourir à l'intervention d'un de ses proches parents pour l'obtenir.

sisté à faire tourner à son profit les événements, et à porter le dernier coup aux gouvernements qui l'ont employé, quand la fortune les abandonnait, faisait servir à la ruine de l'Empire un corps qui portait le titre de ***conservateur***. Ce corps, auquel l'Empereur, dans son ordre du jour du 4 avril[1], a fait de si justes reproches, dis-

[1] Ordre du jour du 4 avril 1814 :

« L'Empereur remercie l'armée pour l'attachement qu'elle lui témoigne, « et principalement parce qu'elle reconnaît que la France est en lui, et non « pas dans le peuple de la capitale. Le soldat suit la fortune et l'infortune de « son général, son honneur et sa religion. Le duc de Raguse n'a pas inspiré « ces sentiments à ses compagnons d'armes; il est passé aux alliés. L'Em- « pereur ne peut accepter la condition sous laquelle il a fait cette démarche; « il ne peut accepter la vie ni la liberté de la merci d'un sujet. Le Sénat « s'est permis de disposer du gouvernement français; il a oublié qu'il doit « à l'Empereur le pouvoir dont il abuse maintenant; que c'est lui qui a « sauvé une partie de ses membres de l'orage de la Révolution, tiré de l'ob- « scurité et protégé l'autre contre la haine de la nation. Le Sénat se fonde « sur les articles de la Constitution pour la renverser. Il ne rougit pas de « faire des reproches à l'Empereur sans remarquer que, comme le premier « corps de l'État, il a pris part à tous les événements; il est allé si loin, qu'il « a osé accuser l'Empereur d'avoir changé des actes dans la publication. Le « monde entier sait qu'il n'avait pas besoin de tels artifices : un signe était « un ordre pour le Sénat, qui faisait toujours plus qu'on ne désirait de lui. « L'Empereur a toujours été accessible aux sages remontrances de ses mi- « nistres; et il attendait d'eux, dans cette circonstance, la justification la « plus indéfinie des mesures qu'il avait prises. Si l'enthousiasme s'est mêlé « dans les adresses et discours publics, alors l'Empereur a été trompé; mais « ceux qui ont tenu ce langage doivent s'attribuer à eux-mêmes la suite fu- « neste de leurs flatteries. Le Sénat ne rougit pas de parler de libelles pu- « bliés contre les gouvernements étrangers; il oublie qu'ils furent rédigés « dans son sein. Aussi longtemps que la fortune s'est montrée fidèle à leur « souverain, ces hommes sont restés fidèles, et nulle plainte n'a été entendue « sur l'abus du pouvoir. Si l'Empereur avait méprisé les hommes, comme

posait illégalement du gouvernement, et n'oubliait pas, dans ses projets de Constitution, de stipuler la jouissance à perpétuité des émoluments et des prérogatives qu'il tenait du chef de l'État.

L'Empereur entretenait, de Fontainebleau, une correspondance active avec l'Impératrice. Il n'y avait pas de jour qu'il ne lui expédiât un officier, malgré l'interception de la route de Blois par les partis ennemis. Marie-Louise exprimait quelquefois le regret d'avoir quitté Paris et parlait de son désir de se réunir à l'Empereur. Les obstacles qui s'opposaient à l'accomplissement de ce désir, le conflit des opinions contradictoires de son entourage, lui faisaient différer de tenter cette réunion, qui était alors dans sa pensée. Son anxiété était au comble; les émotions violentes qu'elle avait éprouvées,

« on le lui a reproché, alors le monde reconnaîtrait aujourd'hui qu'il a eu « des raisons qui motivaient son mépris. Il tenait sa dignité de Dieu et de la « nation, eux seuls pouvaient l'en priver. Il l'a toujours considérée comme « un fardeau, et lorsqu'il l'accepta, ce fut dans la conviction que lui seul « était à même de la porter dignement. Le bonheur de la France paraissait « être sa destination. Aujourd'hui que la fortune s'est décidée contre lui, « la volonté de la nation seule pourrait le persuader de rester plus longtemps « sur le trône. S'il doit se considérer comme le seul obstacle à la paix, il « fait volontiers ce dernier sacrifice à la France. Il a, en conséquence, envoyé « le prince de la Moskowa et les ducs de Vicence et de Tarente à Paris, « pour entamer des négociations. L'armée peut être certaine que son hon- « neur ne sera jamais mis en contradiction avec le bonheur de la France. »

Quoique cette pièce soit bien connue, je n'ai pas cru devoir me dispenser de la reproduire, parce qu'elle peint Napoléon mieux que tout ce qu'on pourrait en dire. C'est le cri d'une grande âme outragée, mais noble dans l'expression de sa douleur, et pleine de dignité dans sa résignation.

les pleurs qu'elle répandait continuellement, ses douloureuses insomnies, lui avaient causé un état nerveux et presque convulsif. Elle ne pouvait se faire une idée des passions qui agitaient la France. Les assurances qu'elle avait reçues de son père lui revenaient sans cesse à la mémoire; elle ne pouvait se persuader que l'empereur d'Autriche la sacrifiât avec son époux et son fils. Cependant les événements qui se pressaient à Paris devaient lui laisser peu d'illusions; elle en était consternée; mais comme un naufragé qui se noie, elle s'attachait opiniâtrément à l'affection paternelle, qui lui paraissait son seul moyen de salut. Apprenant que l'empereur d'Autriche n'était point à Paris, elle espérait qu'il ne consentirait pas à ce qui avait été fait pendant son absence, et que sa voix serait écoutée; elle lui envoya le duc de Cadore avec une lettre pressante. Le duc de Cadore, ancien ambassadeur de France à Vienne, avait été traité avec une grande bienveillance par l'empereur François, qui avait voulu être parrain d'un de ses enfants. Il partit de Blois le 6 avril, et fut remplacé par M. de Montalivet dans l'emploi de secrétaire d'État de la régence. Le lendemain, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely fut expédié avec la même mission; le 8, MM. de Saint-Aulaire et Bausset partirent chargés de nouvelles lettres de l'Impératrice pour l'empereur d'Autriche. Le séjour de l'Impératrice à Blois se passa en alternatives de craintes et d'espérances, dans l'attente du parti que prendrait l'empereur Napoléon, et surtout dans l'at-

tente des événements ; il ne fut marqué par aucun acte important de gouvernement. L'Impératrice présidait chaque jour des conseils de régence, dont l'objet était plutôt de se communiquer les nouvelles et d'échanger des réflexions que de s'occuper d'affaires; celui qui leur imprimait le mouvement n'y était plus. Le seul acte qui émana du gouvernement retiré à Blois fut une proclamation aux Français, qui fut à peine remarquée. Comme personne ne pouvait prévoir ce qui arriverait le jour ou le lendemain, les ministres venaient au palais en costume de voyage.

Dans l'incertitude des événements, l'Impératrice, pendant qu'elle en avait encore les moyens, et ne sachant pas s'il lui serait possible de le faire plus tard, s'occupa de récompenser la fidélité des officiers de sa maison et des troupes qui l'avaient suivie. Des gratifications furent distribuées aux deux sous-gouvernantes du roi de Rome, aux deux préfets du palais, à un maréchal-des-logis du palais, à quatre adjudants et fourriers, à deux écuyers d'honneur, à cinq officiers du service des pages, au commandant et aux pages de la vénerie et aux médecins, chirurgiens et pharmaciens de la maison de l'Impératrice et de celle du roi de Rome. Ces gratifications s'élevèrent à une somme de cent cinq mille francs, répartis entre vingt-trois personnes.

Une somme de quatre-vingt-trois mille francs, représentant trois mois de solde aux officiers et un mois de solde aux sous-officiers et soldats, fut distribuée aux

différents détachements de lanciers, chasseurs, dragons, grenadiers, gendarmes d'élite et du 2e régiment de gardes d'honneur de la garde impériale, formant un ensemble de treize cents hommes.

Les personnes attachées au service du roi de Rome, tant celles qui se retirèrent que celles qui suivirent, au nombre de vingt, reçurent des gratifications, dont le montant s'éleva à cinquante mille francs.

Un millier d'employés à gages des différents services du grand-maréchal, du grand-chambellan, du grand-écuyer, de la vénerie, des pages et des postes, reçurent des gratifications qui s'élevèrent à cent soixante mille francs.

Après cette distribution, la seule indemnité qu'on pouvait offrir à des gens dénués de toute protection et de tout avenir, chacun s'éloigna et alla chercher fortune ailleurs. Ainsi fut dissoute et dispersée en quelques heures cette maison impériale, dont l'organisation était citée comme modèle.

Les frères de l'Empereur et l'archichancelier firent auprès de l'Impératrice, dans la matinée du 8, une démarche qui a été mal interprétée. Le roi Joseph et l'archichancelier Cambacérès, chargés, en qualité de conseillers de la régence, de la responsabilité des actes de l'Impératrice-régente, conçurent des craintes, tardives peut-être, sur le danger du séjour de cette princesse et de son fils à Blois. Leurs appréhensions étaient justifiées par la présence, dans le voisinage de

cette ville, des troupes russes, dont les incursions pouvaient compromettre la sûreté de la femme et du fils de l'Empereur, et les exposer à être enlevés et retenus comme otages. Dans cette pensée, ils vinrent, accompagnés du roi Jérôme, représenter à l'Impératrice la nécessité de se transporter avec son fils au delà de la Loire, et d'y établir le siége du Gouvernement; c'était la conséquence des ordres que contenait la lettre communiquée au conseil privé, la veille du départ de l'Impératrice, lettre dans laquelle l'Empereur exprimait la crainte que sa femme et son fils ne tombassent aux mains des Russes ou des Prussiens. L'Impératrice, confiante dans les sentiments de son père, attendait l'effet des lettres qu'elle lui avait écrites. En se tenant à portée de se placer sous sa protection en cas d'événement, elle se conformait aux intentions exprimées par l'Empereur; elle ne crut donc pas devoir consentir à ce qui lui était proposé. Ses beaux-frères et l'archichancelier insistèrent fortement sur l'urgence de la translation du siége du Gouvernement au delà de la Loire; le roi Jérôme mit plus de vivacité dans l'explication des motifs qui les avaient portés à faire cette démarche; mais il est faux qu'aucun d'eux ait eu recours à la menace. L'Impératrice fut inébranlable dans la résolution qu'elle exprima de ne pas quitter Blois. Sa résistance avait-elle pour motif un défaut de confiance dans ses conseillers, ou plutôt une seule pensée, dans l'état d'agitation où elle était, dominait-

elle exclusivement son esprit? Bouleversée par les sensations de tout genre et par les cruelles épreuves qu'elle avait subies en si peu de jours, elle fut effrayée de l'idée d'un nouveau déplacement, qui allait la rejeter dans les hasards d'une vie errante, dont elle ne prévoyait pas le terme. Dans son trouble, elle quitta brusquement ses conseillers pour aller chercher une protection contre leurs exigences. M. de Bausset, qui se trouvait sous sa main et qui partageait avec bien d'autres cette lassitude, courut donner l'alarme. A l'instant et par le seul sentiment qui les portait à répondre à un appel de la femme de Napoléon, sans prendre le temps de s'informer de quoi il était question, le général Caffarelli et quelques officiers civils et militaires de la maison de l'Empereur accoururent tumultueusement, et firent connaître leur résolution de protéger l'Impératrice contre la violence. Ni Joseph, ni Jérôme, ni Cambacérès ne songeaient à y recourir; ils cédèrent à une opposition généreuse, mais irréfléchie. Trois heures après, un commissaire russe arrivait pour s'assurer de la personne de l'Impératrice et de celle de son fils. Les princes et Cambacérès avaient agi dans le sentiment de leur devoir, quoique leur tardif projet n'eût abouti à aucun résultat utile; ils s'attendaient à un enlèvement à main armée; mais les alliés savaient trop qu'ils n'avaient pas besoin d'employer la force, et qu'un ordre verbal suffirait. Cet épisode n'est pas le plus glorieux d'un si triste drame.

Cette journée du 8 amena le dénouement désiré par les uns, redouté par les autres. Un général russe vint notifier les ordres supérieurs du conseil des alliés. Le comte Schouwaloff arriva à Blois à deux heures après midi. Ce commissaire des puissances alliées, aide-de-camp de l'empereur de Russie, s'était fait accompagner par le baron de Saint-Aignan, écuyer de l'empereur Napoléon, et beau-frère du duc de Vicence; il fit connaître l'objet de sa mission, qui était de conduire à Orléans l'Impératrice et son fils. L'arrivée du général Schouwaloff fut le signal du départ des principaux personnages qui avaient suivi l'Impératrice. Chacun alla chercher ses passe-ports à la mairie, pour les faire viser par l'officier russe, dont le logement ne désemplit pas pendant toute la journée. La plupart des ministres et des conseillers d'État partirent pour Paris. Je vis le ministre de la Guerre qui, avec le sourire qui lui était habituel, me dit qu'il venait faire ses adieux à son ancien collègue (il avait été secrétaire du cabinet), et lui remettre une lettre qu'il adressait à l'Empereur, pour prendre congé de lui; il ajouta que, quand on quittait les gens, il fallait le faire poliment; qu'il avait à rendre compte de l'état des archives de la Guerre, du dépôt des cartes, etc.; qu'il ne voulait pas passer pour un voleur.

Dès ce moment, toute faculté de se réunir à l'Empereur fut interdite à l'Impératrice. Quelque illusion qu'elle voulût conserver à cet égard, la séparation des deux époux était arrêtée. Si les assurances données depuis

par les ministres autrichiens et par l'empereur François lui-même, qu'elle serait laissée maîtresse d'habiter l'île d'Elbe ou ses nouveaux États, ou de partager sa résidence entre Parme et l'île d'Elbe, ont été sincères, il n'était plus en leur pouvoir de tenir ces promesses ; il fallut le reconnaître plus tard.

V

Embarras de l'Impératrice pour préserver les diamants de la couronne. — Sur les lettres autographes des souverains à l'empereur Napoléon. — Départ de Blois. — Les dernières voitures de la suite de l'Impératrice pillées à Beaugency par les cosaques. — Arrivée à Orléans.—Je deviens le seul intermédiaire entre l'Empereur et l'Impératrice. — Lettre chiffrée de l'Empereur. — Sa correspondance. — Projet qu'a eu l'Empereur d'établir en Corse un gouvernement à la tête duquel il aurait placé sa mère. — Il désire connaître les intentions secrètes de l'Impératrice. — Il lui recommande d'insister auprès de l'empereur, son père, pour obtenir la Toscane. — Avis de Corvisart sur le climat de l'île d'Elbe. — Arrangement de l'Empereur pour un voyage commun avec l'Impératrice. — Recommandations réitérées de l'Empereur pour la restitution des diamants de la couronne.— Dispositions de voyage pour les maisons de l'Impératrice et du roi de Rome.

Le 9 avril, de grand matin, je me rendis chez l'Impératrice, que je trouvai levée et un peu inquiète de la manière dont se passerait son voyage; elle se fit apporter les diamants de la couronne, dont elle ne savait trop que faire. Sachant qu'elle devait traverser des postes de cosaques et être escortée par des troupes étrangères,

elle craignait le pillage de ses voitures; elle pensait à porter sur elle les différentes parures qui avaient été formées par ces joyaux, ne doutant pas que sa personne ne fût respectée. Restait le glaive impérial sur la garde duquel le *régent* avait été monté, et dont la lame était embarrassante. Ne pouvant mettre personne dans la confidence, je fus réduit à ma seule industrie pour séparer cette lame de sa poignée. Comme je n'avais à ma disposition aucun instrument propre à cette œuvre, j'eus l'idée de placer la lame sous un des chenets de la cheminée de l'appartement de l'Impératrice, et, à ma grande satisfaction, je reconnus qu'elle était de laiton; je n'eus donc pas de peine à la rompre. Je cachai la poignée sous mes habits, et je rejoignis ma voiture à travers les embarras occasionnés par l'encombrement des voitures et des chevaux, non sans trembler pour la sûreté de mon précieux fardeau. J'avais conservé jusqu'à ce moment des papiers de famille et autres pièces importantes que l'Empereur m'avait ordonné d'emporter des Tuileries, au moment de notre départ, pour les détruire s'ils couraient le risque d'être pris ou égarés ; je crus le cas arrivé, et je les jetai au feu.

Je crois nécessaire d'avertir que parmi ces papiers ne se trouvaient pas les lettres adressées par les souverains étrangers à Napoléon; si elles en avaient fait partie, on serait fixé sur la destinée de ces documents curieux sur laquelle il règne une obscurité jusqu'à présent impénétrable. Deux jours avant son départ de Paris pour Roche-

fort, en 1815, l'Empereur dit au roi Joseph : « Par pré-« caution, j'ai fait faire une copie des lettres qui m'ont été « adressées par les souverains de l'Europe; elles peu-« vent seules répondre aux calomnies dont ils se servent « aujourd'hui contre moi. Maret conserve les originaux; « c'est son droit comme secrétaire d'État : gardez cette « copie à tout événement. » Il avait effectivement chargé le duc de Bassano de faire faire des copies de ces lettres sur les originaux déposés aux archives. La veille du départ du roi Joseph de Paris, le ministre alla lui porter lui-même ces copies, formant un paquet qui avait à peu près l'épaisseur de la main. Les originaux restèrent aux archives; on ignore ce qu'ils sont devenus : le duc de Bassano a fait pendant dix ans des tentatives infructueuses pour les découvrir. La correspondance des princes d'Espagne manquait à la collection des originaux qu'il avait fait copier; le dossier qui les contenait était vide; une note qui y avait été laissée portait qu'elle avait été remise à M. de Blacas par l'ordre de ce ministre. On assure que ces lettres avaient été soustraites par un secrétaire de M. de Blacas, qui les aurait vendues. Le duc de Bassano a pu acheter quelques lettres de cette correspondance au prix de treize cents francs.

Une caisse qui renfermait les copies des lettres des souverains étrangers et d'autres papiers importants fut remise à l'ancien hôtel Langeron, que le roi Joseph occupait rue du Faubourg-Saint-Honoré. Cette caisse fut

confiée à une personne sûre ; en 1820, elle passa par plusieurs mains avant d'être envoyée à sa destination ; cependant quand elle fut expédiée de Paris à Pointe-Breeze, près New-York, résidence du comte de Survilliers (Joseph Bonaparte), elle était intacte. Les documents importants qu'elle contenait furent placés par parties au fond de malles de linge et de divers effets, pour les soustraire à l'inquisition de la police. Les malles furent vidées à leur arrivée en Amérique ; tous les effets qui y avaient été placés s'y trouvèrent, hormis la correspondance de cabinet. Vers l'année 1820, l'Empereur fit écrire de Sainte-Hélène, par le général Bertrand, à son frère, pour lui recommander l'impression des lettres, dont la publication ferait tomber l'échafaudage des calomnies qui le poursuivaient jusque dans son exil. Le comte de Survilliers multiplia les recherches, fit écrire à Paris ; je fus même chargé de voir à ce sujet le duc de Bassano ; mais toutes les perquisitions et toutes les démarches que nous fîmes ne purent mettre sur la trace de la disparition des lettres, ou originales ou copiées. Le docteur O'Méara qui, à son retour de Sainte-Hélène, avait été chargé des mêmes recommandations auprès du comte de Survilliers, écrivit depuis, de Londres, qu'il avait appris que les lettres originales avaient été déposées chez M. Murray, imprimeur ; que celui-ci les avait offertes au gouvernement britannique, lequel ne voulut point les acquérir au prix de trente mille livres sterling qu'on en demandait ; que les lettres

de l'empereur de Russie seulement avaient été achetées par M. de Liévin, ambassadeur russe à Londres, au prix de dix mille livres sterling, et que les autres avaient été rendues par M. Murray à ceux qui les lui avaient procurées. Les démarches faites auprès de cet imprimeur n'ont amené, au moins à ma connaissance, aucun éclaircissement. L'effet qu'aurait pu produire la publication de ces documents précieux pour l'histoire préoccupait l'Empereur. Il les avait recommandés encore à son frère lorsque celui-ci le quitta à l'île d'Aix, pour aller attendre à Royan la nouvelle du passage de l'Empereur à travers l'escadre anglaise, avant de s'embarquer lui-même pour les États-Unis, où ils devaient se retrouver; leur perte aura dû être très-sensible à Napoléon. Il est étonnant que les ministres des souverains que ces lettres intéressaient n'aient pas pensé à les retirer en **1814**; il est plus étonnant qu'ils ne l'aient pas fait en **1815**, et qu'ils aient été obligés plus tard de les racheter. Les lettres de la collection les plus importantes sont celles qui furent écrites par l'empereur Alexandre. Celles des princes espagnols, celles de la Bavière et du Wurtemberg, et une partie de celles de la Prusse, sont de nature à piquer vivement la curiosité comme pièces historiques. Les autres n'avaient pas le même intérêt, autant que ma mémoire peut me le rappeler; cependant, puisqu'une copie en a été faite, peut-être reparaîtront-elles un jour.

A dix heures du matin, après avoir reçu le comte

Schouwaloff, l'Impératrice, accompagnée de son fils, des princes et des princesses de la famille impériale, partit de Blois pour se rendre à Orléans. Les dernières voitures de sa suite furent arrêtées à Beaugency et pillées par les cosaques; mais sur un ordre du général Schouwaloff, tout ce qui avait été pris fut rendu. L'Impératrice arriva à Orléans à six heures du soir; elle fut reçue par les autorités civiles et militaires. La garde nationale et les troupes de la garnison formaient la haie depuis la porte de la ville jusqu'au palais de l'évêché, où elle logea. Son entrée fut saluée par des cris de *vive l'Empereur!* et de *vive l'Impératrice!* qui l'accompagnèrent jusqu'à son palais.

Pendant la nuit qui suivit notre arrivée à Orléans, je reçus une lettre chiffrée, dictée par l'Empereur le 8 avril. Cette lettre avait été me chercher à Blois et m'était revenue à Orléans; elle me remplit de douleur et de consternation ; elle avait été écrite dans un moment de découragement, et portait l'empreinte d'une profonde tristesse. La substance de cette lettre était : qu'il avait été convenu avec l'empereur d'Autriche que la couronne passerait au roi de Rome sous la régence de l'Impératrice ; que M. de Metternich était chargé de formuler cette convention; que, dans cet état de choses, il était nécessaire que l'Impératrice se tînt toujours informée du lieu où se trouverait l'empereur d'Autriche, pour pouvoir recourir à sa protection, et qu'il fallait tout prévoir, *même la mort de l'Empereur*. Il m'était ordonné de brûler

cette lettre après l'avoir lue, et de faire usage de son contenu avec la prudence convenable. Je brûlai cette lettre, pour me conformer à une injonction que j'étais tenté de considérer comme un acte de dernière volonté. J'étais tellement troublé de cette fatale confidence, que je crus devoir y associer la duchesse de Montebello, qui possédait la plus intime confiance de l'Impératrice, et qui, par sa position, était la plus capable de soutenir son courage et de la consoler si le malheur que je redoutais venait à la frapper ; j'attendis ensuite dans une affreuse anxiété des nouvelles de Fontainebleau. L'Impératrice avait prévenu le désir qu'avait exprimé l'Empereur, qu'elle se tînt en communication avec son père, en envoyant successivement à l'empereur d'Autriche le duc de Cadore et MM. Règnault de Saint-Jean-d'Angely, de Bausset et de Saint-Aulaire.

Depuis la retraite des ministres et des grands-officiers de la couronne, l'Empereur n'avait plus d'intermédiaire entre l'Impératrice et lui ; je restais auprès de l'Impératrice le seul avec qui il eût des habitudes de confiance. Alors s'établit entre l'Empereur et moi une correspondance, par le ministère de mon collègue le baron Fain, jusqu'au moment de son départ de Fontainebleau, et, après son départ, par l'intermédiaire du général Bertrand. M. Fain avait soin de me prévenir que chaque lettre qu'il m'écrivait lui avait été dictée depuis le premier mot jusqu'au dernier. J'en recevais chaque jour une, et souvent deux, expédiées à des heures différentes.

Je ne transcrirai point ces lettres textuellement ; je copierai seulement les passages qui peuvent éclaircir les faits et faire connaître les pensées qui occupaient l'Empereur, et sa sollicitude à l'égard de l'Impératrice.

A la lettre du 9 était joint l'armistice conclu avec le prince Schwarzemberg par les commissaires chargés des pleins pouvoirs de l'Empereur, les maréchaux, prince de la Moskowa et duc de Tarente et le duc de Vicence. En vertu de cet armistice de quarante-huit heures, préliminaires des négociations, une ligne de démarcation était tirée, qui suivait depuis la mer les limites qui séparaient les départements de la Somme, de l'Oise, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Rhône, Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Nièvre, Allier-et-Loire. De là, cette ligne suivait la frontière du département de l'Isère jusqu'au Mont-Cenis. Dans le département de Seine-et-Marne, la ligne de démarcation était marquée par le cours de la Seine, dont les troupes alliées occupaient la rive droite, et l'armée française la rive gauche. Dès l'ouverture des négociations entamées par les trois plénipotentiaires français avec les alliés, le prince Schwarzemberg, malgré les intentions bienveillantes qu'avait témoignées l'empereur d'Autriche à sa fille, s'opposa à ce que la Toscane, que l'empereur Napoléon avait demandée pour elle, lui fût donnée. Il paraît que l'Empereur eut le choix de sa résidence personnelle. A son avénement à l'Empire, il avait désiré que sa mère allât demeurer en Corse ; il y

aurait établi un gouvernement et une cour, à la tête desquels il l'aurait placée. Il est facile de juger des avantages dont cette mesure aurait pu être suivie. Il est probable qu'au lieu de choisir l'île d'Elbe, l'Empereur aurait choisi la Corse. L'appui qu'il aurait trouvé dans ce pays, fier de son illustre compatriote, et que la résidence de Madame aurait plus immédiatement attaché à ses intérêts, aurait pu imposer aux souverains étrangers.

La lettre rapportée ci-dessus faisait connaître « que « l'Empereur attendait des nouvelles de Paris pour se « décider sur le voyage ; qu'il voudrait se réunir à l'Im- « pératrice du côté de Gien ; qu'il supposait que Madame « (sa mère) et ses frères s'étaient déjà mis en route pour « la Provence ; que les étrangers qu'ils avaient auprès « d'eux avaient été licenciés, et qu'ils avaient supprimé « tous les embarras inutiles ; que si le roi de Westphalie « ou le roi Louis avaient encore des étrangers auprès « d'eux, ou conservé un train inutile, l'Empereur dési- « rait que je leur fisse sentir la nécessité de renvoyer « tout cela. Il désirait savoir si l'Impératrice marchait « en poste ou avec ses chevaux. Passant à ce qui m'était « personnel, il supposait qu'il entrait dans mes projets de « suivre l'Impératrice dans quelque endroit qu'elle allât ; « qu'il pensait que les pays chauds étaient favorables à « ma santé ; que ma femme et mes enfants pourraient « m'y suivre ; qu'en prenant ce parti, qui était conforme « à mes sentiments, je pourrais aussi être utile à l'Em-

« pereur; que sa plus grande peine était de penser aux « embarras qu'éprouvait l'Impératrice et au mal que cela « devait faire à sa santé. »

Une lettre écrite le 10 au soir portait que, d'après des lettres reçues par l'Empereur, l'Impératrice paraissait décidée à aller voir son père. « Mais, ajoutait-il, sait elle « où est son père? On a dit hier qu'il devait être à Brie « Comte-Robert, et arriver aujourd'hui à Paris; toutes ces « nouvelles sont bien vagues. Si vous en avez de plus « positives, dites-nous-le. L'Empereur attend cette nuit « le duc de Vicence, qui lui apportera quelque décision « définitive sur ses affaires. L'Empereur désire que vous « tâchiez de pénétrer les véritables intentions de l'Im- « pératrice, et de savoir si elle préfère suivre l'Empe- « reur dans toutes les chances de sa mauvaise fortune « ou se retirer, soit dans un État qu'on lui donnerait, « soit chez son père avec son fils. L'Empereur désirerait « que vous lui procurassiez des renseignements sur ce « que veut faire chaque dame rouge de l'Impératrice ou « du roi de Rome.... Tachez de savoir aussi ce que cha- « cun des trois frères de l'Empereur veut faire; bien « entendu que cette communication sera confidentielle. »

Je répondis que j'avais lieu de craindre que l'Impératrice ne fût plus libre de se réunir à l'Empereur; que je pensais qu'elle en avait personnellement le désir, mais qu'elle se confiait encore dans l'affection de son père, qui, disait-elle, ne souffrirait pas qu'elle fût séparée de son époux et de son fils; qu'elle s'autorisait du désir exprimé

par l'Empereur pour attendre l'effet des démarches qu'elle avait faites auprès de l'empereur d'Autriche. J'ajoutai que la crainte d'être arrêtée dans sa route pouvait la retenir, et que l'idée d'une fuite lui répugnait.

Dans une lettre postérieure du même jour, l'Empereur me recommande de lui envoyer des nouvelles de la santé de l'Impératrice. Il voudrait avoir à ce sujet l'avis du docteur Corvisart.

Dans une lettre du 11 à 4 heures du matin, il me fait écrire « que M. de Metternich est arrivé à Paris, mais « qu'il ne paraît pas mieux disposé que M. de Schwar- « zemberg ; que le projet de l'Impératrice d'aller voir son « père lui paraît donc toujours convenable ; que cepen- « dant on ne sait pas encore à Paris où est l'empereur « d'Autriche ; qui si l'Impératrice le sait, il désirerait « qu'elle le lui fît savoir avant de prendre le parti de se « mettre en route. »

Dans une lettre du même jour à midi, l'Empereur me fait informer de ce qui suit : « Il paraît que les arrange- « ments ont été signés cette nuit entre le duc de Vicence « et les ministres de Russie, d'Autriche et d'Angleterre ; « qu'on donne l'île d'Elbe à l'Empereur, Parme, Plai- « sance et Guastalla à l'Impératrice et au roi de Rome. « Il serait bon néanmoins que l'Impératrice continuât « ses instances auprès de son père pour avoir la Tos- « cane, et, si ce n'est pas possible, pour obtenir du moins « l'adjonction à Parme et Plaisance des territoires de

« Lucques, Piombino, Massa di Carrare et des enclaves « de Pontremoli ; par ce moyen, l'Impératrice serait en « communication avec l'île d'Elbe... Le projet de l'Em- « pereur serait de se porter, aussitôt que ses affaires « seront terminées, sur Briare, où l'Impératrice vien- « drait le rejoindre, pour de là continuer leur route sur « Nevers, Moulins et le Mont-Cenis jusqu'à Parme. « L'Impératrice et le roi de Rome pourraient se reposer « à Parme, tandis que l'Empereur irait à l'île d'Elbe « préparer tout ce qui serait nécessaire pour l'arrivée « de l'Impératrice. Il est stipulé au traité que tout Fran- « çais qui suivra conservera ses droits de Français et « ses biens, et pourra rentrer.

« L'Empereur pense qu'il faudrait que l'Impératrice « écrivît à madame de Boubers pour savoir si elle peut « venir pour se charger de l'éducation du roi de Rome, « puisqu'il paraît que madame de Montesquiou veut « revenir à Paris. » (Je mandai à l'Empereur que madame de Montesquiou n'avait jamais exprimé l'intention de retourner à Paris, et qu'elle me chargeait de lui faire connaître que quelque événement qui arrivât, elle était résolue à ne pas se séparer de son royal élève, à moins que la force ne l'arrachât de ses bras.) « L'Impératrice recomposera sa maison à Parme et « Plaisance, où il y a beaucoup de dames de bonne « noblesse. Comme le grand-maréchal vient avec l'Em- « pereur, la comtesse Bertrand accompagnera l'Impé- « ratrice.

« On ne sait pas où est l'empereur d'Autriche ; peut-
« être pourrait-on s'arranger de manière à ce qu'il vît
« sa fille en route.

« En prenant la route que je viens de vous indiquer
« ci-dessus, il n'y aurait de grande ville à traverser que
« Lyon et Turin On y passerait de nuit, et l'on se trou-
« verait bientôt dans le pays qui doit appartenir à l'Im-
« pératrice.

« L'Empereur n'a pas encore la copie des arrange-
« ments qui ont été faits ; il y a des stipulations pour les
« princes de la famille. Je crois que cinq cent mille
« francs de revenu en terre seront donnés à chacun des
« princes et princesses de sa famille. Je vous enverrai
« une copie des articles aussitôt qu'ils seront arrivés,
« afin que vous puissiez les communiquer aux princes.
« Si la Toscane est donnée au grand-duc de Wurtz-
« bourg ; si Milan, comme on le dit, reste au vice-roi et
« Naples au roi de Naples, la famille aura bien des
« lieux où elle pourra s'établir.

« L'Empereur croit se souvenir qu'il a remis au roi
« d'Espagne son sabre, dont les diamants appartiennent
« à la couronne. L'Empereur désire que vous lui en
« parliez, pour qu'il le remette à M. de La Bouillerie

« Il faut aussi que tous les diamants de la couronne
« que l'Impératrice aurait soient remis à M. de La Bouil-
« lerie, parce que tous les diamants de la couronne doi-
« vent être restitués.

« Tous les chevaux et voitures qui conduiront les

« bagages et la domesticité s'arrêteront à Parme et à « Plaisance.

« Ce voyage, s'il est définitivement arrêté tel que je « viens de vous l'indiquer, ne sera pas fatigant pour « l'Impératrice. Demandez à M. Corvisart s'il croit que « le climat de l'île d'Elbe soit favorable à l'Impératrice.

« L'Empereur pense qu'il sera convenable que la du- « chesse de Montebello reste quelques mois avec l'Im- « pératrice, et jusqu'à ce que sa maison ait été reformée.

« L'Empereur se porte bien, et comme je vous l'ai « déjà mandé, sa santé est au-dessus de toutes les peines « morales; il lui tarde d'apprendre que l'Impératrice « se console et lui donne l'assurance qu'elle pourra être « heureuse dans l'état de médiocrité où elle va se trou- « ver réduite. L'Empereur est content que l'Impératrice « ait Parme et Plaisance, dans la seule idée que cela « assure du moins à l'Impératrice son indépendance, et « qu'elle aura le plus beau pays du monde à habiter, « si elle vient à s'ennuyer des rochers de l'île d'Elbe ; « tandis que l'île d'Elbe est une retraite qui ne peut « convenir qu'à l'Empereur, qui ne veut plus rien gou- « verner.

« L'Empereur avait écrit à l'Impératrice pour diffé- « rentes dispositions à faire sur le *trésor*. Sa Majesté dé- « sire que vous lui mandiez ce qui a été fait. Il est bien « important que l'on ait quelques millions pour s'éta- « blir à l'île d'Elbe et pour les premières dispositions « à faire, d'autant plus que Parme et Plaisance, rava-

« gées par la guerre, ne rendront pas grand'chose la « première année. »

Je communiquai à l'Impératrice la substance de cette lettre. Elle me dit qu'elle allait faire connaître à son père les arrangements dont il était question. Je mandai à l'Empereur que le glaive sur la garde duquel était monté le *régent* et tous les diamants de la couronne avaient été remis, selon son désir, à M. de La Bouillerie; que parmi ces diamants, qui avaient servi à composer différentes parures, se trouvaient mêlés d'autres diamants appartenant à la Liste civile, dont la valeur s'élevait à six ou sept cent mille francs, et qui étaient destinés à compléter ces parures; que M. de La Bouillerie en était convenu, et avait assuré qu'on en tiendrait compte; qu'on n'avait ni le temps ni les moyens de démonter les parures pour en retirer les diamants qui étaient la propriété de l'Impératrice. Cette propriété ne fut pas plus respectée que celles de l'Empereur, et rien ne fut restitué.

Je l'informai de la résolution de madame de Montesquiou, dans laquelle elle n'avait point varié, de continuer l'éducation du roi de Rome.

« Fontainebleau, 11 avril 1814, à sept heures du soir.

« L'Empereur me dicte la réponse qui suit à votre « lettre d'aujourd'hui, onze heures du matin.

« M. de Caulaincourt n'est pas encore arrivé; on l'at- « tend dans la nuit; on expédiera alors un major polo-

« nais, qui demande à accompagner Sa Majesté, et qui « aidera le général Caffarelli dans toutes ses fonctions.

« Si l'Impératrice est embarrassée du trésor privé de « l'Empereur, elle peut confier deux millions à la femme « du grand-maréchal (la comtesse Bertrand), et faire « placer quatre ou six millions dans ses voitures et dans « celles du roi de Rome. Toute la grosse argenterie et « ses atours pourront être laissés en dépôt avec une « garde, et seront expédiés après que les premiers mo-« ments seront passés. L'Impératrice emportera toute-« fois tout ce qui lui sera le plus nécessaire.

« Je vous ai mandé ce matin qu'il paraît qu'on donne « Parme et Plaisance à l'Impératrice. Le climat de l'une « et de l'autre ville est doux. Corvisart doit savoir si « les bains de Lucques ou de Pise sont favorables à la « santé de l'Impératrice; s'ils sont favorables, rien ne « serait plus simple. L'Empereur et l'Impératrice voya-« geraient ensemble jusqu'à Parme, où l'Impératrice « pourrait séjourner, et venir à Lucques ou à Pise « pour y prendre les eaux. Le voyage de l'Impératrice « pourrait être aussi lent que l'exigerait sa santé. Voilà « donc une affaire et des inquiétudes arrangées. De-« mandez à Corvisart quelles sont les eaux de ces envi-« rons les plus favorables à l'Impératrice.

« S'il y a deux femmes rouges [1] qui soient destinées à

[1] Les femmes rouges étaient les dames d'annonce de l'Impératrice, ainsi désignées par l'Empereur parce qu'elles portaient des robes de couleur amarante.

« rester avec l'Impératrice, il faut n'emmener que « celles-là. Il faut de même n'emmener que les femmes « blanches[1] qui doivent rester. Les autres femmes, il « faut les laisser pour garder les effets de l'Impératrice « que le défaut d'attelage empêche d'emmener.

« Il faut également que madame de Montesquiou « n'emmène avec elle que ce qui est nécessaire au roi « de Rome. S'il y a une partie des atours qui ne puisse « pas être transportée, on la laissera en magasin, et « cela viendra après.

« En général, il ne faut emmener d'abord que ce qui « est le plus nécessaire.

« L'Empereur désire que vous parliez de nouveau au « roi Joseph de ce qui est relatif au sabre garni de dia- « mants. Il faut l'adresser à M. de La Bouillerie, ainsi « que les diamants de la couronne qui seraient dans les « écrins de l'Impératrice. Le défaut d'exactitude à cet « égard pourrait faire embarras.

« Si le roi de Westphalie avait écouté l'Empereur, il « n'aurait pas fait sortir sa femme de Paris; l'Empereur « lui en avait donné l'ordre positif.

« Sa Majesté désire que vous lui fassiez connaître le « jour où la reine de Westphalie, celui où Madame, le « cardinal Fesch et le roi Louis sont partis, si on leur a « donné de l'argent, enfin l'état du trésor. »

La substance de ma réponse aux différents points de

[1] Les femmes blanches étaient les femmes de chambre de l'Impératrice.

cette lettre fut que j'avais fait part au docteur Corvisart de la sollicitude de l'Empereur pour la santé de l'Impératrice; qu'il m'avait chargé de répondre que la santé de cette princesse était profondément altérée; qu'elle avait besoin des plus grands ménagements, et que la moindre émotion la tuerait; que lorsque je lui avais demandé son avis sur les eaux qui lui conviendraient le mieux, il avait condamné toutes les eaux minérales d'Italie; qu'il avait indiqué exclusivement les eaux d'Aix en Savoie, et insisté fortement sur leur adoption; qu'ayant appris que l'Impératrice devait aller à l'île d'Elbe, il croyait de son devoir de déclarer qu'il avait la conviction que le climat de cette île lui serait funeste. J'engageai M. Corvisart à formuler, dans une consultation écrite, son avis sur les eaux et sur le danger que courrait l'Impératrice en habitant l'île d'Elbe, et je transmis cette consultation à l'Empereur.

L'Empereur n'avait pas encore reçu l'avis que j'avais donné de l'exécution de ses ordres relatifs à la remise des diamants de la couronne. On peut juger du sentiment de délicatesse et en même temps de dignité qui lui inspirait cette sollicitude. Je l'informais dans la même lettre que, d'après ses ordres, les membres de sa famille recevaient des fonds de son trésor, et qu'ils n'attendaient pour partir que la communication des articles du traité qui les concernaient.

Quant à ce qui avait trait au roi de Westphalie, ce prince avait parfaitement saisi l'intention de l'Empereur;

il avait insisté vainement auprès de la reine pour lui persuader de rester à Paris, où sa présence pouvait être utile; mais rien ne put ébranler ce modèle de dévouement conjugal dans sa résolution de ne point se séparer de son époux. Huit jours après, comme si l'Empereur eût eu le pressentiment d'un odieux guet-apens, cette vertueuse princesse était dévalisée et dépouillée de ses diamants et de ses objets précieux par Maubreuil, son ancien écuyer, qui était allé guetter son passage sur la route de Montereau. Tel avait été le résultat d'une mission plus criminelle dirigée contre l'Empereur, dont je ne parlerai pas, parce que je n'en ai point d'autre preuve que la clameur publique.

Le roi Jérôme était entré dans toutes les pensées de l'Empereur avec la pénétration d'un esprit vif et résolu et l'élan d'un cœur généreux. C'est au moment où la maturité de son jugement donnait à des qualités personnelles de l'ordre le plus élevé tout leur développement, que la fortune vint renverser un édifice dont il était appelé à devenir l'un des plus fermes appuis. Ce prince, qui donnait à l'Empereur les plus grandes espérances, le seconda, aux jours de l'adversité, avec l'ardeur d'un dévouement sans bornes. Il lui en avait donné les dernières preuves dans la courte campagne de Waterloo, où il s'était illustré par des prodiges de valeur; il avait quitté le dernier le champ de bataille.

VI

Retour du duc de Cadore. — Il apporte des nouvelles peu rassurantes de l'empereur d'Autriche. — L'Impératrice demande des conseils à madame de Montesquiou. — Ses adieux aux dames et officiers de sa maison. — Arrivée à Orléans de M. Dudon, chargé d'enlever le trésor de l'Empereur. — Envoi de fonds à l'Empereur, à Fontainebleau. — M. Peyrusse. — Arrivée tardive du général Cambronne, avec deux bataillons de la garde impériale, à Orléans. — Note envoyée de Fréjus à l'Impératrice. — M. de Bausset revient de sa mission auprès de l'empereur d'Autriche. — Lettre de M. de Metternich. — Les États de Parme sont assignés à l'Impératrice par le traité du 11 avril. — Arrivée à Orléans de deux généraux autrichiens chargés de conduire l'Impératrice à Rambouillet. — Lettre de M. de Metternich relative à la mission de ces officiers. — Lettre de l'Empereur à ce sujet. — Ses illusions. — Anecdote sur le prince royal de Wurtemberg.

Le lendemain de son arrivée à Orléans, qui était le jour de Pâques, l'Impératrice reçut après la messe le duc de Cadore, de retour de sa mission auprès de l'empereur d'Autriche, qu'il n'avait pu rencontrer qu'à Chanceaux, près Dijon. Ce prince y avait été entraîné par les fuyards, à la suite du mouvement de Napoléon sur Saint-Dizier ; il s'y trouvait séparé de son armée et de son ministre.

L'Impératrice était sous l'empire des réflexions que lui suggérait la recommandation qui lui était faite par l'empereur Napoléon, de se mettre en communication avec son père. Elle s'alarmait de cette prévoyance, qui semblait l'avertir que la protection sous laquelle elle s'était toujours abritée n'avait plus la même efficacité. La lettre de l'empereur d'Autriche, que lui remit le duc de Cadore, dans laquelle ce prince, en protestant de sa bonne volonté, laissait voir la crainte que ses coalliés ne partageassent pas son zèle pour ses intérêts, redoubla les inquiétudes de l'Impératrice. Elle avait reçu si souvent des protestations stériles, qu'elle en était arrivée à n'y avoir plus de confiance. Sa réunion à l'empereur Napoléon se peignit dans son âme, troublée par tant d'émotions, comme un devoir impérieux dont elle se reprochait d'avoir trop longtemps différé l'accomplissement. Se dérobant à des conseils qui n'étaient pas en harmonie avec la pensée qui la préoccupait, elle sortit précipitamment un jour de son cabinet de toilette, à demi vêtue, traversa une terrasse qui séparait son appartement de celui de son fils, et alla se jeter dans les bras de madame de Montesquiou, qu'elle tenait en grande estime. Des intrigues avaient toujours travaillé à éloigner de l'Impératrice cette dame, que son caractère rigide et son inflexibilité si connue dans l'accomplissement de toutes les vertus portaient à lui rappeler des devoirs qu'on avait quelquefois cherché à lui faire oublier. Le souvenir de bons conseils donnés dans

quelques circonstances importantes et une confiance entière dans sa sagesse et dans la pureté de ses principes l'attirèrent irrésistiblement vers madame de Montesquiou; cette dame n'a jamais eu d'autre pensée que de rester fidèle au malheur. L'Impératrice s'affermit auprès d'elle dans sa résolution d'aller rejoindre l'Empereur à Fontainebleau. Elle fit alors sérieusement des dispositions pour son départ, qu'elle devait effectuer aussitôt qu'elle aurait reçu la réponse à ses lettres à l'empereur d'Autriche, portées par MM. de Saint-Aulaire et de Bausset; elle attendit le retour de ces messieurs avec la plus vive impatience. Ils avaient dû aller jusqu'à Paris, où ils espéraient que l'empereur d'Autriche serait enfin arrivé.

La journée du 11 se passa dans cette attente. Après la messe, que l'Impératrice entendit, comme la veille, dans sa chapelle, les chambellans, les écuyers et les dames qui l'avaient accompagnée, et qui n'avaient pas voulu la quitter à Blois, vinrent prendre congé d'elle. Les adieux furent tristes; elle leur fit quelques présents de bagues et autres bijoux. Un moment après arriva la nouvelle que les États de Parme lui étaient donnés. Tout le monde rentra pour la féliciter; elle n'avait pas encore reçu la notification officielle de cette faveur des alliés. Là s'était borné l'effet de la sollicitude dont l'empereur d'Autriche lui avait tant de fois renouvelé l'assurance, ou plutôt il n'y avait eu aucune part; car son ministre n'arriva que pour apposer sa signature à un acte déjà consenti avant son arrivée à

Paris par le prince Schwarzemberg, qui s'était, on doit se le rappeler, formellement opposé à ce que la Toscane fût donnée à l'Impératrice.

L'empereur Napoléon avait exprimé, dans ses lettres, le désir que quelques fonds de son trésor particulier lui fussent envoyés de Fontainebleau. L'arrivée à Orléans de M. Peyrusse, son trésorier, me donna les moyens de remplir ses intentions. M. Peyrusse s'empressa de mettre à part deux millions cinq cent mille francs, à la sûreté desquels il veilla avec autant de zèle que de fidélité [1].

[1] Le deuxième paragraphe du troisième codicille du testament de l'Empereur a pu faire naître dans l'esprit de ceux qui en ont eu connaissance une impression défavorable à M. Peyrusse. Il est ainsi conçu : « J'avais chez le « banquier Torlonia, de Rome, deux à trois cent mille francs en lettres de « change, produit de mes revenus de l'île d'Elbe depuis 1815. Le sieur de « La Peyrusse, quoiqu'il ne fût plus mon trésorier et n'eût pas de caractère, « a tiré à lui cette somme. On la lui fera restituer. »

Il est de toute justice de donner, en réponse à ce paragraphe, la déclaration suivante du général Bertrand, qui avait été chargé par l'Empereur de correspondre avec M. Peyrusse et avec le cardinal Fesch, pour la disposition de ces fonds.

DÉCLARATION.

« Sur la demande qui m'est adressée par une lettre de M. le baron Peyrusse, « ancien trésorier de l'Empereur dans l'île d'Elbe, je déclare qu'il résulte des « faits à ma connaissance, des renseignements qui m'ont été donnés, ainsi « que des comptes de M. Torlonia, duc de Bracciano :

« 1° Que les sommes provenant des lettres de change envoyées à Rome « en 1814 et 1815, pour le service de l'île d'Elbe, et dont la valeur a pu être « réalisée, ont été dépensées par M. Torlonia conformément aux déclara« tions régulières qu'il a reçues à cet effet, et qu'aucune partie n'en a été re« mise à M. Peyrusse ;

« 2° Que les autres lettres de change passées à la même époque aux ordres

Dans la situation où se trouvait l'Impératrice, quand sa réunion à l'Empereur devenait plus incertaine que jamais, alors même qu'elle aurait pu s'effectuer, il lui importait d'avoir dans les mains des fonds qui seraient là plus en sûreté qu'ailleurs. Elle consentit, après un premier refus qui ne céda qu'au désir exprimé par l'Empereur, à ce que je m'entendisse avec M. Peyrusse pour faire placer dans ses voitures les sommes qu'elles pourraient contenir. L'ensemble de ces sommes s'éleva à deux millions neuf cent mille francs, sur lesquels elle envoya de Rambouillet à Fontainebleau environ neuf cent mille francs par diverses occasions. Ainsi l'Empereur, accompagné de quelques serviteurs fidèles, et suivi par six cents braves qui s'attachaient à sa mauvaise fortune, quittait la France avec trois millions quatre cent mille francs. C'est avec ces faibles ressources que celui

« de M. le duc de Torlonia ayant été protestées, et ce banquier n'ayant « pu, par suite des événements de 1815, en faire effectuer le paiement, il « les a renvoyées à M. Peyrusse, qui les a mises à la disposition des exécu- « teurs testamentaires, à leur arrivée de Sainte-Hélène;

« 3° Que le second paragraphe du troisième codicille du testament de Sainte- « Hélène, en date du 15 avril 1821, a été rédigé dans une supposition qui « s'est trouvée sans fondement, et qui tenait à la difficulté où était le tes- « tateur d'avoir des nouvelles exactes de ses affaires.

« Paris, le 24 avril 1829.

« *Signé* BERTRAND. »

MM. le général Montholon et Marchand, co-exécuteurs testamentaires, ont confirmé, par des lettres sous la même date la déclaration ci-dessus du général Bertrand.

qui avait été le maître de l'Europe, qui avait disposé des finances de l'Empire, des trésors que la victoire avait rassemblés dans sa main, et qui ne s'en était pas réservé la moindre part, allait gagner l'humble retraite que ses ennemis n'avaient pas osé refuser à son adversité. La pensée de se ménager, en cas de revers, un bien-être personnel, ne s'était jamais présentée à son esprit ; il s'était tellement identifié avec la patrie, que le jour où il était enlevé à la France, il croyait n'avoir plus besoin de rien.

Le surlendemain, le général Cambronne arriva à Orléans avec deux bataillons de la garde. L'Empereur, apprenant qu'une des raisons qui pouvaient empêcher l'Impératrice d'aller à Fontainebleau était la crainte d'être arrêtée dans ce trajet par des partis ennemis, lui envoyait sans doute cette escorte pour la protéger. J'ignore quelles étaient les instructions du général Cambronne. Aucun avis de son expédition ne nous fut donné. Il ne trouva plus l'Impératrice à Orléans ; elle était partie la veille pour Rambouillet. Sa mission se borna à protéger le transport à Fontainebleau des fonds du trésor restés sous la garde de M. Peyrusse.

Le jour même où les dispositions de fonds ordonnées par l'Empereur s'exécutaient, arriva à Blois M. Dudon, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, auquel la protection de l'archichancelier avait procuré un avancement rapide. Il avait encouru la disgrâce de l'Empereur pour avoir abandonné son poste en Espagne. Le

gouvernement provisoire, qui considérait comme d'excellents instruments les mécontents du régime impérial, le jugea propre à la mission d'aller s'emparer du trésor de l'Empereur Pour justifier cette odieuse spoliation, le gouvernement provisoire feignit d'avoir été informé que des fonds considérables avaient été enlevés de Paris avant l'occupation de cette ville par les alliés; que ces fonds s'étaient grossis par le pillage des caisses publiques, municipales, et même des hôpitaux. L'arrêté qu'il rendit à cet effet ordonnait à tous dépositaires de ces fonds d'en faire la déclaration et le versement immédiat dans les caisses des receveurs-généraux et municipaux, sous peine d'être déclarés eux-mêmes spoliateurs des deniers publics, et, comme tels, poursuivis judiciairement dans leurs personnes et dans leurs biens. Cet arrêté, daté du 9 avril, était signé par les cinq membres du gouvernement provisoire, prince de Bénévent, duc d'Alberg, François de Jaucourt, Beurnonville et abbé de Montesquiou [1]. Muni de cette pièce, M. Dudon se rendit directement à Orléans, où se trouvait le trésor impérial, objet de l'arrêté des membres du gouvernement provisoire. Il descendit chez le baron de La Bouillerie, trésorier-général de la couronne, étranger à tous maniements de fonds publics, déclina sa qualité de commissaire du gouvernement, et se fit présenter les registres du trésor. De là il se rendit chez le général Caf-

[1] Voir le *Moniteur* du 7 avril 1814.

farelli, et lui notifia l'arrêté qui confisquait le trésor de l'Empereur, comme produit de la spoliation des caisses publiques. Malgré les protestations de ce général et du duc de Cadore, qui persistaient à nier que l'arrêté dont M. Dudon était porteur fût applicable au trésor impérial, qui était bien la propriété de l'Empereur et le produit des économies de sa Liste civile dûment constatées, M. Dudon, aidé par l'officier de la gendarmerie d'élite préposé à la garde du trésor, fit enlever, le soir, les fourgons qui le contenaient. Ces fourgons étaient stationnés sur la place, et renfermaient une dixaine de millions en pièces d'or et d'argent, trois millions d'argenterie et de vermeil, une valeur d'environ quatre cent mille francs en tabatières et en bagues enrichies de diamants, destinées à être données en présents, les habillements et ornements impériaux chargés de broderies d'or, et jusqu'aux mouchoirs de poche de l'Empereur, marqués d'un N couronné. Le général russe Schouwaloff, dont l'intervention fut réclamée, ne mit aucune opposition à l'exécution d'un acte aussi révoltant.

Au moment de son embarquement à Fréjus, l'Empereur me fit envoyer par le général Bertrand la note suivante. Je la remis par son ordre à l'Impératrice, en lui faisant connaître que l'Empereur en désirait la transmission à l'empereur d'Autriche.

NOTE.

« D'après l'article 11 du traité, ce qui provient de la « Liste civile appartient à l'Empereur.

« Le duc de Cadore a l'état de tout ce qui appartient à « la Liste civile et des économies qui ont été faites depuis « quatorze ans.

« Un trésor de dix à douze millions a été injustement « pris à Orléans, et est aujourd'hui sous le séquestre à « Paris.

« Le duc de Cadore et M. de La Bouillerie, trésoriers « de la couronne, sont porteurs de tous les effets appar- « tenant à la couronne, tels qu'effets de banque et pla- « cements dans divers établissements.

« Il est évident que le Gouvernement français, faisant « tout de mauvaise grâce, contre toute idée de justice, il « n'y a rien à espérer de lui pour les deux millions pla- « cés sur le grand-livre et destinés à l'entretien de l'île « d'Elbe, si une intervention étrangère ne s'en mêle pas.

« Il y avait quatre à cinq cent mille francs de présents « avec des portraits de l'Empereur, qui avaient été « achetés sur les fonds de la Liste civile, et qui ont été « pris à Orléans, ainsi que toute sa vaisselle et son ar- « genterie.

« On a également privé l'Empereur de sa bibliothè- « que et de tout ce qui est à l'usage journalier de l'Em- « pereur et de l'Impératrice.

« Fréjus, ce 28 avril 1814. »

L'Impératrice envoya à son père cette note, accompagnée de la demande instante de son intervention; mais sa réclamation n'obtint pas de résultat.

Telle fut la destinée de ce trésor amassé avec tant de soins et d'épargnes, fruit des seules économies faites pendant dix ans sur les revenus de la Liste civile. Des cent vingt millions environ dont il se composait, cent millions avaient reçu la plus noble destination : ils avaient été employés à réorganiser l'armée et à faire face aux besoins du Trésor. Le reste fut la proie de la violence et de la déception.

Le même jour où cet attentat se consommait à Orléans contre les débris de ses ressources matérielles, l'Empereur signait à Fontainebleau son abdication absolue.

Le 12, arriva de grand matin à Orléans M. de Bausset, porteur d'une lettre de l'Empereur, qu'il avait prise en passant à Fontainebleau, et d'une lettre du prince de Metternich. M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely n'avait pu parvenir à sa destination; MM. de Saint-Aulaire et de Bausset, qui s'étaient dirigés sur Paris, n'y trouvèrent point l'empereur d'Autriche; ils remirent les lettres dont ils étaient porteurs au prince de Metternich, qui arrivait au même moment à Paris, et descendait à l'hôtel du prince Schwarzemberg, où ils étaient allés l'attendre.

M. de Metternich répondait à l'Impératrice, de Paris, le 11 avril : « Que MM. de Saint-Aulaire et de Bausset

« lui avaient remis les lettres adressées par elle à l'em-
« pereur, son auguste père; qu'arrivé à Paris dans le
« courant de la journée, il s'était empressé de les ex-
« pédier à leur haute destination; qu'il aura l'honneur
« de lui fournir le lendemain de nouvelles preuves de la
« sollicitude de l'empereur pour elle et pour son fils;
« qu'il a précédé Sa Majesté impériale pour ne pas res-
« ter étranger aux arrangements que l'on négocie avec
« Sa Majesté l'empereur Napoléon; que dès que cet ar-
« rangement sera signé, il aura l'honneur de lui en-
« voyer quelqu'un; qu'il peut toutefois lui donner d'a-
« vance la certitude qu'on lui réserve une existence
« indépendante qui passera à son auguste fils; qu'il se-
« rait superflu de l'assurer que l'empereur lui voue le
« plus vif intérêt, et avec quelle satisfaction il la rece-
« vrait chez lui; que l'arrangement le plus convenable
« serait sans doute qu'elle se rendît momentanément en
« Autriche avec son enfant, en attendant qu'elle ait le
« choix entre les lieux où se trouvera l'empereur Na-
« poléon et son propre établissement; que l'empereur
« aurait de cette manière le bonheur d'aider de son
« mieux à sécher les larmes qu'elle n'a que trop de mo-
« tifs de répandre; qu'elle serait tranquille pour le mo-
« ment et libre de sa volonté pour l'avenir; qu'elle em-
« mènerait avec elle les personnes auxquelles elle voue
« le plus de confiance; que l'empereur sera ici dans deux
« ou trois jours. » M. de Metternich ajoute « que ce qu'il
« lui dit sur son voyage en Autriche doit être regardé

« comme entièrement conforme aux intentions pater-
« nelles que lui porte son auguste père ; qu'il ne peut
« assez la supplier d'être parfaitement tranquille sur la
« sûreté actuelle de tout ce qui lui appartient ; qu'elle a
« souvent daigné lui vouer de la confiance ; qu'elle ne
« le fasse pas moins dans la crise du moment, et qu'il
« lui donne une assurance fondée sur la connaissance
« plénière des choses. »

Quand le prince de Metternich arriva à Paris, tout était décidé et même accompli entre les souverains alliés et le prince Schwarzemberg ; celui-ci se montrait aussi ardent à briser les liens de famille et d'alliance qu'il avait été empressé à les former. Le prince de Metternich n'avait eu qu'à ratifier ce qui avait été fait. Lord Castlereagh, qui avait été au-devant de ce ministre et qui entra à Paris dans sa voiture de poste, s'était chargé de lever tous les scrupules. Le désir exprimé dans la lettre du prince à l'Impératrice de la voir se rendre en Autriche était seul réel. L'assurance de la réversibilité à son fils de l'État qui lui serait donné et la promesse qu'elle serait libre de choisir entre le lieu où se trouvera l'empereur Napoléon et son propre établissement, n'a pas besoin de commentaires.

Peu d'heures après la réception de cette lettre, arrivèrent à Orléans le prince Paul Esterhazy et le prince Wenzel-Lichtenstein, porteurs d'une nouvelle lettre du prince de Metternich, annonçant à l'Impératrice la conclusion de l'arrangement qui devait lui fournir, selon sa

lettre du 11, une preuve de la sollicitude de l'empereur son père pour elle et pour son fils, c'est-à-dire la cession des duchés de Parme et Plaisance. Cette lettre avait aussi pour objet de l'inviter à venir au château de Rambouillet, pour y voir l'empereur d'Autriche, qui, de son côté, devait s'y rendre de Paris

Les envoyés autrichiens pressèrent le départ de l'Impératrice et de son fils pour Rambouillet, et la décidèrent à se mettre en route dès le soir du même jour. Elle n'eut que le temps d'écrire à l'Empereur son époux, pour le prévenir du nouveau retard apporté à sa réunion avec lui, et l'informer de l'ordre qui lui était transmis de partir sur-le-champ pour Rambouillet, où elle devait avoir une entrevue avec son père.

En même temps que l'Impératrice annonçait à l'Empereur son départ pour Rambouillet, ce prince me faisait adresser la lettre suivante, datée du 12 avril à dix heures du matin : « Combien l'Impératrice a dû être « affligée de la dureté qu'on a envers elle! L'Empereur « vous envoie la copie d'une lettre écrite hier par M. de « Metternich à M.. de Caulaincourt. Sa Majesté suppose « que M. de Saint-Aulaire vous sera arrivé en droite « ligne à Orléans avec des nouvelles. Rambouillet pa- « raît à l'Empereur un lieu bien éloigné, et il ne voit pas « d'ailleurs le besoin qu'il y a d'aller dans une maison « impériale qui ne peut que réveiller des souvenirs « tristes pour l'Impératrice ; c'est toutefois à l'Impéra- « trice à voir ce qui lui convient de faire. M. le duc de

« Vicence n'est pas encore arrivé avec l'arrangement ;
« nous l'attendons dans la journée. Je vous expédierai
« sur-le-champ un courrier. Ce qui paraît de plus en
« plus convenable, c'est que l'Impératrice, le roi de
« Rome et l'Empereur voyagent ensemble..... »

Copie d'une lettre que M. le duc de Vicence reçoit à l'instant de M. de Metternich, jointe à la lettre précédente.

« J'envoie MM. les princes Esterhazy et Lichtenstein
« près de Sa Majesté l'impératrice Marie-Louise, pour
« inviter Sa Majesté à un rendez-vous avec son auguste
« père. Le lieu de Rambouillet nous paraissant le plus
« convenable, je prie Votre Excellence de s'employer à
« ce qu'il soit également agréé par Sa Majesté l'empe-
« reur Napoléon. On aura soin de neutraliser Ram-
« bouillet et un rayon convenable. L'empereur mon
« maître verrait sans doute avec grand plaisir que ce
« fût vous, monsieur le duc, qui soyez chargé d'accom-
« pagner l'Impératrice.

« Recevez, monsieur le duc, les assurances de ma
« haute considération.

« *Signé* le prince DE METTERNICH.

« Paris, le 11 avril 1814. »

Quoique M. de Metternich parût désirer avoir l'agrément de l'empereur Napoléon pour le choix du château de

Rambouillet, comme lieu de rendez-vous de l'Impératrice avec son père, cependant on pressa tellement le départ de cette princesse, qu'elle quittait Orléans au moment même où la dépêche de M. de Metternich au duc de Vicence parvenait à l'Empereur. Aussi, quoique l'Empereur blâmât le choix du château de Rambouillet, quand bien même sa voix eût encore été écoutée, sa désapprobation serait arrivée trop tard. Ces formes du cabinet autrichien n'étaient que dérisoires, puisqu'il avait soin de disposer les choses de telle manière que ses promesses n'étaient jamais suivies d'effet.

J'avais reçu, avant la lettre qu'on vient de lire, la lettre suivante, datée du même jour, à quatre heures du matin. En transcrivant ces lettres, je me refuse à penser que l'Empereur éprouvât réellement les sentiments de confiance qu'il paraissait conserver. Ces illusions apparentes n'étaient-elles pas plutôt une sanglante satire des procédés d'ennemis sans générosité, dont la conduite envers lui n'était qu'une série d'injustices, de perfidies, d'insultes à son caractère et de manquements aux égards dus à un grand homme malheureux? ou répugnait-il à sa dignité de supposer qu'ils pussent rompre les liens les plus sacrés et lui enlever sa femme et son fils? L'Empereur a été le maître de leurs États et de leurs personnes; ils se sont livrés à sa générosité. Si on peut lui reprocher quelques traits trop vifs, échappés dans ses bulletins, écrits qu'il n'avouait pas, à une irritation excusable ou à l'ivresse de succès inespérés, a-t-il ja-

mais conçu la déloyale pensée de frapper les souverains dans leurs familles, d'arracher les enfants à leurs pères et les femmes à leurs maris, d'attenter à la fidélité des peuples et de séparer leur cause de celle de leurs princes? Quand le fils d'un des rois ses alliés, retiré à Paris, fuyait l'humeur violente de son père, qui l'a aidé de sa bourse, qui l'a préservé du danger d'une union disproportionnée et l'a réconcilié avec un père implacable? Voici le fait qui donne lieu à cette réflexion.

En 1806 ou 1807, je vis arriver à Saint-Cloud un jeune homme d'une tournure élégante, d'une figure intéressante et noble, portant l'uniforme de hussard avec un dolman de couleur chamois. C'était le prince héréditaire de Wurtemberg, qui venait remercier l'Empereur de la bienveillance avec laquelle il avait été traité par lui, et des bons offices qu'il en avait reçus. Ce jeune prince, contraint à s'éloigner de la cour de son père, pour se soustraire à une autorité qui dégénérait en tyrannie, s'était réfugié à Paris. Il fréquentait habituellement la maison de M. Abel, résident des villes libres anséatiques. Les charmes de la fille de ce ministre firent sur le prince une impression assez forte pour qu'il conçût la pensée de l'épouser. Une tendresse réciproque, autant que le découragement où l'avait jeté la sévérité de son père, l'avaient conduit à prendre cette résolution. L'Empereur, instruit de la situation où le prince de Wurtemberg se trouvait à Paris, l'engagea à venir le voir

Il l'accueillit avec bonté, lui donna des conseils paternels, et chargea même son trésorier de lui fournir les fonds dont il aurait besoin. En même temps, il ouvrit avec le roi de Wurtemberg une correspondance ayant pour objet de rappeler ce prince à des sentiments plus doux. Il obtint que le roi se réconcilierait avec son fils, et lui rendrait ses bonnes grâces. Le prince royal, protégé par l'ascendant que l'Empereur exerçait naturellement sur les princes qui lui devaient leur élévation, retourna à Stuttgard, où le roi consentit à oublier ce qui s'était passé. Il vécut depuis dans des termes tolérables avec son père, auquel il succéda en 1816.

Je reprends mon récit :

« Fontainebleau, ce 12 avril 1814, à quatre heures du matin

« Le courrier qui était porteur de votre lettre d'hier, « relative à la mission du duc de Cadore, arrive. J'ex- « pédie aussitôt la réponse dictée par l'Empereur.

« Il paraît que l'empereur d'Autriche est arrivé à « Paris. Il sera fort mal reçu par le peuple, qui est in- « digné de sa conduite avec l'Impératrice; il va faire « proposer de voir sa fille à Rambouillet. Il faudrait donc « que l'Impératrice fît vingt-cinq lieues. C'est à elle à « voir ce qu'elle veut faire ; mais après une manière de « la traiter si dure, il paraît qu'elle ne gagnerait rien à « cette entrevue. Si l'empereur d'Autriche veut réelle- « ment la voir, elle pourrait lui dire de venir à huit ou

« dix lieues d'Orléans, sa santé lui permettant à peine « de faire ce mouvement. Au reste, Caulaincourt n'est « pas encore arrivé; nous ne l'attendons que dans la « journée, et alors l'Empereur écrira de nouveau. Vous « savez maintenant que Parme a été donné à l'Impé- « ratrice.

« L'Empereur pense toujours que ce qu'il y a de « mieux c'est que l'Impératrice vienne avec lui à petites « journées. Elle pourra rester à Parme ou à Plaisance, « ou à quelques eaux minérales d'Italie. L'Empereur « croit que rien ne peut être plus avantageux à la santé « de l'Impératrice que de se trouver avec l'Empereur, « et il pense que Corvisart sera de son avis. » (Le docteur Corvisart maintint avec opiniâtreté la supériorité des eaux d'Aix en Savoie, et soutint qu'aucunes autres ne pourraient convenir, que même elles seraient nuisibles à la santé de l'Impératrice.)

« Sa Majesté répète ce qu'elle vous a déjà dit sur le « renvoi par M. de La Bouillerie des diamants de la « couronne. »

Ces lettres, et celle du même jour à dix heures du soir, qui renfermait la copie du traité signé le 11, m'arrivèrent à Orléans. Je m'empressai de communiquer le traité à l'Impératrice, et d'envoyer au roi Joseph les articles qui concernaient les membres de la famille impériale. Ces princes partirent pour la Suisse immédiatement après leur réception. Madame, mère de l'Empereur, le roi

nue et l'intérieur du château étaient gardés par des troupes russes. L'Impératrice entra par le parc ; mais elle ne put éviter la vue des uniformes étrangers. Des sentinelles russes gardaient toutes les grilles. Arrivée là, elle eut lieu de regretter la précipitation avec laquelle on lui avait fait quitter Orléans; elle apprit que l'empereur d'Autriche ne devait arriver à Paris que le 14, et qu'il ne pourrait venir à Rambouillet que le 16 ; mais les alliés connaissaient sans doute la marche du général Cambronne et des deux bataillons de la garde impériale, avec lesquels il arriva à Orléans, le lendemain du départ de l'Impératrice.

Cette princesse passa deux jours à Rambouillet, gardée par les Russes et attendant impatiemment la venue de son père, qui arriva effectivement le 16 après midi, accompagné du prince de Metternich. Dans la matinée de ce jour, elle fut dans une agitation continuelle; elle sentait que cette entrevue allait décider de son sort, et l'avenir ne se peignait à ses yeux que sous de sombres couleurs. Avertie de l'approche de l'empereur, elle vint le recevoir à la porte du palais, suivie de son fils, que conduisait madame de Montesquiou, et de quelques officiers et dames de sa maison. L'Impératrice, vivement émue, saisit son fils d'un geste animé, et le jeta en pleurant dans les bras de son père, auquel elle dit, d'un ton chagrin, quelques mots en allemand. L'Empereur embrassa son petit-fils; mais le jeune prince parut peu sensible à cette marque de tendresse; il considérait avec

étonnement cette longue et grave figure. Quand on l'avait conduit à son grand-père, il avait dit : « Je vais « voir l'empereur d'Autriche. » Quand il rentra dans son appartement, il dit : « Je viens de voir l'empe-« reur d'Autriche; il n'est pas beau. » La précoce intelligence du pauvre orphelin se vengeait bien doucement par cette innocente épigramme du tort que lui avait causé la faiblesse de son grand-père. Il avait compris que cet important personnage, dont la présence et le nom excitaient tant de trouble, était l'un des principaux auteurs des angoisses et des larmes de sa mère, et la cause de tout le remue-ménage qui se faisait autour de lui depuis sa sortie des Tuileries; il disait que Blücher était son plus grand ennemi; que Louis XVIII avait pris la place de son papa, et qu'il retenait tous ses joujoux, mais qu'il faudrait bien qu'il rendît l'un et l'autre. La prudence de madame de Montesquiou écartait de l'esprit de cet enfant tout ce qui aurait pu y exciter une irritation dangereuse; mais un mot qu'il saisissait au passage, au milieu de ses jeux, sans avoir l'air de le comprendre, se gravait dans sa jeune imagination.

Il tardait à l'Impératrice de se trouver seule avec son père; elle prit à peine le temps de lui présenter les personnes de sa maison qui se trouvaient auprès d'elle, et passa rapidement dans son appartement avec l'empereur. Dans l'épanchement de leur douleur mutuelle, ils s'embrassèrent à plusieurs reprises en pleu-

rant. On fit rentrer le petit prince, que l'empereur ne pouvait se lasser d'admirer, en disant que c'était bien son sang qui coulait dans ses veines; il dit à sa fille qu'il prenait son petit-fils sous sa protection, et qu'il lui servirait de père. Il dit, entre autres choses, que tout s'était fait sans son concours à Paris, parce que la fatalité avait voulu qu'il fût retenu à Chanceaux, près Dijon, par les mouvements de l'armée française, sans pouvoir communiquer avec le prince Schwarzemberg; il faut bien savoir gré à l'empereur et à son ministre du sentiment de convenance qui les a portés à ne pas sanctionner, par leur présence, le détrônement de la mère et du fils.

A partir de ce jour, l'Impératrice et son fils furent mis sous la tutelle de l'Autriche. Deux bataillons d'infanterie et deux escadrons de cuirassiers autrichiens vinrent remplacer la garde russe. Les sentinelles russes furent relevées par des grenadiers autrichiens, et deux cuirassiers furent placés de plus, comme vedettes, à la principale grille du château.

Depuis la fatale lettre chiffrée du 8, qui m'avait donné de si vives inquiétudes sur la personne de l'Empereur, la fâcheuse impression qu'elle m'avait causée s'était effacée de mon esprit. J'avais reçu plusieurs lettres qui me faisaient voir que l'Empereur s'occupait de ses affaires avec sa liberté d'esprit ordinaire. Le grand-écuyer duc de Vicence et le colonel Montesquiou, aide-de-camp de l'Empereur, qui vinrent successivement à Rambouil-

let, me dirent le premier mot d'un triste événement qui n'avait pas transpiré jusqu'à nous, et que l'Impératrice, je crois, ignora longtemps; du moins elle ne m'en avait point parlé. Dans la nuit du 11 au 12 avril, Napoléon, dont l'âme était si fortement trempée, avait cédé à un moment de découragement, et avait accompli le sinistre projet dont il me paraît évident qu'il était préoccupé depuis le 8. Le renversement de toutes ses espérances et des illusions auxquelles il faisait de vains efforts pour s'attacher, la chute du magnifique édifice qu'il avait élevé avec tant de peines, mais par-dessus tout la conscience de la haine implacable de ses ennemis qui ne pouvait s'éteindre que par la perte d'une vie, obstacle insurmontable à l'avenir de son fils, excitèrent au dernier point les fibres de son cerveau. Il céda à une hallucination funeste; mais la Providence ne permit pas que ce grand sacrifice se consommât; elle le réservait à d'autres épreuves et à une fin qui devait encore ajouter à sa gloire passée. C'était celle d'un grand homme aux prises avec l'adversité, et la dominant par le calme et la dignité portés au plus haut degré où ces vertus puissent s'élever.

Voici ce qu'il y a de certain dans cette malheureuse tentative de suicide. Pendant la retraite de Moscou, le 18 novembre 1812, l'armée ayant couché à Doubrowna, une alerte qu'on peut qualifier de panique eut lieu le matin. Il y avait un employé de l'armée nommé Ozanne, dont le nom, appelé de plusieurs côtés à la pointe du

jour, fit croire qu'on criait aux armes. De toutes les maisons et de tous les bivouacs qui entouraient la maison où logeait l'Empereur, on se précipite vers cette maison, et la frayeur est générale. L'Empereur lui-même s'habille à la hâte, sort de sa maison au moment où le tumulte cessait, et en apprend la cause. Cette circonstance, le souvenir de l'alerte de Gorodnia où, trois semaines auparavant, il avait failli être enlevé au milieu de son armée par un poulk de cosaques lorsqu'il revenait de Maloïaroslavetz avec une faible escorte, des dangers semblables auxquels il était journellement exposé, les inquiétudes que lui causait la perte du corps du maréchal Ney, dont on n'avait à cette époque aucune nouvelle, inspirèrent à l'Empereur de sérieuses réflexions. Il se rappelait que, dans la guerre de 1805, le respect d'un de ses maréchaux pour une parole royale peu scrupuleuse avait préservé l'empereur Alexandre du malheur d'être pris par un détachement de l'armée française, et qu'il n'avait éprouvé au fond du cœur aucun regret d'avoir manqué cette importante capture. Quelque confiance aveugle qu'il eût dans les sentiments élevés de l'empereur Alexandre, il réfléchissait que ce prince était dominé par les sinistres influences d'ennemis de la rage desquels il avait tout à craindre. Il ne put supporter l'idée de servir d'ornement à leur triomphe. Il demanda au docteur Yvan, son chirurgien ordinaire, un sachet de poison qu'il pût porter sur sa poitrine, et qui le dérobât à l'humiliation de tomber vi-

vant pendant la retraite au pouvoir des cosaques, et d'être exposé aux outrages de ces barbares. La même prévoyance le porta à faire brûler le lendemain, à Orcha, ses voitures, ses bagages, ses papiers secrets et tout ce qui pouvait servir de trophée dans les mains de l'ennemi.

Heureusement l'Empereur n'eut pas besoin de recourir à la funeste ressource dont il s'était muni à Dombrowna. A son retour à Paris, il détacha de son cou le sachet de taffetas noir où le poison était renfermé, et le déposa dans une des boîtes de son *nécessaire;* il y resta jusqu'en 1814. Durant le plus grand paroxysme de son découragement, ce sachet revint à la mémoire de l'Empereur. Un jour, après avoir consulté Yvan sur les divers moyens de mettre fin à sa vie, il tira devant lui le sachet en question et l'ouvrit. Yvan, effrayé de cette action, saisit une partie du contenu et la jeta dans la cheminée. Il paraît que le lendemain, poursuivi par les plus noires idées, le désespoir s'empara un moment de cette grande âme. L'Empereur se leva sans appeler personne, délaya le reste du poison dans un gobelet et l'avala; ce qui restait de cette substance léthifère était sans doute insuffisant, ou avait été trop délayé pour donner la mort. Le 12 avril 1814, vers onze heures du soir, le silence du palais de Fontainebleau fut subitement troublé par des gémissements et par le mouvement d'allants et venants. Les ducs de Bassano et de Vicence, le comte Bertrand, se rendirent auprès de l'Empereur; Yvan fut

en même temps appelé. L'Empereur était étendu sur une causeuse de sa chambre à coucher, la tête appuyée dans ses mains. Il s'adressa au docteur Yvan : « La « mort ne veut pas de moi, dit-il; vous savez ce que j'ai « pris. » Yvan, interdit, troublé, balbutie, dit qu'il ne sait ce que Sa Majesté veut dire, qu'il ne lui a rien donné; enfin il perd tout à fait la tête et sort précipitamment de la chambre pour aller tomber dans la pièce voisine, sur un fauteuil, où il éprouva une violente attaque de nerfs.

La nuit se passa assez tranquillement. Le lendemain, le docteur Yvan, M. de Turenne et autres se présentèrent au lever de l'Empereur, qu'ils trouvèrent presque entièrement remis de la nuit cruelle qu'il avait passée. Il était calme, profondément triste, et déplorait le malheureux état où il laissait la France. Quant au docteur Yvan, encore troublé de la scène de la veille, et sous l'impression des alarmes qu'elle lui avait causées, il était résolu à ne pas rester au palais. Aussi, en sortant du lever, il descendit précipitamment dans la cour, et trouvant un cheval attaché à l'une des grilles, il monta dessus et s'éloigna au galop.

L'empereur d'Autriche passa la nuit à Rambouillet, et repartit le lendemain, à neuf heures du matin, pour Paris, après avoir pris congé de l'Impératrice. Que se passa-t-il dans cette entrevue? Dans quel but le prince de Metternich accompagna-t-il l'empereur? Quelles confidences furent faites à l'Impératrice? Quelles raisons se-

crètes lui furent données pour qu'elle se décidât à partir pour Vienne et à y séjourner jusqu'à ce qu'elle pût se rendre en Italie, au lieu d'aller attendre ce moment à l'île d'Elbe? Jugea-t-on à propos de lui révéler la résolution arrêtée de la séparer de son époux? Ce sont des questions sur lesquelles on peut former des conjectures, mais auxquelles il est difficile de répondre. Les motifs apparents qui décidèrent l'Impératrice au voyage de Vienne, furent sa déférence à l'égard de son père, qui lui exprima le vif désir de la posséder pendant quelque temps dans sa famille, la perspective d'être prochainement envoyée en possession des États qui lui étaient assignés, et l'espérance d'y jouir de la liberté de se partager entre l'île d'Elbe et sa nouvelle résidence. Quoi qu'il en soit, les émotions que des événements aussi extraordinaires, et qui s'étaient succédé avec tant de rapidité, firent éprouver à cette princesse, avaient sensiblement altéré sa santé et la plongèrent dans une profonde mélancolie. Le bonheur d'avoir revu son père, dans les tristes conjonctures où elle se trouvait, n'avait pas diminué son affliction. Elle se retirait fréquemment dans sa chambre, et là, les coudes appuyés sur ses genoux et la tête dans ses mains, elle s'abandonnait à toute l'amertume de ses pensées et versait d'abondantes larmes.

Dès le lendemain, le comte Trautmansdorff, grand-écuyer de la cour d'Autriche, vint à Rambouillet pour régler le voyage de Vienne. Le général russe Schouwaloff en partit pour se rendre à Fontainebleau, étant dé-

signé pour accompagner l'Empereur dans son voyage à l'île d'Elbe. Il fut remplacé par le général autrichien Wroleck. Le duc de Vicence, le comte de Flahaut et plusieurs dames, entre autres mesdames de Luçay et de Plaisance, vinrent prendre congé de l'Impératrice.

Le 19, l'empereur de Russie arriva à Rambouillet et déjeuna avec l'Impératrice. Cette visite paraît lui avoir été imposée par l'empereur d'Autriche; du moins cette princesse se plaignit amèrement d'avoir été obligée à la subir. Rien ne pouvait lui être plus pénible que la nécessité de recevoir l'empereur Alexandre dans ce moment; quelque soin qu'elle prît de sécher ses larmes et de composer son visage, il put y lire ce qu'elle souffrait intérieurement et le reproche tacite du manque de générosité de son procédé. La visite du roi de Prusse suivit, deux jours après, celle de l'empereur de Russie. Ces princes ne pouvaient ignorer qu'elle était instruite de la part qu'ils avaient eue au renversement de l'Empereur. Ce devait être pour eux une triste satisfaction que le spectacle de l'abaissement d'une femme qu'ils avaient enveloppée dans la ruine de son époux et de son fils. On a dit que cette démarche avait pour but de donner le change sur les sentiments de cette victime d'une odieuse politique, en faisant croire qu'elle avait renoncé volontairement à faire cause commune avec l'Empereur, et qu'elle se séparait de lui pour se jeter dans les bras de ses ennemis. Si ce motif ne fut pas celui de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, il

faut avouer que leur visite à Marie-Louise, dans de telles circonstances, donnait à cette opinion une grande vraisemblance; de la part de l'empereur Alexandre surtout, elle contrastait avec cette magnanimité et ce sentiment délicat des convenances qu'on se plaisait à lui attribuer. Ce prince fit des offres de service très-empressées à l'Impératrice, et la pria de ne pas s'adresser à d'autres qu'à lui. Il demanda à voir le roi de Rome, qu'elle ne pensait pas à lui présenter; il alla seul chez ce jeune prince, qu'il vit en présence de madame de Montesquiou, et qui ne lui inspira que de froids compliments. Le roi de Prusse arriva le 22, après midi, à Rambouillet, et n'y passa que quelques instants. Il voulut aussi voir le roi de Rome. Cet intéressant enfant était assez ennuyé de ces visites; il voyait bien, malgré la faiblesse de son âge, qu'elles ne lui étaient pas faites dans un sentiment d'intérêt, et qu'il n'était que l'objet d'une indiscrète curiosité.

Je reçus, au sujet de ces visites, une lettre de Fontainebleau du 18 avril, à cinq heures du matin. Elle était ainsi conçue : « Il n'est pas concevable que l'empereur « d'Autriche n'ait pas senti l'inconvenance de faire ve« nir l'empereur de Russie et le roi de Prusse à Ram« bouillet, surtout l'Impératrice étant malade. Il est pro« bable qu'il se désistera de ce projet.

« L'Impératrice doit tâcher d'aller tout de suite aux « eaux, puisque nous sommes dans la saison.

« M. de La Place (officier d'ordonnance), qui est parti

« hier à cinq heures du soir, doit être arrivé à Rambouil-
« let ; il est probable qu'il aura encore le temps de rejoin-
« dre l'Empereur à Fontainebleau. Sa Majesté désire que
« vous le lui fassiez dire, et même que vous fassiez cou-
« rir après lui s'il ne faisait que partir. L'Empereur voit
« avec plaisir que vous accompagniez l'Impératrice.
« Sa Majesté vous recommande de saisir toutes les oc-
« casions de lui donner de ses nouvelles.

« Vous avez reçu la copie du traité ; vous y avez vu
« qu'on avait garanti le voyage de l'Impératrice, et pro-
« mis une escorte pour l'assurer.

« Peyrusse vous écrit en détail afin que vous mettiez
« en règle tout ce qui a été mis d'argent dans les voi-
« tures de l'Impératrice ; vérifiez tout avec attention,
« prenez les clefs, et veillez à la conservation de cette
« importante ressource. Aussitôt que vous serez à Bâle,
« faites-en convertir les deux tiers en lettres de change
« sur Livourne et sur Naples, que vous enverrez au
« comte Bertrand sous son nom. L'Empereur vous re-
« commande de prendre tous les moyens nécessaires
« pour cet envoi. »

Je communiquai cette lettre à l'Impératrice ; elle désapprouva comme l'Empereur la visite des princes étrangers ; mais il n'était plus en son pouvoir de s'y soustraire. L'empereur Alexandre arriva à Rambouillet peu de temps après la réception de cette lettre ; quant à l'envoi à l'île d'Elbe d'une partie des fonds déposés dans

ses voitures en lettres de change prises à Bâle, elle me chargea de l'exécution de cette disposition.

L'Empereur partit le 20 avril, à midi, de Fontainebleau pour ses nouveaux États, accompagné de quelques amis fidèles, et escorté par le général russe Schouwaloff, le général autrichien Köhler, le comte de Truchess-Waldbourg, commissaire prussien, et le colonel anglais Campbell, après une scène touchante dans laquelle il prit congé de ses aigles et de ses braves compagnons d'armes.

Je reçus le même jour les deux lettres suivantes qu'il avait dictées la veille.

« Fontainebleau, le 19 avril 1814.

« Comme l'Impératrice a beaucoup demandé à M. de « La Place des renseignements sur l'île d'Elbe, je vous « envoie la notice qu'a remise un officier du génie qui « en arrive; c'est ce qu'il y a de plus complet sur ce « pays. Vous pouvez la montrer à l'Impératrice, si vous « croyez que cela puisse l'intéresser.

« L'Empereur n'a pas pu partir aujourd'hui, parce que « toutes les dispositions du voyage n'étaient pas faites; « il partira demain en passant par Nevers, Moulins, « Lyon, Avignon, Aix et Saint-Tropez. Il faudra donc « faire parvenir désormais les lettres par Livourne ou « par Gênes, en les adressant alternativement au vice-« roi et au roi de Naples. »

« Fontainebleau, le 19 avril 1814, à onze heures et demie du soir

« L'Empereur part demain à neuf heures du matin ; « il vous a écrit ce matin la route qu'il compte suivre ; « c'est celle de Lyon par le Bourbonnais, et de là celle « de Saint-Tropez par Avignon et Aix. L'Empereur dé- « sire recevoir des nouvelles de l'Impératrice demain « à Briare, où il couchera ; il désire que vous lui en fas- « siez aussi parvenir à Saint-Tropez. Enfin Sa Majesté « vous recommande de lui écrire par toutes les occa- « sions. »

Au bas de cette lettre était ajouté ce qui suit : « L'Em- « pereur a signé ce soir la liste de distribution des deux « millions que l'article 9 du traité met à sa disposition. « Vous y êtes compris pour un capital de cinquante mille « francs. »

Ce capital de deux millions était hypothéqué sur les *fonds placés par l'empereur Napoléon, soit sur le grand-livre, soit sur la Banque de France, soit sur les actions des Forêts, soit de toute autre manière*, dont il faisait l'abandon au gouvernement français. L'article 9 du traité a été exécuté dans tout ce qu'il avait d'avantageux pour le nouveau gouvernement. Toutes les propriétés que Napoléon possédait en France, soit à titre de domaine extraordinaire, soit comme domaine privé, sont restées à la couronne. Le trésor de dix millions saisi à Orléans,

un reliquat de 6,800,000 francs, dû à la Liste civile impériale, ont été versés au Trésor public. Ces propriétés et ces fonds étaient d'une valeur immensément supérieure à la somme de deux millions dont Napoléon s'était réservé la disposition; mais aucun des gouvernements qui se sont succédé depuis 1814 jusqu'aujourd'hui n'a acquitté cette dette, légitime s'il en fût.

En 1829, les donataires ayant investi deux d'entre eux de leurs pouvoirs, pour les démarches à faire par suite du renvoi au président du conseil de leur pétition à la Chambre des Députés, ces délégués eurent plusieurs audiences du prince de Polignac à ce sujet. Les réponses de ce ministre ayant été évasives, ils eurent, en désespoir de cause, l'idée de recourir à l'intervention de l'ambassadeur de Russie. Le comte Pozzo di Borgo leur exprima son étonnement de ce que ce faible capital, dont l'empereur Napoléon n'avait voulu disposer que sur la suggestion de l'empereur Alexandre, qui voulait même qu'on lui laissât la faculté de récompenser plus largement ses serviteurs, n'avait pas été acquitté par des princes qui avaient acheté à si bon marché la couronne de France. Il entra chaudement dans les intérêts des donataires, et se chargea d'écrire à Pétersbourg, pour faire venir de la chancellerie les pièces relatives à cette affaire. Il ne crut pas trop s'engager en les assurant qu'ils seraient payés. Sur ces entrefaites, la révolution de juillet arriva. Un gouvernement national ayant succédé au gouvernement déchu,

les donataires furent unanimes dans l'opinion que ce serait lui faire injure que de recourir à une intervention étrangère. On remercia le comte Pozzo de son intérêt en le priant de ne point donner suite à ses démarches; mais la fatalité nous poursuivait. Malgré l'appui que les donataires avaient trouvé dans la loyauté du roi, la Chambre des Députés, qui leur avait été jusque-là si favorable, s'ennuya de voir reparaître tous les ans la même pétition. Une dernière tentative, qui fut faite auprès d'elle pour qu'elle priât le Gouvernement de proposer d'accorder les fonds nécessaires à l'acquittement de cette créance, fut cette fois accueillie par un ordre du jour, dans une séance qui ne comptait pas cent députés présents.

VIII

Arrivée à Rambouillet de l'état-major qui doit conduire l'Impératrice à Vienne. — Vérification des sommes provenant du trésor de l'Empereur déposées dans les voitures de l'Impératrice. — Arrivée de l'Impératrice à Grosbois. — Elle passe deux jours dans ce château avec son père. — Elle en part pour se rendre à Vienne. — Son voyage à travers la France. — Pauvres forgerons sauvés de la vengeance des Autrichiens. — Séjour à Bâle. — Entrée dans le Tyrol. — Enthousiasme des habitants. — Fâcheux accidents. — Séjour à Inspruck. — Séjour à Salzbourg. — Arrivée à Schœnbrunn.

Le 22 avril, après la courte visite du roi de Prusse, le général-major comte Kinski, accompagné de son adjudant, comte Desselbrune; des comtes Eugène Wrbna, fils du grand-chambellan; de Taff, chambellan, et de Karaczaï, Hongrois, officier d'état-major, désignés pour conduire l'Impératrice à Vienne, arrivèrent à Rambouillet et pourvurent aux arrangements nécessaires pour ce voyage.

Dans le même temps, on s'occupa de vérifier le montant des sommes placées dans les voitures de l'Impératrice à son départ d'Orléans; le compte se trouva conforme à la

note du trésorier. Je fis ensuite fermer les caisses, et, conformément aux injonctions de l'Empereur, j'en pris les clefs, que je remis à l'Impératrice avec le compte des sommes vérifiées. Elle reconnut les bons effets de la prévoyance qui m'avait porté à insister pour lui ménager cette ressource ; et voulut bien m'en témoigner sa satisfaction. Elle réunit ensuite, pour la forme, MM. les généraux Caffarelli et Fouler, MM. de Saint-Aignan, de Bausset et moi, pour aviser au moyen de régler l'administration de sa maison. Nous nous séparâmes sans avoir rien réglé. MM. Caffarelli, Fouler et Saint-Aignan devaient retourner en France après avoir conduit l'Impératrice à Vienne; ils refusèrent de se charger d'aucune responsabilité. J'engageai M. de Bausset, en sa qualité de préfet du palais, à se charger de la comptabilité de toutes les dépenses de bouche et des autres services. L'Impératrice approuva cet arrangement. Je désirai rester étranger à tout maniement des fonds, et je n'ai eu qu'à m'applaudir d'avoir pris ce parti.

Rambouillet fut la dernière résidence impériale qu'habita Marie-Louise ; elle en partit pour n'y plus revenir, le 23 avril, se dirigeant sur Vienne. Elle s'arrêta un jour à Grosbois, où l'attendait l'empereur d'Autriche. Ce prince, qui l'y avait précédée, la reçut à sa descente de voiture. Le prince de Wagram, pour céder à l'empereur d'Autriche et à sa fille l'habitation principale, s'était retiré à Marolles, petit château attenant à Grosbois, avec la princesse et ses enfants. Le comte de Montesquiou, grand-

chambellan, s'y trouvait avec eux. Le prince de Wagram revint après dîner à Grosbois, pour présenter à l'empereur les officiers et les dames de la suite de l'Impératrice. Pendant le peu de temps que cette princesse passa à Grosbois, elle reçut plusieurs personnes qui vinrent de Paris pour prendre congé d'elle. Après que la dernière se fut retirée, Marie-Louise se sentit dans un isolement qui l'avertissait que le dernier lien qui l'attachait à la France venait d'être rompu.

Le lendemain 25 avril, l'Impératrice, qu'on avait qualifiée de duchesse de Parme, mais qui continua à porter son premier titre, reçut les adieux de son père, qui retourna, après son départ, à Paris, où il dînait chez le comte d'Artois. Elle poursuivit son voyage, qui ne devait plus être interrompu. Elle était accompagnée par mesdames de Montebello et Brignole, par le général Caffarelli, par les barons de Saint-Aignan, de Bausset et moi. Le prince de Parme était accompagné par sa noble et fidèle gouvernante, madame de Montesquiou, qui ne voulut pas se séparer de lui, et par mesdames Soufflot. Nous voyagions sous la garde du général autrichien comte Kinski et de son état-major. Nous rencontrâmes sur la route de Grosbois à Provins des camps d'Autrichiens et de cosaques. Le pays présentait l'aspect de la désolation : des nuées de chevaux épars dans les champs dévoraient l'espérance de la récolte. L'Impératrice écrivit de Provins à l'Empereur. Je mis sa lettre avec la mienne sous le couvert du général Bertrand, à

la poste à Provins. Ces lettres parvinrent à leur adresse ; elles furent reçues à Porto-Ferraio le 25 mai suivant. Nous eûmes sur la route de Paris à Troyes le même spectacle de dévastation qui nous avait attristés depuis Grosbois jusqu'à Provins, le pays ravagé, les villages brûlés et la petite ville de Nogent ne présentant que des débris. Il n'y avait pas deux maisons intactes ; les cheminées seules, bâties en briques, étaient restées debout. L'Impératrice logea à Troyes chez M. de Mesgrigny, père de l'écuyer de l'Empereur, et beau-père de la sous-gouvernante du roi de Rome. Les deux frères de M. de Mesgrigny, dont l'aîné commandait la garde nationale, portaient tous deux la décoration de l'ordre de Malte. Nous arrivâmes à Dijon le 28 au soir, après avoir couché à Châtillon, ville de triste mémoire. Le général Giulai, gouverneur militaire du pays, le général Fresnel et plusieurs autres généraux et officiers supérieurs autrichiens reçurent la fille de leur maître. Toutes les troupes autrichiennes étaient sous les armes et bordaient les rues de Dijon. L'Impératrice traversa presque toute la ville et descendit à l'hôtel de la Préfecture, dont les cours, les escaliers, les antichambres et les premiers salons étaient remplis d'une foule de gens de tout état, attirés par la curiosité plus que par la sympathie. Le général Giulai avait donné des ordres pour que le canon fût tiré et la ville illuminée. Heureusement que, prévenue à temps, l'ex-Impératrice put être soustraite à ce surcroît d'intempestifs honneurs. Le lendemain, les officiers autrichiens, le gou-

verneur civil baron de Bartenstein et les capitaines des cercles qui administraient une partie de la Bourgogne et de la Franche-Comté et en percevaient les contributions, furent présentés à la duchesse de Parme par le général Giulai. Les principales autorités françaises lui furent présentées après les Autrichiens; ces derniers usaient de leurs droits.

Pendant qu'elle était à Dijon, elle reçut une pétition qui lui fut adressée par de pauvres forgerons, coupables, aux yeux des Autrichiens, du crime de rébellion, et retenus par eux en prison. Ces malheureuses victimes des fureurs de la guerre habitaient un petit village peu distant de Dijon. Il y avait deux mois environ qu'à la suite d'une affaire qui eut lieu près de leur village, une douzaine de soldats français arrivèrent chez eux et leur demandèrent à souper. Pendant que les Français soupaient, arriva un détachement de quinze ou vingt Autrichiens, qui voulut occuper la maison. Les Français se défendirent, tirèrent sur l'ennemi, et lui tuèrent huit hommes. Le lendemain, les Autrichiens revinrent au nombre d'une centaine, et s'emparèrent de la maison, d'où les Français s'étaient retirés. Les forgerons furent accusés d'avoir seuls fait feu la veille, quoiqu'une caisse de tambour, trouvée dans une salle, déposât que des soldats avaient occupé la maison. On les menaça de les traduire devant une commission militaire; ils furent jetés dans les prisons de Dijon, puis traînés à Paris, puis ramenés à Dijon; l'un d'eux était mort des suites de ces mauvais

traitements. L'Impératrice eut beaucoup de peine à obtenir leur grâce du général Giulai. Le général Caffarelli leur remit cent écus et leur fit donner des passeports pour retourner chez eux. Cette bonne action fit diversion aux idées affligeantes que nous inspirait la vue de nos malheureuses provinces en proie à l'étranger. Il nous tardait de gagner Bâle, pour être délivrés de ce triste spectacle. Les Autrichiens affectaient de rendre de grands honneurs à la fille de leur souverain, mais non à l'ex-Impératrice des Français. Elle arriva à Bâle escortée par un détachement de cavalerie suisse, qui la reçut à la frontière, et y fit son entrée au milieu d'une haie de troupes suisses, autrichiennes et bavaroises. La maison qu'elle occupa avait été habitée par l'empereur d'Autriche ; on eut soin de préparer son logement sur toute sa route dans les maisons où son père avait demeuré. La crainte que le voyage ne fatiguât le prince de Parme porta sa mère à s'arrêter un jour à Bâle. Le besoin de se distraire de l'ennui causé par les démonstrations affectées de respect dont elle était poursuivie dans sa traversée de la France fut un autre motif de son séjour dans cette ville ; elle en profita pour voir le panorama de Bâle et les environs, et pour aller visiter le château d'Alderscheim, dont la situation et les jardins sont très-pittoresques. Le propriétaire de ce domaine, M. d'Andlaw, ministre de Bade, qu'elle avait vu à Vesoul, où il remplissait les fonctions de commissaire civil pour l'Autriche, l'avait priée d'honorer Alderscheim de sa

visite. Le courrier que l'Impératrice avait expédié de Rambouillet à Fontainebleau lui rapporta une lettre de l'Empereur, datée le 28 avril de Fréjus. L'Empereur s'était embarqué pour l'île d'Elbe le même jour à Saint-Rapheau (point de la côte de Provence où il avait débarqué, environ quinze ans auparavant, en revenant d'Égypte). Je reçus par le même courrier deux lettres du général Bertrand à la même date : l'une d'elles contenait la copie d'une note relative à l'enlèvement du trésor privé à Orléans et à l'exécution de l'article du traité du 11 avril, dont le commissaire autrichien, général Kölher, s'était chargé, pour la remettre à l'empereur d'Autriche. J'ai donné cette note à la page 100, et j'ai parlé de l'usage qu'en fit l'Impératrice. Ces lettres réveillèrent dans le cœur de cette princesse le regret de n'avoir pu rejoindre l'Empereur à Fontainebleau; c'était une peine secrète qui se manifestait souvent, malgré tous les efforts qu'elle faisait pour la contenir. La vue des sites pittoresques et des scènes variées qu'offre la traversée de la Suisse ne la lui faisait pas oublier. A Schaffouse, elle vit la chute du Rhin sous ses différents aspects, des bords du fleuve et du château de Lauffen placé au sommet de la montagne qui est sur la rive opposée. A Zurich, elle se promena sur le lac et jouit des beautés naturelles qui abondent dans ces contrées favorisées de la nature. Le chargé d'affaires d'Autriche à la diète, pendant l'absence du ministre M. de Lebzeltern, demanda à lui être présenté avec les agents de

Russie, de Bavière et autres membres du Corps diplomatique; elle refusa de les recevoir, en alléguant son incognito comme motif de son refus. Elle séjourna un jour à Constance, se promena sur le lac, et alla visiter l'île de Meinau. A Waldsée, elle logea au château du prince, qui lui présenta sa femme, grosse de son dix-septième enfant, et sa fille, chanoinesse d'un chapitre de Salzbourg

Les guides que la sollicitude de l'empereur François avait donnés à sa fille furent fidèles à leurs instructions; ils ne négligèrent rien pour réveiller dans l'esprit de Marie-Louise les souvenirs de la patrie allemande. En France, et jusqu'à la frontière de Suisse, ils l'entourèrent d'hommages et d'honneurs; mais à son entrée dans le Tyrol, elle fut accueillie avec un délire d'enthousiasme; à Fuessen, à Reitti, à Inspruck, et jusqu'à Salzbourg, l'ivresse fut générale. Les habitants des villages accouraient en foule sur le passage de la fille de leur souverain bien-aimé. C'était sur toute sa route des chants auxquels répondaient des troupes de chanteurs, placées comme des échos dans le lointain. Les Tyroliens excellent dans ces concerts en plein air et sans instruments A Fuessen, on commença à tirer des boîtes; à Reitti, du plus loin que le cortége de l'Impératrice fut aperçu, une vingtaine de Tyroliens, armés de cordages, se précipitèrent sur sa voiture, dételèrent les chevaux, et la traînèrent jusqu'à sa maison. Pendant son dîner, une troupe d'hommes et de femmes chantèrent sous ses fenêtres

des vers à sa louange. Le lendemain à sept heures, un capucin, suivi de trois ou quatre jeunes gens, s'introduisit dans un corridor qui conduisait à l'appartement de la princesse, et entonna, avec ses compagnons, des chants devant la porte de sa chambre.

La neige avait tombé toute la matinée, mais n'avait pas ralenti l'ardeur des Tyroliens. Sur toute la route de Reitti à Inspruck, les habitants étaient en armes dans les villages, chantaient en chœur des hymnes nationaux, saluaient avec des drapeaux, et tiraient des boîtes dès qu'ils apercevaient les voitures ; ils ne voyaient dans notre ex-Impératrice qu'une princesse autrichienne. Pas un des hommes qui se livraient à ces signes bruyants d'allégresse ne savait peut-être qu'elle avait régné sur la France, mariée à l'empereur Napoléon. A Inspruck, où elle arriva à huit heures du soir, elle trouva la ville illuminée; elle y fut accueillie avec les mêmes transports. Ses chevaux furent dételés, et sa voiture traînée, ou plutôt portée à bras d'hommes jusqu'au château où elle descendit. La foule était si grande, que deux hommes et un enfant furent écrasés à la porte de la ville. Les fonctionnaires bavarois attendaient l'Impératrice au pied du grand escalier du château, et semblaient se mettre sous sa protection. Les pauvres Bavarois qui avaient des emplois au Tyrol, brûlaient d'en sortir; ils ne regardaient pas leur vie comme en sûreté au milieu de cette exaltation populaire. Cependant l'exercice de leur autorité était modéré et libéral. La vivacité de l'attache-

ment des Tyroliens pour la maison d'Autriche, qu'on avait encore excitée en affectant de leur montrer une princesse de cette maison, était un avertissement donné à la Bavière de ne point songer à conserver des provinces où cette affection était enracinée et la haine de l'étranger héréditaire. Aussi le Tyrol fut-il rétrocédé un mois après à l'Autriche.

Les Tyroliens montèrent la garde au château, et occupèrent tous les postes, en vestes ou en redingotes brunes, avec leurs chapeaux jaunes doublés de vert, et ornés de plumets verts. Plusieurs avaient ajouté à leurs panaches des plumes de paon. Une plume de paon indique un défi porté à qui voudra le relever; deux plumes défient deux adversaires; trois plumes en défient trois. Pendant tout le temps que dura le séjour de l'Impératrice, l'arène resta ouverte; ces bravades ne furent qu'un lustre de plus ajouté à la fête, car on n'entendit parler d'aucun combat.

L'Impératrice, qui s'était fait rendre compte des accidents arrivés à son entrée à Inspruck, fit distribuer des secours aux personnes blessées et aux familles de ceux qui avaient payé de leur vie l'emportement de l'accueil qui lui avait été fait.

Le château où elle logea était immense; on y comptait soixante-huit appartements complets. La grande salle d'entrée, qu'on appelle la galerie des Géants, d'une magnifique proportion, pavée en dalles de marbre, était décorée des portraits en pied des princes et princesses de

la famille autrichienne depuis Marie-Thérèse; le portrait de l'infortunée Marie-Antoinette et celui de Louis XVI, placé au-dessus, attirèrent notre attention. Les autres pièces des grands appartements étaient tapissées de portraits et de grands tableaux représentant des événements auxquels la maison d'Autriche a pris part.

La ville est entourée, de tous côtés, de montagnes à pic qui lui donnent un aspect sombre et triste; elles étaient encore couvertes de neige lorsque nous la traversâmes. L'Impératrice resta deux jours à Inspruck; elle profita de ce séjour pour aller visiter les salines du Hall.

A Salzbourg, elle fut reçue par le maréchal de la cour du prince royal de Bavière, à la porte du château où elle fut logée. Elle y reçut la visite de la princesse royale, fort belle personne, alors âgée d'environ vingt ans, et le lendemain elle la lui rendit au château de Mirabelle, maison de plaisance à la porte de Salzbourg, où elle faisait sa résidence. Ces habitations royales ou princières sont toutes grandes et spacieuses. On s'étonne toujours de voir que les princes allemands, même les moins riches, possèdent de si vastes palais et en si grand nombre. Le château de Salzbourg est aussi considérable que le château d'Inspruck; les salles y sont plus grandes que la plus grande salle du palais des Tuileries; mais tout y est consacré à la représentation. Les appartements d'habitation sont un enchevêtrement de pièces dénuées des commodités de la vie, qui forment un la-

byrinthe inextricable. Ce qu'il y a de plus remarquable à Salzbourg, est la principale porte de la ville, creusée dans le roc, qui a plus de cent pieds d'élévation sur une longueur quadruple. La ville est, comme Inspruck, enceinte de rochers à pic d'une hauteur à perte de vue, aux trois quarts de son périmètre; le reste de son enceinte est fermé par la Salza.

Pendant le cours de ce voyage, le jeune prince resta confié aux soins particuliers de madame de Montesquiou; il ne voyait sa mère qu'aux lieux où elle s'arrêtait. Il avait oublié le chagrin avec lequel il avait quitté les Tuileries; la nouveauté des objets qui passaient sous ses yeux le divertissait, et il en jouissait avec l'heureuse insouciance de son âge.

Après s'être reposée un jour à Salzbourg, l'Impératrice se dirigea sur Vienne par Mœlck. Elle fut reçue dans la célèbre abbaye de ce nom par le prince Trautmansdorff, grand-écuyer, qui venait, de la part de l'impératrice d'Autriche, demander à quelle heure Marie-Louise se proposait de partir le lendemain. Elle rencontra effectivement, entre Saint-Pœlten et Siegartskirchen, à quatre lieues de Vienne, cette princesse, qui céda sa voiture à la duchesse de Montebello et à la comtesse Lazanski, ancienne grande-maîtresse de l'archiduchesse Marie-Louise, et monta dans la voiture de cette dernière. Le soir même, l'Impératrice arriva à Schœnbrunn, terme de son voyage; les princes de sa famille, oncles et frères, s'y étaient rendus de Vienne pour la re-

cevoir. Ses sœurs l'attendaient à la porte de son appartement, où elle fut conduite par l'impératrice d'Autriche. Les jeunes archiduchesses se jetèrent à son cou en la félicitant de son retour, comme si elle eût échappé à un danger dont elles étaient ravies de la voir sortie saine et sauve.

IX

Situation de l'impératrice Marie-Louise à son retour en Autriche. — Elle se sépare de sa dame d'honneur et de quelques Français qui l'avaient accompagnée.—Présence de la reine de Sicile, sa grand'-mère, à Vienne. — Conseils qu'elle lui donne. — Attentions intéressées de l'impératrice d'Autriche. — Visites et promenades de Marie-Louise à Vienne et aux environs. — Elle va au-devant de l'empereur d'Autriche à son retour en France. — Entrée solennelle de ce prince dans Vienne. — Marie-Louise obtient l'autorisation d'aller aux eaux d'Aix en Savoie, sous la tutelle d'un officier-général autrichien.

L'Impératrice revenait à Vienne à peu près comme elle en était partie quatre ans auparavant, avec d'amers souvenirs de plus, déchue du sort brillant que lui avait prêté pour un moment la politique du cabinet autrichien, et leurrée de la jouissance d'une principauté qu'elle devait acheter par les plus pénibles sacrifices. Quand elle avait été destinée à devenir la compagne de l'empereur Napoléon, l'empereur son père lui avait donné, en se séparant d'elle, les conseils d'un bon père de famille : « Soyez « bonne épouse, bonne mère, et rendez-vous agréable en

« tout à votre mari. » La politique autrichienne avait sous-entendu : « Tant qu'il sera puissant et heureux, et utile « à notre maison. » Marie-Louise, sur le trône où le choix de Napoléon et le consentement empressé de son père l'avaient placée, s'était docilement conformée aux recommandations paternelles. Comme épouse, il n'y a en rien à blâmer dans sa conduite. S'il eût été dans la destinée de l'Empire de survivre à ses désastres, après avoir donné l'exemple des vertus privées, elle aurait laissé une mémoire honorée à l'égal de la femme de Louis XIV et de la femme de Louis XV ; comme impératrice, soit par amour-propre, soit par devoir, elle avait paru s'enorgueillir des prospérités de l'Empire. Elle ne s'était pas montrée indifférente à nos malheurs ; elle n'avait toléré aucune machination contre la sûreté ou le repos de la France. Dans les jours qui précédèrent son agonie, elle fut un intermédiaire zélé et de bonne foi entre l'Empereur et son père ; mais elle ne s'était pas identifiée avec sa patrie adoptive. Passive, étrangère à la politique, envisageant avec effroi le spectacle si nouveau pour elle de la lutte des partis ; n'ayant pas séjourné en France assez de temps pour y contracter des liens de quelque force, elle n'avait pas pris à nos malheurs cette part active et passionnée qui portait Anne d'Autriche et Marie-Antoinette à faire de la cause du pays leur cause personnelle dans des temps de troubles et de dangers. Elle avait renoncé sans une grande opposition à sa nouvelle patrie, pour se réfugier

dans sa famille comme dans un port contre de nouveaux orages. Pénétrée des impressions reçues dans sa première jeunesse, imbue de l'idée que l'intérêt de la maison d'Autriche ne peut être mis en balance avec aucun autre intérêt, quand son père lui dit à Schœnbrunn, à son retour : « Comme ma fille, tout ce que j'ai est à toi, « même mon sang et ma vie ; comme souveraine, je ne « te connais pas, » elle ne put que baisser la tête et confirmer par son silence la force irrésistible d'un pareil argument. Ce mot de l'empereur François donnerait gain de cause au préjugé populaire qui attribue aux princesses autrichiennes une influence funeste sur les destinées de la France.

Marie-Louise fut reçue dans sa famille avec toutes les apparences de la cordialité. L'impératrice d'Autriche et ses belles-filles étaient venues s'établir au château de Schœnbrunn, pour la recevoir et y demeurer avec elle. Les premiers jours furent donnés à l'intimité et à de longues causeries, qui se prolongeaient pendant une partie de la journée; ils furent aussi employés à quelques visites indispensables. L'Impératrice partageait le reste de son temps entre son fils, dont l'appartement communiquait avec le sien, et les personnes françaises qui l'avaient accompagnée durant son voyage, et qui devaient la quitter après un court séjour. Le comte de Lobau, qui avait été retenu prisonnier, malgré la capitulation de Dresde, et que la cessation des hostilités rendit à la liberté, vint à Schœnbrunn, et y passa deux

jours avant de continuer son voyage pour Paris. Il partit le 29 juin ; le 31 était le jour fixé pour le départ de la duchesse de Montebello. Cette séparation fut extrêmement pénible pour l'Impératrice, et ne fut adoucie que par l'espérance de revoir la duchesse aux eaux d'Aix. MM. de Saint-Aignan et Corvisart, qui partaient avec cette dernière, prirent aussi congé. Le lendemain, le général Caffarelli partit à son tour pour la France. Ces départs successifs renouvelèrent la douleur qu'éprouvait l'Impératrice, en se séparant de personnes dont elle avait pu apprécier la fidélité et le dévouement. Elle remit au général Caffarelli un petit portefeuille en maroquin qu'elle avait porté, et sur la première page duquel elle avait écrit de sa main quelques mots obligeants.

Dès le lendemain de son arrivée à Schœnbrunn, elle avait réglé les affaires de sa maison, ou plutôt elle n'y avait prescrit aucun ordre. Elle se contenta de bannir toute étiquette, et réalisa son rêve favori de la vie privée. Elle ne voulut point vivre en commun avec sa famille, et conserva son indépendance domestique. Elle déjeunait et dînait à ses heures ordinaires, à onze du matin et à sept heures du soir, avec la comtesse de Brignole, M. de Bausset et moi, qui restâmes seuls avec elle. Elle invitait alternativement un petit nombre de personnes de sa famille, des ministres et leurs femmes, des officiers et des dames de la cour de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, et quelques personnages que recommandaient leurs dignités ou leur rang dans l'État. Nous

étions dans cette cour accueillis diversement, mais non pas en amis. En général, nous n'eûmes ni à nous plaindre ni à nous louer de la réception qui nous fut faite.

L'Impératrice séjourna environ six semaines à Vienne, attendant le retour de l'empereur d'Autriche, qui devait lui apporter l'autorisation de se rendre à Parme et à l'île d'Elbe. Une des consolations qu'elle éprouva pendant ce premier séjour, fut la société de la reine de Sicile, sa grand'mère, dont l'attachement sincère et les sentiments énergiques, quoique contrariant un peu son caractère timide, contribuèrent cependant à la réconforter. Cette princesse, dernière fille de Marie-Thérèse et sœur de Marie-Antoinette, était arrivée presque en même temps que Marie-Louise à Vienne. Ne pouvant supporter plus longtemps l'autorité que les Anglais s'étaient arrogée sur la Sicile, elle s'était soustraite à leur joug ; elle s'était échappée secrètement de Palerme, et était venue, bravant les dangers d'une navigation périlleuse, intéresser l'empereur son gendre à la restitution de son royaume de Naples. Elle était résolue à voir chaque souverain en particulier, et à ne point lâcher prise qu'elle n'eût obtenu l'expulsion du roi Joachim. Son caractère entreprenant et sa ténacité donnaient quelque inquiétude au gouvernement autrichien, dont elle accusait de son côté l'égoïsme. Cette princesse qui, dans les temps de prospérité de l'empereur Napoléon, avait été son ennemie déclarée, et dont l'opinion ne pouvait être suspecte de partialité, professait une haute estime pour ses grandes

qualités. Apprenant que je lui avais été attaché en qualité de secrétaire, elle me rechercha pour me parler de lui. Elle disait qu'elle avait eu autrefois à s'en plaindre; qu'il l'avait persécutée et blessée dans son amour-propre (« car j'avais alors quinze ans de moins, ajoutait-« elle ») ; mais qu'aujourd'hui qu'il était malheureux, elle oubliait tout. Elle ne pouvait retenir son indignation des manœuvres employées pour arracher sa petite-fille à des liens qui faisaient sa gloire, et pour priver l'Empereur de la plus douce consolation qu'il pût recevoir après les immenses sacrifices arrachés à son orgueil. Elle ajoutait que si l'on s'opposait à leur réunion, il fallait que Marie-Louise attachât les draps de son lit à sa fenêtre et s'échappât sous un déguisement. « Voilà, « répétait-elle, ce que je ferais à sa place; car quand on « est mariée, c'est pour la vie. » Elle venait de prêcher d'exemple en quittant furtivement la Sicile. Un tel acte de hardiesse qui souriait à l'esprit entreprenant de la vieille reine, n'était pas dans la mesure du caractère de Marie-Louise ni dans ses idées de décorum; puis elle se berçait de l'espoir d'occuper prochainement Parme, où elle serait maîtresse de ses actions et libre d'aller où bon lui semblerait. Marie-Louise rendait de fréquentes visites à sa grand'mère; la vieille reine occupait le petit château d'Hetzendorf, auquel conduisait une avenue du parc de Schœnbrunn. Elle en recevait des conseils dont la fermeté n'était pas du goût de l'impératrice d'Autriche ni du cabinet autrichien.

Les prévenances dont Marie-Louise était l'objet de la part de sa belle-mère et des dames de sa cour masquaient le dessein de s'emparer de son esprit, de la renfermer dans sa famille et de la diriger. On sema des doutes sur la possibilité de son voyage aux eaux d'Aix, quoiqu'elle eût obtenu le consentement de l'empereur d'Autriche pour ce voyage. On parlait d'un château en Hongrie, où on l'engagerait à passer l'été, et qu'elle pourrait même habiter pendant le temps que les souverains alliés séjourneraient à Vienne, où ils devaient se réunir vers la mi-juillet. On trouvait que sa trop grande proximité d'une ville où se tenait le congrès, ne pouvait que lui être désagréable et lui offrir un spectacle pénible. Si elle avait absolument besoin des eaux, pourquoi aller à Aix? Les eaux de Carlsbad ou autres en Allemagne pourraient convenir à son état de santé. Elles n'auraient pas l'inconvénient de l'éloigner trop de sa famille. On allait même jusqu'à lui faire craindre qu'il survînt tel événement qui fût de nature à empêcher son établissement à Parme. Ces insinuations inquiétaient l'Impératrice; mais elle tenait au voyage d'Aix, parce qu'elle avait obtenu de son père la promesse qu'après la saison des eaux elle serait libre de se rendre directement à Parme. Son autre motif était qu'elle y avait donné rendez-vous à la duchesse de Montebello, dont elle regrettait l'absence. Les souvenirs de la France et de l'Empereur avaient alors de l'attrait pour elle. La peine qu'elle éprouvait à s'en détacher lui faisait accueillir avec empressement et comme

une conquête, les demandes de ceux qui lui exprimaient le désir de venir la retrouver, et la portait à prendre avec eux des engagements qu'elle aurait été dans l'impuissance de tenir. Les tracasseries dont elle était l'objet lui laissaient entrevoir confusément, et comme une lueur qui disparaissait bientôt, l'intention secrète de la séparer de l'Empereur auquel l'attachaient encore le devoir et l'affection. Elle se reprochait d'avoir trop cru aux impossibilités de le rejoindre, et d'avoir eu trop de confiance aux promesses qui lui avaient été faites. Il faut ajouter que l'Empereur, dans ses lettres, l'entretenait de projets de réunion.

Ces contrariétés altéraient un peu le calme de la vie paisible que Marie-Louise menait à Schœnbrunn ; cette princesse consacrait ses matinées à son fils ; elle dessinait, faisait de la musique, et étudiait la langue italienne, dont la connaissance lui serait nécessaire dans ses nouveaux Etats. Madame de Montesquiou amenait tous les jours le prince de Parme à la fin du déjeuner. Le régal du jeune prince était ce qu'il appelait le *bon plat ;* c'était ordinairement une des cent espèces de gâteaux de *farinage* qui figurent en Autriche sur toutes les tables. L'après-midi, elle montait à cheval ou faisait des promenades à pied dans les beaux jardins de Schœnbrunn ; elle revoyait avec intérêt toutes les fabriques du parc, la Gloriette, dont la façade rappelle le Grand-Trianon, bâtie sur un coteau en face du palais ; le jardin botanique et les serres chaudes, qui sont les plus belles de

l'Europe ; la Ménagerie, dont la disposition est peut-être celle de toutes les ménageries la mieux adaptée à sa destination ; la maison tyrolienne de l'archiduc Jean, etc., etc.

Marie-Louise fut dans les premiers jours de son arrivée l'objet de la curiosité et de l'intérêt du peuple de Vienne. Durant les courses qu'elle fit dans la ville pour visiter le Palais impérial, le Trésor, le Cabinet des Antiques, la Manufacture de porcelaine, les Galeries de l'Arsenal, sa voiture était suivie par une foule silencieuse, avide de la contempler. Durant les premiers dimanches, les jardins de Schœnbrunn étaient le rendez-vous des habitants de Vienne, qui, dans leurs chuchotements respectueux, semblaient la féliciter sur son retour au milieu d'eux, et admiraient la beauté des traits de son fils.

Ses excursions à cheval ou en a lèche la conduisaient à Laxembourg [1], à Dornbach [2], dans la vallée de Sainte-

[1] Le château de Laxembourg est une des plus agréables résidences d'été de la cour d'Autriche. Le parc est semé de fabriques de toute espèce dont la description m'entraînerait trop loin. La plus considérable est le Richtschloss, château gothique qui représente dans tous ses détails la demeure féodale d'un chevalier du quatorzième siècle. Ce château est bâti dans une île au milieu d'un lac. On y a rassemblé à profusion des monuments de l'époque, meubles, armures, tapisseries, tableaux d'Albert Durer, représentation de tournois. Il y a salle d'armes, salle de conseil, tribunal et jusqu'au cachot, où est renfermé un templier qui se lève à l'approche du visiteur, en agitant ses chaînes, et fait quelque pas au-devant de lui.

[2] Dornbach est un château appartenant au prince Schwarzemberg, dont les vastes jardins ont de la célébrité.

Hélène, où sont les bains de Baden, au château de Schœnau, dans les jardins duquel on va admirer les merveilles du temple de la Nuit, au Thiergarten[1], maison de chasse de l'empereur, au Kalemberg et au Leopoldsberg[2], et autres endroits remarquables des environs de Vienne.

Le 15 juin, l'Impératrice partit de grand matin de Schœnbrunn pour aller au-devant de l'empereur d'Autriche; elle s'arrêta à Siegartskirken, à deux postes de Vienne, où l'impératrice d'Autriche et les enfants de l'empereur l'avaient précédée. Elle y reçut son père dans la même chambre de la maison de poste où l'empereur Napoléon avait reçu, en 1805, la députation qui lui présenta les clefs de Vienne. Marie-Louise accompagna seule l'empereur dans sa calèche jusqu'au dernier relai. Là, elle le devança d'un quart d'heure, pour

1 Le Thiergarten, à une lieue de Vienne, est un parc fermé de plusieurs lieues d'étendue, peuplé de cerfs, de daims et surtout de sangliers, qui errent par centaines. Son enceinte renferme plusieurs montagnes, du sommet desquelles on découvre la campagne dans une étendue de douze lieues. On domine Vienne, Presbourg, une quantité de châteaux et le Danube, qui coule majestueusement au milieu de tout le paysage. Ce parc est un vaste jardin anglais naturel où l'art n'a rien fait. Ce n'est qu'en Allemagne qu'on trouve ces immenses enclos réservés aux stériles plaisirs des princes. Le Thiergarten est à une lieue d'une grande capitale, au milieu d'un pays riche et populeux!

2 Le Kalemberg et le Leopoldsberg sont deux mamelons très-pittoresques aux portes de Vienne. Le prince de Ligne y avait bâti quatre ou cinq petites cabanes, dont la réunion formait une maison complète; elles étaient chargées d'inscriptions françaises et latines. Du sommet de ces collines la vue est admirable et s'étend sur les îles du Danube et sur les fertiles campagnes qu'il arrose.

se trouver à son arrivée à Schœnbrunn, où descendit l'empereur, et pour lui présenter son fils. L'affluence des habitants de Vienne et des environs était extraordinaire; ils couvraient la route, les avenues, et pénétraient jusque dans les premières salles des appartements du palais.

Le lendemain, l'empereur partit de Schœnbrunn pour faire son entrée solennelle dans sa capitale; il était à cheval, accompagné des archiducs ses frères, précédé et suivi par sa garde, à la tête de laquelle marchaient le prince Lambesc, qu'on appelait à Vienne le prince de Lorraine, capitaine de la première garde des archers; le prince de Ligne, capitaine des Trabans, et le prince Esterhazy, capitaine de la garde noble hongroise; l'uniforme et l'harnachement du cheval de ce dernier étaient couverts de perles et de diamants d'une valeur de plusieurs millions; il n'y eut peut-être pas une rue de Vienne que l'empereur ne parcourût, suivant l'usage, aux acclamations d'une population immense. La marche dura cinq heures; le terme en fut l'église métropolitaine de Saint-Étienne, à la porte de laquelle il fut harangué par l'archevêque de Vienne, et où il assista à un *Te Deum*. On avait conseillé à l'empereur de faire son entrée sur un cheval arabe qui avait servi à l'empereur Napoléon, et qui avait été amené de Paris avec les équipages de l'Impératrice; le bon sens de ce prince lui fit refuser ce genre de triomphe. L'empereur et l'impératrice d'Autriche revinrent le lendemain à Schœnbrunn, où ils demeurèrent jusqu'au départ de l'impératrice Marie-Louise

pour les eaux d'Aix. Cette princesse avait obtenu de son père la permission de s'y rendre ; mais on lui fit sentir en même temps la nécessité d'avoir désormais auprès d'elle une personne qui pût être son conseil et son intermédiaire entre elle et le cabinet autrichien. Le choix de l'empereur s'était arrêté sur le prince Nicolas Esterhazy. Le rang de ce personnage, son âge et sa prudence justifiaient ce choix. Son cabinet fit substituer au prince Esterhazy le général comte Neipperg, qui commandait une division de troupes autrichiennes aux environs de Genève.

Le général autrichien comte Nugent, ayant pris possession du duché de Parme au nom de la souveraine, cette princesse y envoya un agent pour prendre une première connaissance de l'état des choses ; cet agent fut fort mal accueilli. L'autorité qu'il déploya déplut aux commandants des troupes autrichiennes, qui traitaient ces provinces en pays conquis. Peut-être manqua-t-il de modération : toutefois, au lieu d'être protégé, il fut méconnu et emprisonné; il ne dut sa liberté qu'à l'intervention de l'empereur d'Autriche, sollicitée par la duchesse de Parme.

X

Audience de l'empereur d'Autriche. — Adieux de Marie-Louise à sa famille. — Départ pour Aix. — Le docteur Franck chargé du soin de la santé du jeune prince de Parme. — Lettres du général Bertrand écrites de l'île d'Elbe. — Souper à Munich. — Séjour à Berne. — Ascension au Montanvert. — Arrivée à Aix. — L'Impératrice est reçue par le comte Neipperg. — Portrait de ce général. — L'Impératrice trouve à Aix ses amis de Paris. — Je vais passer à Paris la saison des eaux.

L'empereur d'Autriche avait bien voulu nous recevoir, madame de Brignole, M. de Bausset et moi. Il nous accueillit avec bienveillance, et prolongea assez longtemps un entretien dans lequel il ne fut question d'aucun objet politique. L'empereur parla surtout avec complaisance des formes paternelles de son administration et de ses relations intimes, et pour ainsi dire de famille, avec les différentes provinces de ses États héréditaires. Une circonstance de cette présentation était faite pour me frapper. La pièce où l'empereur François nous reçut, était la même qui avait servi de cabinet à l'empereur Napoléon en 1805 et en 1809. Ce cabinet, rempli des

souvenirs d'une grande souveraine (Marie-Thérèse), que décoraient sa statue et les portraits de ses descendants, avait retenti des paroles sévères prononcées par Napoléon contre les personnages de cour dont les influences tendaient à aliéner au souverain le cœur de ses sujets. Le tableau que nous faisait l'empereur d'Autriche de la bonne harmonie qui régnait entre ses peuples et lui, et sa sollicitude pour leurs besoins, paraissaient être une protestation contre les reproches que lui avait adressés l'empereur Napoléon.

Pendant les cinq semaines que l'Impératrice passa à Vienne durant ce premier voyage, elle reçut plusieurs lettres de l'empereur Napoléon, l'une par l'intermédiaire du général Kohler à son retour de l'île d'Elbe, où il avait accompagné l'Empereur en qualité de commissaire autrichien, les autres renfermées dans des lettres du général Bertrand, qui m'étaient adressées. L'Impératrice y répondit exactement; elle profita même, pour écrire à l'Empereur, de l'occasion d'un ancien courrier nommé Sandrini, auquel madame de Brignole avait donné une lettre de recommandation pour l'île d'Elbe.

Les lettres du comte Bertrand, que je joins ici, contiennent quelques notions générales sur la situation de l'Empereur à l'île d'Elbe et sur les espérances qu'il paraissait conserver d'y revoir l'Impératrice et son fils. Ces lettres sont dictées par l'Empereur ou écrites par son ordre.

LETTRES DU GÉNÉRAL BERTRAND AU BARON MENEVAL.

« Mon cher Meneval,

« Sa Majesté a reçu votre lettre, et a lu avec intérêt « les détails que vous lui donnez. Elle désire que l'Im- « pératrice fasse connaître la situation de ses affaires « pécuniaires, parce que, sans cela, son père peut croire « qu'elle a de grandes ressources, tandis qu'elle n'a « rien.

« Vous trouverez ci-jointe une note que les commis- « saires ont voulu prendre ; c'est dans ce sens que l'Im- « pératrice pourrait parler. »

(Cette note est relative à la saisie faite à Orléans du trésor et des effets appartenant à l'Empereur. J'en ai donné la teneur à la page 100 du volume.)

« Dans le traité, il a été dit qu'elle aurait deux millions « de rentes sur les biens qui appartenaient à l'Empereur. « Il serait important de faire réaliser cela. Il est urgent « que l'Impératrice agisse auprès de son père, et qu'elle « n'attende pas au dernier moment ; sans quoi elle sera « bientôt dans un grand embarras.

« A l'arrivée à l'île d'Elbe, il est probable que Sa Ma- « jesté expédiera à l'Impératrice Pelart, ou un valet de « chambre intelligent qui aura bien vu la situation des « choses et que l'Impératrice pourra interroger.

« Voilà, mon cher Meneval, ce que Sa Majesté m'a « chargé de vous mander.

« Je vous avais écrit ce matin un mot, craignant que « l'Empereur n'écrivît pas à Sa Majesté, parce que nous « devions partir de bonne heure ; mais le départ a été « différé, parce que le vent a manqué. L'Empereur a « vomi un peu de bile; vous savez que cette indisposition « ne dure que quelques heures. En ce moment, Sa « Majesté est à merveille; elle vient d'écrire à l'Impéra- « trice. Veuillez agréer, mon cher Meneval, l'assurance « de mes sentiments affectueux.

« *Signé* BERTRAND.

« **Fréjus, ce 28 avril 1814, à six heures du soir.** »

« Je reçois votre lettre au moment où nous partons « pour l'île d'Elbe. Le vent est bon; nous espérons ar- « river sous deux jours. Nous avons fait un triste voyage, « comme vous pensez bien, assez bon dans presque « toute la France, où l'Empereur a reçu des témoignages « de regret et les égards dus à sa position ; mais, en « Provence, nous avons été exposés à des insultes, qui « heureusement n'ont pas eu de suites. . . . .
« Vous devez croire que nous désirons beaucoup que « l'Impératrice vienne partager son séjour entre Parme « et l'île d'Elbe. Ce serait pour l'Empereur et pour nous « tous une si énorme différence; nous serions si heu- « reux de la voir quelquefois, elle a été si bonne pour

« ma femme et pour moi, que plus que personne je le « désire vivement. Veuillez mettre à ses pieds l'hom- « mage de mon respect et de mon dévouement. L'Em- « pereur s'est constamment bien porté, malgré la cruelle « position où il s'est trouvé depuis un mois. Il a remis « sa réponse à l'Impératrice à l'aide-de-camp du géné- « ral Schouwaloff, qui se rend auprès de l'empereur d'Au- « triche. Comme cette lettre n'arrivera qu'après un « détour, peut-être l'Impératrice serait-elle inquiète de « ne pas recevoir de réponse. Je remets ma lettre au « courrier, pour que vous soyez informé de la pro- « chaine arrivée de la réponse de l'Empereur. A peine « pourrez-vous me lire; mais je suis si pressé, j'ai le « cœur si serré, que je ne sais trop ce que j'écris. Mes « sentiments n'en sont pas moins pour vous ceux que « vous me connaissez depuis longtemps.

« *Signé* BERTRAND.

« Fréjus, ce 29 avril 1814, à sept heures du matin. »

« Le général Kohler quitte l'île d'Elbe, et probable- « ment il se rendra auprès de l'Impératrice; ainsi il « pourra vous donner des détails sur notre île, qui est « plus jolie que nous ne pensions Elle est bien cultivée; « les chaleurs n'y sont pas excessives. L'Empereur sera « assez bien logé; il se porte à merveille. Veuillez pré- « senter mes respects à l'Impératrice.

« *Signé* BERTRAND.

« Porto-Ferraio, ce 9 mai 1814. »

« L'Empereur envoie à Parme pour le service de « l'Impératrice, un détachement de cinquante chevau-« légers polonais et une centaine de chevaux d'attelage. « Je leur ai fait donner de l'argent pour leur route jus-« qu'à Parme. J'écris à M. le maire de Parme de pour-« voir au logement et à la nourriture des chevaux et de « la troupe jusqu'à ce que l'Impératrice ait pu donner « des ordres à ce sujet [1]. Nous attendons avec impa-« tience de vos nouvelles. L'Empereur se porte à mer-« veille.

« *Signé* Bertrand.

« Porto-Ferraio, ce 12 mai 1814. »

« J'ai reçu votre lettre de Provins du 26 avril. Les « gazettes nous ont annoncé le passage de Sa Majesté à « Schaffouse. Elle a dû arriver le 16 à Vienne. J'ai re-« mis la lettre qui était incluse dans la vôtre.

« L'Empereur voulait répondre à l'Impératrice par « les sous-officiers Schopff et Hertlieb, qui retournent « auprès du général Kohler; mais l'Empereur est à che-« val, le bâtiment est à la voile; ainsi les sous-officiers

1 Les chevau-légers polonais tombèrent, à Parme, au milieu des troupes autrichiennes, par lesquelles ils furent assez mal accueillis. Leur présence porta ombrage aux généraux autrichiens et au gouvernement, qui les laissa sans secours aussi bien que les chevaux d'attelage qu'ils avaient amenés. On voulut les obliger à prendre du service en Autriche; ils s'y refusèrent. L'Impératrice, apprenant leur détresse, leur fit donner de fortes gratifications. La défiance qu'ils excitaient porta le gouvernement autrichien à les licencier; ils se retirèrent chacun chez eux.

« sont obligés de partir sans la lettre de l'Empereur. Je « le regrette beaucoup.

« L'Empereur est ici fort heureux, et semble avoir « entièrement oublié qu'il ait été, il y a peu de temps « encore, dans une position si différente. Il est fort oc- « cupé de se loger, de se meubler, de chercher un em- « placement pour une jolie maison de campagne.

« Nous parlons souvent de notre excellente Impéra- « trice. L'officier de la garde dont la femme est auprès « de Sa Majesté, et qui a eu l'honneur de lui présenter « ses respects à Dijon, est arrivé hier et nous a donné de « vos nouvelles.

« Je vous réitère, etc.

« *Signé* BERTRAND.

« Porto-Ferraio, ce 27 mai 1814. »

« Nous sommes sans aucunes nouvelles de vous de- « puis la lettre que vous m'avez écrite de Provins, en « partant de Paris. Nous avons appris par les gazettes « que l'Impératrice était arrivée le 18 mai à Vienne.

« L'Empereur continue à se bien porter. Nous nous « promenons beaucoup à cheval, en voiture, en bateau. « L'habitation de l'Empereur est déjà fort embellie. « On s'occupe d'en arranger sur divers points de l'île.

« Nous désirons recevoir bientôt des nouvelles de la « santé de l'Impératrice et du prince son fils. Les cha-

« leurs commencent à se faire sentir. Veuillez mettre « mes respects aux pieds de l'Impératrice, et agréer, etc.

« *Signé* Bertrand.

« Porto-Ferraio, le 25 juin 1814. »

« J'ai reçu votre lettre du 4 juin il y a peu de jours, « et hier celle du 21 juin. Depuis celle que vous m'avez « écrite de Provins, je n'avais pas eu de vos nouvelles. « Votre lettre du 4 en renfermait deux de l'Impératrice « pour l'Empereur, numérotées cinq et six. Celles anté- « rieures ne sont pas arrivées. Votre lettre du 21 en « renfermait une autre pour l'Empereur; la réponse part « aujourd'hui. Les communications n'étant pas encore « rétablies, Sa Majesté écrivait peu. Je présume que « vous recevrez bientôt une ou deux lettres que je « vous ai écrites. Je sais qu'il y a une lettre de vous en « route, que je dois recevoir au premier jour.

« Si l'Impératrice a attendu à Vienne la réponse à sa « lettre, l'Empereur désire qu'elle n'aille pas à Aix, et « si elle y est déjà rendue, qu'elle n'y passe qu'une sai- « son, et qu'elle revienne le plus tôt possible en Toscane, « où il y a des eaux qui ont les mêmes qualités que celles « d'Aix. Elles sont plus près de nous, de Parme, et « elles donneront à l'Impératrice le moyen d'avoir son « fils auprès d'elle. Quand M. Corvisart conseillait les « eaux d'Aix, il raisonnait comme si on était à Paris, « d'ailleurs il ne connaissait pas les eaux de Toscane,

« qui ont les mêmes propriétés. Le voyage d'Aix plaît « d'autant moins à l'Empereur, qu'il n'y a plus proba- « blement de troupes autrichiennes, et qu'alors l'Impé- « ratrice peut être exposée aux insultes de quelques « aventuriers, et que d'ailleurs ce voisinage ne doit « pas plaire aux souverains de ce pays. Il n'y a aucun « de ces inconvénients en Toscane. . . . .

« Je n'ai point encore reçu la lettre de madame de Bri- « gnole ni la personne qu'elle me recommande. Je vous « prie de lui présenter mes hommages. Elle sait que, « dans toutes les circonstances, c'est un plaisir pour « moi de pouvoir faire quelque chose qui lui soit « agréable.

« Nous avons appris par les journaux que M. Mares- « calchi était commissaire à Parme pour l'empereur « d'Autriche. Si vous voyez le général Köhler, rappelez- « nous à son souvenir. C'est un excellent homme dont « nous n'avons eu qu'à nous louer. On vous remercie des « détails que vous nous donnez sur le roi de Rome; ils « nous ont beaucoup intéressés Puisse l'Impératrice ré- « tablir bientôt sa santé! Nous nous entretenons souvent « de tout ce qui la touche. Je n'ai pas besoin de vous « dire combien a pour nous d'intérêt ce que vous man- « dez de ses occupations, de sa manière de vivre. Je « prie le général Rospigliosi de vous expédier cette let- « tre par un courrier. Recevez, etc.

« *Signé* BERTRAND.

« Porto-Ferraio, le 3 juillet 1814. »

« J'ai reçu votre lettre du 6 juin, par laquelle vous « m'annoncez votre départ de Schœnbrunn. Nous avons « vu dans les journaux votre passage en Suisse ; nous « sommes étonnés de ne point recevoir de vos nouvelles. « L'Empereur attend l'Impératrice à la fin d'août, et dé- « sire qu'elle fasse venir son fils. Certainement Sa Ma- « jesté aura écrit souvent à l'Empereur ; mais les lettres « sont probablement arrêtées par les mesures de quel- « que agent secondaire, ou peut-être par l'ordre de son « père. Toutefois personne n'a de droits sur l'Impéra- « trice et sur son fils.

« *Madame* est arrivée bien portante ; elle est déjà in- « stallée chez elle, quoique la maison ne soit pas belle : « elle a cependant du logement et quelques commodi- « tés..... L'Empereur se porte à merveille. Nos passe- « temps sont toujours les mêmes : dans le jour, quel- « ques occupations ; le soir, la promenade à cheval, en « voiture ou en canot. Les chaleurs se font sentir depuis « quelques jours, mais les matinées et les soirées sont « fraîches. Je suppose que vous aurez reçu la lettre que « je vous ai écrite par le retour du courrier du grand- « duc, et par laquelle je vous annonçais que ma lettre « du 9 devait être celle confiée au général Köhler, et « qui vous a été remise. Ma femme, qui est heureuse- « ment arrivée, a vu à Gênes M. Marescalchi. La famille « de madame de Brignole était en bonne santé.

« *Signé* BERTRAND.

« Porto-Ferraio, ce 9 août 1814.

« P. S. L'officier qui devait vous porter cette lettre « est parti sans passer chez moi. Je profite du départ « de M. Hurault pour vous l'envoyer. Il est bien impatient de revoir sa femme. Nous espérons vous voir au « mois de septembre, lorsque Sa Majesté aura pris les « eaux. »

« Ce 20 août. »

Le jour du départ de l'Impératrice pour Aix approchait. Comme le jeune prince ne devait pas accompagner sa mère dans ce voyage, elle fit venir le docteur Franck, médecin de l'empereur d'Autriche, qu'elle chargea du soin de sa santé durant le séjour qu'il ferait à Vienne ; elle lui écrivit officiellement à ce sujet.

L'avant-veille du départ de l'Impératrice, l'empereur son père s'était rendu aux bains de Baden avec sa famille. Ces bains sont à quatre lieues de Vienne, dans une jolie vallée appelée Sainte-Hélène ; l'Impératrice voulut aller lui faire ses derniers adieux. A son retour, elle reçut presque toute la cour, qui vint prendre congé d'elle. Une indisposition de madame de Brignole, qui nous avait d'abord inquiétés, mais qui heureusement n'eut pas de suite, retarda notre départ de vingt-quatre heures. L'impératrice d'Autriche vint à Schœnbrunn après dîner, et ne quitta sa belle-fille qu'après l'avoir mise en voiture.

Le prince de Parme fut laissé aux soins maternels de madame de Montesquiou ; il resta à Schœnbrunn avec

elle. Ce jeune prince, dont les bénédictions des Français avaient salué la naissance, qui paraissait réservé à de hautes destinées, ne devait plus sortir de l'Autriche, où il avait trouvé pour asile une prison, et où l'attendait un tombeau, qui devait s'ouvrir prématurément pour lui.

L'Impératrice prit dans ce voyage le nom de duchesse de Colorno, d'une de ses maisons de plaisance du duché de Parme; elle voyagea sans faire de séjour jusqu'à Morsburg, où nous trouvâmes M. de Bausset, qui nous avait précédés, retenu par la goutte; elle s'arrêta un jour dans cette ville. La route qu'elle suivait l'obligea à traverser Munich. Elle trouva à la poste le vice-roi et la vice-reine d'Italie qui l'attendaient, et qui l'emmenèrent pour souper avec eux. Nous les suivîmes, madame de Brignole et moi, dans tout le désordre d'un costume de voyage. Nous soupâmes au palais du vice-roi avec la princesse royale de Wurtemberg, sœur de la vice-reine. Cette princesse, après sa séparation de l'époux que la politique de Napoléon lui avait donné, était venue chercher des consolations auprès de sa sœur. La Providence lui ménageait une éclatante réparation, en la plaçant un an après sur le trône impérial d'Autriche.

Nous continuâmes notre route jusqu'à Berne, où la duchesse de Colorno fit un nouveau séjour, autant pour se reposer que pour voir ce que cette ville renferme de curieux, sans oublier les ours qu'elle entretient à ses frais dans les fossés, à l'une des portes de Berne. Les environs sont de la plus grande beauté. L'imagination

ne saurait créer une nature plus riche et plus variée. A Payerne, petite ville placée sur la route de Berne à Genève, le roi Joseph vint engager la duchesse de Colorno à passer la journée dans sa charmante habitation de Prangins, près d'Allaman; il la ramena le soir du même jour à Secherons, auberge renommée aux portes de Genève, et rendez-vous des voyageurs en Suisse. Il prit congé d'elle le lendemain pour retourner à Prangins.

La duchesse de Colorno voulait mettre à profit son voyage aux bains d'Aix pour visiter les glaciers de Savoie; elle avait d'abord projeté de différer cette excursion jusqu'après la première saison des eaux; mais se sentant assez forte pour en supporter la fatigue (car l'exercice et le mouvement de la route avaient amélioré sa santé), elle voulut l'entreprendre sans plus tarder; elle avait d'ailleurs l'intention de faire un voyage en Suisse après avoir pris les eaux.

Le matin même du jour où le roi Joseph s'était séparé d'elle, la duchesse de Colorno partit pour Chamouny. Le ciel était d'une admirable pureté; un soleil radieux éclairait l'horizon, et le plus beau temps paraissait devoir favoriser son voyage. La comtesse de Brignole, mademoiselle Rabusson, l'une des dames d'annonce, le docteur Hereau et moi nous avions l'honneur de l'accompagner. Quand nous fûmes engagés dans les montagnes, le temps changea tout à coup; un orage affreux s'éleva et dispersa notre caravane. Je suivis seul la duchesse, escortée de ses guides, jusqu'à Chamouny, où nous n'ar-

rivâmes que vers minuit, poursuivis par une pluie battante, qui dura pendant toute la journée du lendemain. Ce ne fut que le troisième jour que l'Impératrice put entreprendre son ascension sur le *Montanvert* Après avoir parcouru la *mer de glaces* qui, quoique immobile et exempte de tempêtes, n'en a pas moins ses dangers, et après avoir joui des magnifiques aspects qu'offrent les glaciers de Savoie, la duchesse de Colorno continua son voyage par le col de Balme et Martigny, vit en passant la belle cascade de *Pissevache*, et revint à Secherons six jours après qu'elle en était partie. Ce voyage fut la plus puissante distraction qu'elle eût rencontrée depuis sa sortie de Paris, et lui procura une utile diversion aux amers chagrins qui l'avaient accablée. Elle m'engagea à en écrire la relation, et voulut s'en occuper elle-même. Je fis donc le récit de son excursion au Montanvert, dans un opuscule écrit en prose et en vers, à la manière de Chapelle et de Bachaumont. La gravité des événements qui font le sujet du présent ouvrage m'empêche de joindre ici la relation que j'ai adressée à cette princesse. Ces sortes d'opuscules n'ont d'ailleurs d'autre mérite que l'à-propos qui les a fait naître, et sont d'un intérêt qui ne dépasse pas ordinairement la sphère d'activité dans laquelle se sont passés les faits qui y sont rapportés.

De retour à Secherons, d'où elle était partie après un voyage de six jours, la duchesse de Colorno y passa seulement la nuit, et le soir du 17 juillet elle arrivait à

Aix. Elle fut reçue à Carrouge par le général Neipperg, qui vint au-devant d'elle à cheval, la salua à la portière, et l'accompagna jusqu'à Aix ; c'était la seconde fois qu'elle le voyait. Sa vue lui causa une impression désagréable qu'elle ne dissimula pas. Était-ce l'instinct d'un cœur honnête, mais peu sûr de lui-même, qui lui présentait cet homme sous les traits d'un mauvais génie, et qui l'avertissait secrètement du danger de se livrer à ses conseils? Le comte Neipperg n'était pas, au reste, doué d'avantages extérieurs remarquables. Un bandeau noir cachait la cicatrice profonde d'une blessure qui l'avait privé d'un œil; mais cet inconvénient disparaissait quand on le considérait avec quelque attention ; cette blessure allait même assez bien avec l'ensemble de sa figure, qui avait un caractère martial : il avait des cheveux d'un blond clair, peu fournis et crépus. Son regard était vif et pénétrant. Ses traits n'étaient ni vulgaires ni distingués ; leur ensemble annonçait un homme délié et subtil. Son teint, dont le ton général était coloré, manquait de fraîcheur ; l'altération causée par les fatigues de la guerre et de nombreuses blessures s'y faisait sentir. Il était d'une taille moyenne, mais bien prise, et l'élégance de sa tournure était relevée par la coupe dégagée de l'uniforme hongrois. Le général Neipperg avait alors quarante-deux ans environ. Cet homme a joué un rôle si important auprès de Marie-Louise, et exercé sur sa destinée une si grande influence, que je dois chercher à faire connaître par quelles qualités il a obtenu sa con-

fiance. L'abord du comte Neipperg était celui d'un homme circonspect. Son air habituel était bienveillant, mêlé d'empressement et de gravité. Ses manières étaient polies, insinuantes et flatteuses. Il possédait des talents agréables; il était bon musicien. Actif, adroit, peu scrupuleux, il savait cacher sa finesse sous les dehors de la simplicité; il s'exprimait avec grâce et écrivait de même. Il joignait à beaucoup de tact l'esprit d'observation; il avait le talent d'écouter; il prêtait une attention réfléchie aux paroles de son interlocuteur. Tantôt sa physionomie prenait une expression caressante, tantôt son regard cherchait à surprendre la pensée. Autant il était habile à pénétrer les desseins des autres, autant il était prudent dans la conduite des siens. Joignant les apparences de la modestie à un grand fonds de vanité et d'ambition, il ne parlait jamais de lui. Il était brave à la guerre; ses nombreuses blessures prouvaient qu'il ne s'y était pas épargné.

Marie-Louise descendit à Aix dans une maison située hors de la ville, appartenant à un M. Chevalley; elle avait été préparée par les soins de M. Ballouhey, intendant de sa maison; c'était la même que la reine Hortense avait occupée. L'Impératrice ne donna au général Neipperg que des audiences à peu près officielles pendant le court séjour que je fis à Aix. Elle n'avait pas encore eu le temps de redevenir allemande. La présence et le dévouement du petit nombre de Français qui lui étaient restés fidèles, l'attachaient encore par quelques liens à la

France. Elle trouva, à son arrivée à Aix, MM. Corvisart et Isabey, qui l'attendaient. La duchesse de Montebello n'arriva que dans les premiers jours d'août. Je quittai Marie-Louise le surlendemain de son arrivée pour aller passer dans ma famille le temps d'une double saison des eaux.

XI

Détresse du duché de Parme. — Lettres du comte Marescalchi et du baron de Bausset à ce sujet.

L'Impératrice reçut pendant mon absence d'assez mauvaises nouvelles de ses nouveaux États. Les commissaires impériaux, les ministres dirigeants se succédaient à Parme. Le comte Marescalchi, ancien ministre des Relations extérieures du royaume d'Italie résidant à Paris, homme des plus honorables et Français de cœur, avait été chargé d'organiser l'administration dans les duchés. Il fut remplacé par un M. Magawli, Irlandais d'origine, avant d'avoir pu s'en occuper. Les réquisitions militaires, l'arbitraire et l'absence de tout contrôle désolaient ces malheureuses provinces. L'Impératrice s'était décidée à y envoyer M. de Bausset, pour voir ce qui s'y passait et lui rendre compte de ce qu'il y aurait à faire dans ses intérêts. Les extraits qui suivent des lettres du comte Marescalchi et de M. de

Bausset feront connaître l'état de désordre et de confusion auquel le pays était en proie.

LETTRE DU COMTE MARESCALCHI AU BARON DE MENEVAL.

« Parme, le 9 juillet 1814.

« Mon cher Meneval,

« Vous pouvez être sûr de mon empressement pour « les affaires et pour le service de Sa Majesté ; vous me « connaissez, et c'est assez ; mais je ne vous cache pas « qu'ici je me trouve dans une bien cruelle position. Je « suis arrivé que, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous « l'écrire, on avait déjà tout organisé, et avec un sys- « tème et des mesures qui sont absolument au-dessus « des forces de ce pays. C'est le désordre immédiat dans « lequel est l'administration, qui m'épouvante. La sta- « tion des troupes et les devoir entretenir à nos frais « absorbent tout l'argent qui se verse dans la caisse, et « la dépense en est si considérable, que, ne pouvant « pas y faire face avec tout ce qu'on perçoit, la dette « publique augmente de jour en jour, et ceux qui four- « nissent en nature ou sont obligés de prêter des vivres « et des logements réclament des secours, sans quoi ils « sont à la veille de quitter. Dépourvus ainsi de moyens, « les contribuants se trouvent dans l'impossibilité de « payer les impôts, la roue ne tourne que très-lente-

« ment, et le pays ne présente pas la moindre ressource « et d'aucune espèce.

« L'objet donc qui m'intéresse en ce moment da- « vantage est la réduction des troupes, ou du moins « qu'elles soient mises sur le pied de paix, comme on « l'a déjà fait au commencement du mois dans la Lom- « bardie. J'en ai montré la nécessité à S. M. l'empereur « et à S. A. le prince de Metternich. Si l'Impératrice est « encore à Vienne, engagez-la à en parler aussi, autre- « ment elle viendra ici, mon cher Meneval, qu'elle « n'aura pas de quoi vivre.

« Je profite du départ du général Nugent pour vous « faire arriver cette lettre plus promptement, et voilà « encore un autre malheur. Les postes retardent, de ma- « nière que, pour recevoir ici une réponse de Vienne, « il y faut au moins un mois.

« Je vous ai rendu compte que nous manquons tout « à fait de linge et d'argenterie; mais il y a un autre « objet sur lequel il me faut connaître les volontés de « Sa Majesté. Hors deux anciennes voitures de gala, « nous n'avons ici de quoi servir l'Impératrice, ni « voitures, ni harnais; et si on doit lui faire trouver des « voitures de service, ce sera un autre embarras, et il « faut me l'écrire tout de suite. Ni à Parme, ni à Milan « même, on ne fait plus usage que de petites diligences « ou de certaines voitures de campagne sans siége. « Donc, ce sera difficile d'en acheter et de s'en pro- « curer ; il faudra peut-être même les ordonner

« Adieu. Je vais travailler, et j'ai l'antichambre rem-
« plie de créanciers, d'ecclésiastiques auxquels on n'a
« pas payé leurs pensions depuis une année, de magis-
« trats qui ne sont pas payés depuis trois mois, de four-
« nisseurs qui sont épuisés . . . . Enfin c'est un
« abîme, et ne croyez pas que je vous en impose. Si
« j'arrive à dresser cette machine, vous me ferez une
« statue.

« Je suis toujours et de tout mon cœur, et avec toute
« l'estime et la reconnaissance,

« Votre ami et serviteur,

« N. MARESCALCHI. »

LETTRE DE M. DE BAUSSET AU BARON DE MENEVAL.

« Parme, ce 12 août 1814.

« Malgré tous mes beaux projets mon cher Meneval,
« je suis à Parme depuis quelques jours. L'espoir d'y
« être utile m'a fait braver la crainte d'y être encore
« plus mal reçu que le sieur Cappei [1]. Vous aurez appris
« qu'il s'est opéré de grands changements dans le
« gouvernement. Le tout s'est fait sans qu'il en ait été
« préalablement donné communication à notre féal Ma-
« rescalchi. La visite de son successeur lui a appris le

[1] C'est le nom de l'agent envoyé à Parme par l'Impératrice.

« changement de son attitude, et je l'ai trouvé encore « tout chaud de son désappointement. Personne n'avait « de meilleures intentions ; mais il ne pouvait se décider « à porter les grands coups. Tout le provisoire est à « bas, mais aussi les mécontents en sont augmentés.... « Marescalchi m'a fait connaître une partie des nou- « velles instructions qui lui ont été adressées, en sa qua- « lité nouvelle de ministre d'Autriche près le gouverne- « ment de Parme. On y déploie une sévérité extrême sur « tout ce qui peut avoir rapport à la France, et il lui est « enjoint de ne souffrir la présence d'aucun Français dans « les États de Parme, si ce n'est pourtant ceux qui ac- « compagneront l'Impératrice, et on lui renouvelle de « plus fort d'apporter une grande surveillance sur tout « ce qui peut regarder l'île d'Elbe.... Ordre aussi de « faire partir les cinquante-cinq Polonais pour leur « pays, s'ils ne veulent pas s'enrôler dans les armées « autrichiennes. Comme il leur est dû trois mois de « solde, leur réclamation exige une nouvelle réponse « de Vienne. Peut-être S. M. l'Impératrice parviendra- « t-elle à obtenir de son père de les garder à son ser- « vice, chose qu'ils désirent vivement.

« L'article du règlement constitutionnel, qui dit qu'il « n'y aura point d'étrangers employés dans le gouverne- « ment, ne regarde pas les Français attachés à l'Impé- « ratrice, et, chose assez remarquable, le ministre nou- « veau est un compatriote de ma femme et né en Ir- « lande, première infraction; de plus, le sieur abbé

« Commensard, nouveau conseiller d'État, est également « né Irlandais. Comme vous voyez, il y a des accommo- « dements avec le ciel. Il ne faut point se dissimuler les « avantages réels d'un changement subit dans le gou- « vernement de Parme. Il en résulte nécessairement une « grande économie dans les ressorts politiques et dé- « versement de faveur qui tourne au profit de Sa Ma- « jesté, qui est devenue, pour les uns un refuge, et un « espoir sur tout ce qui, étant supprimé, se flatte d'être « employé de nouveau.

« J'ai été très-bien accueilli dans ce pays. On me sait « gré de ne fermer ma porte à personne, pas même aux « très-nombreux marmitons des anciens ducs. Je m'oc- « cupe à préparer tout ce qui est nécessaire à l'établis- « sement de la maison. Le désordre est grand, les res- « sources nulles, puisque la régence, non contente des « dettes énormes qui vous sont connues, a eu l'extrême « *attention* d'hypothéquer le domaine particulier de la « couronne jusqu'à la fin de novembre.

« Sa Majesté se flatte de venir ici bientôt; mon cher « Meneval, j'ai peine à croire que son père y consente. « A en juger par les nuages politiques qui environnent « l'ouverture du congrès de Vienne, il est probable que « l'Italie pourrait bien n'être pas tranquille. Le roi de « Naples s'agite beaucoup. Il a une armée superbe, un « trésor au grand complet, et ses forces se sont singu- « lièrement accrues par les désertions de presque toute « la vieille armée d'Italie, qui a pris du service

« auprès de lui On murmure tout bas, et je vous le dis « de même tout bas, qu'il a des prétentions sur les « États de Bologne, et qu'il est occupé en ce moment à « passer les revues de ses troupes sur les frontières des « trois légations. . . . .

. . . .

« Ce pays est triste, les femmes y sont peu « jolies. L'atmosphère est brûlante, l'Opéra médiocre, « le palais très-vieux; mais je m'occupe d'établir le lo- « gement de Sa Majesté au palais du *Jardin*. Avec « quelques milliers de francs, elle aura un beau palais, « tout à fait indépendant.

« Avez-vous entendu dire, dans votre ville, que l'on « devait proposer au congrès un échange des duchés « de Parme avec les trois légations Bologne, Ferrare et « Ravennes? L'empereur d'Autriche en a parlé sur ce « ton à Marescalchi, supposé toutefois que les préten- « tions de Sa Majesté Napolitaine soient réduites à leur « juste valeur. De tout cela il faut conclure que le sort de « Sa Majesté est incertain; que son voyage, malgré ses « désirs, est encore éloigné, et que vraisemblablement « nous sommes encore destinés à aller goûter les dou- « ceurs ineffables du séjour de Schœnbrunn. La volonté « de Dieu soit faite! Je suis dévoué pour jamais au « service de Sa Majesté, et je lui resterai fidèle par- « tout et en tout L'empereur d'Autriche a nommé « le comte de San-Vitale grand-chambellan de Sa

« Majesté. C'est une nouvelle qu'elle n'a sue que par
« moi.

« J'oubliais de vous dire que le palais de Colorno est
« beau, bien conservé et à peu près meublé. Il n'en est
« pas de même des autres vieux palais ; à peine y a-t-il
« des murailles !

« Veuillez agréez, etc.,

« *Signé* BAUSSET. »

XII

Lettres de l'impératrice Marie-Louise. — Bons sentiments de cette princesse. — Elle demande à l'empereur d'Autriche la permission d'aller s'établir à Parme. — Lettre du prince de Metternich en réponse.

L'Impératrice ne négligeait aucun moyen de correspondre avec l'Empereur; les occasions devenaient de plus en plus rares et difficiles. Elle avait chargé M. de Bausset d'une lettre, pensant qu'il trouverait à Parme des facilités pour la faire parvenir à l'île d'Elbe. J'extrais, des longues et nombreuses lettres tout entières de la main de cette princesse, qu'elle a bien voulu m'écrire pendant les sept semaines que je vins passer à Paris, les passages qui peignent l'état de son âme et ses sentiments pour l'Empereur. J'espère qu'elle me pardonnera l'usage que je me permets faire de ses lettres; mais la confiance où je suis que je n'en abuse point, l'interruption totale de mes communications avec Parme, et son silence depuis l'époque de la révolution de 1830,

m'empêchent de recourir à elle pour obtenir son agrément.

EXTRAITS DES LETTRES DE S. M. L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE AU BARON MENEVAL.

« 4 août 1814.

« . . . . J'attends toujours une réponse « de mon père pour savoir le moment de mon départ « pour Parme ; je vous le ferai savoir sur-le-champ ; « quoique je serais bien contente que vous puissiez re- « venir bientôt près de moi, je sens trop combien vous « devez désirer de rester près de madame Meneval « encore un peu de temps, et certainement c'est faire « abnégation de mon égoïsme que de vous le per- « mettre. . . .

« Votre très-affectionnée,

« *Signé* LOUISE. »

« 9 août 1814.

« . . . . . . Je vous remercie bien de toutes les dé- « marches que vous avez bien voulu faire pour mes « caisses. Ce que vous m'écrivez à l'égard des remarques « que M. de Bombelles vous a faites à ce sujet ne me « semble rien de bon. Je suis encore, à l'égard de mon « sort futur, dans une cruelle incertitude. J'ai envoyé « par M. de Karaczaï une lettre à mon père, par la-

« quelle je lui demandais la permission d'aller m'établir « à Parme le 10 septembre au plus tard. Me sera-t-elle « accordée? Je crains que non. Si mes pressentiments « me trompent, je vous le ferai savoir sur-le-champ afin « que vous puissiez faire voyager madame de Meneval « et ses enfants. Je sens comme cela vous serait agréa- « ble ; il serait bien dur pour vous de passer tout l'hiver « sans les voir; cela me désolerait pour vous.

« Si la réponse est négative, je ne me déciderai ja- « mais à retourner à Vienne avant le départ des souve- « rains, et je tâcherai de ravoir mon fils pour ce mo- « ment; je m'établirai à Genève ou à Parme en atten- « dant le congrès, car il est impossible que je reste plus « longtemps que la saison des bains ici. Je ne puis vous « dire comme j'attends impatiemment une réponse; je « vous prierai de m'aider de vos conseils dans ma dé- « termination. Ne craignez pas de me dire la vérité, si « ma détermination vous paraît inconséquente : je ré- « clame ces conseils de vous comme d'un ami, et j'es- « père que vous me direz franchement votre avis.

« Je reçois en ce moment une lettre de l'Empereur de « l'île d'Elbe, du 4 juillet. Il me prie de ne pas aller à « Aix, et de me rendre en Toscane pour prendre les « eaux; j'en écrirai à mon père. Vous savez comme je « désire faire la volonté de l'Empereur; mais dans ce « cas dois-je la faire, si elle ne s'accorde pas avec les in- « tentions de mon père? Je vous envoie une lettre de « Porto-Ferraio. J'ai eu bien des tentations de l'ouvrir :

« elle m'aurait donné quelques détails ; s'il y en a, je « vous prierai de me les faire savoir. Je vous remercie « bien de ceux que vous m'avez donnés ; j'en avais be- « soin, il y avait longtemps que j'en étais privée. En gé- « néral, je suis dans une position bien malheureuse et « critique ; il me faut bien de la prudence dans ma con- « duite. Il y a des moments où cela me tourne tellement « la tête, que je crois que le meilleur parti que j'aurais « à prendre serait de mourir.

« . . . . Je vous prierai de dire à Hubert « que je le remercie des nouvelles qu'il m'a données de « l'Empereur.

« Si vous voyez M. de Ballouhey, je vous prie de l'en- « courager à venir ; je voudrais qu'il pût se mettre à « la tête de mes affaires : je suis toujours décidée à le « mettre comme intendant de ma maison. Je serais en- « chantée d'avoir M. Fain comme mon chargé d'affaires « à Paris ; mais je veux aussi avoir votre opinion à ce « sujet.

« Ma santé est assez bonne. Je suis à mon dixième « bain : ils me feraient du bien si j'avais l'esprit assez « tranquille ; mais je ne puis être contente avant d'ê- « tre sortie de ce funeste état d'incertitude. Je me ré- « jouis de l'idée que vous viendrez bientôt me raisonner « et calmer ma pauvre tête, j'en ai bien besoin. M. de « Bausset est parti depuis quelques jours, et avec lui « tous les papiers que je voulais voir, de sorte que je « n'ai pas pu examiner tous les comptes du mois, comme

« je me l'étais proposé. J'attends avec impatience les « courriers qu'il m'a envoyés de Parme.

« Je n'ai pas fait les beaux excès que j'avais projetés « pour le 28. J'ai donné un goûter à madame de Bri- « gnole; mais parvenue au moment où mes projets de- « vaient s'exécuter, j'ai craint qu'ils ne réussissent pas « fort bien, et j'y ai renoncé : je suis sûre que vous vous « moquerez de ma poltronnerie.

« Je n'ai poussé jusqu'à ce moment la narration de « mon voyage que jusqu'aux glaciers des Bossons. « L'autre jour, au bal, on en parla et du projet que j'a- « vais de le faire imprimer, et madame Hurault ajouta : « Oui, avec la petite imprimerie de M. de Meneval. » « Une personne qu'elle ne connaissait pas, dit derrière : « M. de Meneval a une imprimerie, c'est bon à savoir. » « M. Hurault me rapporta ce propos en me priant de « vous le faire savoir, afin que vous puissiez vous en « défaire au plus vite, ou l'envoyer avec mes caisses à « Parme. On dit que les plus grandes peines sont atta- « chées aux imprimeries que l'on trouve chez les par- « ticuliers. Que serait-ce donc chez vous qui avez tra- « vaillé aussi longtemps dans le cabinet de l'Empereur? « Cela me tourmente ; je vous assure que je ne serai « tranquille que quand je ne la saurai plus chez vous...

« Votre affectionnée,

« *Signé* MARIE-LOUISE.

« *P. S.* Mon fils se porte à merveille et devient tous

« les jours plus aimable, à ce que l'on me mande. Il me « tarde bien de revoir ce pauvre enfant. »

« Ce 15 août 1814.

. . . .

. . . .

« Je n'ai pas encore de réponse de mon père à la let- « tre dont je vous parlais dans ma dernière. Ce temps « d'incertitude me paraît bien cruel et bien long. Je « l'attends avec bien de l'impatience, et je vous en in- « struirai sur-le-champ. De noirs pressentiments me di- « sent que cela ne sera rien de bon ; mais je suis aujour- « d'hui dans une de mes journées tristes ; peut-être que « je me trompe ! Comment puis-je être gaie le 15, quand « je suis obligée de passer cette fête si solennelle pour « moi loin des deux personnes qui me sont le plus « chères ! Je vous demande bien pardon de vous parler « ainsi de mes réflexions tristes, mais l'intérêt et l'amitié « que vous m'avez toujours témoignés m'enhardissent, « à condition que vous me direz quand je vous ennuie- « rai. . . . .

« Je vous prie de croire à toute ma sincère amitié.

« Votre affectionnée,

« *Signé* Louise.

« *P. S.* Je viens de recevoir une lettre de Parme, qui « m'annonce que M. de Marescalchi a un successeur dans

« M. Magawly, qui vient de renverser tout le gouverne-
« ment provisoire. M. de Marescalchi n'est plus que mi-
« nistre d'Autriche près de ma cour ; mon père m'a aussi
« nommé M. de San-Vitale mon grand-chambellan, et
« tout cela sans me consulter. Cela me peine et me fâ-
« che. M. Magawly a dit à Parme que mon père avait
« fait venir M. de San-Vitale à Vienne pour y remplir
« ses fonctions près de moi, et que je serais priée de
« venir à Vienne pendant tout le temps du congrès.
« Quelle triste perspective ! J'ai envie de lui demander
« de me permettre de passer l'hiver à Florence, en lui
« promettant de n'écrire à l'Empereur que par la voie
« du grand-duc ; mais il paraît presque sûr qu'on me le
« refusera. Ce que je suis décidée, c'est de ne pas aller
« à Vienne pendant le temps de la présence des souve-
« rains. Conseillez-moi, je vous en prie ; je vous assure
« que je suis bien à plaindre.

« Ce 15 août au soir.

« Je viens de recevoir votre lettre du 9 août ; je suis
« vraiment désolée de la longueur du temps ; on reçoit
« de bien anciennes nouvelles. Je vous envoie une co-
« pie d'une lettre du prince de Metternich, qui vous ap-
« prendra la nouvelle que M. de Karaczaï m'a rapportée.
« Je suis bien malheureuse de l'idée d'être obligée de
« retourner à Vienne, d'autant plus qu'on ne me donne
« nulle bonne raison. Je compte donc ne pas aller à

« Vienne avant la fin de septembre ou le commence-
« ment d'octobre. Je partirai d'ici le 3 ou le 4 septem-
« bre, et j'irai à Genève et de là à Berne, où je resterai
« 15 jours, et une huitaine dans la première ville ; après
« quoi j'irai à Vienne. Je suis bien fâchée de cela pour
« madame de Meneval ; si vous pouviez la mener à Ge-
« nève, elle pourrait vous rejoindre après ses couches.
« Si vous venez partager mon exil, je sens tout ce que
« cela aura de pénible pour vous ; mais en même temps
« je suis trop égoïste pour ne pas le désirer. J'ai besoin
« de vos conseils, de votre conversation ; vous savez
« toute la confiance que j'ai en vous, et une des idées les
« plus douces auxquelles je puisse m'arrêter dans ce mo-
« ment est de vous garder près de moi. . . . . .

. . . .

« Je vous envoie aussi une lettre qui est arrivée pour
« M. Amelin ; je vous prierai de la lui envoyer. Quant
« au payeur, je ne puis rien promettre, à présent moins
« que jamais ; car vous voyez qu'on ne me consulte pour
« rien. Je trouve cela bien mal ; au moins on devrait
« avoir un peu de délicatesse avec les malheureux. La
« duchesse vous dira beaucoup de choses verbalement,
« que je ne peux pas vous écrire ; car je suis bien triste,
« mais résignée. C'est demain que me sera porté le coup
« le plus sensible, celui de dire adieu à la duchesse ;
« mais je ne me plains pas, je devrais être habituée à
« tous les malheurs possibles. Ce qui me console, c'est
« de penser qu'il y a encore quelques bonnes gens qui

« me plaignent, et je pense avec plaisir que vous êtes « de ce nombre.

« Je vous prie de croire à toute mon estime et amitié.

« Votre très-affectionnée,

« *Signé* Louise. »

COPIE D'UNE LETTRE ADRESSÉE PAR LE PRINCE DE METTERNICH A L'IMPÉRATRICE.

« Madame,

« Fort des sentiments de la confiance dont Votre Ma« jesté Impériale a daigné me donner des preuves flat« teuses dans plusieurs occasions décisives, je m'a« dresse à elle directement dans une circonstance infi« niment importante pour ses intérêts et ceux du prince « son fils.

« Votre Majesté a l'intention de se rendre au com« mencement de septembre à Parme. L'empereur son « auguste père se propose de lui écrire pour la dissua« der de ce voyage dans le moment actuel. Je prends « la liberté respectueuse de lui en démontrer l'impos« sibilité.

« La présence de Votre Majesté à Parme avant la fin « du congrès la mettrait dans un état de compromission

« perpétuelle. Il serait, d'après mon intime conviction, « même possible qu'elle préjugeât l'état de possession « même du duché. La branche de la maison de Bourbon « anciennement en possession de Parme, se remue beau-« coup ; elle trouve un grand appui en France, en Es-« pagne, etc., etc. Le moindre trouble en Italie pourrait « même, au delà de ce qu'il est possible de prévoir, « la favoriser, et la présence de Votre Majesté dans le « moment actuel et dans la proximité de provinces pro-« visoirement administrées, peut contribuer à compli-« quer les questions d'une manière extrême. Ainsi la « cause royaliste et le jacobinisme peuvent tirer un parti « direct d'une démarche qui ne présente aucune utilité. « L'empereur a donné l'ordre de soulager le Parmesan « le plus possible, en diminuant le nombre de troupes « qui pèsent sur lui ; il en faut pour le maintien de l'or-« dre public, jusqu'à l'époque de l'organisation défini-« tive, et ce n'est qu'alors que Votre Majesté peut aller « prendre possession de ses domaines.

« Que Votre Majesté se repose sur ma façon de juger « dans cette question. Pénétré du plus vif intérêt pour « elle, je manquerais à un devoir que je regarde comme « sacré, si je ne lui représentais, avec toute la fran-« chise qui est dans mon caractère, l'importance qu'elle « daigne revenir ici, qu'elle y prenne connaissance de « la véritable position des choses chez elle, et qu'à la « fin du congrès, qui ne se prolongera pas au delà du

« mois de novembre, elle se rende chez elle avec une « pleine et entière sécurité.

« Daignez, Madame, agréer l'hommage de mon « profond respect.

« *Signé* le prince DE METTERNICH. »

LETTRE DE L'IMPÉRATRICE AU BARON MENEVAL.

« Aix en Savoie, ce 20 août au soir.

« J'ai reçu hier votre lettre du 12 de ce mois, et je « vois avec plaisir que vous en recevez quelques-unes « des miennes. Vous aurez sûrement déjà reçu celle où « je vous parlais de la triste réponse que mon père vient « de me faire. Je suis bien touchée de l'offre que vous « me faites, qu'en toute circonstance vous êtes décidé à « me suivre. J'ai bien besoin de vos bons conseils; et ils « me deviennent à présent plus nécessaires que jamais. « Aussi j'espère que j'aurai bientôt le plaisir de vous « revoir. Je voudrais que vous puissiez combiner cela « de manière à ce que vous soyez privé le moins long- « temps possible de la société de madame de Meneval. « Je sens comme cela sera triste, et je crains qu'elle fi- « nira par me prendre en grippe.

« J'ai répondu à mon père ainsi qu'au prince de Met- « ternich. J'ai fait des belles phrases à ce dernier sur la « confiance que j'avais en lui, et j'ai surtout appuyé sur

« la satisfaction que j'éprouvais de la promesse que « l'on me donnait, que je pourrais me rendre à Parme. « Il paraît que M. Magawly y fait des changements sages, « et réforme bien des abus du gouvernement provi- « soire. J'ai reçu là-dessus une longue lettre de M. de « Bausset que je vous communiquerai, quand vous re- « viendrez. Je veux vous ennuyer de toutes mes af- « faires; mais il faudra que vous souffriez cet ennui, « comme une preuve de la confiance et de l'amitié que « j'ai pour vous.

« J'ai reçu des nouvelles de l'Empereur, du 6 août. Il « me dit beaucoup de bien de vous et me recommande « de ne pas croire tout ce que l'on me pourrait dire « contre lui. Il se portait bien, était heureux, tranquille « et pensait surtout beaucoup à moi et à son fils. . .

« . . . .

« Écrivez-moi, je vous prie, bien exactement, et croyez « à toute mon amitié.

« Votre très-affectionnée,

« Marie-Louise. »

Je ne veux point multiplier outre mesure le nombre des lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir de l'Impératrice. Les extraits textuels que je viens d'en donner répondent suffisamment au but que je me suis proposé.

XIII

L'impératrice Marie-Louise part d'Aix. — Réflexions. — Voyage de cette princesse dans l'Oberland. — Mon voyage à Prangins. — Portrait de Joseph Bonaparte. — Rectification d'une erreur. — Lettre de Napoléon à Joseph Bonaparte. — Séjour à Berne. — Retour de l'Impératrice de son voyage au Grindelwald.

Un mois après l'arrivée de l'Impératrice à Aix, la duchesse de Montebello, MM. Corvisart et Isabey quittèrent successivement cette ville, les deux premiers pour retourner à Paris, M. Isabey, pour aller à Vienne où il devait faire les portraits des souverains réunis au congrès. Après leur départ, l'Impératrice resta encore quinze jours à Aix, attendant avec anxiété l'effet des promesses qui lui avaient été encore renouvelées lorsqu'elle partit de Vienne. La lettre du prince de Metternich dont on a vu la copie dans une des lettres de l'Impératrice, vint détruire une partie de ses illusions. Elle l'avertissait que la possession de la souveraineté qui lui avait été dévolue par le traité devenait incertaine, et l'invitait au nom de l'empereur son père à revenir à Vienne, et à remettre ses

intérêts entre ses mains. Une lettre de l'empereur d'Autriche contenait la même invitation. L'Impératrice, livrée à de tristes pressentiments, perdant l'espérance qu'elle avait entretenue jusque-là, d'être maîtresse de jouir de l'indépendance qu'elle avait rêvée, cédait à une influence nouvelle qui ébranlait la constance de son attachement pour l'Empereur, et lui persuadait qu'elle avait besoin d'une autre protection. Elle laissa pénétrer dans son âme la pensée que la soumission pourrait aplanir les obstacles qui s'opposaient à la possession de ses États de Parme, et se résigna à obéir à des ordres qu'il n'était plus en son pouvoir d'éluder. Le général Neipperg, désigné exclusivement à sa confiance, et auquel des liens plus étroits devaient l'unir plus tard, avait la mission de la conduire à Vienne.

Avant de continuer ce récit, j'éprouve le besoin de m'arrêter sur cette première période de la vie encore innocente (en la jugeant de notre point de vue) d'une princesse née avec des qualités qui l'auraient recommandée aux respects de la France, si la nature, en la douant de ces qualités, y avait joint une plus grande fermeté de caractère. Des circonstances extraordinaires avaient uni sa destinée à celle d'un grand homme. Ces liens ont été violemment brisés par la politique froide et égoïste qui les avait formés et qui s'est jouée sans ménagement des engagements les plus sacrés, quand elle a pu le faire impunément. Les fautes dans lesquelles Marie-Louise est tombée doivent être imputées à ceux dans les mains des-

quels elle a été un instrument forcé de haine et de vengeance. Nos compatriotes, sous l'empire d'impressions toutes récentes ou de souvenirs dont aucune révélation n'est venue tempérer l'amertume, l'ont frappée d'une réprobation presque unanime. Cet anathème affligerait l'empereur Napoléon, s'il vivait. La femme qu'il a honorée de son alliance, à laquelle il a dû d'heureux jours, la mère de son fils bien-aimé, celle dont il n'a jamais parlé qu'avec une bonté généreuse, qui a été passive, mais non offensive à son égard, dont il a apprécié la situation, à laquelle il a tenu compte des combats qu'elle a eus à livrer, a droit à quelque indulgence. Réservons notre indignation pour les auteurs de sa chute.

J'étais parti de Paris le 6 septembre. Malgré la célérité que je mis dans ce voyage, je ne pus arriver à Genève que dans la matinée du 9. Je me rendis immédiatement à Secherons, où se trouvait l'Impératrice, depuis qu'elle avait quitté Aix. Je reçus d'elle un accueil extrêmement amical. Elle était au moment de partir pour Berne, d'où elle devait faire un voyage dans l'Oberland. Son projet était de visiter les autres parties de la Suisse, désirant y prolonger son séjour, pour arriver le plus tard possible à Vienne. Elle voulut bien m'engager à l'accompagner dans ces excursions, et me donna rendez-vous à Berne. J'eus lieu de la féliciter sur sa bonne santé et sur l'heureuse situation d'esprit où il me sembla qu'elle se trouvait. Il y avait avec elle à Secherons la comtesse de Brignole, plusieurs personnes de sa maison.

et le général Neipperg qui, pour remplir la mission qu'il avait reçue, s'était attaché à ses pas. Je la vis pendant peu de moments à Secherons; elle remit à son arrivée à Berne à causer avec moi de plusieurs choses qu'elle voulait me communiquer. J'appris en la quittant, qu'un officier, aujourd'hui général, mari d'une de ses dames d'annonce, arrivé depuis quelques jours de l'île d'Elbe, lui avait apporté une lettre de l'Empereur. Cet officier était chargé de la conduire à l'île d'Elbe où elle était attendue; mais il était parti pour Paris la veille de mon retour, sans avoir pu remplir sa mission.

Après m'être reposé à Secherons, j'allai passer une journée à Prangins, terre située à quatre lieues de Genève, sur les bords du lac, où l'excellente reine Julie, femme de Joseph Bonaparte, était récemment arrivée avec ses enfants. J'avais un grand désir de revoir cette noble famille qui avait accueilli ma jeunesse avec tant de bienveillance, et dans le sein de laquelle j'avais passé d'heureux jours. Je n'avais vu ni le prince ni la princesse depuis que j'avais pris congé d'eux à Orléans. Je retrouvai le roi Joseph tel qu'il a toujours été, bon, aimable et sans faste, revenu, comme Cincinnatus, à sa charrue, plus occupé des détails de la vie champêtre et du sort futur de l'Empereur, que des souvenirs de la carrière brillante et orageuse qu'il venait de parcourir. Ceux qui ont parlé de lui ne l'ont pas tous apprécié avec la justice qui lui est due; il serait mieux connu

s'il était moins modeste. La douceur et la régularité de ses traits annoncent la sérénité de son âme. Éloigné par ses goûts de l'éclat et du tumulte des grandeurs, il avait payé sa dette à la patrie, lorsqu'il avait fallu remplir ce devoir. Ami des lettres, qu'il a cultivées avec succès, heureux dans sa charmante retraite de Mortfontaine qu'il avait créée et qu'il se plaisait à embellir, il avait hésité à renoncer pour toujours à sa chère liberté, et à échanger les charmes d'une vie doucement occupée contre les épines d'une couronne; mais quand l'Empereur vint, avec son irrésistible ascendant, lui démontrer le besoin qu'il avait de sa coopération, il ne lui fut plus possible de résister à des instances réitérées. Croyant son honneur engagé, il fit au sentiment de ses devoirs envers le pays et à l'amour qu'il portait à son frère, le sacrifice de ses goûts. Le rang suprême a quelque chose de prestigieux pour le commun des hommes; ils n'admettent point que le refus d'un trône soit sincère; si un sage s'y montre indifférent, on est enclin à l'accuser de fausse modestie. Ce n'est pas à Joseph Bonaparte qu'on peut adresser le reproche d'avoir poussé l'Empereur à le revêtir de la pourpre. A l'exception des deux années qu'il a passées sur le trône paisible de Naples, où son séjour a été consacré tout entier aux soins de l'administration et à la visite des diverses provinces, dans le but de connaître les besoins des peuples, de réformer les nombreux abus, et de préparer le germe des améliorations réclamées par les progrès de la civilisation, sa

vie n'a été, jusqu'en 1815, qu'un enchaînement de soucis, d'alarmes et de dangers. Malgré sa position équivoque en Espagne, il a rempli, selon sa conscience, les obligations de la charge qu'il avait acceptée. Roi d'un peuple soulevé contre la domination étrangère, lieutenant de l'Empereur, alors que les généraux français, ne reconnaissant pour chef immédiat que l'Empereur, dédaignaient d'obéir à tout autre chef, même de s'entr'aider, il a payé son tribut avec une abnégation, et en même temps avec une prudence dont les difficultés de sa position ont augmenté le mérite. Frère aîné de Napoléon, la comparaison lui a nui; elle a rendu injustes les jugements des contemporains à l'égard d'un homme auquel des talents distingués unis à de précieuses qualités, la passion du bien et des efforts constants ont concilié l'estime et l'attachement de tous ceux qui ont été en rapport avec lui. Ainsi le soleil éteint dans les flots de sa lumière les astres qui l'environnent. L'éclat dont brille l'Empereur est tel que sa gloire absorbe tous les mérites contemporains, et qu'elle a ébloui souvent jusqu'à ses détracteurs eux-mêmes[1].

1 Les biographes de ce grand homme, amis comme ennemis, paraissent s'être accordés pour répéter que l'archidiacre Lucien, grand-oncle du jeune Bonaparte, avait adressé ces paroles à sa famille qui entourait son lit de mort : « Joseph est l'aîné de la famille ; mais Napoléon en est le chef : ayez « soin de vous en souvenir. » La vérité est que l'archidiacre Lucien, en prédisant que Napoléon serait un grand homme, un *uomone*, avait dit auparavant, en adressant la parole à Joseph : « Je meurs content, puisque j'ai « assez vécu pour voir l'aîné des enfants de mon neveu, non-seulement en

Joseph Bonaparte aimait Napoléon autant qu'il l'admirait; il régnait entre les deux frères une sympathie que le contraste de leur caractère, indépendamment du lien fraternel, a sans doute contribué à fortifier [1]. Napoléon, esprit vaste, porté aux actions

« état de me remplacer comme chef de notre famille, mais encore placé à « la tête de l'administration de notre pays. » Joseph était alors membre du directoire du département de la Corse. Cette scène avait pour témoins Joseph Bonaparte, madame Bonaparte, l'abbé Fesch, depuis cardinal, Napoléon et la plupart de ses frères et sœurs, dont le témoignage n'a jamais autorisé l'altération des paroles prononcées par l'archidiacre à ses derniers moments. Cela est sans doute d'un faible intérêt pour l'histoire. Mais l'histoire n'aura pas besoin de rabaisser les hommes qui ont approché Napoléon pour le faire paraître plus grand. Il l'est assez au contraire de son propre fonds, pour faire la fortune des autres; et combien ne doivent leur grandeur qu'à lui! Napoléon est l'Hercule unique auquel, dans l'avenir, on attribuera les faits accomplis par plusieurs Hercules.

1 On a révoqué en doute les sentiments fraternels de Napoléon et sa sensibilité. La lettre suivante prouve combien on l'a peu connu en le jugeant ainsi. Elle est adressée à Joseph Bonaparte, en date du 6 messidor an III. L'original porte les traces des larmes qui lui échappaient en l'écrivant:

« Dans quelque position que la fortune et les événements te placent, tu « sais bien, mon ami, que tu ne peux pas avoir de meilleur ami qui te « soit plus cher et qui désire plus sincèrement ton bonheur. La vie est un « songe léger qui se dissipe. Si tu pars et que tu penses que ce soit pour « quelque temps..., envoie-moi ton portrait. Nous avons vécu tant d'an- « nées ensemble, si étroitement unis, que nos cœurs se sont confondus. « Tu sais mieux que personne combien le mien est entièrement à toi. Je « sens, en traçant ces lignes, une émotion dont j'ai eu peu d'exemples dans « ma vie. Je sens bien que nous tarderons à nous revoir..., et je ne puis « continuer ma lettre. Adieu, mon ami. *Signé* NAPOLÉON. »

Les sentiments exprimés avec une sensibilité si vive et si expansive dans cette lettre qui a été autographiée, ne se sont jamais démentis. J'en ai été souvent le témoin et le dépositaire.

éclatantes par la sublimité de son génie, ne peut être comparé à personne. La gloire des entreprises brillantes, qui n'aurait pas été au-dessus des facultés de Joseph Bonaparte, ne tentait pas son ambition ; mais il savait déployer dans les affaires, une fois qu'il y était engagé, l'activité et l'énergie qu'elles exigeaient. Il avait porté dans les négociations qui ont occupé les premiers temps de sa carrière publique les lumières d'un esprit vif et profond, une discussion nette et facile et une loyauté à toute épreuve. Les mêmes talents et les mêmes qualités ont présidé à son administration dans les deux pays qu'il a été appelé à gouverner. Une philosophie douce, les qualités d'un galant homme, un cœur droit, un caractère honorable, l'auraient fait remarquer dans toutes les conditions de la vie, et en auraient fait, comme le disait l'Empereur, l'ornement de la société. La différence du caractère des deux frères ressort d'une interpellation qui m'a été quelquefois adressée par Napoléon, premier Consul, avant que Joseph Bonaparte consentît à entrer activement dans son système. « Pourquoi Joseph, avec les talents qu'il a, est-il si paresseux ? » Napoléon appelait *paresse* la modération qui éloignait son frère des pompeux soucis et des chaînes brillantes d'un rang qui est l'objet de l'envie de presque tous les hommes.

Madame Joseph Bonaparte est le type de la bonté. Sous l'enveloppe la plus frêle, elle cache une âme forte et une haute raison : sa vie est un exercice continuel de

bienfaisance. Son passage sur deux trônes, dont elle a dit avec une philosophie bien rare, que celle qui en descend est peut-être plus heureuse que celle qui y monte, s'est surtout fait remarquer, parce que le cercle de ses bienfaits s'y est étendu davantage.

Cette digression m'a écarté de mon sujet; mais j'ai été entraîné par le plaisir de parler des hôtes de Prangins, comme d'amis naufragés qu'on retrouve après la tempête. Le temps que je passai auprès d'eux s'écoula vite, car je n'arrivai à Berne qu'après que l'Impératrice en fut partie. Elle m'avait laissé l'invitation de la rejoindre, avec l'itinéraire de son voyage jour par jour, jusqu'au 21. Comme elle avait eu en même temps la bonté de me laisser libre de l'attendre à Berne, je préférai ce dernier parti. L'Impératrice était suivie dans ce voyage par le général Neipperg et par un de ses officiers. La comtesse de Brignole et une des dames d'annonce étaient les seuls Français qui fussent du voyage.

En allant de Prangins à Berne, je m'arrêtai à Payerne. Au moment où j'en partais, on me dit qu'un voyageur, qui avait couché dans l'hôtellerie, désirait me parler. Je suivis l'hôte qui me conduisit dans une chambre où je fus aussi étonné que ravi de trouver le roi Louis, qui voyageait en Suisse sous le nom de comte de Saint-Leu. Je ne l'avais pas revu depuis les fêtes du mariage, pas même à Blois, où j'avais ignoré sa présence, jusqu'au moment où il avait quitté cette ville. Il était couché et fort souffrant d'un mal que les années n'ont fait qu'aggraver. Je passai

une heure au chevet de son lit; il me parla des derniers événements avec un vif regret, et de l'Empereur avec le sentiment d'une véritable affection. Il était encore sous la triste impression de la tentative que l'Empereur avait faite contre sa vie à Fontainebleau, et jugeait par cette action de la grandeur de son infortune. Il dit que le ciel, qui n'avait pas permis un tel malheur, le réservait sans doute à une nouvelle gloire, mais aussi à de nouvelles épreuves. Si Louis XVIII s'était tué, ajouta-t-il, il ne serait pas aujourd'hui aux Tuileries. Le comte de Saint-Leu était alors prophète sans le savoir. Il me chargea d'une lettre pour l'Impératrice, et je le quittai d'autant plus charmé de cette heureuse rencontre, qu'elle avait été inattendue.

En attendant le retour de l'Impératrice, je promenai mon désœuvrement dans les riantes campagnes qui entourent Berne, sur la plate-forme, principale promenade de cette ville, d'où l'on découvre les glaciers du Grindelwald, et dont le panorama est magnifique. J'allai, en compagnie de MM. de Bausset et de Cussy, qui étaient restés à Berne, visiter le bel établissement d'agriculture de M. de Fellemberg, à Hoffwill, puis l'île de Saint-Pierre, située dans le lac de Bienne, lieu célèbre par le séjour qu'y fit Jean-Jacques Rousseau, et qu'il ne quitta sans doute avec tant de regret que parce que le gouvernement de Berne lui intima l'ordre d'en sortir. Je ne dois pas oublier le mariage dans lequel M. de Cussy et moi nous servîmes de témoins à l'une des dames d'an-

nonce de l'Impératrice, sœur du général Rabusson; elle épousait M. Héreau, médecin de cette princesse, théoricien et praticien distingué, auteur de plusieurs écrits sur l'art de guérir. Ce mariage se fit dans l'église protestante de Berne, où le culte catholique possède une modeste chapelle, pratiquée dans l'une des arcades. L'autorité des ministres de ce culte ne s'étend pas au delà. Quand les protestants officient, ils ont soin de voiler par un rideau la chapelle, comme pour cacher le partage de leur temple avec les catholiques romains.

J'atteignis ainsi le **21**, jour où l'Impératrice devait revenir de son voyage aux glaciers. Dans mon impatience de la revoir, j'allai au-devant d'elle jusqu'à Thoun. Je la trouvai satisfaite de son voyage qui, au dire de ceux qui l'avaient accompagnée, fut des plus pénibles, mais qu'elle n'avait pas trouvé fatigant. Elle eut la bonté de venir me chercher chez madame de Brignole, où j'étais descendu. Je la suivis dans son appartement; elle me dit les choses les plus affectueuses sur mon retour et sur la marque d'attachement que je lui donnais, en me séparant des miens pour la suivre. Elle me parla longuement des entraves qu'éprouvait son établissement à Parme, et du vif regret qu'elle éprouvait d'être obligée de retourner à Vienne, où sa position serait si équivoque pendant la durée du congrès. Je lui parlai de l'Empereur; elle me dit qu'elle n'en avait pas reçu de nouvelles depuis l'arrivée du colonel Hurault, et qu'elle

n'avait pu répondre au désir qu'il lui avait exprimé d'aller le joindre à l'île d'Elbe, sans en avoir prévenu son père, dont je devais connaître les intentions par la lettre de M. de Metternich, qu'elle m'avait communiquée. C'était l'objection que lui avait faite le comte Neipperg; on devait s'y attendre.

Elle avait appris dans son voyage la mort de la reine de Sicile, sa grand'mère, qui fut frappée d'apoplexie pendant la nuit. Cette princesse avait fait de vains efforts pour atteindre le cordon de la sonnette vers lequel on trouva, lorsqu'on entra dans sa chambre, que sa main défaillante s'était portée sans avoir pu le saisir.

XIV

Marie-Louise reçoit à Berne la princesse de Galles. — Journée passée avec cette princesse. — Course en Suisse. — Visite au château de Hapsbourg. — Je précède l'Impératrice à Vienne. — Retour de cette princesse à Schœnbrunn. — Les souverains réunis à Vienne. — Commencement des fêtes. — L'Impératrice assiste à l'une d'elles incognito. — Elle reçoit successivement la visite de tous les princes et princesses réunis à Vienne. — Le prince de Ligne. — Le prince Lambesc. — Détails sur la vie de Marie-Louise a Schœnbrunn. — Changement dans les sentiments des Viennois à son égard. — L'archiduc Rodolphe. — Voyage des deux empereurs à Bude.

L'Impératrice passa deux jours à Berne. Elle reçut à dîner la princesse de Galles qui s'y était arrêtée pour la voir, en se rendant à Rome, où elle se proposait de passer l'hiver. Cette princesse paraissait âgée d'environ quarante-cinq ans. Elle était petite et très-grosse. Elle avait des traits larges et prononcés et des yeux qui annonçaient à tort ou à raison une partie de ses aventures. Sa suite se composait d'une demoiselle d'honneur et de quatre officiers. J'éprouvais une grande curiosité de voir cette princesse, devenue historique par le scan-

dale que les Anglais ont donné à l'Europe, à cause d'elle et du prince régent. La soirée fut des plus gaies; on fit de la musique; le général Neipperg tenait le piano. La princesse, à laquelle l'Impératrice proposa de chanter, dit qu'elle le voulait bien, pourvu que ce fût en duo. L'Impératrice voulut se retrancher dans sa timidité qui la rendait incapable de proférer un son lorsqu'on l'écoutait. La princesse l'encouragea, disant que pour son compte, elle n'avait jamais peur, excepté pour ses amis. Elle chanta effectivement avec une voix dont je ne dirai rien, si ce n'est qu'elle prouvait en effet le courage de cette princesse. Il entrait dans ses projets d'aller visiter l'Empereur à l'île d'Elbe. Elle voyageait avec un enfant d'environ douze ans, d'une jolie figure; elle ne l'avait pas amené chez l'Impératrice. C'était le fameux Austin, dont il est si souvent question dans les mémoires publiés sous son nom, mémoires qu'elle désavoua hautement comme un pamphlet calomnieux. Elle dit qu'elle ne connaissait pas le père de cet enfant, mais qu'elle l'aimait au moins autant que si c'était sa fille. Elle était enveloppée dans une ample robe de mousseline blanche garnie de dentelles; sa tête était ornée d'un grand voile, assez semblable à celui des prêtresses des tragédies grecques, qui lui couvrait la taille, les épaules et chaque côté de la poitrine; ce voile était retenu par un diadème de diamants. Elle portait en outre au cou un magnifique collier de perles à plusieurs rangs; elle voyageait dans cet équipage. Du reste, malgré sa mise et sa tournure,

qu'un homme impoli aurait appelées ridicules, la princesse de Galles avait l'air d'une femme excellente, simple, franche et mettant tout le monde à son aise. Sa demoiselle d'honneur avait une tournure qui ne le cédait point en singularité à celle de sa maîtresse. Les officiers étaient très-bien; l'un était fils d'une Anglaise célèbre, milady Craven, qui a épousé le margrave d'Anspach; les deux autres étaient de jeunes officiers du régiment du prince de Galles; le quatrième était le docteur Holland, qui passait pour être un bon médecin.

Nous partîmes de Berne pour retourner à Vienne en traversant les petits cantons. L'Impératrice était accompagnée du général Neipperg et de son adjudant Hrabowsky, de la comtesse de Brignole, de madame Héreau et son mari, etc., etc. M. de Cussy était retourné à Paris; M. de Bausset et madame Hurault de Sorbée, l'une des deux dames d'annonce qui avaient suivi l'Impératrice à son départ de Paris, avaient été l'attendre à Lindau avec les équipages. Comme je n'ai pas l'intention d'écrire un voyage en Suisse, je passe le détail des séjours et des promenades à Lucerne et sur le lac des Quatre-Cantons; je parlerai seulement de la visite de l'Impératrice aux ruines du château d'été de Rodolphe de Hapsbourg. Le général Neipperg, chargé de la rappeler aux séductions du pays natal et de lui faire oublier sa patrie adoptive, ne pouvait la dispenser d'une station au berceau du père de la monarchie autrichienne; il prit même acte de la trouvaille qu'il y fit d'un morceau

de fer, pour y reconnaître un fragment de la lance de Rodolphe. L'Impératrice se prêta complaisamment à cette fiction. De petits morceaux taillés de ce fer servirent de chaton à des bagues qu'elle fit faire à Vienne, et qu'elle donna au général Neipperg, à M. de Bausset et à moi, comme marque d'un nouvel ordre de chevalerie, et à madame de Brignole, comme souvenir de son voyage en Autriche. Nous vîmes les différentes fabriques qui décorent les îles du lac des Quatre-Cantons et celles du lac de Zug, Kusnacht, où est la chapelle de Guillaume Tell, et l'emplacement de Goldau, village enseveli, peu d'années auparavant, sous l'éboulement du Rossberg. Nous gravîmes le Righi, où nous passâmes la nuit dans une des cinq auberges qui, avec le couvent des capucins, étaient alors les seules habitations de cette solitude hyperboréenne. Le lendemain, à la pointe du jour, l'Impératrice monta sur le Culm, sommet du Righi, pour admirer la grandeur du spectacle dont on y jouit. On découvre de là une partie de la Suisse et quatorze de ses lacs. Notre princesse prenait tant de goût à ces excursions, que je devais m'attendre à voir son voyage se prolonger. Je comprenais trop tout ce que sa position aurait de désagréable à Vienne pour m'en étonner; mais j'étais impatient d'y arriver. Le besoin de recevoir des lettres qui m'étaient adressées dans cette ville, et dont le contenu m'intéressait beaucoup, m'y rappelait impérieusement; ma présence auprès de l'Impératrice ne lui était d'ailleurs d'aucune utilité dans ce voyage.

Après m'avoir pressé de le continuer, elle voulut bien se rendre à mes raisons, et m'accorder la permission que je lui demandais. Je la quittai à Schwitz; mais, à mon grand étonnement, elle arriva à Schœnbrunn trois jours après moi, le jour de la fête de l'empereur François, pour lequel elle m'avait donné une lettre.

De Schwitz, elle se dirigea sur Vienne par Saint-Gall, Constance, Munich et Braunau. Elle passa la nuit dans cette dernière ville, où ses souvenirs la reportaient à quatre années, lorsqu'elle y était reçue comme impératrice des Français, et qu'elle en partait pour aller triomphalement prendre possession d'un trône dont elle venait partager la gloire! Quels sentiments ont dû l'agiter en se retrouvant dans cette ville dans une situation si différente!

Elle eut le plaisir d'embrasser son fils, qui était resté à Schœnbrunn avec madame de Montesquiou. Le jeune prince fut tendre et caressant pour elle. Il était dans un état de santé florissant, et n'avait pas éprouvé la moindre indisposition pendant son absence. L'empereur d'Autriche vint voir sa fille aussitôt après qu'il eut appris son arrivée. L'impératrice, un peu incommodée des fatigues de la représentation, était restée à Vienne. La manière dont le comte Neipperg avait rempli sa mission obtint l'approbation de Leurs Majestés, car il fut aussitôt nommé pour faire le service de chambellan auprès d'elles pendant la durée du congrès.

Marie-Louise trouva tous les souverains réunis à

Vienne, où la somptueuse hospitalité de l'empereur d'Autriche les avait accueillis avec magnificence. Les empereurs et les rois logeaient au palais impérial. Des fêtes splendides les délassaient de leurs travaux politiques, ou plutôt elles y préludaient; car, à l'époque dont je parle, le congrès n'était pas encore ouvert. L'Impératrice, confinée avec son fils dans le château de Schœnbrunn, y vivait dans une retraite absolue; étrangère à tous les divertissements et à la pompe qui entourait les souverains à Vienne, elle attendait en silence que le jour de la justice fût arrivé pour elle, se confiant dans son droit et dans les sentiments paternels. Cinq jours après son retour dans ce château, une fête y fut donnée; tous les souverains y assistèrent. Il y eut promenade en calèche dans les jardins, spectacle et souper dans l'orangerie. L'Impératrice resta tout le jour renfermée dans son appartement, n'osant en sortir, de peur de rencontrer des visages dont l'expression triomphante aurait trop contrasté avec le deuil qu'elle avait dans le cœur. Quoique la vue de divertissements qui célébraient des événements désastreux pour elle ne pût que l'affliger, elle eut cependant la curiosité de jouir incognito de la vue d'un bal de la cour qu'elle put apercevoir d'une fenêtre pratiquée dans l'attique de la grande salle du palais de Vienne. Elle avait été, quatre ans auparavant, la reine d'une fête brillante donnée dans cette même salle, à l'occasion de son mariage. Les réflexions que fit naître en elle le contraste de sa grandeur passée avec sa situa-

tion présente auraient dû suffire pour l'éloigner à jamais de tels spectacles. Cependant le désœuvrement et le besoin de distraction l'y ramenèrent quelquefois.

Elle fut présentée à l'impératrice de Russie par l'impératrice d'Autriche, et rendit en même temps leur visite aux grandes-duchesses de Russie, qui, les premières, étaient venues la voir à Schœnbrunn, deux jours après son arrivée. Les souverains attendaient, pour venir la visiter, que l'un d'eux rompît la glace. Le roi de Bavière avait dit que si l'empereur de Russie leur donnait l'exemple, ils l'imiteraient tous. La galanterie, ou plutôt la vanité de l'empereur Alexandre, n'avait pas besoin de cette provocation. Il vint à Schœnbrunn avec le général autrichien comte Hardegg ; alors les rois et les princes le suivirent. L'Impératrice reçut successivement les rois et reines, princes et princesses que le congrès avait rassemblés à Vienne ; elle admit aussi à lui faire leur cour les mêmes personnes qu'elle voyait avant son départ pour les eaux d'Aix. Le prince de Ligne était un des plus assidus. C'était un beau vieillard de quatre-vingts ans, que l'âge paraissait avoir oublié. Sa taille droite et au-dessus de l'ordinaire, sa démarche noble, la simplicité même de son uniforme de feld-maréchal, et l'aisance avec laquelle il se servait d'une canne, dont l'appui ne paraissait pas lui être nécessaire, donnaient à sa personne un air de distinction. Sa tête était couronnée d'une forêt de cheveux gris, dont les hôtes parasites s'égaraient quelquefois sur les fauteuils où le prince s'asseyait. Il

avait une belle figure, mais des yeux ternes qui n'annonçaient pas l'esprit piquant et la vivacité des saillies qui lui ont fait une réputation européenne. Je me souviens d'un de ses bons mots sur l'Empereur, qu'il disait avoir été atteint d'un *satyriasisme* de gloire ; le mot était en harmonie avec l'esprit du congrès. Le prince Lambesc, dont le nom est inséparable des premiers événements de la révolution de 1789, venait aussi, chaussé de ses longues bottes à l'écuyère, enduites d'un vernis qu'il disait composer lui-même, présenter assez souvent ses hommages à l'Impératrice.

A son retour à Schœnbrunn, elle reprit le train de vie qu'elle y avait mené pendant son premier séjour. Les repas se prenaient, pour ainsi dire, en famille, en frac et en bottes. Des promenades, quelques visites, le billard, la musique, étaient les principales distractions de cette vie familière et de château. Les mardis et les samedis étaient consacrés à quelques invitations, l'Impératrice désirant être libre le reste de la semaine. Presque tous les jours elle partait à une heure de Schœnbrunn pour aller voir son père ; quelquefois elle se faisait accompagner par son fils. Ce jeune prince n'était conduit chez l'impératrice d'Autriche que dans des occasions solennelles, aux jours de fête ou aux anniversaires de naissance. Le plus jeune des fils de l'empereur, l'archiduc François, que son âge rapprochait de son neveu, venait assez souvent à Schœnbrunn passer quelques jours avec lui. Marie-Louise ne trouvait de vé-

ritable bienveillance pour elle et pour son fils qu'auprès de l'empereur son père et de ses sœurs. Le reste de la famille impériale ne portait pas à cet enfant l'intérêt dû à son âge et à sa position. L'impératrice et ses beaux-frères ne parlaient de rien moins que de faire de lui un évêque ; l'empereur était quelquefois obligé de leur imposer silence. Les sentiments hostiles contre l'empereur Napoléon et contre son fils étaient partagés par cette foule d'agents subalternes et de publicistes que la curée des dépouilles de l'Empire français attirait à Vienne ; ils trouvaient des échos dans une certaine classe de Viennois. Dans une visite que l'Impératrice fit à l'une des princesses étrangères, au palais impérial, un groupe de curieux qui s'était arrêté devant sa voiture, trouva mauvais qu'elle eût conservé sur les panneaux des portières et sur les boutons de sa livrée les armes impériales. Ces réflexions l'obligèrent à les faire disparaître.

Ses oncles venaient rarement la visiter. Le plus jeune, l'archiduc Rodolphe, qui, avec les apparences de la santé, était affligé d'infirmités compliquées, profitait des instants de répit qu'elles lui laissaient, pour venir voir sa nièce. Il était très-aimable et très-doux. Ses souffrances habituelles avaient donné à ses traits une expression de mélancolie. Il était grand musicien et peignait agréablement. Quelquefois, tandis qu'il improvisait sur le piano, il était surpris par un de ses accès nerveux, dont la violence le faisait subitement défaillir.

L'empereur d'Autriche, accompagné de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, partit à la fin d'octobre pour la Hongrie. L'empereur Alexandre se montra à côté de l'empereur François, à son entrée à Bude, vêtu de l'uniforme hongrois. Cette confiance du monarque autrichien, rapprochée des vues secrètes que l'on suppose aux czars sur ces provinces, parut imprudente aux Hongrois attachés à la maison d'Autriche. La religion grecque, que professe la majeure partie des habitants, les relations multipliées qu'ils ont avec les Russes, ont effectivement créé à ceux-ci une influence que la politique ambitieuse du gouvernement russe pourra rendre un jour dangereuse pour l'Autriche.

XV

Inaction apparente du congrès. — Opposition de l'Espagne et de la France aux prétentions de l'impératrice Marie-Louise sur Parme. — Abandon apparent de ses droits par l'empereur d'Autriche. — Insinuations faites à l'Impératrice pour séparer sa cause de celle de l'Empereur. — Démarches actives et soins officieux du comte Neipperg. — Progrès qu'il fait dans la confiance de Marie-Louise. — Appui promis par l'empereur Alexandre. — Visite inattendue de milord Castlereagh à Schœnbrunn.—Réunion de l'État de Gênes au royaume de Sardaigne. — Confiscation de la Saxe au profit de la Prusse. — Protestation du roi de Saxe. — Anniversaire de la naissance de l'impératrice Marie-Louise. — Lettres de Fouché au prince de Metternich. — L'empereur d'Autriche exige de sa fille la promesse de ne correspondre avec son époux qu'avec sa permission. — Lettre de Napoléon à Marie-Louise remise après avoir été communiquée au congrès.

Nous avions atteint les derniers jours d'octobre, et le congrès n'était pas encore ouvert, ce qui justifiait ce mot connu du prince de Ligne : « Le congrès danse, mais « ne marche pas. » Cependant, au milieu du tumulte des bals, des banquets, des divertissements de toute espèce, que chaque jour ramenait, les questions les plus graves

se débattaient; mais elles étaient tellement compliquées, des intérêts si divergents étaient en jeu, qu'il était difficile d'arriver à poser des bases qui pussent servir à la rédaction d'actes définitifs. Les intérêts de l'Impératrice subissaient les mêmes oscillations. A son retour à Vienne, commença pour elle une série de vicissitudes, dont le résultat fut de gagner du temps et de compliquer la question de possession des duchés de Parme. Le cabinet autrichien paraissait décliner toute démarche en faveur de l'Impératrice, alléguant que la délicatesse de l'empereur et sa qualité de père lui faisaient un devoir de n'exercer aucune influence sur la décision du congrès à l'égard de sa fille. L'empereur Alexandre protestait de son intention de maintenir la stipulation du traité du 11 avril, qui assurait la souveraineté de Parme à l'Impératrice; la politique de la Russie n'était pas intéressée dans cette question. La Prusse et l'Angleterre y attachaient une médiocre importance. La France et l'Espagne montraient la plus violente opposition. Marie-Louise, naguère si élevée, était descendue dans une situation telle, qu'on pouvait disposer d'elle et de son fils sans la consulter. L'intérêt qu'il lui était permis d'espérer était purement gratuit; il ne pouvait devenir efficace que par une docilité qui dissiperait les méfiances qu'inspirait sa qualité de femme de Napoléon. Le seul prince qui parût épouser sa cause était donc l'empereur Alexandre, qui ne laissait échapper aucune occasion de faire parade de sentiments chevaleresques. L'ex-impé-

ratrice des Français a joué à Vienne le rôle d'une plaideuse qui n'a point accès auprès de ses juges, dont la famille, quoique assez forte pour la défendre, garde une stricte neutralité, et qui n'a pour appui que le zèle intéressé d'un ami et la protection d'un homme puissant, qui pense à se faire honneur de ses bons offices, plutôt qu'à être vraiment utile.

Ses adversaires déclarés étaient les plénipotentiaires espagnols. L'ancienne reine d'Étrurie, chargée de la tutelle de son fils, n'ayant pu obtenir pour lui la restitution de la Toscane, cédée en 1801 à l'infant de Parme, son époux, s'était rejetée sur les duchés de Parme, héritage paternel de ce fils. Les réclamations de cette princesse étaient appuyées par la légation espagnole avec une opiniâtreté à laquelle les sentiments les plus hostiles contre l'empereur Napoléon donnaient une nouvelle force; les plénipotentiaires français favorisaient cette prétention. Le cabinet autrichien, dont la politique tend à l'envahissement de la péninsule italienne, tenait fortement, mais sans le faire paraître, à voir occuper par une archiduchesse les Etats de Parme, dont Plaisance offrait d'ailleurs un point militaire important. Cependant l'empereur d'Autriche, auquel son cabinet voulait donner le mérite du désintéressement, ou dont il ménageait en apparence les scrupules, offrit de remettre aux alliés la décision des intérêts de sa fille, et de leur laisser le soin de régler l'indemnité à laquelle elle aurait droit; il poussa même l'abnégation jusqu'à consentir à

la proposition qui fut faite par la France, de prendre cette indemnité dans les fiefs de Bohême, connus sous le nom de Bavaro-Palatins, appartenant au grand-duc de Toscane, mais réversibles au domaine privé de l'empereur François. Ces fiefs furent assignés plus tard au fils de Napoléon, pour en jouir à sa majorité, en dédommagement de la succession aux États de Parme, qui lui fut ôtée; ils consistaient en terres dont l'état est ci-après.

ÉTAT DES FIEFS DE BOHÊME.

CERCLES.	NOMS DES TERRES.	ESTIMATION faite en 1799.	REVENU à 4 °/o
		Florins.	Florins.
Buntzlau . . .	Reichstadt.	1,030,400	41,216
Czaslau. . . .	Kazow et Tchestin. . .	423,000	16,920
Klattau. . . .	Porzitz.	517,000	20,680
Leutmeritz. .	Politz.	524,500	20,980
—	Ploschkowitz.	575,500	23,020
—	Schwaden	79,000	3,160
Raconitz. . . .	Bustchierad.	410,000	16,400
—	Mikowitz.	148,000	5,920
—	Taschlowitz.	1,246,500	49,860
—	Zwollminowitz.	348,000	13,920
	Totaux. . .	5,301,900	212,076

L'estimation de ces biens et de leurs revenus, évalués en argent de convention, valeur de Vienne, représente

un capital de treize millions trois ou quatre cent mille francs, et un revenu d'environ six cent mille francs en monnaie de France. Cette concesssion de l'Autriche n'a jamais eu un caractère sérieux. La cession au fils de la reine d'Étrurie du duché de Lucques, avec la jouissance d'une rente éventuelle de cinq cent mille francs sur ces biens, dont la propriété ne fut pas aliénée, assura en définitive à l'impératrice Marie-Louise la possession viagère intégrale des États de Parme.

Les réclamations qu'élevait la cour d'Espagne ne déplaisaient point aux souverains alliés, que la perspective de l'établissement de la femme de Napoléon en Italie ne rassurait pas. Elles fournirent le texte des nouveaux arguments qui furent employés avec succès pour obtenir d'elle qu'elle parût au moins étrangère aux intérêts de l'Empereur. On lui fit comprendre qu'un soupçon de complicité avec lui la priverait à jamais des avantages que la bienveillance de l'Autriche lui ménageait, et dont la perte ne serait pas seulement nuisible à elle, mais aussi à l'empire autrichien. Ces considérations présentées avec art, la crainte inspirée à l'Impératrice de nuire à son père, pour lequel sa déférence croissait en raison de la stérile affection qu'il lui témoignait, l'impossibilité qui lui était démontrée d'être jamais réunie à l'Empereur, l'esprit autrichien, dont elle recevait, pour ainsi dire, les inspirations de toutes parts, la trouvèrent sans défense. On voulut plus tard atteindre aux dernières limites de sa docilité en obtenant d'elle une

démarche publique contre l'Empereur ; elle s'y refusa. C'était une concession faite à des souvenirs, faibles il est vrai, mais non encore effacés.

En même temps, le général Neipperg, que ses fonctions de chambellan, de grand-écuyer, de chargé d'affaires officieux, attachaient au service intérieur de l'Impératrice, se donnait beaucoup de mouvement pour lui assurer la libre possession de la souveraineté que les traités lui avaient cédée. Il employait son crédit auprès du premier ministre, rédigeait des mémoires et plaidait sa cause avec chaleur. L'empereur d'Autriche ménageait à sa fille des entrevues avec son ministre tout-puissant, afin qu'elle pût l'entretenir de ses affaires. Chaque jour amenait une version nouvelle : aujourd'hui Parme lui était assurée, demain Parme était donnée à un autre. Ces alternatives de crainte et d'espérance entretenaient son anxiété ; elles avaient pour effet de la disposer aux sacrifices qu'on exigerait d'elle, et d'accroître le désir qu'elle éprouvait de voir son sort enfin réglé ; elles paraissaient calculées pour aggraver les tristes effets du changement que cette situation dépendante et sans dignité avait amené dans ses idées à l'égard de la France.

Le général Neipperg venait presque tous les jours dîner à Schœnbrunn, et retournait le soir à Vienne. Tous les ressorts de son esprit étaient tendus vers un seul but, celui de réussir dans la mission qui lui était donnée de faire oublier à l'Impératrice la France et par conséquent l'Empereur. Les progrès qu'il parvenait à faire dans la

confiance de cette princesse le recommandaient à la reconnaissance du cabinet de Vienne. Par une conséquence naturelle, les Français, surtout ceux dont l'attachement à l'empereur Napoléon était connu, étaient vus de mauvais œil. La défiance qu'ils inspiraient les avait fait exclure de tout emploi dans les Etats de Parme; si l'Impératrice devait y aller, aucun Français ne l'y suivrait. Elle n'irait que sous la tutelle d'un ministre autrichien, avec un gouverneur autrichien, qui seraient seuls admis à sa confiance et à la direction des affaires. L'évêque de Plaisance, M. Fallot de Beaumont, fit d'inutiles démarches pour conserver le siége épiscopal auquel il avait été nommé par l'Empereur.

La présentation qui fut faite à l'Impératrice, dans le courant de novembre, du comte San-Vitale comme grand-chambellan de la duchesse de Parme, ranima ses espérances ; elle y vit un effet des actives démarches du général Neipperg et un présage de la prochaine occupation des Etats de Parme. Elle adressa, par le conseil de ce général, des lettres à l'empereur de Russie et au roi de Prusse, pour leur recommander ses intérêts. Ces lettres, qui reçurent l'approbation de son père, furent portées par celui qui avait conseillé cette démarche; il fut chargé en même temps de faire une communication verbale à lord Castlereagh, qui se montra bien disposé. Le comte Neipperg ne fut pas reçu par les deux princes; mais ils répondirent à l'Impératrice. La réponse d'Alexandre était conforme à son caractère officiel. Elle contenait

des promesses exprimées en termes bienveillants. Celle du roi de Prusse n'était remplie que d'assurances vagues et générales. Lord Castlereagh, qui avait répondu de vive voix au comte Neipperg, ne crut pas devoir écrire; mais, huit jours après, il se présenta à Schœnbrunn avec son frère lord Stewart, en bottes et la cravache à la main; n'ayant pas été reçus, ils demandèrent à écrire. Ils se retirèrent, sur l'observation qui leur fut faite que tel n'était pas l'usage. Le ministre anglais usait largement, selon l'esprit du cabinet britannique, du privilége du protectorat; il pensait sans doute qu'une archiduchesse, devenue la femme de l'empereur Napoléon, avait perdu par cela même ses droits à toute espèce d'égards.

Les assurances de l'Agamemnon de la coalition et la tolérance de l'Angleterre donnaient donc de la sécurité à l'Impératrice. Parme paraissait désormais lui être assurée. Restait la question, capitale pour elle, de savoir si elle aurait la faculté d'y résider. Le congrès, dont la marche avait été si lente, commençait à donner signe d'existence; mais il n'y avait d'affaire à peu près terminée que la cession de Gênes à la Sardaigne, ce qui faisait dire à la comtesse de Brignole qu'il était bien glorieux pour sa patrie que tous les souverains de l'Europe se fussent réunis à Vienne pour prononcer sur son sort, et que ce n'était que pour cela qu'ils y étaient venus. Effectivement le congrès ne pouvait alors se vanter que de cet acte et de la mort du pauvre prince de Ligne, que les

fêtes venaient de tuer; mais il se préparait un acte plus rigoureux ou plutôt inique, c'était l'expulsion du roi de Saxe de ses États. Ce bon et malheureux prince, le plus loyal et le plus vertueux des souverains, protesta contre un si révoltant abus de la force. Une prétendue décision du congrès, qui lui fut notifiée, livrait l'administration de son royaume à des commissaires prussiens. Une déclaration qu'il rendit publique dénonça son opposition. Il fit en même temps connaître qu'il ne consentirait jamais à la cession des États dont il avait hérité de ses ancêtres, et qu'il n'accepterait aucun dédommagement ni équivalent qui lui serait offert. Les sentiments généreux se trouvèrent d'accord cette fois avec la politique dans le cabinet français. Ses plénipotentiaires plaidèrent avec force la cause du roi de Saxe. La protection de la France, à laquelle l'Autriche joignit la sienne, et les protestations émanées des princes de la Saxe ducale et des petits États d'Allemagne, rappelèrent les souverains à la modération. On se contenta de priver le roi de Saxe de la moitié de ses États, qui fut donnée à la Prusse.

Le 12 décembre, jour anniversaire de la naissance de l'Impératrice, les princes étrangers l'envoyèrent complimenter, selon l'usage allemand. Elle s'était absentée, et avait été passer ce jour à Baaden, pour échapper à l'ennui des visites et des compliments. L'avant-veille, l'impératrice d'Autriche était venue à Schœnbrunn, accompagnée des archiducs et des archiduchesses, frères et sœurs de Marie-Louise, pour célébrer cette fête en

famille. L'empereur d'Autriche, qui avait annoncé l'intention d'y prendre part, retenu à Vienne par une affaire imprévue, fut obligé de renoncer à ce projet.

Je ne dois pas omettre de parler ici des lettres que Fouché adressait de Paris au prince de Metternich. Cet ancien ministre de Napoléon, ennuyé de son inaction, qui voulait être de tout et marquer tout de son sceau, écrivait au ministre autrichien que jamais moment ne serait plus favorable pour le rétablissement de la régence en France; que le nouveau gouvernement avait tellement indisposé les esprits, que, si le fils de l'Empereur, conduit par un paysan sur un âne, venait à paraître à Strasbourg, le premier régiment auquel il serait présenté l'amènerait sans obstacle jusqu'à Paris. J'eus connaissance de ces lettres par le comte Aldini, auquel le prince de Metternich les communiqua. Le comte Aldini avait été ministre secrétaire d'État du royaume d'Italie à Paris. Le cabinet autrichien, craignant son influence dans son pays, l'avait fait venir à Vienne, sous prétexte de le consulter sur les affaires d'Italie. Il avait souvent occasion de voir le premier ministre, plutôt pour faire acte de présence que pour travailler avec lui.

Depuis la lettre que l'Impératrice avait adressée d'Aix à l'Empereur, et que M. de Bausset avait expédiée de Parme au mois d'août dernier, toute communication paraissait lui être interdite avec l'île d'Elbe. Je voulus connaître les raisons qu'elle avait de ne point écrire. Peu de temps après son retour à Schœnbrunn, d'où j'envoyais

à l'Empereur des nouvelles de l'Impératrice et de son fils, je lui demandai une lettre pour la joindre à la mienne J'appris alors, avec peine, que le prince de Metternich, dans une longue audience qu'elle avait accordée à ce ministre, avait exigé d'elle la promesse de n'entretenir aucune correspondance avec l'Empereur sans l'assentiment de son père, et de lui remettre les lettres qu'elle recevrait. A ce récit, l'Impératrice ajouta que c'était bien contre son gré qu'elle s'était soumise, en désespoir de cause, à cette cruelle nécessité. Un jour, au retour d'une des visites journalières qu'elle faisait au palais impérial, à Vienne, elle en rapporta une lettre de l'empereur Napoléon, en date du 20 novembre, que son père lui avait remise. L'Empereur se plaignait du silence de l'Impératrice, et la priait de lui écrire pour lui donner de ses nouvelles et de celles de son fils. Cette lettre était depuis quatre jours dans les mains de l'empereur d'Autriche ; un courrier du grand-duc de Toscane l'avait apportée. Elle avait été sans nul doute communiquée aux souverains ; car c'était dans cette intention, et pour prouver sa bonne foi à ses alliés, que l'empereur François avait exigé de sa fille la remise des lettres que lui adresserait son époux. L'Impératrice ne fit aucune réponse, attendu que la permission ne lui en était pas accordée. Je suppléai à son silence en écrivant personnellement. L'Empereur, prévenu de la violation du secret de ses lettres et de la défense d'y répondre intimée à l'Impératrice, cessa d'écrire. Malgré la surveillance minu-

tieuse qui s'exerçait autour de moi, il ne resta point privé de nouvelles de sa femme et de son fils ; je lui en fis parvenir par toutes les voies possibles. Je trouvai dans le commerce de Vienne des facilités dont je profitai. De bons négociants, dont la politique n'avait pas endurci le cœur, et aux affaires commerciales desquels le séjour des Français, pendant les deux occupations de 1805 et de 1809, n'avait pas nui, soit dit sans diminuer le mérite de cette bonne action, se prêtèrent avec des sentiments bienveillants à la transmission de mes lettres au général Bertrand par Livourne et par Florence.

XVI

Occupations de Marie-Louise. — Mémoire du comte Neipperg sur l'Italie. — Premier jour de l'an 1815. — Gâteau des rois. — Démence du gouverneur du prince héréditaire d'Autriche. — Lecture des tragédies de l'abbé Werner. — Anniversaire du 21 janvier célébré à Vienne. — Mésintelligence dans le congrès. — Efforts de la France pour déposséder le roi Joachim. — Démonstrations amicales de l'empereur Alexandre envers le prince Eugène. — Sentiment de ce prince sur le système continental. — Son peu de goût pour la société anglaise. — Alarmes données à l'Impératrice sur la possession des duchés de Parme. — Proposition de l'empereur Alexandre en faveur du prince Eugène. — Indifférence de ce monarque pour les Bourbons. — Inquiétudes de l'Impératrice. — Redoublement d'activité du comte Neipperg. — La confiance de Marie-Louise en lui s'en accroît. — Démarche qu'elle fait auprès du premier ministre. — Nouveau recours à l'empereur Alexandre.

L'Impératrice, qui, depuis son départ de France, avait négligé le dessin, profita de la présence d'Isabey à Vienne pour s'y remettre. J'ai dit que cet habile artiste était venu pour faire le portrait des souverains ; il travaillait en effet à son tableau d'une assemblée du congrès. Ce tableau est aussi remarquable par la ressemblance des personnages que par la manière spirituelle dont ils sont

groupés; mais le pinceau a dû s'échapper souvent des mains du peintre, car il travaillait à une œuvre pénible pour un Français. Il dérobait quelques heures chaque semaine à ses travaux pour venir repasser avec l'Impératrice les leçons dont elle avait si bien profité. Le désœuvrement, l'influence des souvenirs, favorisée par l'atmosphère dans laquelle elle vivait, la portaient aussi à chercher des distractions dans de puérils amusements qui avaient été familiers à sa jeunesse ; elle se livrait à ces frivoles et innocents plaisirs, quand le mauvais temps interrompait ses promenades accoutumées ou ses courses quotidiennes au palais impérial. Quelquefois elle surmontait son antipathie pour les affaires, et prêtait attention à des rapports qui lui étaient faits ou par le général Neipperg ou par le ministre dirigeant des duchés de Parme, qui s'était rendu à cet effet à Vienne. Le premier lui lut un jour un mémoire très-sérieux qu'elle parut écouter avec intérêt ; c'étaient des considérations politiques et militaires sur l'Italie, où l'auteur s'était plus inspiré des maximes politiques de Thémistocle que des principes de vertu d'Aristide. Ce projet d'un des hommes qui accusaient le plus hautement Napoléon d'une inique ambition, était *très-utile* à l'Autriche, mais en même temps *très-injuste*. Le mémoire du comte Neipperg avait pour objet l'adoption d'un système fédératif, qui devait, avec le temps, livrer l'Italie tout entière à la domination autrichienne, en faisant disparaître insensiblement toutes les petites souverainetés qui n'étaient pas occupées

par des princes de la maison d'Autriche. Ce mémoire a sans doute été déposé dans les cartons de la chancellerie de Vienne, pour être consulté dans l'occasion.

Ma plus grande distraction consistait à passer quelques heures dans l'appartement du jeune prince. Sa gentillesse, sa douceur, la vivacité de ses reparties, étaient pleines de charmes; il avait alors près de quatre ans: il était fort, bien constitué et d'une santé excellente. Une chevelure blonde, touffue et bouclée encadrait un visage frais, dont les traits réguliers étaient animés par de beaux yeux bleus. Il avait une intelligence précoce, et possédait une instruction qu'ont peu d'enfants d'un âge supérieur au sien. Madame de Montesquiou, qui ne le quittait pas, même la nuit, et qui le soignait avec la sollicitude d'une mère, se levait tous les jours à sept heures du matin, et commençait, aussitôt après la prière, ses leçons quotidiennes. Le jeune prince, non-seulement lisait couramment, mais savait même un peu d'histoire et de géographie; les premières connaissances élémentaires lui étaient déjà familières. Un abbé Lanti, aumônier de la légation française, venait causer avec lui en italien; un valet de chambre ne lui parlait qu'allemand. L'enfant se faisait déjà comprendre dans ces deux langues; mais il éprouvait la plus grande répugnance à s'exprimer dans la dernière, dont il trouvait la prononciation difficile et rude.

Le premier jour de l'année 1815 ranima, dans le cœur de l'Impératrice, les souvenirs de la France, si

violemment battus en brèche. En France, c'est un jour de solennité ; à Vienne, c'est presque un jour ordinaire ; c'est durant la semaine qui le précède qu'on se met en frais d'étrennes et de compliments. Les rues de Vienne sont alors encombrées d'équipages et de piétons endimanchés. On paraît plutôt enterrer avec honneur l'année qui finit que fêter l'année qui commence. Ce retour à des usages de notre patrie nous fit croire un moment qu'elle n'était pas tout à fait oubliée à Schœnbrunn. L'Impératrice reçut, après la messe, dans la galerie du palais, toutes les personnes de sa maison. Elle eut la bonté de me donner de charmantes étrennes des produits de l'industrie viennoise, en y joignant une de ces petites cartes à figures qu'on est dans l'usage de se donner en Allemagne, à de certaines époques de l'année, et qui exprimaient des vœux pour un avenir meilleur que le *présent*, et qui pût ressembler en quelque chose au *passé*. Le général Neipperg lui-même se montra empressé et affectueux.

Le jour des Rois réunit les souverains dans un grand banquet à la cour. J'ai oublié le nom de celui d'entre eux qui fut roi de la fève. A Schœnbrunn, l'Impératrice donna le même jour un goûter à son fils, à son jeune frère l'archiduc François et à ses sœurs. La royauté éphémère échut à son fils ; elle était l'emblème, hélas ! de celle qu'il avait reçue en naissant.

Le 12, l'Impératrice alla rendre visite à l'impératrice de Russie et aux grandes-duchesses, à l'occasion du pre-

mier jour de l'an selon le calendrier russe, qui répond au 13 janvier du calendrier grégorien.

Vers le même temps, le baron d'Erbeck, gouverneur du prince impérial aujourd'hui empereur, éprouva, au milieu du cercle de la cour, une violente attaque d'épilepsie, à la suite de laquelle il tomba dans une démence furieuse, qui causa, peu de temps après, sa mort Cet événement produisit une forte impression sur l'esprit de son auguste élève ; on en parla diversement, ainsi que de mots singuliers qui étaient échappés au gouverneur dans son délire, et qui n'avaient été que le produit d'une imagination égarée. Il avait parlé, autant que je puis m'en souvenir, de menaces de mort ou d'attentats contre l'exercice des facultés intellectuelles du prince impérial.

La présence à Vienne de l'abbé Werner, grand prédicateur et regardé comme un des premiers poëtes de l'Allemagne, auteur de tragédies qui ont eu un succès de vogue, donna l'idée au comte Neipperg de procurer à l'Impératrice le plaisir d'entendre ce poëte. L'impression que laissent de beaux vers, dits avec inspiration, devait contribuer à réconcilier cette princesse avec l'idiome allemand. Plusieurs archiducs ses oncles ; et ses deux anciennes grandes-maîtresses, mesdames de Colloredo et Lazanski, furent invités à ces lectures ; mon ignorance de la langue allemande me dispensa d'y assister. L'abbé Werner lut sa tragédie de *Cunégonde*. C'était un homme d'une imagination exaltée, auquel une figure austère donnait un air de

fanatisme. De luthérien qu'il était, il s'était fait catholique, et s'était rendu à Rome pour y faire abjuration dans les mains du pape.

Nous attendions avec impatience l'issue du congrès qu'on nous annonçait chaque jour comme prochain ; mais les hauts personnages qui y présidaient paraissaient trop absorbés par les cérémonies et par les fêtes, pour s'occuper d'affaires. Le 21 janvier, le ministre de France fit célébrer, dans la cathédrale de Saint-Étienne, un service pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI. L'archevêque de Vienne officia en grande pompe. Tous les souverains, en habits de deuil, et les princesses, portant des manteaux de crêpe sur leurs robes noires, assistèrent à cette cérémonie dans une tribune du chœur. Pour faire diversion à cette lugubre solennité, les souverains donnèrent le lendemain à Schœnbrunn le spectacle d'une course de traîneaux conduits par eux-mêmes ; le prince Eugène y fut invité. Le château avait été envahi. Madame de Montesquiou et madame de Brignole furent obligées de livrer le passage de leur appartement aux souverains pour aller au théâtre ; l'appartement de l'Impératrice fut seul respecté.

Les grandes questions de la possession de la Saxe et de la Pologne troublaient l'harmonie qui paraissait régner entre les principales puissances représentées au congrès. Par les traités que les alliés avaient conclus entre eux depuis la défection de l'Autriche et quand la fortune favorisait leurs armes, il avait été secrètement

convenu que les États des grandes puissances seraient reconstitués sur le pied où ils étaient avant les premières guerres, aux dépens de l'Empire français et même des États secondaires dont les possessions seraient à leur convenance. Tant que l'adversaire commun des princes coalisés était resté debout, ils avaient été fidèles à la devise: « L'union fait la force; » mais si les besoins de la conquête les avaient réunis, le partage des dépouilles devait les diviser. Les puissances se séparèrent en plusieurs camps; on disait sourdement que des traités secrets avaient été passés entre l'Angleterre et l'Autriche, qui, plus tard, y admirent la France, contre la Russie et la Prusse. La France, malgré ou peut-être à cause de l'habileté de son représentant, fut spectatrice gratuite de ces remaniements d'États. Elle n'obtint pas, nonobstant son rôle bénévole, la concession du moindre avantage; elle s'acharna, au contraire, à détruire la seule puissance française qui restât en Italie, et fit tout pour y assurer la domination de l'Autriche. Quand on a dit que le plénipotentiaire français avait un intérêt personnel dans la conservation de la principauté de Bénévent, qu'il devait à la munificence de Napoléon, ou dans la *large indemnité* qu'il devait tenir de la reconnaissance des Bourbons de Naples, on a énoncé un fait tellement en harmonie avec la conduite et le caractère connu de ce ministre, qu'il n'est pas possible de considérer comme absolument calomnieuse une telle imputation. M. de Talleyrand s'allia aux envoyés espa-

gnols pour priver la femme de son ancien maître de l'aumône des États de Parme ; son zèle en faveur de la maison de Bourbon et de la légitimité le *dévorait*. Les intérêts de la famille royale de Naples l'emportèrent sur les intérêts français, comme les intérêts des peuples étaient sacrifiés dans le congrès aux intérêts dynastiques; mais tous les efforts de la France ne purent empêcher le vertueux roi de Saxe de perdre la moitié de ses États. Une des plus grandes sollicitudes des puissances réunies au congrès était la terreur que le voisinage de Napoléon leur inspirait. Des trames furent ourdies dans de mystérieuses délibérations, pour agir par la violence et par la ruse contre le redoutable souverain d'un imperceptible point de la Méditerranée. La légation française s'associa aux mesures secrètes qui furent proposées contre lui, et poussa à sa déportation.

Ainsi les passions, les jalousies, les abus de la puissance, se cachaient sous le vernis brillant des fêtes. Ce sera un ouvrage curieux que l'histoire secrète du congrès de Vienne. Les bals et les redoutes étourdissaient les oisifs de Vienne sur les vrais motifs de la stagnation apparente des affaires. La cour d'Autriche seule devait trouver que le séjour des alliés se prolongeait outre mesure. Les dépenses dans lesquelles elle était entraînée étaient aussi ruineuses pour ses finances qu'aurait pu l'être l'état de guerre; elle aurait été justement autorisée à demander en fin de compte une indemnité

Les plénipotentiaires de France et d'Espagne récla-

maient, dans des notes pressantes, l'expulsion du roi Joachim; mais les démarches de ces deux cours, alliées par des relations de parenté à l'ancienne maison régnante de Naples, n'affectaient personnellement que l'Autriche, qui ne jugeait pas à propos de dévoiler alors sa pensée secrète. Les trois autres grandes puissances influentes au congrès y prenaient peu d'intérêt. Ce qui nuisait le plus au roi Joachim dans l'esprit des alliés, c'était qu'on le soupçonnait de conserver un secret attachement pour l'empereur Napoléon.

L'empereur Alexandre, accompagné du prince Eugène, avec lequel il se promenait seul tous les jours, venait quelquefois à Schœnbrunn à l'heure du déjeuner. Il arrivait sans se faire annoncer, et se mettait familièrement à table auprès de l'Impératrice. Il se ressouvint de m'avoir vu à Tilsitt et à Erfurth; il fut très-bienveillant pour moi, et m'assura de son intérêt. Il me fit offrir par le prince Eugène une retraite en Russie, où il m'aurait fait retrouver les avantages que je perdais en France. Toutes les raisons imaginables me prescrivaient de ne pas accepter cette proposition, dont je fus néanmoins très-reconnaissant. J'ai rapporté ailleurs ce qu'il me dit de l'excellence du système continental, et de la ruine infaillible qui en serait résultée pour l'Angleterre, si ce système avait pu durer encore un an. Il avait puisé sa conviction dans les visites qu'il avait faites aux grands établissements industriels de ce pays, et dans les entretiens qu'il avait eus avec les principaux fabricants. Il se

mêlait un peu d'aigreur à ses paroles sur l'Angleterre. Il n'était pas charmé de la société de Londres. Il était surtout choqué de l'habitude, encore observée à cette époque par les hommes, de rester à table pour boire, après avoir relégué les dames dans le salon. A Vienne, il recherchait la popularité. Dans ses promenades, il saluait tous les officiers qu'il rencontrait, en les abordant; souvent il leur serrait la main et leur disait quelques mots flatteurs. Toujours en frac ou en redingote, il sortait et rentrait, sans permettre qu'on lui rendît les honneurs militaires. Si un poste qui n'était point averti le reconnaissait et prenait les armes en le voyant venir, il lui faisait signe de la main de rentrer, et de ne faire aucune attention à lui.

Le cercle de la petite cour de Marie-Louise s'était beaucoup rétréci; le général Neipperg et moi la composions à peu près tout entière. La comtesse de Montesquiou venait s'y joindre quelquefois, mais rarement, l'attachement scrupuleux de cette dame aux devoirs de sa place ne lui permettant pas de s'éloigner de son pupille. Depuis le commencement de l'année, la santé de la comtesse de Brignole s'était gravement altérée; elle était obligée de garder presque constamment la chambre, et souvent le lit. M. de Bausset, de son côté, était cloué sur son lit par une goutte opiniâtre qui ne lui laissait pas un moment de relâche. L'absence de ces deux personnes avait interrompu les réceptions des mardis et des samedis.

Vers le milieu de février, quand aucun doute ne devait plus subsister sur la possession acquise des duchés de Parme, le général Neipperg me prit à part et me parla avec une apparente émotion de la tournure inquiétante que prenaient les affaires de l'Impératrice. Comme je lui exprimais la surprise que me causait cette alarme subite, il me dit qu'il venait d'avoir une conversation d'une heure à ce sujet avec le prince de Metternich; ce ministre lui avait fait comprendre, entre autres raisons qui remettaient en question les droits de l'Impératrice, l'impossibilité où l'on était de permettre que son fils allât en ce moment en Italie. Il paraissait ne pas douter que les amis de cette princesse ne la suppliassent de laisser son fils à Vienne, si la présence de cet enfant en Italie pouvait nuire à ses intérêts, en se réservant de venir le voir tous les ans. Cette insinuation était de nature à faire penser que la résolution était prise, ou sur le point de l'être, de priver le jeune prince de la succession des États de Parme. Le lendemain, le comte Neipperg, croyant apparemment qu'il devait me convertir à son opinion, m'en reparla devant M. de Bausset; il m'engagea en même temps à entendre la lecture de son mémoire sur les vicissitudes qu'avaient subies les duchés et sur les droits imprescriptibles de la maison d'Autriche sur ces États. Ce mémoire et celui du baron de Wessemberg sur le même sujet furent remis au comité d'Italie.

L'empereur Alexandre, constant dans son attachement

pour le prince Eugène, plaidait sa cause au congrès; il remit une note ayant pour objet de lui faire accorder un établissement de trois cent mille âmes sur la rive gauche du Rhin. Le choix du voisinage de la France, dans lequel l'empereur Alexandre plaçait l'établissement qu'il voulait assigner au fils adoptif de Napoléon, n'indiquait pas de sa part une grande sollicitude pour les intérêts des princes français récemment rappelés. Son langage ne dénotait pas en effet une grande sympathie à leur égard. Je l'ai entendu quelquefois s'exprimer sur leur compte avec assez d'amertume; il disait que Louis XVIII lui était connu depuis Mittau; qu'à ses yeux toutes les maisons souveraines de l'Europe ne comptaient que des parvenus : « Les voilà replacés sur le « trône, ajoutait-il; qu'ils s'y tiennent; s'ils se laissent « choir, ce n'est pas moi qui les relèverai. »

L'éveil qu'avait donné le prince de Metternich au général Neipperg engagea l'Impératrice à rechercher l'entretien du premier ministre; elle le vit chez l'empereur d'Autriche, et en obtint l'assurance que ses droits aux duchés de Parme seraient vigoureusement défendus; on lui tenait compte de sa docilité. Le général Neipperg fit demander une audience à lord Castlereagh, qui la lui indiqua pour onze heures du soir; il reçut de ce ministre et de lord Wellington des assurances d'intérêt. L'Impératrice écrivit le 16 février à l'empereur de Russie; sa lettre contenait, avec de nouvelles assurances de sa confiance dans l'appui qu'il lui prêterait, une décla-

ration portant qu'elle n'accepterait rien de la France; qu'elle renonçait à la réversibilité du million de rente qui lui était assuré par l'article 3 du traité du 11 avril, et à toute prétention sur les fiefs de Bohême. Le général Czernitcheff apporta la réponse de l'empereur Alexandre. Sa lettre contenait la promesse de persévérer dans les mêmes sentiments, *dans le sens que désirait l'Impératrice*. Il lui demandait un rendez-vous pour le lendemain. Il arriva, en effet, au moment où l'Impératrice, ne sachant s'il viendrait déjeuner, venait de se mettre à table; il lui renouvela les assurances qu'il lui avait données dans sa lettre.

XVII

Malveillance de la légation française à l'égard de Marie-Louise. — Arrivée à Schœnbrunn de M. de Montesquiou. — Lettres de l'Empereur écrites de l'île d'Elbe. — Sentiments qu'éprouve l'Impératrice. — Maladie de madame de Brignole et de M. de Bausset. — Gageure de l'empereur Alexandre avec une dame de Vienne. — Armement projeté par la France pour expulser le roi Joachim du trône de Naples. — Neutralité apparente de l'Autriche. — Marie-Louise empêche le départ du comte Neipperg pour l'Italie. — Détermination prise par le roi Joachim d'attaquer l'Autriche. — Conseil tenu à cet effet à Ancône.

Depuis la concession qu'on avait obtenue de l'Impératrice, de ne pas emmener son fils en Italie, les paroles les plus consolantes lui arrivaient de toutes parts. Le général Neipperg, revenant un jour de Vienne, lui confirma la ferme résolution où était le cabinet autrichien de soutenir ses prétentions, et même de n'admettre aucune discussion sur ce point, qu'on considérait comme réglé par un traité et par le fait de l'occupation, de la prise de possession et de l'administration, en son nom, des duchés, depuis dix mois

La légation française était loin de partager ces sentiments. Les plénipotentiaires espagnols se joignaient à elle pour faire prévaloir leur violente opposition. Le duc Dalberg affirmait chez madame la comtesse de Brignole, sa belle-mère, que l'Impératrice n'aurait point Parme, et que les alliés ne souffriraient pas que la race de Bonaparte eût une principauté indépendante.

Je vis arriver dans le même temps avec une vive satisfaction le comte Anatole de Montesquiou, qui venait passer quelques semaines avec sa mère. Les amis de l'Empereur devenaient rares à Schœnbrunn.

Je reçus aussi une lettre du général Bertrand de Porto-Ferraio, en date du 28 janvier, et une lettre du cardinal Fesch, écrite de Rome le 4 février. L'Empereur se portait bien, et n'avait reçu, depuis plus d'un mois, aucune nouvelle de l'Impératrice et de son fils ; il s'inquiétait beaucoup de n'en point avoir. Je communiquai ces lettres à l'Impératrice. Le lendemain, à déjeuner, elle me dit que si je n'avais pas répondu aux lettres dont je lui avais parlé la veille, je ne devais pas y répondre ; qu'elle m'en dirait plus tard la raison, laquelle m'était plutôt personnelle qu'elle ne se rapportait à elle-même. Quelque déférence que j'eusse pour cette recommandation de l'Impératrice, qui n'avait d'autre motif que sa bienveillance naturelle, je ne crus pas pouvoir me dispenser de répondre à ces lettres. Je ne doute pas que si je n'ai pas été inquiété dans ma correspondance avec l'île d'Elbe, je ne l'aie dû à sa protection.

Spectateur impuissant, mais non indifférent de ce qui se passait autour de moi, je ne pouvais qu'être péniblement affecté de voir l'Impératrice, placée entre son devoir comme épouse et comme mère et son désir d'aller régner à Parme (ce qu'elle ne pouvait obtenir que par un double sacrifice), prendre si facilement son parti dans cette fâcheuse alternative, qui lui avait causé jusque-là tant de sollicitude. Les orages passagers n'avaient jamais altéré ni sa douceur ni sa bienveillance ; mais à ses anxiétés avait tout à coup succédé une sécurité difficile à troubler. Peut-être devais-je, dès ce moment, chercher le motif de cette sérénité dans la confiance que lui inspirait la puissante protection de son père, qui l'absolvait de tout, et dans le sacrifice de ses sentiments français, auquel elle était résolue. Quand j'allais passer quelques heures au chevet de la pauvre comtesse de Brignole, que je voyais bien malade, j'y trouvais matière à d'autres réflexions. Cette habitude d'intrigue, même innocente, qui était devenue un besoin pour cette femme remarquable, accoutumée à la considération qu'ont toujours eue pour elle les hommes distingués dans tous les genres, ne trouvait guère d'aliments auprès d'une princesse qui ne prenait rien sérieusement à cœur. La comtesse de Brignole jouissait de tout le crédit auquel elle pouvait raisonnablement prétendre sur l'esprit de l'Impératrice ; mais il lui fallait déployer plus de souplesse et de ressources d'esprit, dévorer plus de contrariétés, d'inquiétudes, de soucis

involontairement causés, que quand elle gouvernait la république de Gênes par son influence sur les hommes d'État de ce pays, et lorsqu'elle négociait avec le pape à Fontainebleau. Cet état violent pour une femme d'une organisation si fine et si délicate, qui avait besoin de repos et de tranquillité d'esprit, devait finir par la tuer. Je l'ai souvent engagée à aller retrouver ce repos en Italie; mais tout son passé y était bouleversé; puis, comment se décider à renoncer même à une ombre d'influence?

Quand j'allais de l'appartement de madame de Brignole à l'appartement de M. de Bausset, je le trouvais, dans les rares moments où il n'était pas dans son lit, presque en pamoison sur un fauteuil, affublé d'un vieux châle de cachemire et d'une couverture piquée à grands ramages, *suant dans ce harnais*, et jetant au plafond des regards tantôt suppliants, tantôt furieux. Cet autre patient était tout au sentiment de ses souffrances; il restait quelquefois pendant trois semaines non interrompues cloué sur un lit de douleur qu'il arrosait de sueurs et de larmes; car, à la lettre, il pleurait comme un enfant quand ses nerfs étaient tortillés par l'humeur goutteuse.

Pour passer à des scènes moins tristes, je raconterai la gageure que l'empereur Alexandre fit avec une dame de Vienne : c'était à qui changerait le plus vite de vêtements. La scène se passa dans un salon qu'on avait séparé en deux par un paravent, derrière lequel

chacun se déshabillerait et se rhabillerait. Des témoins présentaient chaque pièce des vêtements, pour qu'il n'y eût pas de doute que le déshabillement et le rhabillement avaient été complets. Il fallut que la dame eût fait une grande diligence, ou que l'empereur voulût se laisser devancer, car ce fut la dame qui gagna. Il est vrai qu'elle abrégea le temps le plus long de la toilette en se coiffant d'une toque. Ainsi l'on n'était pas difficile sur le choix des amusements, et tous les sujets étaient bons. Le même jour, il y eut à la cour un ballet-pantomime représentant l'Olympe ; on n'avait pu trouver une Vénus, ou plutôt aucune dame n'avait eu la prétention d'en jouer le rôle. Une princesse Bagration eut plus de témérité ; mais avant la représentation elle retira l'offre qu'elle n'avait faite que pour tirer les acteurs d'embarras. L'ingénieux Isabey, pour tout accorder, imagina de faire figurer Vénus vue par derrière, drapée avec toute la grâce et l'élégance dont Isabey a le secret.

Les plénipotentiaires français et espagnols persévéraient dans leurs démarches pour détrôner le roi Joachim. Ce prince n'avait point fourni de prétexte à l'Autriche de se déclarer contre lui ; mais le congrès ne demandait pas mieux que d'avoir la main forcée. Le gouvernement français, pour atteindre ce but, manifesta l'intention d'employer la force des armes. Le cabinet autrichien n'attendait que cette démonstration hostile pour déclarer qu'il entendait garder la neutralité, et qu'il repous-

serait par la force les troupes françaises ou napolitaines qui mettraient le pied sur son territoire en Italie. Pour assurer en apparence cette neutralité, derrière laquelle il pouvait se mettre en mesure, il rassembla en Italie une armée de cent cinquante mille hommes, sous le commandement du général Frimont. Le comte Saurau fut en même temps envoyé à Milan en qualité de gouverneur de la Lombardie, et le général Goërtz à Venise. Cette déclaration fut notifiée aux cours de Paris et de Naples. Le gouvernement français parut alors s'occuper d'organiser une armée d'expédition qui s'embarquerait à Toulon, relâcherait en Sicile, et, réunie aux troupes siciliennes, tenterait un débarquement sur les côtes de Naples. Le ministre de la Guerre envoya en même temps le général Ricard à Vienne pour s'entendre avec le ministre de France sur cette expédition, qui se borna à une simple démonstration.

Le général Neipperg, se trouvant au spectacle de la cour, y vit M. de Metternich qui lui donna l'avis de se préparer à partir pour Turin ; son adjudant Hrabowski reçut en même temps l'ordre de se rendre à Milan pour être employé dans l'état-major du général Frimont. Le général Neipperg vint sur-le-champ prévenir l'Impératrice de l'ordre de départ dont il était menacé. Le lendemain, cette princesse partit de bonne heure pour Vienne, et pria l'empereur de suspendre le départ du général jusqu'à l'entière décision de ses affaires ; l'empereur ne voulut rien promettre. Le comte Neipperg

écrivit de Vienne à l'Impératrice pour l'engager à persévérer dans l'intention qu'elle avait exprimée de demander au prince de Metternich un entretien ; elle fit sur-le-champ partir une lettre qu'elle avait préparée d'avance pour ce ministre. A deux heures, elle se rendit à Vienne avec son fils, qu'elle renvoya à Schœnbrunn dans sa voiture ; elle attendit longtemps le prince de Metternich chez l'archiduchesse Léopoldine, sa sœur, où elle lui avait donné rendez-vous. Enfin il arriva ; elle obtint de lui que le général Neipperg ne partirait pas avant la décision du congrès sur l'affaire de Parme, qui serait, selon lui, terminée du 8 au 10 mars.

Le roi Joachim était informé des démarches faites pour le déposséder et du concert établi entre la France et plusieurs autres puissances dans ce but; il était inquiet de la conduite cauteleuse de l'Autriche et du rassemblement d'une formidable armée autrichienne, six fois plus nombreuse que ne le comportait la destination d'un simple corps d'observation. Regardant avec raison cette armée comme uniquement dirigée contre lui, il résolut de prévenir ses ennemis. Pendant le séjour de l'Empereur à l'île d'Elbe, des communications s'étaient établies entre ce prince et le roi de Naples. Lorsque l'Empereur dut quitter l'île d'Elbe, il fut convenu verbalement que le roi de Naples resterait avec son armée sur les confins de la Lombardie, menaçant ainsi l'Autriche sans l'attaquer. Une convention, rédigée dans ce sens,

fut portée à Naples par un chambellan de Madame mère. Ces événements qui se pressèrent empêchèrent qu'elle ne fût signée. Il se tint à Ancône un conseil auquel assistèrent trois ministres, l'un français, et les deux autres napolitains. Dans ce conseil fut agitée la question de savoir si l'on profiterait de la situation favorable où était le roi de Naples pour user des avantages que présentait cette situation et pour prévenir l'Autriche. Les deux ministres, nés Napolitains, émirent l'avis qu'il fallait garder une neutralité apparente, se fondant sur le danger auquel le roi exposerait sa couronne s'il justifiait, par une attaque prématurée, les vues secrètes de l'Autriche. A cela, le roi répondit que, puisque la pensée de l'Autriche était de le renverser, il fallait la prévenir en prenant l'offensive, et ne pas attendre plus longtemps. L'un des ministres napolitains, Zurlo, qu'on a longtemps considéré, mais à tort, comme la créature et l'agent secret de la reine de Sicile, fit valoir avec beaucoup de loyauté et de talent les diverses considérations qui devaient retenir le roi sur la défensive. Cet avis fut fortement appuyé par le troisième ministre, homme très-honorable, animé de sentiments français et dévoué au roi Joachim. Il insista surtout sur la fidèle exécution des arrangements concertés avec l'empereur Napoléon. Le roi, que son caractère belliqueux et impatient poussait à la guerre, et prévenu contre le mauvais vouloir de l'Autriche, penchait pour l'offensive. Une lettre d'un des frères de l'empereur, dont

on ignore le contenu, qui lui fut remise dans un bal que lui donnait la ville d'Ancône, peut-être de secrets desseins, le décidèrent. Il jeta le gant et passa le Rubicon

XVIII

Arrivée à Vienne de lord Wellington.—Premier avis du départ de l'Empereur de l'île d'Elbe. — Sensation que cet événement produit. — Émotion de l'Impératrice. — On croit à Vienne que l'Empereur se dirige sur l'Italie. — Dispositions militaires du gouvernement autrichien.—Cessation des fêtes.—Activité silencieuse du congrès.—Inquisition de la police de Vienne.—Démarche infructueuse auprès du roi de Saxe pour obtenir la cession de ses États. — On apprend que Napoléon a débarqué en France. — Premier mouvement de l'empereur d'Autriche. — Concert entre les souverains pour lancer de nouveau leurs armées sur la France. —Nouvelles contradictoires sur la marche de l'Empereur. — Fauche Borel. — Altération de la santé de l'Impératrice. — Ses indécisions sur le parti qu'elle doit prendre. — Projet de séparer le roi de Rome de madame de Montesquiou. — Madame de Brignole est au plus mal. Elle reçoit les sacrements. — Déclaration de Marie-Louise qu'elle est étrangère aux projets de l'Empereur, et qu'elle se met sous la protection des alliés. — Déclaration du 13 mars, suivie du traité du 25 mars.

Quelques souverains avaient quitté Vienne ; d'autres faisaient des préparatifs pour partir, ou avaient fixé l'époque de leur départ à un terme plus ou moins rapproché, et le congrès paraissait tirer à sa fin, quand le duc de Wellington arriva à Vienne pour remplacer lord Cas-

tlereagh que la prochaine ouverture du Parlement rappelait à Londres. Quel qu'ait été le motif qui ait décidé l'envoi d'un personnage aussi considérable au congrès, quand les affaires les plus importantes étaient réglées, l'arrivée du héros de la coalition donna un nouvel aliment aux divertissements, qui, depuis cinq mois, n'avaient pu lasser les augustes hôtes de l'empereur d'Autriche. Ce fut au milieu de ce redoublement de fêtes et de réjouissances qu'éclata la nouvelle la plus inattendue : *L'Empereur est parti de l'île d'Elbe!* La sensation que produisit cette nouvelle est incroyable; elle parvint à Schœnbrunn le 7 mai à deux heures de l'après-midi, par un abbé Zaiguelius, curé de la paroisse Saint-Louis de Vienne, qui venait voir madame de Montesquiou. Le cocher qui avait amené cet abbé avait appris la nouvelle à la chancellerie d'État de Vienne, où un courrier l'avait apportée. L'Impératrice était alors absente; elle était allée faire une promenade à cheval, durant laquelle le général Neipperg l'avait accompagnée. Le général trouva, à son retour, un billet du lieutenant-colonel Hrabowski, son adjudant, qui le prévenait de son départ immédiat pour Milan, où il était envoyé en courrier. Le marquis de Brignole, qui vint dans la soirée, l'informa que des courriers, arrivés de divers points de l'Italie depuis midi, portaient la nouvelle que l'Empereur était en effet parti de l'île d'Elbe. Jusque-là il avait été permis d'en douter. L'agitation fut extrême parmi les souverains et leurs ministres. Le soir de ce jour,

un spectacle extraordinaire se donnait à la cour. Cette nouvelle y fut l'objet des entretiens les plus animés. Les plénipotentiaires français et d'autres ministres étrangers qui s'y trouvaient soutenaient que l'Empereur s'était dirigé sur Naples; c'était pour eux un nouveau grief contre le roi Joachim. Ceux qui pensaient qu'il s'était porté vers la France étaient en petit nombre, et ne trouvaient que des incrédules. Le roi de Bavière fendit la foule pour venir dire au prince de Talleyrand qu'il *serait de la partie*. Son fils, le prince royal, disait qu'on prendrait l'empereur Napoléon et le roi Joachim ensemble, et qu'on ferait le procès à tous deux. Il serait difficile de rendre compte des impressions diverses de stupeur, de crainte, d'espérance, enfin des sentiments ou vrais ou simulés que laissaient éclater les hauts personnages présents à cette réunion.

L'Impératrice apprit sans doute la nouvelle au retour de sa promenade, du moins rien n'est plus probable; mais elle parut l'ignorer. Il y eut dîner, billard et musique comme à l'ordinaire. Le lendemain, la nouvelle se répandit avec rapidité dans la petite colonie française de Schœnbrunn, et donna lieu à des remarques et à des interprétations telles, qu'un officieux crut devoir proposer un projet d'ordre du jour pour interdire aux gens de la maison toute réflexion sur ce sujet. L'Impératrice ne chercha plus à dissimuler l'émotion que lui faisait éprouver la nouvelle de ce coup de main, comme on l'appelait; elle en parla beaucoup le lendemain : elle

s'alarmait des dangers que courait l'Empereur, étant persuadée qu'il ne réussirait pas. Elle exprimait ensuite la crainte qu'elle éprouvait que les effets d'une telle entreprise ne gâtassent ses affaires de Parme, et ne compromissent l'avenir de son fils.

Elle alla à Vienne prendre congé de l'Impératrice de Russie, qui partait pour Munich. A son retour, elle dit que l'empereur d'Autriche avait témoigné un grand déplaisir de l'entreprise de l'empereur Napoléon, et avait manifesté la résolution d'envoyer des forces redoutables en Italie, pour s'opposer à ce qu'il pourrait y tenter. Des ordres furent effectivement donnés pour mettre en mouvement la marine italienne, et pour faire marcher sur l'Italie une armée de cent quatre-vingt mille hommes dont le prince Schwarzemberg devait prendre le commandement. Comme il arrive ordinairement dans les événements dont l'importance domine tous les autres, chacun cherchait une cause à l'évasion et à s'en renvoyer le tort. L'empereur d'Autriche reprochait à l'empereur de Russie et au roi de Prusse d'avoir rejeté la proposition d'envoyer à l'île d'Elbe une garnison étrangère, et d'en interdire l'entrée aux troupes françaises.

Dès ce moment, toutes les fêtes cessèrent à Vienne et firent place à une activité silencieuse; les séances du congrès furent enveloppées d'un mystère impénétrable. La gazette de Vienne, *le Beobacter*, journal rédigé sous les inspirations du premier ministre, fut muette; les

plus simples nouvelles de Vienne y revenaient par les journaux des autres États de l'Allemagne. Toute communication avec la France fut sévèrement interdite. La surveillance devint insupportablement tracassière. La police, à la manière des guêpes, vous assaillait au passage, vous suivait partout, pénétrait, sous mille prétextes, dans l'intimité du foyer; elle mettait les domestiques au désespoir, en exigeant d'eux avec menace des révélations qu'ils ne pouvaient pas faire, parce que la matière leur manquait. L'incertitude des événements que pourrait amener l'audacieuse tentative de Napoléon n'arrêta pas les alliés dans leur projet de spoliation du vertueux roi de Saxe, ou plutôt cette incertitude même leur en fit presser l'accomplissement. Ce prince s'était retiré à Presbourg, résolu à ne souffrir aucun démembrement de ses États. Lord Wellington, le prince de Metternich et le prince de Talleyrand s'y rendirent le lendemain de la nouvelle du départ de l'île d'Elbe, pour tâcher d'obtenir, par la persuasion, le consentement du roi à l'arrangement qui le privait de la moitié de son royaume; ils le trouvèrent inébranlable : ce malheureux prince fut contraint, plus tard, de céder à la force.

Ce n'étaient pas seulement les hauts personnages du congrès qui s'inquiétaient des projets de Napoléon; l'événement occupait tous les esprits. Ce ne fut que deux jours après qu'on sut que l'Empereur avait débarqué en France. L'empereur François, rassuré sur l'Italie, dit alors à sa fille que si l'empereur Napoléon, contre toute

probabilité, pouvait réussir, il ne la laisserait aller en France que lorsque l'expérience aurait fait voir qu'on pouvait se fier à ses dispositions pacifiques. Le premier mouvement de ce prince était bon; mais son bon sens et sa loyauté naturelle cédaient toujours aux exigences de la politique.

Dès le 8 mars, tous les souverains encore présents à Vienne s'étaient accordés pour faire marcher de nouveau les armées de la coalition. Le duc de Wellington, qu'on accusait de s'être montré contraire au projet mis en délibération avant son arrivée à Vienne, d'éloigner l'Empereur de l'île d'Elbe et de le déporter dans quelque île de l'Océan Atlantique, disait qu'on allait se mettre en campagne contre l'empereur Napoléon; qu'on le prendrait, et qu'il serait conduit en Angleterre, où il jouirait de l'existence et de la considération dues au rôle qu'il avait joué.

Pendant les trois semaines qui s'écoulèrent depuis que la nouvelle du départ de l'Empereur de l'île d'Elbe avait été connue à Vienne, les rumeurs les plus contradictoires se succédaient. Tantôt Napoléon, ayant échoué devant Antibes où il s'était présenté, s'était rembarqué; selon d'autres versions, il y avait été reçu par le général Vandamme. Tantôt il s'était porté sur Lyon; mais il avait été attaqué dans sa marche et avait perdu trois pièces de canon. Les provinces qu'il traversait se replaçaient sous l'autorité royale, à mesure qu'il s'en éloignait. Tantôt il était à la tête de six mille hommes, et le maréchal Soult

s'était réuni à lui ; tantôt le comte d'Artois, à la tête d'un corps commandé par Gouvion Saint-Cyr, avait rencontré l'Empereur en deçà de Dijon, et lui avait fait éprouver un échec ; tantôt le roi Louis XVIII était prisonnier à Compiègne ; tantôt le maréchal Ney avait battu l'Empereur ; tantôt il s'était réuni à lui avec son armée. Selon d'autres, il avait rejoint l'Empereur seul, parce que ses troupes l'avaient abandonné, etc., etc. Ces bruits ne prenaient point leur source dans les classes inférieures ; ils étaient le résumé de la correspondance des deux empereurs et du roi de Prusse. L'impératrice d'Autriche avait soin de transmettre à sa belle-fille les nouvelles, plus souvent fausses que vraies, qui lui parvenaient. Les journaux français étaient prohibés, et soigneusement celés par les ministres autrichiens et par ceux des puissances alliées qui les recevaient. Les journaux allemands seuls donnaient les nouvelles de France.

Le roi Joseph, retiré alors en Suisse, ne me laissait pas manquer de nouvelles de la marche de l'Empereur. Il m'envoyait des émissaires pour me faire connaître le véritable état des choses, et me mettre en état de balancer l'effet des rapports désastreux que Fauche Borel répandait parmi les membres du congrès et dans la ville de Vienne, seule source d'où ils revenaient à l'Impératrice.

Les annonces les plus défavorables à la cause de l'empereur Napoléon émanaient en effet du cabinet du

roi de Prusse, où Fauche Borel les portait chaque jour. Ce pauvre artisan de conspirations, qu'une passion fatale attachait à la cause des Bourbons, n'était pas découragé par le constant oubli dans lequel ils laissaient ses services. Ce malheureux, après avoir vendu son patrimoine et l'imprimerie qu'il possédait à Neufchâtel, pour en appliquer le produit à de dispendieuses intrigues; après s'être ruiné en courses et en combinaisons de tous genres pour servir les Bourbons, réduit à la misère et au désespoir, finit par se suicider. Il se précipita du haut de la maison qu'il habitait, au mois de septembre 1829, après avoir recommandé par une lettre touchante l'indigence de sa fille et de ses petits-enfants à la reconnaissance du roi Charles X, et à celle du roi de Prusse et du roi d'Angleterre. J'ai eu occasion de connaître Fauche Borel, qui ne me parut pas avoir l'étoffe nécessaire au rôle qu'il avait entrepris. Le roi Louis XVIII lui avait fait dire par le duc de La Châtre de se mettre à la recherche de quelques créances douteuses sur l'État dont on favoriserait le paiement, à condition que les porteurs de cette créance feraient une remise à Fauche Borel. Ce modèle du dévouement gratuit s'était en conséquence adressé aux donataires des deux millions que Napoléon s'était réservés par le traité de Fontainebleau, pour être répartis entre diverses personnes dont il voulait récompenser les anciens services; mais l'origine de cette créance s'opposait à ce qu'elle pût même être produite. Le gouvernement de la Restauration ne se croyait pas lié

par un engagement pris envers un ennemi. Fauche Borel n'avait jamais reçu pour récompense de son dévouement que de stériles compliments. Il me racontait que, s'étant rendu à Calais, pour jouir plus tôt du bonheur de voir son idole replacée sur le trône, il s'était trouvé au débarquement de Louis XVIII. L'épée de ce prince s'étant trouvée prise dans la portière de sa voiture, Fauche Borel était accouru pour la dégager; le roi, en se retournant, l'avait aperçu, et lui avait dit qu'il le trouvait partout où il y avait un service à lui rendre.

L'Impératrice était tellement agitée par les événements qui se pressaient, par les alternatives continuelles de revers et de succès de l'Empereur, qu'elle perdit toute tranquillité Quelque soin que je prisse de lui faire connaître la vérité, comme je ne pouvais pas toujours lui dévoiler la source de mes informations, elle était plus portée à croire les nouvelles qui lui parvenaient de la cour de Vienne qu'à prendre confiance dans les miennes; toute nouvelle, quelle qu'elle fût, l'agitait également. Un jour elle disait qu'elle ne retournerait pas en France, parce qu'elle n'entrevoyait pas d'espoir de repos pour ce pays; le lendemain elle disait que si l'Empereur renonçait à ses projets de conquête et voulait régner paisiblement, elle était fondée à penser que son retour en France n'éprouverait point d'obstacle, et qu'elle n'aurait pas de répugnance à y reparaître, parce qu'elle avait toujours eu du goût pour les Français.

La résolution prise de séparer le jeune prince de sa

respectable gouvernante commença à se dévoiler par des plaintes contre madame de Montesquiou. On disait qu'elle était coupable d'entretenir le prince de l'avenir que lui préparait l'entreprise tentée par son père. M. de Bausset fut chargé de voir le colonel de Montesquiou, et de lui faire sentir combien il était nécessaire que sa mère fût très-circonspecte dans ses discours, parce que la surveillance était extrême, recommandation bien gratuite, car madame de Montesquiou était la prudence même. Elle n'eut pas de peine à faire comprendre à l'Impératrice qu'elle n'était pas assez inconsidérée pour troubler l'esprit d'un jeune enfant par des révélations intempestives dont il ne pouvait pas apprécier la gravité, et dont le résultat ne pourrait être que d'exciter en lui une exaltation également nuisible à sa santé et à son moral.

La santé de la comtesse de Brignole continuait à donner de sérieuses inquiétudes. Le 11, elle éprouva des défaillances si alarmantes, que madame de Montesquiou la fit consentir à recevoir les sacrements. A trois heures, l'Impératrice, suivie de madame de Colloredo, de M. et de madame Antoine de Brignole et des personnes de sa maison, se rendit à la chapelle, selon l'usage observé dans les maisons impériales. Là, elle reçut, ainsi que sa suite, un cierge allumé, et nous suivîmes processionnellement le prêtre portant le Saint-Sacrement jusqu'à la chambre de la malade. Tous assistèrent à genoux aux prières et à l'onction. La comtesse de Brignole édifia tout le monde par sa piété et par sa résignation. Elle

demanda pardon du scandale qu'elle pouvait avoir causé, d'une voix ferme et haute, sans jactance et sans bassesse. La cérémonie terminée, le prêtre fut reconduit à la chapelle par le même cortége et dans le même ordre. Cette seène, qui fut imposante et touchante à la fois, et que la malade soutint avec toute sa présence d'esprit, sembla lui redonner de la force. Elle fut en état de recevoir l'Impératrice le lendemain; elle parla même à chacun de nous avec une sérénité et une netteté d'idées qui nous fit illusion sur le danger où elle était.

Ce fut au milieu de cette visite, que l'Impératrice proposa brusquement à voix basse au comte Neipperg d'aller achever une lettre, dont nous ne connûmes l'objet que le lendemain; cette lettre avait pour but de déclarer au prince de Metternich qu'elle était tout à fait étrangère aux projets de l'empereur Napoléon, et qu'elle se mettait sous la protection des alliés. Cette déclaration, qui fut portée immédiatement à la connaissance des souverains et de leurs plénipotentiaires assemblés au congrès, semblait être attendue par eux pour arrêter le manifeste dirigé contre l'Empereur. Ce manifeste était la fameuse déclaration du 13 mars, provocation à l'assassinat digne des temps de barbarie[1]. Le traité du 25 mars, qui l'a

[1] « Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à « Vienne, informées de l'invasion de Napoléon et de son entrée à main armée

suivi, était l'application de cet acte de proscription dicté par la peur, par l'orgueil et par toutes les passions haineuses portées à leur plus haut degré d'exaltation.

« en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social une « déclaration solennelle des sentiments que cet événement leur a fait éprouver.

« En rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte a dé- « truit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparais- « sant en France avec des projets de troubles et de bouleversements, il s'est « privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté à la face de l'univers « qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trêve avec lui.

« Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bonaparte est « placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et pertur- « bateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique, etc., etc., etc. » (Termes de la déclaration.)

XIX

Agitation de l'impératrice Marie-Louise. — Elle justifie sa démarche par la dépendance de sa position. — Le fils de Napoléon est conduit à Vienne. — Nouvelle lettre par laquelle Marie-Louise se place avec son fils sous la tutelle de son père. — Ce prince fait administrer ses États au nom de sa fille. — M. de Talleyrand ferme sa maison, et déclare que sa mission a cessé. — Madame de Montesquiou est séparée de son élève. — Son fils est accusé d'avoir voulu enlever le roi de Rome. — Madame de Montesquiou, au moment de retourner en France, est retenue à Vienne. — Nouvelles lettres de l'empereur Napoléon livrées au cabinet autrichien. — Arrestation du colonel de Montesquiou aux frontières d'Autriche. — Sa mise en liberté.

L'Impératrice était triste et affligée. Une fluctuation de sentiments et de réflexions pénibles l'agitait intérieurement; elle n'avait pas assez de confiance en madame de Montesquiou ni en moi pour s'ouvrir à nous; il lui était même échappé, m'assura-t-on dans le temps, un propos sur lequel je ne pouvais me taire. Elle aurait dit: « Si j'étais sûre qu'on ne m'imputât pas le tort de n'a« voir pas été à l'île d'Elbe; » puis, sans achever sa

pensée, elle aurait ajouté : « Mais je suis entourée de « gens qui n'auront pas manqué de m'accuser. » Je ne pouvais me méprendre sur l'application de ces paroles. Je saisis donc l'occasion de me plaindre à elle de la mauvaise opinion qu'elle avait de moi, si elle me jugeait capable d'abuser de l'hospitalité honorable qu'elle m'accordait, pour jouer le rôle de délateur. Je lui dis que personne, mieux que moi, ne connaissait le désir qu'elle avait toujours eu de se réunir à l'Empereur, et que les événements seuls, la garde sévère qui se faisait autour de sa personne et les précautions dont on avait eu soin de l'entourer, ne l'avaient pas laissée maîtresse d'obéir à ce qu'elle avait regardé comme un devoir. Quel motif, ajoutai-je, aurait donc pu me porter à manquer au respect que je lui devais? Quand elle avait parlé de l'Empereur, n'était-ce pas avec le souvenir des égards et de l'affection qu'elle reconnaissait avoir toujours trouvés en lui? Je profitai de cette occasion pour lui exprimer mes regrets de la déclaration qu'elle avait faite il y avait peu de jours, et dont le congrès avait abusé. Je l'exhortai de la manière la plus pressante à ne rien signer qui pût l'engager ni envers les alliés ni contre l'Empereur, et à conserver une stricte neutralité; il me semblait que c'était malheureusement la seule attitude qu'elle pût prendre dans la situation fâcheuse où elle était réduite. Elle reçut sans impatience mon conseil, et me dit qu'elle en comprenait la prudence; que si je faisais allusion à la déclaration du 13 mars, elle en était aussi affligée

que moi ; que c'était un acte d'une violence sans exemple, auquel les alliés pourraient regretter plus tard de s'être laissés emporter ; mais elle ajouta qu'elle n'était plus maîtresse de ses actions; qu'elle avait promis à son père de se remettre entièrement dans ses mains et de ne se conduire que par ses conseils ; qu'elle ne pourrait, sans manquer à son serment ni à ce qu'elle devait à son père, désormais le seul tuteur de son fils, et qui lui montrait une constante bienveillance, s'opposer à ce qu'il voudrait faire, non-seulement dans son intérêt propre, mais dans leur intérêt commun; que les princesses autrichiennes n'étaient que des instruments dans la main du chef de leur maison, qu'elle avait été élevée dans des principes de soumission absolue à cette autorité ; qu'elle n'était plus souveraine indépendante ; qu'elle se trouvait sans protection et hors d'état de résister ; qu'elle ne pouvait que fléchir sous le joug qui lui serait imposé, ou se mettre en rébellion ouverte contre son père et sa famille; que je pouvais apprécier quelles seraient les suites d'une révolte pour l'avenir de son fils ; qu'elle était née sous une étoile funeste, et qu'elle était condamnée à n'être jamais heureuse.

La pensée que le fils de Napoléon était dans des mains dévouées à son père inquiétait les maîtres de l'Europe. L'empereur d'Autriche déclara à sa fille que les souverains avaient désiré que, dans les circonstances où l'on se trouvait, le jeune prince résidât à Vienne sous leurs yeux. Le 18 mars, l'Impératrice, à son retour de Vienne,

où elle avait mené son fils à l'empereur, fit prévenir madame de Montesquiou qu'elle devait se préparer à y reconduire le jeune prince, pour y résider et occuper l'appartement du prince héréditaire. En conséquence de cet avertissement, des dispositions furent prises pour aller s'établir à Vienne le surlendemain; c'était le triste anniversaire d'un beau jour. Quand ce cher objet des vœux et des espérances d'une grande et puissante nation était venu au monde, qui aurait prévu qu'à pareil jour, quatre ans après, il serait à Vienne, nouvel Astyanax, prisonnier de la coalition, et qu'il subirait le sort dont son père avait voulu le préserver? Le 19, l'Impératrice, arrivant de Vienne, se rendit à l'appartement de son fils, et communiqua à madame de Montesquiou le désir exprimé par l'empereur d'Autriche; elle l'invita à se préparer à partir à huit heures du soir, sans faire connaître les raisons qui rendaient nécessaire ce départ précipité. A l'heure indiquée, elle monta en voiture avec madame de Montesquiou et avec son fils, et les conduisit au palais impérial, où elle les laissa.

A son retour à Schœnbrunn, l'Impératrice me déclara qu'elle avait dû écrire à son père pour se mettre sous sa garde, elle et son fils; que la nécessité de cette démarche lui avait été impérieusement démontrée; que l'empereur était résolu à assurer la succession des États de Parme à son petit-fils, en demandant au roi de France son assentiment, comme prix des

efforts tentés pour le maintenir sur le trône. En attendant, le cabinet autrichien prit acte de la démarche de la fille de l'empereur pour faire administrer les duchés au nom de l'Impératrice, mais pour le compte de l'Autriche, sous prétexte que l'empereur Napoléon pourrait y envoyer un gouverneur afin d'en prendre possession au nom de l'Impératrice.

Le prince de Talleyrand, informé des progrès que l'Empereur faisait en France, et sachant qu'un décret daté de Lyon l'exceptait de l'amnistie, avait eu la pensée de passer à Londres, où sa nièce l'aurait suivi avec ses enfants et avec la duchesse de Courlande. Sa maxime favorite d'attendre les événements l'empêcha de donner suite à ce projet. D'un autre côté, le peu de constance qu'on lui connaissait dans ses attachements avait fait supposer qu'il avait fait secrètement sa paix avec l'Empereur ; on avait ouvert dans le congrès l'avis de mettre le scellé sur ses papiers; je ne sais jusqu'à quel point ces faits sont exacts. Le 27 mars, après la réception d'un exprès qui lui avait été envoyé de Paris, il annonça qu'il fermait sa maison, et que sa mission avait cessé. Des quatre plénipotentiaires français, M. de La Tour-du-Pin quitta Vienne, le prince de Talleyrand, le duc Dalberg et le comte Alexis de Noailles y restèrent jusqu'à nouvel ordre.

Le 20 mars, jour où l'Empereur reprenait possession du palais des Tuileries, que le roi Louis XVIII avait abandonné pendant la nuit, le grand-chambellan comte Wrbna se rendit chez madame de Mon-

tesquiou ; il lui dit qu'il était venu la veille à Schœnbrunn, chargé d'une mission désagréable, qu'il n'avait pas eu le courage de remplir, et il lui notifia, avec tous les ménagements possibles, l'ordre de l'empereur de se séparer du prince son petit-fils, et de partir pour la France. Les sentiments connus de cette dame respectable, et le tendre attachement qu'elle croyait de son devoir de nourrir dans le cœur de son auguste élève pour l'Empereur son père, l'avaient rendue suspecte. Malgré ses prières, ses instances et ses protestations, elle fut forcée d'obtempérer à un ordre aussi cruel ; il lui fallut abandonner à des subalternes un enfant qu'elle avait reçu dans ses bras, qu'elle n'avait pas quitté un instant depuis sa naissance, et qui avait été l'objet de sa constante sollicitude. Toutefois, elle ne voulut se dessaisir de ce précieux dépôt que sur un ordre écrit de l'empereur d'Autriche, protesta de la violence qui l'arrachait à des fonctions dont elle ne pouvait se démettre que dans les mains de celui qui les lui avait confiées, et se disposa à partir pour la France ; elle exigea, indépendamment d'un ordre écrit de l'empereur, un certificat du médecin qui prouvât qu'elle laissait le jeune prince dans un parfait état de santé. En réponse, elle reçut de l'empereur d'Autriche une lettre qui lui faisait connaître que des circonstances nouvelles rendant un changement nécessaire dans la maison de son petit-fils, il ne pouvait se séparer de madame de Montesquiou sans l'assurer de sa reconnaissance pour

les soins qu'elle lui avait donnés depuis sa naissance ; il ajouta à ce témoignage d'estime, qu'il ne pouvait refuser à la noble conduite de cette dame, le présent d'une parure de saphirs.

On connut ce même jour le motif qui avait hâté le départ du jeune prince pour le palais impérial. Madame de Colloredo, qui vint au déjeuner de l'Impératrice, dit que le comte Anatole de Montesquiou avait voulu enlever le prince ; qu'on en avait eu la preuve consignée dans des rapports parvenus durant la nuit à l'empereur, et que des relais étaient préparés à cet effet jusqu'à Bâle. L'histoire d'un prétendu complot qui aurait eu pour but d'enlever le roi de Rome pour le ramener à son père, a été accréditée dans des mémoires publiés sur cette époque. Voici ce qui a donné lieu à cette supposition, en ce qui regarde le comte Anatole de Montesquiou. Cet officier devait partir pour Paris le 20 mars ; il était venu prendre les commissions de l'Impératrice, qui l'avait chargé de porter verbalement de ses nouvelles à la duchesse de Montebello, s'étant fait, disait-elle, une loi de ne pas écrire en France de quelques semaines. M. de Montesquiou partit de Schœnbrunn en même temps que le roi de Rome et sa mère. Il les revit tous deux à Vienne, dans leur nouvel établissement, où il alla faire ses adieux à cette dernière, de là il se rendit à onze heures du soir chez M. Bresson de Valensole, chargé à Vienne des intérêts des donataires, avec lequel il devait partir. Il y avait envoyé d'avance son porte-manteau.

M. Bresson ayant dit qu'il avait renoncé à partir parce qu'il avait appris à l'ambassade de France que M. de Montesquiou prolongeait son séjour à Vienne, celui-ci le quitta, et voulut revenir à Schœnbrunn. Pendant qu'il était chez M. Bresson, la voiture qui l'y avait amené avait disparu. Le cocher, soit par cause d'ivresse, soit pour toute autre raison, n'étant pas auprès de ses chevaux, ceux-ci avaient pris leur course et étaient arrivés au Prater, où quelque agent de police les avait rencontrés. On supposa apparemment au bureau de la police que cette voiture était destinée à conduire le jeune prince et son ravisseur jusqu'au premier relai. M. de Montesquiou fut donc obligé de revenir à pied à Schœnbrunn assez avant dans la nuit. Sa qualité d'aide-de-camp de l'Empereur, son attachement au souvenir de ce prince, son admiration pour une cause qui était celle de la gloire et de la nationalité, sa présence à Schœnbrunn, à laquelle on était porté à supposer un motif caché, avaient dû nécessairement lui faire attribuer un rôle dans une tentative d'enlèvement. Deux mois auparavant, les alliés avaient eu l'éveil sur une entreprise de ce genre; ils pensaient que Napoléon, dans les nouvelles circonstances où il se trouvait, devait attacher un grand intérêt à posséder son fils. Avant son retour de l'île d'Elbe, il y avait eu des projets d'enlèvement du roi de Rome. Des agents munis d'instructions, et se présentant sous l'apparence de commis-voyageurs ou sous d'autres prétextes, avaient été chargés de cette mission par Fouché. Cet ancien

ministre avait conservé de ses habitudes révolutionnaires un esprit de bouleversement et de destruction qui, dans des temps d'odieuse mémoire, lui ont fait une sanglante réputation. Après avoir colporté l'offre de son influence auprès des différents partis qui pouvaient favoriser sa soif de l'intrigue et son retour au pouvoir, il en était alors à la combinaison de la régence. Il avait profité de l'absence de l'Empereur pour se faire un mérite d'avoir renversé les Bourbons, auxquels il s'attacha plus tard. Le projet d'enlèvement du roi de Rome, qu'il avait formé, eut un commencement d'exécution, que le manque d'argent, des difficultés imprévues, et surtout le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe, à l'insu duquel tout se tramait, firent avorter.

Le lendemain, l'Impératrice alla passer plusieurs heures à Vienne avec son fils; elle revint dîner à Schœnbrunn. Le soir, je vis arriver madame de Montesquiou avec le comte Anatole, dans une voiture de la cour que le grand-écuyer lui avait envoyée ; elle n'avait quitté le prince qu'après son coucher, et après avoir reçu la visite du comte de Sickingen, chambellan et ami de l'empereur d'Autriche. Le nom de ce M. de Sickingen me fait ressouvenir que l'empereur Napoléon, par égard pour la recommandation de l'empereur François, lui avait accordé une rente de cinquante mille francs sur le grand-livre de France, prise sur les fonds du domaine extraordinaire. Cette rente était donnée par faveur au comte de Sickingen, en indemnité de la perte

des biens qu'il possédait sur la rive gauche du Rhin.

L'Impératrice adressa à madame de Montesquiou une lettre affectueuse, qu'elle accompagna d'une boucle de ses cheveux. Cette dame devait partir le lendemain pour retourner en France avec son fils. Les difficultés qu'ils éprouvèrent pour obtenir leurs passe-ports les retinrent jusqu'au soir ; ils les attendaient avec une certaine impatience, lorsque le comte Wrbna se présenta de nouveau, et prévint madame de Montesquiou que les événements qui se passaient en France avaient porté l'empereur à révoquer l'ordre de son départ, et qu'il lui faisait préparer un appartement au palais de Schœnbrunn pour sa résidence et celle de son fils. Madame de Montesquiou le refusa, trouvant que *le persécuté serait trop près du persécutant*. Elle demanda une de ces trois choses : ou d'être maîtresse de retourner en France, ou de reprendre son service auprès du jeune prince, ou de se retirer à Vienne au couvent de la Visitation jusqu'au moment où elle serait libre de s'éloigner. Le motif qui lui faisait désirer d'aller habiter ce couvent était, qu'élevée dans une maison de cet ordre, elle y avait puisé les sentiments de religion et d'honneur qui avaient fait la règle et la consolation de sa vie, et qui l'avaient fait juger digne de la charge que l'empereur Napoléon lui avait confiée. Le comte Wrbna lui promit une réponse pour le lendemain matin ; cette réponse arriva à midi. L'Empereur laissait madame de Montesquiou maîtresse d'habiter le couvent de la Visitation. Par post-scriptum,

M. de Wrbna ajoutait qu'on venait de lui rendre compte qu'il n'y avait pas de logement vacant dans ce couvent, et qu'il avait choisi à Vienne un appartement de trois pièces chez un M. d'Enzemberg, chambellan de l'archiduc Louis, où elle pourrait demeurer. Madame de Montesquiou accepta, et se résigna à aller occuper le logement qui lui était assigné. Une séparation si douloureuse fut vivement sentie par son auguste élève, qui s'était fait une douce habitude des soins qu'elle lui prodiguait. Il la redemandait sans cesse, et les regrets qu'il témoignait de sa perte étaient la seule consolation qu'elle pût recevoir dans cette circonstance.

Une lettre que l'Empereur avait adressée de Lyon à l'Impératrice en date du 12 mars, l'informait qu'il était appelé par le peuple français; qu'il se rendait à son vœu; qu'il était reçu partout avec acclamation; qu'il serait dans quelques jours à Paris, et qu'il l'y attendait avec son fils à la fin du mois. Cette lettre arriva le jour même où le jeune prince était amené à Vienne. Elle avait été expédiée par le général autrichien Bubna, avec une lettre à peu près semblable adressée à l'empereur d'Autriche. Ces deux lettres avaient été remises au congrès. J'ignore quelle influence elles eurent sur la résolution qui fut prise de retenir à Vienne madame de Montesquiou et son fils. Ce dernier obtint plus tard l'autorisation de retourner en France; mais arrivé à Lambach, frontière des États autrichiens, il fut arrêté dans la voiture du courrier, dans laquelle se trouvait aussi un offi-

cier polonais, sous le prétexte de l'omission de quelque formalité dans son passe-port. Il fut ramené à Vienne et retenu au secret dans une maison de surveillance pendant quatre jours. Il dut son élargissement en partie à l'intervention du prince de Talleyrand, et à l'engagement, qu'on exigea de lui, de ne point s'éloigner de Vienne sans en avoir obtenu la permission. Ces rigueurs gratuites, quels qu'en fussent les ordonnateurs, exercées contre un officier plein d'honneur, que sa position sociale et sa loyauté connue auraient dû mettre à l'abri du soupçon, étaient exécutées par la police la plus servile et la plus brutale de l'Europe. Cette police était au reste stimulée par la défiance qu'inspirait le petit nombre de Français restés à Vienne auprès de l'Impératrice, et que devait accroître encore la présence d'un aide-de-camp de l'Empereur, dont la mère était gouvernante du fils de Napoléon. La comtesse de Montesquiou fut vivement blessée des accusations dont son fils était l'objet; elle demanda inutilement que la *Gazette de Vienne* publiât un démenti formel du prétendu complot formé pour l'enlèvement du jeune prince; on n'eut point égard à sa réclamation.

XX

Exercices de piété de Marie-Louise. Nouvelles de Naples. — Renouvellement du vœu de protéger la religion catholique. — Arrestation de la princesse Élisa.— Ordre d'arrêter les autres membres de la famille impériale. — Gouvernante autrichienne donnée au fils de Napoléon. — Mort de madame de Brignole. — Exaltation de l'empereur Alexandre contre l'empereur Napoléon. — Les généraux italiens envoyés pour servir en Hongrie. — Visite à M. de Talleyrand. — Détails sur ce personnage. — Le comte Neipperg part pour l'Italie.

Pendant les jours de la semaine sainte, l'Impératrice fut très-assidue aux offices ; elle partait de Schœnbrunn à neuf heures du matin pour assister aux cérémonies religieuses. Le jeudi saint, le lavement des pieds fut fait par l'empereur et par l'impératrice d'Autriche, à vingt-quatre vieillards des deux sexes, qui comptaient entre eux dix-neuf cent soixante-six ans. L'Impératrice continua ses exercices de dévotion à Vienne jusqu'au jour de Pâques ; elle entendit la messe ce jour-là dans la chapelle du château de Schœnbrunn ; mais elle assista au salut dans l'église cathédrale de Vienne. Elle cherchait

alors, dans les exercices de piété auxquels elle se livrait, une diversion à ses tristes pensées, et des consolations qu'elle disait ne pouvoir plus trouver que dans la religion.

Des bruits de toute nature, excités par la sortie de l'île d'Elbe, continuaient à circuler, et fournissaient un aliment à la curiosité des oisifs, aux inquiétudes et aux espérances de ceux qui étaient intéressés dans ce grand événement. Les regards se tournaient alors vers Naples. On disait que le roi Joachim avait rassemblé son conseil et les principaux personnages de l'État; qu'il les avait harangués en leur demandant si ses efforts pour rendre heureux ses peuples étaient agréés; qu'une acclamation unanime ne lui avait pas permis d'en douter; que son fils aîné, Achille, avait été porté en triomphe, et la voiture de la reine traînée par le peuple; que le roi était parti à la tête de son armée en proclamant l'indépendance de l'Italie. Pour atténuer l'effet de ce récit dramatique, on ajoutait faussement que la princesse de Galles était éprise du roi; qu'elle avait refusé de s'embarquer sur une frégate qui lui avait été envoyée pour la ramener en Angleterre, et qu'elle avait suivi le roi à l'armée.

Le lundi de Pâques, l'Impératrice assista à un banquet de famille qui eut lieu à Vienne à l'occasion du renouvellement, entre les mains de l'archevêque de Vienne, du serment de protéger et de maintenir la religion catholique. L'empereur et l'impératrice d'Autriche se rendirent à cet effet à l'église de Saint-Étienne, en grand

gala, avec une suite de voitures de forme gothique et couvertes d'or, toutes les gardes sous les armes, les pages en grand habit escortant la voiture impériale à pied.

En même temps que le jeune prince était enlevé aux soins maternels de la comtesse de Montesquiou, des ordres étaient donnés pour arrêter et retenir en Autriche les membres de la famille impériale française. Le prince Schwarzemberg envoyait deux officiers au château de Prangins, dans le canton de Vaud, pour s'assurer de la personne du roi Joseph et l'amener à Brünn en Moravie ; mais le prince avait quitté Prangins lorsqu'ils y arrivèrent. La princesse Élisa, grande-duchesse de Toscane, avait été arrêtée à Bologne et conduite à Brünn. Elle n'avait eu que trois heures pour faire ses dispositions de départ, en présence de plusieurs officiers et sous-officiers qui remplissaient son appartement. Elle laissa son fils à Bologne ; sa fille l'accompagnait à Brünn. Elle avait demandé à venir demeurer à la campagne, dans les environs de Viennne ou à Baaden, parce que l'air de Brünn était nuisible à sa santé. Cette permission lui fut refusée.

L'enfance du fils de Napoléon exigeait des soins plus doux et plus minutieux que ceux que pouvaient lui donner les hommes auxquels il était livré depuis la retraite forcée de madame de Montesquiou. Une madame de Mitrowsky, veuve d'un général, fut nommée provisoirement gouvernante du jeune prince, et fut présentée en

cette qualité à l'Impératrice. Cette dame paraissait âgée de trente ou de trente-deux ans ; elle n'était pas jolie, mais avait l'air fin, de l'amabilité et le désir de plaire. Elle avait avec elle sa fille, âgée d'environ dix ans. Son second mariage était arrêté avec un M. de Scarampi, officier supérieur du régiment autrichien de Lusignan, qui quittait le service pour entrer dans l'administration civile. Il devait être attaché à la légation du baron de Vincent à Gand ; mais lorsqu'il eut épousé madame de Mitrowsky, la duchesse de Parme lui donna un emploi dans sa maison, pour le rapprocher de sa femme. Cette dame fut nommée peu après sa présentation à l'Impératrice, et à la mort de madame de Brignole, dame d'honneur, par une décision émanée du cabinet de l'empereur d'Autriche ; elle remplit pendant la première année de doubles fonctions. L'impératrice d'Autriche, qui protégeait madame de Mitrowsky, donna elle-même des ordres au concierge du château de Schœnbrunn pour que l'appartement de madame de Montesquiou fût promptement disposé pour elle.

Le mieux qu'avait éprouvé madame de Brignole ne se soutint pas : elle s'était affaiblie chaque jour davantage ; une fièvre ardente la dévorait. Je passais presque toutes mes journées à son chevet, causant avec elle ou lui faisant quelque lecture qu'elle interrompait pour se livrer à d'importantes et remarquables réflexions ; elle parlait avec une éloquence et une hauteur de pensées qui approchaient du sublime. Dans ses moments de calme, elle

revenait aux souvenirs du passé, et s'occupait de dispositions dernières qui s'y rapportaient. Un jour elle me chargea de commissions intimes, sur lesquelles elle me recommanda le secret; elle me dicta aussi une note de quelques dispositions relatives à des aumônes et gratifications et à l'envoi de tous ses papiers à son homme d'affaires à Gênes. Je m'empressai d'envoyer à son fils cette note dès qu'elle eut fermé les yeux. Je ne pus assister à ses derniers moments, me trouvant moi-même malade et incapable de quitter ma chambre. L'état d'exaltation où elle était, dans les derniers jours qui précédèrent sa mort, m'empêcha de lui parler des événements de France; la crainte de lui causer une émotion nuisible nous imposait au reste, à son égard, une prudente discrétion sur ces nouvelles. J'appris, par madame de Montesquiou, qu'elle lui en avait fait la révélation la veille de sa mort. Elle emporta du moins au tombeau une espérance que, pour les survivants, deux mois ont suffi à détruire. Le duc Dalberg, son gendre, s'empressa d'accourir chez moi, inquiet de savoir si sa belle-mère avait prescrit quelques dispositions en sa faveur qu'elle m'aurait chargé de lui faire connaître. J'éprouvai un vif regret de la mort prématurée de cette femme, aussi distinguée par les dons de l'esprit que par les qualités du cœur. Elle n'avait pas encore cinquante ans. Elle mourut pendant la nuit, dans les bras de son médecin, n'étant assistée dans ce moment suprême que par ses deux fidèles domestiques; elle n'eut pas la con-

solation de recevoir les adieux de son fils, ministre de Gênes au congrès. L'état dans lequel il avait laissé sa mère la veille au soir ne lui laissait pas prévoir une fin aussi prochaine ; il n'arriva que pour la trouver expirée. Pendant qu'il faisait un voyage si douloureux, sa fille, âgée de cinq ans, attaquée du croup depuis plusieurs jours, rendait le dernier soupir. En peu de moments, il perdait les plus chers objets de son affection; la mort paraissait avoir attendu son absence pour les lui enlever tous deux. Peu de malheurs sont comparables à celui qui vint frapper l'infortuné marquis de Brignole.

Le surlendemain de la mort de madame de Brignole, les médecins procédèrent à son autopsie. Son corps fut porté au cimetière d'Hitzing, village contigu à Schœnbrunn, où quelques Français morts en exil, entre autres Cléry, ancien valet de chambre de Louis XVI, ont trouvé une sépulture. L'Impératrice assista au service, qui fut célébré dans l'église, avec madame de Mitrowsky, qui venait d'être immédiatement nommée sa dame d'honneur.

Le traité du 25 mars était signé. Aux opérations du congrès avaient succédé les mouvements militaires. L'empereur Alexandre semblait s'être donné le rôle de quartier-maître des troupes autrichiennes. Tous les jours, vêtu de l'uniforme autrichien, il se rendait, soit sur la place du Burgh, soit au Prater, pour y passer la revue des régiments qui traversaient la ville de Vienne; il se faisait accompagner par le prince impérial d'Au-

triche. Les bons habitants avaient changé de spectacle : au lieu des carrousels, des courses de calèches et de traîneaux, c'étaient des parades militaires, le bruit des tambours, le roulement des canons et des caissons d'artillerie. La plupart des princes du second ordre avaient quitté Vienne. L'empereur d'Autriche, traîné à la remorque par l'empereur Alexandre, devait suivre ce prince à Prague, pour y passer en revue les troupes russes. Le prince Schwarzemberg partait pour aller prendre le commandement en chef des troupes autrichiennes. L'archiduc Charles avait accepté le gouvernement de Mayence.

L'empereur Alexandre était sous l'empire d'une violente exaltation. Le prince Eugène, dont il avait recherché l'intimité, lui était devenu suspect. Pour éloigner tout soupçon de connivence avec l'empereur Napoléon, Eugène fut obligé de prendre l'engagement de ne pas s'éloigner de l'Allemagne. S'il importait aux alliés que le prince Eugène ne retournât pas en France, où son concours aurait pu être utile à l'Empereur, l'Autriche redoutait encore plus sa présence en Italie. Dès qu'elle y eut réoccuppé les provinces que le sort des armes lui avait fait perdre, elle ne négligea rien pour s'en assurer la tranquille possession et pour y asseoir son influence. Son premier soin avait été d'en éloigner les généraux et les principaux officiers de l'armée italienne, pour les envoyer servir en Hongrie, et de les remplacer par des officiers autrichiens. Je voyais journellement chez le

prince Eugène des généraux italiens qui traversaient Vienne pour se rendre à leur nouvelle destination ; cette mesure les mettait au désespoir. La décoration de l'ordre de la Couronne-de-Fer leur fut retirée, pour être remplacée par une autre qui porterait l'effigie de l'empereur François et des signes commémoratifs des événements qui avaient replacé l'Italie sous la domination autrichienne. L'archiduc Jean fut envoyé avec le titre de vice-roi, et investi de pouvoirs extraordinaires pour gouverner ces provinces. Le comte Aldini, las de son inutile séjour à Vienne, avait demandé à retourner chez lui. Cette permission lui fut refusée.

J'eus alors occasion de voir M. de Talleyrand, auprès duquel j'avais à m'acquitter de quelques commissions. J'avais jusque-là évité de le rencontrer, quoiqu'il m'eût fait faire des offres de service. Je profitai de cette circonstance pour le remercier de l'intérêt, quoique infructueux, qu'il avait mis à seconder le désir qu'avait exprimé l'empereur Alexandre de me procurer une indemnité de la perte de mes dotations dans l'ancien département de l'Escaut. Il me demanda ce que je comptais faire. Je lui dis que je me proposais de partir pour Paris aussitôt que je serais libre d'y retourner. La question qu'il m'avait faite m'enhardit à l'interroger à mon tour sur ses projets. « Mon Dieu! répondit-il, qui est-ce « qui peut en former dans ce moment? Vous me demandez « ce que je ferai, je n'en sais rien, j'attends. » Cette franchise inaccoutumée, de la part du plus fin des diplo-

mates, rendrait vraisemblable ce que me dit le général Langenau, quartier-maître de l'armée du prince Schwarzemberg, auquel j'eus affaire plus tard pour obtenir mon passe-port. Il me donna comme certain que le prince de Talleyrand et M. de la Besnardière, directeur des affaires politiques au département des Affaires étrangères, qui avait accompagné le ministre à Vienne, avaient désiré retourner en France; que le prince de Metternich ne s'était pas montré opposé à ce que des passe-ports leur fussent délivrés, mais que le prince Schwarzemberg avait représenté que M. de Talleyrand ayant eu le secret de toutes les affaires qui avaient été traitées au congrès, son retour en France, dans ces circonstances, pourrait avoir de graves inconvénients; que le prince de Metternich s'était rendu à cette raison, et que les passe-ports n'avaient pas été donnés. Ce fait serait une nouvelle preuve du peu de confiance que ce ministre avait inspiré aux alliés. Il n'aurait pas été, selon eux, assez surveillé, même à Gand.

M. de Talleyrand me parla des deux pertes sensibles qu'il avait faites depuis un mois de la comtesse de Brionne et de la comtesse de Brignole. Madame de Brionne était mère du prince Lambesc et d'une princesse Charlotte, connue par le peu de réserve qu'elle avait mis autrefois dans ses liaisons avec l'abbé de Périgord, qui n'était autre que M. de Talleyrand. La comtesse de Brionne venait de mourir à Presbourg, où l'ancien amant de sa fille était allé recevoir ses derniers adieux. Il me

dit que l'Impératrice perdait dans madame de Brignole une personne qui était capable de lui donner des conseils *forts.* Il insista sur ce mot; je ne lui en demandai pas l'interprétation. Je trouvai que j'avais déjà été assez indiscret en l'interrogeant sur ses projets.

Je ne puis parler de M. de Talleyrand sans m'étonner de la large part que ses amis et leurs échos lui ont attribuée dans la direction de la politique de Napoléon. Quand il s'agit d'un homme d'État, c'est sur ses actes qu'on cherche à le juger. Qu'a-t-il fait d'utile au pays dans sa longue carrière politique, lorsqu'il a pu marcher sans lisières? Son premier acte a été l'abandon aux étrangers de cinquante places fortes et de plus de quarante vaisseaux de ligne et frégates, d'un matériel immense, de plus de dix mille bouches à feu, de grands dépôts d'artillerie et de munitions, d'archives, de plans, de cartes, etc., pertes qui surpassent en valeur deux cent cinquante millions. On a beaucoup vanté l'attitude que M. de Talleyrand a fait prendre à la France au congrès de Vienne; qu'y a-t-elle gagné? Notre ministre n'a fait que s'unir aux étrangers pour les aider à river les chaînes dont ils nous ont garrottés. Nous a-t-il fait rendre un village, une colonie, une place pour couvrir notre frontière, quand toutes les puissances se partageaient l'Europe et nos dépouilles? A-t-il protégé nos alliés, à moins qu'à ses yeux nos ennemis ne fussent nos alliés? Il a disputé avec acharnement à Marie-Louise la maigre indemnité qu'elle avait

obtenue dans la souveraineté de Parme, dont la possession par elle était bien inoffensive pour la France. Il a été plus heureux dans ses efforts pour précipiter du trône de Naples le roi Murat, dont il s'était fait autrefois l'ami, et pour détruire toute influence française en Italie. Ce n'est pas dans un intérêt national qu'il a employé ses talents. Il a cherché par-dessus tout à se rendre agréable aux étrangers pour qu'ils lui fussent utiles. Sa plus grande habileté a consisté dans son savoir-faire, dans la science de l'intrigue et dans l'art de masquer ses sourdes hostilités. Il s'est toujours abrité derrière une capacité, pour s'élever à son ombre et fonder sa réputation. Ç'a été Mirabeau, ensuite Napoléon. Combien de fois n'ai-je pas été présent au travail ordinaire de la semaine qu'il avait avec le premier Consul ou avec l'Empereur, quand il était ministre des Relations extérieures! Napoléon lisait les dépêches que son ministre lui remettait, et parlait avec détail des objets qui y étaient contenus. M. de Talleyrand paraissait l'écouter attentivement; je l'ai entendu rarement exposer ses idées; il ne répondait guère que par monosyllabes. Était-ce circonspection ou désir de connaître les sentiments de l'Empereur avant de s'expliquer? Quand la causerie tirait à sa fin, il arrivait quelquefois qu'une audience à donner appelait Napoléon ailleurs. Il quittait M. de Talleyrand en lui disant: « Vous comprenez bien, résumez-moi cela sur le papier; « je vais revenir. » Il revenait une heure, deux heures après; M. de Talleyrand n'avait rien écrit. Alors Napoléon,

sans paraître surpris, sans se plaindre, rassemblait sur la table les papiers, dictait d'abondance ce qu'il avait à répondre. Il chargeait ensuite son ministre d'emporter sa dictée et de la lui rapporter mise au net. Quelquefois c'était à moi qu'il dictait. M. de Talleyrand, rentré chez lui, faisait appeler ses chefs de division, qui se mettaient à l'œuvre. Il m'est arrivé, rarement il est vrai, de le trouver le matin couché dans une petite chambre dans laquelle un, quelquefois deux de ses rédacteurs, debout devant un secrétaire à la Tronchin, mettaient la dernière main à un rapport qu'ils devaient porter à l'Empereur, et qu'il copiait ensuite de sa main. Il était cependant d'une indomptable paresse, mais rien ne lui coûtait pour ne pas laisser s'affaiblir sa réputation d'habileté.

Je ne suis pas entré dans les détails qui précèdent par esprit de dénigrement contre M. de Talleyrand, et pour en tirer l'induction que ce ministre était dépourvu de capacité (car on doit lui en reconnaître une très-grande), mais pour qu'on ne lui attribue pas un genre de mérite qu'il n'avait point. Ce qui rendait le travail de M. de Talleyrand précieux à l'Empereur, c'est que ce ministre était sans égal dans les entretiens diplomatiques. Napoléon disait de lui, en le comparant à un autre de ses ministres : « L'un cause avec tant de faci- « lité, que, cédant au plaisir de parler, il laisse ainsi son « secret s'échapper et revient sans avoir découvert ce- « lui des autres, tandis que Talleyrand ne se laisse point « pénétrer, et obtient de son interlocuteur la connais-

« sance de ce que j'ai intérêt à savoir. » Sous ce rapport, M. de Talleyrand a été pour l'Empereur un coopérateur habile. On a si souvent répété que Napoléon avait vu le succès abandonner ses opérations quand M. de Talleyrand n'a plus été en situation de faire prévaloir auprès de lui ses idées politiques, que je crains qu'on ne m'accuse, en m'entendant parler ainsi, de ressembler à ce paysan athénien qui faisait écrire par Aristide, qu'il ne connaissait pas, son vote d'ostracisme contre ce grand citoyen, parce qu'il était ennuyé de l'entendre toujours appeler *le Juste*.

M. de Talleyrand doit la meilleure partie de sa renommée à sa circonspection et au silence prudent qu'il a toujours su observer. Jamais il n'a engagé une polémique avec qui que ce fût; sa maxime était de laisser dire et de ne pas répondre. J'ai entendu raconter au général Lamarque, à ce sujet, l'anecdote suivante. Ce général avait eu autrefois des démêlés avec un général Canuel, jadis républicain ardent et depuis royaliste. Le général Lamarque se défendait vivement contre les attaques de Canuel par des réponses dans les journaux. Un jour qu'il avait publié dans le *Constitutionnel* une lettre dont il était fort content, il se trouva, dans un dîner, placé à côté du prince de Talleyrand ; celui-ci le poussa du coude en lui disant : « Général Lamarque, je croyais « que vous aviez de l'esprit? » Le général s'étonnant de cette apostrophe, le prince continua : « C'est que j'ai lu « ce matin dans un journal une lettre de vous. Comment

« êtes-vous assez simple pour descendre dans l'arène « avec les gens qui vous attaquent? Vous ne savez pas « le plaisir que vous leur faites. Croyez-moi, laissez « dire et tenez-vous tranquille. Faites comme moi : je « n'ai jamais répondu à personne; vous voyez que je ne « m'en suis pas mal trouvé. »

Le général Neipperg était parti pour l'Italie le 1er avril, laissant, dans une longue lettre qu'il adressa à l'Impératrice, des communications et des conseils dont elle ne pouvait plus se passer. Pendant l'absence du général, une correspondance active suppléa à sa présence. Ses lettres étaient de véritables mémoires; quelques-unes n'avaient pas moins de huit ou dix pages.

XXI

M. de Montrond arrive à Vienne porteur de lettres écrites de Paris. — Réponse à ces lettres.

M. de Montrond arriva à Vienne quelques jours après le départ du comte Neipperg. Il me remit une lettre de l'Empereur pour l'Impératrice et des lettres adressées par le duc de Vicence à madame de Montesquiou et à moi. M. de Montrond n'avait pu pénétrer en Autriche, m'assura-t-il, qu'à la faveur du passe-port de l'abbé Altieri, envoyé par le pape pour retirer de Paris les archives du Vatican que la conquête y avait apportées. Il m'apprit que l'Empereur avait essayé infructueusement de faire arriver à Vienne des courriers et plusieurs officiers, entre autres M. de Flahaut et M. de Stassart, et que les passages étaient hermétiquement fermés. Il me dit en riant qu'il avait carte blanche pour enlever l'Impératrice, en la faisant déguiser, s'il le fallait, sous des habits d'homme, sans s'inquiéter de ses *mièvreries*, etc.

Il ajouta plusieurs assertions sur le ton de raillerie spirituelle qui lui est familier, et qui me prouvèrent, ce que j'étais tout disposé à croire, que ce projet d'enlèvement était plutôt une idée plaisante de sa part que le but d'une mission qui lui aurait été donnée. Il s'étonnait de la confiance subite qu'on avait semblé lui montrer à Paris, à lui qui jusque-là avait été exilé et poursuivi. Je m'en étonnais aussi, parce que je pensais qu'il venait bien plutôt pour faire les affaires de M. de Talleyrand que celles de l'Empereur; il avait effectivement une mission particulière du duc d'Otrante pour ce ministre. Il était descendu à l'hôtel de l'ambassade française; nous nous donnions rendez-vous à Vienne ou dans les jardins de Schœnbrunn. Il se donnait, à Schœnbrunn, pour un amateur de jardins et de serres botaniques, afin de dérouter les nombreux espions qui nous suivaient.

Le duc de Vicence m'informait que M. de Montrond devait rapporter des réponses aux lettres qu'il me remettrait. Il me mandait que l'Empereur était sans nouvelles de l'Impératrice et de son fils, et qu'il lui importait extrêmement de savoir à quoi s'en tenir sur ce qui l'intéressait à Vienne. Je m'empressai de lui répondre. Je ne pouvais renfermer dans les bornes d'une lettre tout ce que j'aurais voulu transmettre à l'Empereur, ni prévoir à quelles questions j'aurais eu à répondre si je l'avais vu; mais j'y parlais des principaux points sur lesquels il avait besoin d'être éclairé. La lettre que j'écrivis

au duc de Vicence, dont je retrouve la minute, contient des détails qui prennent naturellement leur place ici. Quoique écrite à la hâte et sans ordre, elle a le mérite, à défaut de tout autre, d'offrir un résumé des principaux faits relatifs à l'Impératrice et à l'Empereur, de retracer les impressions locales et de présenter un caractère d'actualité, pour me servir d'une expression en usage aujourd'hui, que le temps et la succession rapide des événements n'auront point modifié. Les pièces contemporaines sont en général les documents les plus sûrs. Cette lettre est restée déposée par hasard aux archives des Affaires étrangères; mais comme elle n'est pas un document diplomatique, qu'elle ne tire pas de son auteur un caractère officiel, qu'elle touche d'ailleurs à des choses dont l'intérêt est épuisé et qui sont déjà bien loin de nous, je ne me fais point de scrupule de la publier.

COPIE DE MA LETTRE A M. LE DUC DE VICENCE.

« Monsieur le duc, votre billet du 26 mars m'a été « remis ce matin. Les journaux français sont soigneuse- « ment celés par le ministère autrichien et par ceux des « princes alliés qui les reçoivent. Ce sont les journaux « allemands qui nous donnent les nouvelles de France. « Toutes les négociations du congrès sont suspendues; « chacun reste *in statu quo*, en attendant des chances

« heureuses. Les troupes sont en mouvement sur tous « les points. L'empereur d'Autriche doit suivre à la fin « du mois l'empereur de Russie à Prague, pour voir les « troupes russes. L'empereur Alexandre est dans une « fièvre d'emportement contre notre Empereur; il sou- « tient et excite tous les alliés. Il a, dit-on, juré sur l'É- « vangile de ne pas poser les armes tant que l'Empe- « reur serait maître de la France. Un traité dans le « même sens a été signé (le 25 mars) par les ministres « alliés; on en attend la publication. L'empereur « Alexandre passe la revue des régiments autrichiens « qui partent de Vienne ou qui y passent; il se fait seu- « lement accompagner par le prince héréditaire. Tant « qu'il tiendra les princes réunis, soit à Francfort, où il « doit se rendre, soit dans tout autre endroit, il les ani- « mera et les soutiendra; mais peut-être sa violence « finira-t-elle par les fatiguer, jointe à l'épuisement de « leurs finances et au séjour prolongé de leurs masses « en Allemagne; car il y a lieu de croire, par ce qui « transpire des sentiments de ces princes et de divers « discours, qu'ils n'entreront pas les premiers en « France.

« Le cours du papier est aujourd'hui à 450 (c'est-à- « dire que 450 florins en papier ne valent que 100 florins « en argent). Cette dépréciation, dont on ne peut prévoir « le terme, fait déjà murmurer les Viennois. Le gouverne- « ment vient de faire un emprunt de cinquante millions « de florins en papier, dont il promet de payer l'intérêt

« à deux et demi en argent. Cet emprunt a accéléré la « chute du papier.

« Il y a deux jours, on a retiré, par une mesure gé- « nérale, la décoration de l'ordre de la Couronne-de-Fer « aux militaires italiens, en promettant de la remplacer « par une nouvelle décoration, qui n'est pas encore dé- « terminée.

« M. de Talleyrand est en défiance aujourd'hui au- « près des alliés et de tout le monde. Tout gouverne- « ment en France est bon pour l'empereur Alexandre, « démocratique, aristocratique, monarchique, excepté « celui de l'Empereur. Si quelqu'un peut obtenir quel- « que chose de ce prince, c'est sans contredit vous.

« Je ne sais quand l'Impératrice ira en France, il ne « m'est pas donné de le prévoir; le cabinet est loin d'y être « disposé à l'heure qu'il est; l'esprit de l'Impératrice est « tellement travaillé, qu'elle n'envisage son retour en « France qu'avec terreur; tous les moyens possibles ont « été employés depuis six mois pour l'éloigner de l'Em- « pereur. Pour que la confiance qu'elle aurait pu accor- « der à *l'homme de l'Empereur* ne la compromît pas vis- « à-vis des arbitres du congrès, on ne m'a pas permis « depuis six mois de recevoir aucun ordre d'elle. « Quand, par hasard, j'ai pu lui dire un mot, je l'ai « conjurée de rester neutre et de ne rien signer. Mais on « lui a fait faire plusieurs démarches pour se déclarer « étrangère aux projets de l'Empereur, pour se mettre « sous la sauvegarde de son père et de ses alliés, et

« pour demander la couronne de Parme. Le général « Neipperg, qui est accrédité auprès d'elle par le mi- « nistère autrichien, et qui a pris un grand ascendant « sur son esprit, est parti pour l'Italie. Il a fait placer « auprès d'elle une madame de Mitrowsky, destinée à « être gouvernante du jeune prince, mais remplaçant « pour le moment madame de Brignole, dont vous aurez « appris la mort.

« Dimanche dernier, m'étant trouvé seul à dîner avec « l'Impératrice, Sa Majesté me dit, après dîner, qu'un « acte du congrès, qui venait d'être signé, lui assurait « Parme en laissant, quant à présent, l'administration « de ce duché à l'Autriche, qui lui ferait payer cent mille « francs par mois; qu'elle n'a pu obtenir que les duchés « passassent à son fils; que ce sera le fils de la reine « d'Étrurie qui sera son héritier, mais qu'elle obtiendra « pour son fils les fiefs de l'archiduc Ferdinand de Tos- « cane en Bohême, montant à environ six cent mille « francs de revenus; qu'elle avait pris une détermina- « tion irrévocable, celle de ne jamais se réunir à l'Em- « pereur. Pressée sur le motif d'une si étrange résolu- « tion, après plusieurs raisons que j'entrepris de détruire, « elle avoua que n'ayant pas partagé sa disgrâce, elle ne « peut point partager une prospérité pour laquelle elle n'a- « vait rien fait. Elle ajouta qu'elle n'avait rien écrit à ce « sujet; qu'elle se réservait d'en traiter seule à seul avec « l'Empereur quand elle pourra lui écrire; qu'elle sent « bien qu'elle ne pourra pas établir son fils à Parme;

« que, quelque affreux que soit ce sacrifice, elle le fera ;
« qu'elle n'a consulté que deux personnes, l'archiduc
« Charles et un jurisconsulte, qui trouvent que rien ne
« peut s'opposer à cet arrangement. Vous reconnaîtrez là
« l'influence des oncles de l'Impératrice. Quoi qu'il en
« soit, voilà sa chimère d'aujourd'hui. Je vous supplie
« de faire de ces renseignements l'usage que la pru-
« dence vous suggérera. Je crains l'effet qu'ils produi-
« ront sur l'Empereur.

« Le jour de Pâques m'arriva, à six heures du matin,
« un Suisse porteur du billet ci-joint, du roi Joseph. » (Ce billet m'informait du succès inespéré de la marche de l'Empereur en France et de sa très-prochaine arrivée à Paris; de son désir de rétablir, avec l'Autriche et les autres puissances, des relations pacifiques, et de l'espérance où il était que sa femme et son fils lui seraient bientôt rendus. J'étais chargé de faire confidentiellement ces communications à l'Impératrice.) « Je pus
« remplir dans la même journée cette commission auprès
« de cette princesse, sans donner le billet, sans nommer
« personne, et sans compromettre le nom de l'Empereur,
« parce qu'elle m'avait dit qu'elle avait fait serment à
« son père de lui livrer tout ce qui lui viendrait de
« l'Empereur. Elle m'a donc nommé, comme ayant été
« chargé de la prier de donner cette assurance à son père.
« L'empereur d'Autriche m'a fait remercier par elle,
« m'a-t-elle dit, sans doute pour m'encourager à lui
« nommer mes correspondants, et à lui dire tout ce que

« je saurais à l'avenir. Cette neutralité partiale de l'Im-« pératrice m'empêche de m'ouvrir à elle. Je lui ai « parlé indirectement aujourd'hui de M. de Vincent. « Elle m'a assuré ne l'avoir pas vu et n'en avoir rien « reçu. Elle a ajouté qu'elle avait entendu dire qu'il « n'avait pas vu l'Empereur, mais qu'il vous avait vu, « ainsi que M. de Flahaut; que vous aviez voulu lui « donner des lettres, qu'il avait refusées; que cepen-« dant elle croit se souvenir que son père lui a parlé du « contenu d'une lettre à son adresse, apportée par le « secrétaire de M. de Vincent, parti de Paris le lende-« main du départ de l'ambassadeur, mais que son père « ne lui a pas remise, ne voulant pas la laisser commu-« niquer avec l'Empereur, pas plus qu'il ne voulait « communiquer lui-même avec lui. En attendant que ce « chaos se débrouille, et que l'Impératrice revienne à « de meilleurs sentiments, je l'entretiens du bonheur « qu'a apporté en France le retour de l'Empereur, de « l'impatience avec laquelle elle y est attendue, du dé-« sir qu'a l'Empereur de la revoir, etc., etc.; mais je le « fais sobrement, parce que ce sujet de conversation la « gêne. Il faut tout attendre du temps et de la modéra-« tion de l'Empereur. Quelle que soit ma circonspection, « je suis l'objet du plus bas espionnage ; une nuée d'i-« gnobles espions rôde autour de moi et commente mes « gestes, mes pas et ma physionomie. Je crains qu'on ne « me retienne longtemps ici; j'ai besoin de respirer un « autre air, de vous revoir tous; ma santé est délabrée.

« Il n'y a que l'Impératrice et son fils qui jouissent d'une « brillante santé. L'Impératrice est beaucoup engraissée; « le prince impérial est un ange de beauté, de force et « de douceur, madame de Montesquiou le pleure tous « les jours. Cette pauvre dame est traitée avec bien de « la rigueur; elle est reléguée dans un petit apparte- « ment de deux pièces dans une maison particulière à « Vienne. Son fils, qui avait obtenu des passe-ports pour « la France, a été arrêté à Lambach il y a six jours. On « l'a ramené à Vienne, où il a été retenu quatre jours « au secret. Enfin, depuis hier seulement il est rendu à « sa mère, dont il est la seule consolation. Il a donné sa « parole de ne pas s'éloigner de Vienne sans permission. « C'est aux démarches réitérées de M. de Talleyrand « qu'il doit cet adoucissement à sa captivité. Le détail « des circonstances et des causes qui ont séparé sa mère « du jeune prince serait trop long à faire; je sais d'ail- « leurs qu'elle doit vous l'écrire.

« Le prince Eugène est parti ce matin à trois heures, à « la suite du roi de Bavière; il était venu à Vienne pour « suivre les démarches à faire pour obtenir l'établisse- « ment qui lui est promis par le traité du 11 avril. Il y « a été accueilli par la défiance et le soupçon. Enfin, de- « puis trois mois, il paraissait avoir gagné l'affection de « l'empereur Alexandre, qui se promenait tous les jours « à pied avec lui pendant deux heures. Depuis la saisie « du courrier qui lui a été expédié de Paris le 22 mars « dernier, l'empereur Alexandre a cessé de le voir.

« Pour que le congrès ne se séparât pas sans avoir fait « quelque chose pour lui, on lui a proposé, il y a quel« ques jours, la principauté de Ponte-Corvo. On y met« tait la condition qu'il n'y résiderait pas jusqu'à de « nouvelles circonstances, mais qu'il irait habiter Ba« reuth avec sa famille. Sur son refus, le congrès a re« connu qu'il lui était dû un établissement, et qu'en at« tendant qu'on pût le lui donner, il serait mis en jouis« sance des biens d'Italie et de sa dotation d'un million.
« Dès le mois de février, l'empereur d'Autriche avait « assuré le prince Eugène qu'il avait signé l'ordre de le « mettre en possession des biens et des revenus d'Ita« lie; mais aujourd'hui, 7 avril, aucun ordre n'a été « donné. Hier, à minuit et demi, le prince Eugène n'a« vait pas encore ses passe-ports. Depuis le 3 avril, on « délibérait sur la question de savoir si on devait les « lui donner. On a voulu lui demander un engagement « d'honneur de ne pas quitter la Bavière; il l'a refusé, « comme n'étant pas prisonnier de guerre. Il va s'arrê« ter une ou deux semaines à Munich pour prendre la « princesse et ses enfants, et les conduire à Bareuth.

« J'ai écrit depuis six mois plusieurs lettres au géné« ral Bertrand, et lui ai envoyé deux brochures. J'i« gnore s'il les a reçues.

« Ce 7 avril 1815. »

« Ce 8 avril.

« Je vous ai écrit hier précipitamment et sans ordre. « Il y a mille autres choses que j'aurais à vous dire et qui

« seraient interminables à écrire. Ce que j'ose recom-
« mander à toute votre circonspection, c'est ce qui re-
« garde la personne de l'Impératrice; cette princesse est
« vraiment bonne, mais dominée, en ce moment, par
« des influences étrangères. »

XXII

Motifs allégués par l'impératrice Marie-Louise pour se résigner à l'abandon des droits de son fils et pour justifier sa séparation d'avec l'Empereur.—Antipathie de M. de Talleyrand pour les causes qu'il soupçonne perdues. — M. Ballouhey intendant-général de la maison de l'Impératrice. — Intention de l'Empereur de le constituer son chargé d'affaires. — Instructions qu'il lui fait donner à cet effet.

L'obligation imposée à l'impératrice Marie-Louise de consentir à ce que son fils fût privé du droit de succession aux États de Parme, et la résolution de ne jamais se réunir à l'Empereur, sont les deux points saillants de cette lettre. Quoique à considérer ce qui se passait autour de moi depuis six mois, voyant l'Impératrice dépourvue de toute protection, devenue un instrument inerte dans des mains implacables, je dusse m'attendre à un dénouement fâcheux, je fus douloureusement affecté de l'idée qu'on fût parvenu à lui faire embrasser des résolutions si funestes. Parmi les raisons qui décidèrent l'Impératrice à laisser son fils à Vienne et à aller s'établir sans lui à Parme, elle donnait celle-ci, dont il

n'est point question dans ma lettre, c'est qu'elle devait faire ce sacrifice, quelque douloureux qu'il fût, parce qu'il était dans l'intérêt de son fils ; que si elle n'obtenait pas la souveraineté d'un État important, elle ne pourrait rien faire pour lui ; au lieu qu'une fois établie à Parme, elle pourrait économiser annuellement environ cinq cent mille francs, qui, joints à ses revenus de Bohême, assureraient à son fils, après elle, une existence indépendante. Je me permis de lui dire que les intérêts pécuniaires étaient une bien faible considération dans la situation où se trouvait son fils ; que si son nom et sa qualité de fils de Napoléon ne le faisaient pas assez grand et n'étaient pas des titres suffisants à la sympathie de l'univers, un million de rentes ne le rendrait pas plus recommandable ; qu'elle ne pouvait ainsi consentir à l'exhérédation de son fils, qui, se trouvant privé de l'héritage paternel, l'était aussi de l'héritage maternel par une injuste décision du congrès, et serait, par conséquent, désormais en dehors des lois, sans patrie, sans titre, et, pour ainsi dire, sans nom, car on ne saurait plus comment l'appeler. Quant à l'idée de se séparer de l'Empereur, je lui retraçai le souvenir de l'affection dont ce prince lui avait si souvent donné des preuves, et de la douleur qu'il avait éprouvée des obstacles opposés à leur réunion, obstacles qu'il était loin de lui attribuer ; je parlai du chagrin que lui causerait une séparation dont tout le tort retomberait sur elle. Je lui dis qu'elle serait accueillie en France comme un ange de paix, et

que le bienfait de son retour lui concilierait à jamais la reconnaissance des Français ; que je nourrissais l'espoir qu'elle reviendrait sur une résolution si violente, où son cœur et ses vrais intérêts n'avaient pas été consultés, et que si elle notifiait avec quelque force une détermination contraire à celle qu'elle m'exprimait, son opposition serait certainement de quelque poids. Mais tout ce que je pus lui dire fit peu d'impression sur son esprit. Elle me répéta qu'elle n'avait pas dû consulter ses propres sentiments, ni se fier à son jugement dans une question où de si graves intérêts étaient mêlés ; que les avis de son oncle Charles et d'un jurisconsulte instruit avaient fixé ses incertitudes ; qu'au reste, elle n'avait rien signé et ne signerait rien avant de s'être entendue avec l'empereur Napoléon ; que sa résolution bien arrêtée était de ne consentir à aucun divorce ; mais qu'elle traiterait de sa séparation à l'amiable, personnellement avec lui, quand elle pourrait lui écrire.

Je donnai mes lettres à M. de Montrond, en le priant de ne les remettre qu'au duc de Vicence ; il me le promit, et s'acquitta fidèlement de cette commission. J'appris, à mon retour, que le ministre avait porté immédiatement mes lettres à l'Empereur, qui, dans son avidité d'avoir des nouvelles, avait voulu les lire en original. Ainsi la précaution que j'avais prise de m'adresser au ministre pour qu'il pût faire de mes informations l'usage que la prudence lui conseillerait, devint inutile. Je demandai à M. de Montrond s'il était chargé de

quelques commissions pour M. de Talleyrand; il me fit entendre que ce ministre ne pourrait être dans ce moment d'aucune utilité à la cause de l'Empereur, et que l'animosité des alliés et le déploiement de forces qu'ils dirigeaient contre lui étaient tels, qu'il devait réprimer toute tentation de le servir.

M. Ballouhey, intendant de la maison de l'Impératrice, fut le premier Français auquel il fut permis de revoir la France après le retour de l'île d'Elbe. Il avait été secrétaire des dépenses des deux Impératrices. Comptable aussi probe qu'éclairé, il avait introduit dans l'administration difficile des finances de la maison de l'impératrice Joséphine un ordre qui avait été remarqué par l'Empereur. Aussi, quand Marie-Louise vint en France, il voulut le garder pour le mettre à la tête de la maison de la nouvelle Impératrice; et après sa première abdication, il chargea le duc de Cadore et le comte Lavallette de l'inviter à prendre soin de ses propres affaires. M. Ballouhey, qui s'était engagé à suivre l'Impératrice, s'empressa de lui envoyer un exprès pour lui transmettre les propositions qui lui étaient faites. Cette princesse répondit à M. Ballouhey par les assurances les plus honorables, en lui renouvelant l'intention où elle était de le charger de ses intérêts comme intendant-général de sa maison. Cette réponse fut communiquée à l'Empereur, qui n'insista pas, et approuva le choix de l'Impératrice. Sa Majesté, en s'éloignant de Paris en 1814, avait prescrit à M. Ballouhey d'y rester pour y attendre ses ordres.

Elle lui envoya plus tard l'autorisation de retirer des diverses résidences impériales les objets qui lui appartenaient personnellement, et de les expédier sur Vienne. Après avoir accompli, à la satisfaction de l'Impératrice et à travers mille difficultés, la commission dont il était chargé, il était venu la rejoindre à Schœnbrunn. Il s'empressa, avec son zèle accoutumé, de mettre de la régularité dans les dépenses de sa maison, et de ménager les faibles ressources qui lui restaient. Il avait obtenu, avant de partir de Paris, la promesse d'un congé de deux mois, pour revenir y terminer quelques affaires personnelles que le service de Sa Majesté lui avait fait négliger. Le débarquement de l'Empereur retarda son départ. On lui retira, sous un prétexte honnête, le passe-port qui lui avait été délivré ; ce ne fut que durant la dernière quinzaine d'avril qu'il lui fut rendu, et qu'il put profiter de son congé. Quand il vint prendre les derniers ordres de l'Impératrice, elle lui dit qu'elle ne le chargeait d'aucune lettre, parce qu'il serait soigneusement visité ; mais qu'elle désirait, s'il approchait de l'Empereur, qu'il l'informât que son fils et elle se portaient bien, et qu'elle faisait des vœux pour son bonheur. Elle le pressa vivement de revenir. Elle lui fit connaître que par une décision dont la date remontait au 18 février, époque où il devait faire son voyage en France, elle l'avait nommé intendant-général de sa maison pour Vienne et pour Parme ; qu'elle l'avait investi de l'autorité nécessaire ur mettre de l'ordre dans ses affaires, et pour admi-

nistrer ses revenus avec une stricte économie, et qu'il était le seul Français que son père verrait avec plaisir rester attaché à sa personne. M. Ballouhey s'était donné une autre mission qu'il remplit loyalement, avec la finesse qui s'allie chez lui à la bonhomie, et avec un dévouement digne d'une cause plus heureuse. A son arrivée à Paris, l'Empereur le fit appeler immédiatement à l'Élysée, et le questionna longuement sur l'Impératrice, sur son fils, sur le prince Eugène, par lequel il avait été chargé verbalement de plusieurs informations utiles sur les personnes et sur les choses qui, à Vienne, pouvaient être pour lui un objet d'intérêt.

Les instructions données par ordre de l'Empereur à M. Ballouhey en 1814, ne seront pas considérées comme un hors-d'œuvre. On y verra avec quel scrupule Napoléon recommande la soumission au nouveau gouvernement, son désir, qui ressort de chaque article de ces instructions, de vivre en bonne intelligence avec ce gouvernement, et de ne lui porter aucun ombrage. Au moins les torts, à cet égard, ne seront pas de son côté. Il n'en eut d'autre, en effet, aux yeux du gouvernement de la Restauration, que de s'être appelé Napoléon, nom magique en France.

INSTRUCTIONS POUR M. BALLOUHEY, CHARGÉ DES AFFAIRES DE L'EMPEREUR NAPOLÉON (LE 2 MAI 1814)

« Les instructions de la personne chargée des affaires « de l'Empereur auront pour objet :

« Des réclamations à faire auprès du gouvernement « français pour des restitutions que l'Empereur lui de- « mande ; elles devront être fondées sur des états que « doit dresser M. de La Bouillerie, et qui seront transmis « à M. Ballouhey

« M. Ballouhey devra correspondre avec le général « comte Bertrand pour toutes les affaires de l'Empe- « reur. Il commencera par l'instruire qu'il a bien voulu « s'en charger.

« Il sera chargé de toutes les emplettes à faire pour « le séjour de l'île d'Elbe, et du transport qu'il sera « nécessaire d'en faire jusqu'à leur destination.

« Il devra abonner le comte Bertrand aux journaux « politiques et aux journaux littéraires les plus estimés. « Il faudra qu'il s'instruise des moyens de les faire par- « venir à l'île d'Elbe. M. Bertrand écrit à ce sujet au di- « recteur-général des Postes.

« L'Empereur veut organiser à l'île d'Elbe un obser- « vatoire, un cabinet de chimie, et y former une biblio- « thèque et un jardin botanique. Le comte Bertrand a « écrit à MM. Monge, Berthollet et Laplace et au direc-

« teur du Jardin des Plantes, pour leur demander des « projets à cet égard, ainsi que l'indication des hommes « les plus propres à diriger ces établissements. Ces « savants s'occupent de ces objets; leurs projets seront « communiqués à M. Ballouhey pour arriver à leur exé- « cution.

« M. Barbier est chargé de tout ce qui est relatif à « la bibliothèque, et de l'envoi des ouvrages nouveaux. « Il faudra que M. Ballouhey se concerte avec lui pour « cet objet.

« Toutes ces correspondances ne devront être que lit- « téraires et scientifiques, et l'intention de l'Empereur « est que son homme d'affaires évite avec soin tout ce « qui pourrait donner de l'ombrage.

« L'Empereur a demandé des portraits de famille res- « tés dans ses palais; M. Ballouhey fera bien de voir « M. Desmazis, pour savoir ce qui a été fait à ce sujet. « Il s'informera également du consentement qui a pu « être donné à l'envoi des bibliothèques demandées par « l'Empereur.

« L'Empereur aura besoin d'un correspondant à Mar- « seille. M. Ballouhey pourrait consulter sur le choix à « faire à cet égard M. Nicolas Clary, qu'il engagerait à « écrire lui-même à la maison qu'il aurait choisie, pour « la mettre en correspondance avec M. Ballouhey. Ce- « lui-ci en préviendrait M. le comte Bertrand, qui ferait « connaître les maisons qui auraient été choisies à Li- « vourne et à Gênes pour le même objet.

« Il ne faudra pas tarder à expédier pour Marseille « les livres qui devront être envoyés à l'île d'Elbe.

« L'Empereur réclame encore une vingtaine de vo- « lumes manuscrits, reliés en maroquin rouge, sur les « campagnes d'Italie et d'Égypte ; ils ont été retenus « aux archives de son cabinet.

« Il faudrait entretenir M. Barbier de ces objets.

« Lorsqu'il y aura des fonds à recevoir et à transmet- « tre à l'île d'Elbe, M. Ballouhey devra faire choix d'un « banquier pour cette transmission.

« M. Ballouhey ne doit cacher aucune de ses démar- « ches, parce qu'aucune ne doit être contraire aux in- « tentions du gouvernement français et à la soumission « qu'il lui doit ; il fera bien de voir le directeur-général « des Postes, pour savoir de lui s'il ne convient pas qu'il « lui remette, tout ouverte, la correspondance qu'il en- « tretiendra avec le comte Bertrand. Il pourrait égale- « ment chercher d'autres moyens de correspondance « s'il en est, tels que la voie du commerce, mais en n'y « mettant pas plus de réserve ni de secret qu'on n'en « met dans les affaires entre particuliers. Se montrer « bon et loyal Français, fidèle au roi et à son pays, est « son premier devoir.

« On se propose de faire un traitement à M. Ballouhey, « pour l'indemniser de ses peines. Si M. Ballouhey a « quelques vues à cet égard, il fera bien de les commu- « niquer à M. le comte Bertrand. On a toute confiance « dans le zèle, dans la probité et dans les talents de

« M. Ballouhey, et on désire faire tout ce qui pourra lui « être agréable. »

En 1815, des instructions analogues furent données à M. Ballouhey par les lettres suivantes.

COPIES DE DEUX LETTRES ÉCRITES PAR LE GÉNÉRAL COMTE BERTRAND A M. BALLOUHEY.

« La Malmaison, le 29 juin 1815.

« Monsieur, l'Empereur désire que pendant son ab« sence vous veuillez bien vous charger de la direction « de ses affaires.

« Le premier point est de nous envoyer en Améri« que, aux États-Unis[1], divers objets que nous ne pou« vons emporter avec nous. M. Ray de Chaumont, qui « demeure rue de Tournon, à Paris, se chargera de no« liser les bâtiments nécessaires.

« 1° Le sieur Chauvin, piqueur, avec quinze palefre« niers et des chevaux, doit s'embarquer à bord d'un de « ces bâtiments.

« 2° Il faut y charger de la porcelaine et du linge qui « sont à la Malmaison, et dont M. Colin remettra l'état.

« 3° Une bibliothèque que M. Barbier est chargé d'em« baller.

[1] La première idée de l'Empereur avait été de se retirer en Angleterre. Quand il partit de la Malmaison, il s'était décidé à se rendre aux États-Unis.

« 4° Des selles et des harnais que le général Fouler « a fait encaisser.

« 5° Vingt fusils de chasse que le duc de Vicence est « prié de faire emballer.

« 6° Des meubles pour une maison de ville et une « maison de campagne et quelques officiers. M. Desma- « zis a dû faire emballer ces meubles, mais la commis- « sion du gouvernement n'a pu donner encore les ordres « nécessaires pour en autoriser la livraison.

« Je vous prie également de faire embarquer sur le « même bâtiment diverses caisses pour mon service « particulier, dont M. Sahut, mon secrétaire, vous « remettra l'état.

« Vous ferez embarquer sur le bâtiment toutes les « femmes des personnes qui ont suivi l'Empereur et de « celles que j'ai autorisées à venir ensuite.

« Je vous prie d'agréer mes sentiments de considé- « ration.

« *Signé* le comte Bertrand. »

« La Malmaison, le 29 juin 1815.

« Monsieur, je vous prie de correspondre avec moi le « plus fréquemment possible, par le canal des banquiers « et des bâtiments allant en Amérique, soit par Paris, « soit par Londres.

« Abonnez-nous au *Moniteur* et aux principaux jour-

« naux, en les mettant sous mon adresse, poste restante, « à New-York.

« Dans les cinq premiers jours de juillet,

« M. Lavalette vous remettra . . .	13,500 fr
« M. le duc de Bassano	13,500
« M. Clary	25,000
Total	52,000 fr.

« Cette somme vous servira à pourvoir à toutes les « dépenses ; enfin, en cas de nécessité, vous pourrez vous « adresser à M. Clary, qui pourra vous procurer les « fonds nécessaires.

« *Signé* le comte Bertrand. »

Les vingt-deux volumes relatifs aux campagnes d'Italie et d'Égypte, dont il est question dans les premières instructions, contenaient les copies de la correspondance militaire, administrative et politique du général Bonaparte avec les généraux français et étrangers, avec le Directoire, ainsi que les conventions et traités conclus avec différents gouvernements, quand il commandait les armées d'Italie et d'Égypte ; il avait fait brûler les minutes et les originaux. Cette collection formait une quinzaine de volumes in-4° pour l'Italie ; celle qui était relative à l'expédition d'Égypte formait environ sept volumes in-folio. L'Empereur voulait se servir de ces matériaux pour la rédaction de l'histoire de ses cam-

pagnes, dont il dictait de temps en temps des chapitres au général Bertrand. Un choix des pièces de cette correspondance a été imprimé en 1819 par M. Panckouke, en sept volumes in-8°.

Toutes les réclamations ayant pour but la restitution de ces manuscrits et des divers objets mentionnés dans les instructions ci-dessus ne furent point écoutées ; elles eurent le sort des demandes en restitution du trésor privé de l'Empereur et de ce qui lui appartenait en propre, même des effets à son usage. On n'y eut pas plus égard qu'aux démarches faites pour obtenir l'exécution des articles du traité du 11 avril, qui stipulaient des avantages pécuniaires et territoriaux en faveur de Napoléon et des divers membres de sa famille, quoique, par deux ratifications successives, le gouvernement français se fût engagé à *exécuter fidèlement les clauses de ce traité qui étaient à sa charge*. Mais ce gouvernement, malgré la solennité d'un tel contrat, ne se croyait lié par aucun engagement avec un contractant qu'il regardait comme hors d'état de se faire respecter. Quand la présence de Napoléon sur le sol français, à son retour de l'île d'Elbe, et sa marche triomphale eurent montré au gouvernement ce dont il était capable, on pensa à exécuter les clauses du traité, en acquittant la dette qui lui avait été jusque-là refusée, pour mettre dans son tort le redoutable adversaire qui révélait ainsi sa puissance. M. le duc de Berri chargea le colonel Montelegier, l'un de ses aides-de-camp, de proposer à M. le baron Méchin,

ancien préfet, de recevoir le montant de la créance de Napoléon. M. Méchin s'y refusa, en alléguant qu'il n'avait ni autorité ni pouvoir pour cela.

En 1815, M. Barbier, bibliothécaire de l'Empereur, fut obligé de s'adresser aux Chambres, pour demander l'autorisation d'envoyer à Napoléon, dans l'asile où il comptait se retirer, le grand ouvrage de la commission d'Égypte, monument de sa gloire et l'Iconographie grecque de Visconti, deux grands ouvrages dont l'impression était due à sa munificence, et environ deux mille volumes de sa bibliothèque de Trianon. Le renvoi de cette demande à une commission, qui ne fit point de rapport, fut un moyen de l'éluder.

Les réclamations de l'impératrice Marie-Louise eurent plus de succès. Cependant, malgré la puissante intervention de l'ambassadeur d'Autriche, ce ne fut qu'à la suite de plusieurs ordres et contre-ordres qu'elle put obtenir la libre exportation des caisses contenant la toilette en vermeil avec ses accessoires, que la ville de Paris lui avait offerte à l'occasion de son mariage, et le berceau en vermeil, en nacre et en ivoire, autre présent offert, au nom de la capitale, lors de la naissance du roi de Rome.

XXIII

Succès du roi Joachim suivis de revers. — Je pense à retourner en France. — Je suis invité par l'empereur d'Autriche à différer mon départ. — Les vexations de la police deviennent intolérables. — Arrivée à Vienne de lettres dont M. de Flahaut était porteur. — Propos tenu lors du passage de l'Impératrice. — Processions et prières pour le succès de la guerre contre l'Empereur. — Marie-Louise refuse d'assister avec la cour aux prières. — Mon dernier entretien avec cette princesse sur les affaires de France. — Prédications de l'abbé Werner. — Détresse du roi de Saxe et de son frère. — Le roi se résigne à la perte de la moitié de ses États. — Assiduités de l'empereur Alexandre auprès du prince Schwarzemberg. — Mort de la comtesse Neipperg. — Les gardes d'honneur de Parme crient *vive l'Empereur!* — Déploiement extraordinaire des forces de la coalition.

Le roi de Naples s'était décidé à prendre l'offensive; le manifeste de l'Autriche avait été publié dans la gazette officielle de Vienne, et la guerre était allumée entre les deux États. Les premiers pas du roi Joachim en Italie furent rapides : les Autrichiens furent refoulés jusqu'aux rives du Pô, au début de la campagne. Chaque jour des nouvelles diverses circulaient sur les progrès

des troupes napolitaines ou sur des avantages que l'armée autrichienne n'avait pas encore obtenus, et tenaient les esprits en suspens; mais, à la fin, aux succès des Napolitains succédèrent les revers. Les événements de cette campagne excitaient surtout à Schœnbrunn une vive sollicitude. L'archiduc Reinier vint un jour voir l'Impératrice pour lui apprendre officieusement que le général Neipperg avait marché avec cinq mille hommes à la rencontre d'un corps napolitain vers Modène; qu'il l'avait battu et lui avait pris huit cents hommes; qu'il avait, en outre, surpris le fort de Carpi et l'avait enlevé avec sa seule cavalerie, renouvelant ainsi le fait d'armes de la prise de Stettin, par le général Lasalle, dans la campagne d'Iéna. Enfin, on disait qu'après plusieurs assauts infructueux livrés à Occhiobello pour forcer le passage du Pô, le roi Joachim avait été contraint à un mouvement rétrograde. Tels furent les bruits répandus à Vienne pendant tout le mois d'avril. Pour ne plus revenir sur ces tristes résultats de la levée de boucliers de l'héroïque et infortuné roi de Naples, j'ajouterai que quand je quittai Vienne, le 7 mai, les dernières nouvelles annonçaient que le roi de Naples avait réuni son armée, forte encore de quarante mille hommes, dans un camp retranché entre Ancône et Rimini. J'appris en route qu'une grande bataille, qui dura deux jours, avait été livrée dans les premiers jours de mai à Tolentino, et qu'à la suite de cette bataille les Napolitains avaient été mis dans une déroute complète, et que le

roi Joachim, après avoir fait des prodiges de valeur, fuyait vers Naples, escorté seulement par quelques cavaliers. Ces désastreuses nouvelles n'étaient pas encore connues à Paris lorsque j'y arrrivai, et j'eus le triste avantage de les apprendre à l'Empereur.

Les différentes lettres que j'avais reçues me rappelaient en France; je sentais moi-même que la privation d'informations qu'on y éprouvait, rendait mon prompt départ nécessaire; je me décidai donc à solliciter l'autorisation d'y retourner. Le 9 avril, je priai l'Impératrice de demander pour moi à l'empereur un passe-port, qui ne pouvait être délivré qu'avec la permission spéciale de ce prince. Après quelques instances pour me retenir, elle voulut bien me promettre de lui en parler. J'attendis l'effet de cette promesse pendant quelques jours, à la suite desquels l'Impératrice me dit qu'elle avait eu beaucoup de peine à obtenir de son père qu'il me laissât partir, mais qu'avant de me faire donner un passe-port, il voulait que je visse le prince de Metternich, et qu'au premier moment ce ministre me ferait appeler. Je me résignai sans peine à ce délai. Des demi-confidences, les variations que subissait le langage des personnes influentes avec lesquelles j'étais en contact; des rapprochements que me donnaient lieu de faire le rôle d'observateur, auquel j'était réduit; l'ajournement indéfini du départ de l'empereur pour Prague, qui devait avoir lieu d'abord à la fin de la semaine, m'avaient donné quelques espérances qui ne se réalisèrent pas. Il ne me

parut pas douteux qu'on attendait je ne sais quel événement, peut-être quelqu'un de ces coups de foudre familiers à l'empereur Napoléon, qui pussent encourager les dispositions du cabinet autrichien, et le porter à me charger de quelque commission. M. de Talleyrand avait dit à quelqu'un qu'il travaillait beaucoup avec le premier ministre, et qu'il s'apercevait qu'il *variait* souvent. Quoi qu'il en soit de ces inductions, je ne les donne que comme des conjectures, puisque l'audience à laquelle je devais être appelé ne m'a pas été donnée.

Le séjour de Vienne et de Schœnbrunn était devenu intolérable pour des Français : la police s'exerçait envers eux d'une manière brutale. Le comte Anatole de Montesquiou vint un jour de Vienne à Schœnbrunn ; il fut retenu à la barrière de Mariahilf par un agent qui le prévint qu'il lui était interdit de franchir les lignes. M. de Montesquiou se rendit au bureau de police, et n'y trouvant pas l'explication de cet ordre, il alla l'attendre chez sa mère. Un quart d'heure après arriva un envoyé de M. de Hager, directeur de la police, qui lui fit des excuses du malentendu qui avait troublé sa promenade, et l'assura que pareille chose n'arriverait plus. Malgré cette assurance, nous étions souvent exposés à de pareils désagréments.

Depuis le départ du général Neipperg pour l'Italie, le baron de Wessemberg, ministre autrichien, l'un des négociateurs du congrès, devint l'intermédiaire entre l'Impératrice et le prince de Metternich; elle le voyait chez

son fils presque toutes les fois qu'elle allait à Vienne; il était aussi chargé des lettres du général Neipperg. L'archiduc Charles paraissait avoir aussi sa confiance.

Le 13 avril, il fut célébré un service à Vienne pour l'anniversaire de la mort de l'impératrice Thérèse, mère de Marie-Louise; cette princesse y assista avec sa famille. A son retour de Schœnbrunn, elle me fit l'honneur de me dire qu'une lettre dont M. de Flahaut était porteur était arrivée à Vienne; qu'on lui en avait dit verbalement le contenu. On persistait à ne pas lui remettre les lettres de l'Empereur, pour couper toute communication entre elle et son époux. M. de Flahaut avait été arrêté à Stuttgart et obligé de rétrograder en remettant aux autorités autrichiennes les dépêches dont il était chargé.

La gazette de Vienne publia le même jour l'édit de l'empereur d'Autriche, relatif à l'institution du royaume lombardo-vénitien, en date du 7 avril. Des motifs d'ambition et de vanité portaient les puissances du premier ordre à ériger en royaumes leur part des dépouilles. Ainsi l'empereur de Russie se faisait roi de Pologne, et le souverain d'Angleterre roi de Hanovre; la Hollande était érigée en royaume.

L'Impératrice revint un jour à Schœnbrunn, fort émue d'un propos qui était venu à son oreille lorsqu'elle sortait du palais impérial de Vienne. Deux hommes parlant français avaient dit assez haut pour qu'elle l'entendît : « Cette dame a grand tort de remplir ici le rôle d'espion

« auprès de son père ; elle ferait beaucoup mieux de « retourner en France pour aller vivre avec son mari. » Ce reproche la blessa vivement ; mais comme la modération compose le fond de son caractère, elle refusa de faire rechercher les auteurs de ce propos, comme on ne manqua pas de le lui conseiller. Le comte Aldini venait de lui apporter une lettre de la princesse Élisa, qui la priait d'user de son influence auprès de son père pour lui obtenir la permission de retourner en France. Elle s'empressa d'acquiescer à ce désir, et alla elle-même à cet effet à Vienne ; mais elle n'obtint pas de réponse favorable.

Le 16 avril commencèrent les processions pour le succès de la guerre ; elles durèrent quatre jours. Ces processions, composées des écoles de filles et de garçons, auxquelles se joignaient des gens du peuple, précédées de bannières et de drapeaux de toutes couleurs, parcouraient les rues de la ville et des faubourgs de Vienne, et allaient faire des prières à la cathédrale de Saint-Étienne et dans les principales églises. La cour ne manquait pas d'assister à ces prières ; l'impératrice d'Autriche engagea fortement sa belle-fille à se joindre à sa famille, mais elle ne put l'y décider. Ses obsessions furent telles, que le cas fut soumis à l'empereur et à deux de ses frères, qui furent d'un avis contraire. Les sentiments manifestés par l'Impératrice étaient ceux qui convenaient à sa position, mais il m'en coûte de dire qu'elle semblait ne faire cette concession que pour avoir le droit de persévérer dans son refus de revenir en

France. Je venais de recevoir par un exprès une lettre de l'Empereur, une du roi Joseph et une de la reine sa femme, adressées à l'Impératrice; je les lui remis en lui disant que je m'acquittais d'une commission dont j'étais chargé. Elle me rappela qu'elle ne pourrait les prendre que pour les remettre à son père, selon le serment qu'elle lui avait fait, et que si je jugeais à propos de les retenir, elles seraient considérées comme non avenues. Comme ces lettres lui étaient destinées, et qu'il y avait plus d'avantages que d'inconvénients à ce qu'elles fussent lues, je la priai de les recevoir et d'en faire l'usage qui lui conviendrait. Quelques paroles furent échangées ensuite entre nous sur le sujet si pénible de son refus de se réunir à l'Empereur. Elle répondit avec un peu de vivacité, mais pourtant avec sa douceur ordinaire, que sa résolution à cet égard était irrévocable. Quand je lui objectais qu'il n'y avait pas d'engagement irrévocable, et que telle circonstance pourrait se présenter qui rendît son retour en France obligatoire, elle se hâta de me répondre que son père lui-même n'avait pas le droit de l'y forcer. Il m'échappa de lui dire que les sentiments qu'elle montrait étaient injustes et peu conformes à son caractère; que si la nation française était instruite de sa répugnance, elle en serait blessée, car rien ne lui serait plus sensible que de voir son attachement dédaigné, et qu'elle la repousserait alors après l'avoir ardemment désirée comme un gage de paix Cet entretien fut le dernier que j'eus avec elle sur ce sujet.

Son parti me parut si obstinément pris, que je jugeai inutile désormais d'y revenir. Le temps et les événements étaient d'ailleurs nos seuls maîtres.

L'abbé Werner prêcha dans l'église de Mariahilf devant les souverains, le jour de la clôture des processions. Il défendit la langue et la patrie allemandes contre les envahissements de la langue et de la puissance françaises; et, mêlant le mysticisme aux invectives contre la France, il dit que le Saint-Esprit ne s'était pas servi de la langue française pour parler aux apôtres, et que les dernières paroles de Jésus-Christ mourant n'avaient pas été prononcées ni en grec ni en latin, qui étaient les langues de la nation chez laquelle il est mort, mais dans sa langue maternelle : Eli, Eli, lamma sàbacthani; que c'était un vénérable exemple à imiter, etc.

Le prince Antoine de Saxe, frère du roi, vivait retiré et malade à Schœnbrunn. L'Impératrice allait assez souvent le visiter. Cette famille était frappée de réprobation, à cause de l'attachement que son chef avait montré à l'Empereur. Le pauvre prince Antoine, quoique beau-frère de l'empereur d'Autriche, avait dans son palais de Dresde une armée de garnisaires dont il était obligé de payer la dépense. Le roi, encore plus maltraité, était dépourvu de toute ressource; il vivait du produit de la vente de quelques diamants, qui ne suffisaient pas toujours au paiement des dépenses de sa maison, limitée à un très-petit nombre de serviteurs fidèles,

et dont l'entretien lui coûtait environ seize mille francs par mois. Les Prussiens paraissaient avoir formé le projet de réduire ce prince par la famine; ils poursuivaient impitoyablement l'envahissement de la moitié de ses États. Le roi avait longtemps refusé de souscrire à ce démembrement; il fut enfin contraint à souffrir les douloureux sacrifices que lui imposa la force brutale. Cette expression ne paraîtra pas trop forte, si on la rapproche des odieux principes énoncés dans une lettre de lord Castlereagh au prince Hardenberg, qui fut produite dans les discussions du parlement d'Angleterre. Cette lettre donne la mesure de l'abus de la *prépotence* qui signala la plupart des actes du congrès[1]. Le roi de Saxe fut non-seulement dépouillé du duché de Varsovie, mais de la moitié de ses Etats héréditaires, dont la modération de la Prusse voulut bien se contenter. Il avait quitté Presbourg pour venir habiter le château de Laxembourg, où il était plus rapproché du tribunal qui prononçait en dernier ressort sur les destinées de la Saxe. Il éprouvait le besoin de retourner à Dresde. Malgré sa résignation, on lui refusa longtemps la faculté d'habiter sa capitale pendant la guerre, en ne lui dissimulant pas qu'on avait de justes raisons de se défier de lui. On exigea qu'il envoyât servir dans les rangs autrichiens ses deux neveux, fils du prince Maximilien: c'étaient des otages qui répon-

1 Cette lettre, en date du 11 octobre 1814, écrite par lord Castlereagh au prince Hardenberg, relativement à la Saxe, se trouve dans les journaux du temps.

draient de sa fidélité. Il vint incognito voir son frère à Schœnbrunn, et ces deux parias de famille royale pleurèrent ensemble sur les malheurs de leur maison.

La cessation des fêtes et l'absence du prince Eugène paraissaient avoir dérangé les habitudes de l'empereur Alexandre. Il allait chercher chez le prince Schwarzemberg l'emploi d'une partie de ses journées. J'entendais chaque jour parler des plaintes du feld-maréchal sur l'obsession dont il était l'objet. Quand il projetait de passer une journée en famille, et qu'il choisissait un de ses châteaux pour y être plus libre, il voyait arriver l'empereur Alexandre, qui venait se mettre de la partie. Le prince Schwarzemberg, homme d'un caractère indépendant, ne dissimulait pas toujours l'humeur que lui causaient ces assiduités de l'Empereur; son départ pour l'armée l'en délivra. Il avait annoncé qu'il viendrait faire ses adieux à l'Impératrice; je ne sais ce qui l'empêcha de tenir cette promesse,

L'anecdote suivante, quoique étrangère à l'Impératrice, peut trouver sa place ici; elle est une nouvelle preuve de la défiance qui présidait au conseil des alliés. J'ai entendu raconter à Vienne que M. de Hager, directeur de la Police, avait été disgracié et renvoyé dans ses terres pour avoir négligé l'avis suivant qui lui avait été donné. Il y avait peu de jours, disait-on, qu'un évêque s'était présenté chez M. de Hager, et l'avait prévenu qu'un M. de Narbonne, qui se déguisait par un emplâtre sur l'œil et par l'apparence d'une jambe blessée,

avait été rencontré à Vienne, où il se trouvait sans doute chargé de quelque mission; que M. de Hager avait négligé cet avis, et que ce M. de Narbonne, vrai ou supposé, avait disparu. J'ai toujours ignoré le motif du déguisement de M. de Narbonne. Il était fort lié avec M. de Talleyrand. Si son voyage avait pour but l'enlèvement du roi de Rome, ce qui est peu probable, ce ne pouvait être que dans des idées de régence.

Une nouvelle qui passa alors inaperçue, excepté à Schœnbrunn, où elle excita un vif intérêt, fut la mort de la comtesse Neipperg. Cette dame, qui était restée dans le Wurtemberg, dont le général Neipperg était originaire, pendant qu'il venait chercher à Vienne l'emploi de ses talents, mourut dans le mois d'avril, après deux jours de maladie, laissant quatre garçons. Elle avait été, assurait-on, très-jolie, mais d'une intelligence médiocre. Le comte Neipperg l'avait enlevée à son mari, qui vivait encore quelques mois avant la mort de sa femme. La manière dont l'impératrice Marie-Louise annonça cette mort un jour à table ne montrait pas qu'elle en éprouvât beaucoup de regret.

L'impératrice d'Autriche avait soin de tenir sa belle-fille informée des nouvelles d'Italie. Les dernières qu'elle lui transmettait étaient tout à fait défavorables aux Napolitains; elles étaient confirmées par les lettres du général Neipperg. Ce général informait la duchesse de Parme que le régiment de ses gardes-du-corps n'ayant pas voulu marcher contre les Napolitains, et ayant même

fait entendre des cris de *Vive l'Empereur!* avait été dissous. L'impératrice Marie-Louise prit feu à cette nouvelle ; elle ne parla pas de punir les auteurs de ce qui n'aurait pas dû être pour elle une rébellion, parce que les rigueurs répugnaient à son caractère, mais elle se réserva de récompenser ceux qui seraient restés fidèles. L'empereur d'Autriche la prévint[1], en lui faisant connaître qu'il allait réorganiser son régiment et qu'il le porterait à trois mille hommes, au lieu de cinq à six cents hommes qu'il comptait. C'était une faveur qui ressemblait beaucoup à un surcroît de charges.

On put remarquer que depuis la nouvelle des événements militaires qui préjugeaient la question de Naples et assuraient la pacification de l'Italie, l'animosité des hauts personnages du congrès avait pris un nouveau caractère d'intensité, et que la violence des journaux allemands s'était accrue. Le congrès n'était plus occupé que de délibérations contre l'ennemi commun. On renouvelait les traités offensifs, on engageait les souverains par des transactions sur lesquelles on ne leur donnait pas le temps de réfléchir. L'Autriche, la Russie et la Prusse signaient avec l'Angleterre de nouvelles conventions de subsides. Toute l'Europe était lancée contre un seul homme. Trois grandes armées russes étaient mises en marche à travers la Hongrie et la Silésie. L'Autriche rassemblait une armée en Piémont et une autre sur le Rhin. La Prusse faisait des efforts extraordinaires ; elle organisait deux armées dans les Pays-Bas et sur le Rhin. Tous

les princes d'Allemagne envoyaient leurs contingents en troupes de ligne et de landwehr, l'Angleterre faisait passer des troupes dans les Pays-Bas, l'Espagne rassemblait ses armées; plus d'un million de combattants marchaient contre Napoléon. Enfin, le 12 mai, toutes les puissances alliées confirmèrent leur déclaration du 13 mars, et déclarèrent la guerre à la France, si elle le reconnaissait pour souverain. L'empereur Alexandre était le plus animé. Ce prince, qui avait été l'hôte de Napoléon qu'il avait accablé de témoignages apparents d'amitié, qui en avait été cordialement payé de retour, déclarait avec la plus grande véhémence et sous serment qu'il ferait tuer son dernier homme et dépenserait son dernier rouble pour empêcher que Napoléon ne remontât sur le trône de France.

XXIV

Marie-Louise s'occupe avec un vif intérêt de ses arrangements à Parme. — Fête du 1er mai célébrée à Vienne par les souverains. — Je reçois mon passe-port pour la France. — Je vais faire mes adieux au jeune prince. — L'empereur d'Autriche lui assigne un nom et un rang. — Ce que dit du duc de Reischtadt le comte Dietrichstein, son gouverneur. — Je prends congé de l'Impératrice. — Mon départ de Schœnbrunn. — Le prince de Wagram passe à Waldsée, se rendant à Bâle. — Il est contraint de retourner à Bamberg.

Les succès décisifs des Autrichiens en Italie avaient dissipé les doutes que l'Impératrice avait conservés jusque-là sur le sort de ses États de Parme. Aucun obstacle ne lui paraissait devoir s'opposer désormais à ce qu'elle allât en prendre possession très-prochainement. Dès lors toute idée de retour en France s'effaça de son esprit, et toutes ses pensées se tournèrent vers Parme; elle s'occupa, avec une attention inaccoutumée, de la situation des principales branches de l'administration du pays, mais surtout des ressources qu'il offrait pour la vie privée. Elle s'informait minutieusement de la ma-

nière la plus confortable de s'y établir, de l'arrangement intérieur du palais de Parme, des distributions nouvelles qu'il faudrait y faire, des maisons de plaisance d'été, enfin des améliorations dont les diverses résidences étaient susceptibles. Elle prescrivait des dispositions pour l'organisation de la maison ducale, pour la nomination à tous les emplois de cour. Ces soins, dont je suis loin de vouloir parler avec une intention de blâme, l'occupèrent exclusivement pendant plusieurs jours. Elle attachait à son établissement à Parme l'intérêt d'un propriétaire nouveau, qui, n'ayant jamais eu la libre disposition des lieux qu'il a habités, se trouve enfin maître d'un domaine où il peut exercer une autorité sans partage. Elle projetait des voyages à Florence, à Gênes, à Rome, à Naples où le roi Joachim ne régnerait plus, en Angleterre, etc., et des visites annuelles à Vienne pour y voir son fils. C'était le sujet intarissable de ses conversations.

Le journal officiel publia le 14 avril un édit, ignoré jusqu'à ce jour, par lequel la duchesse de Parme priait son père de faire administrer provisoirement les duchés en son nom, jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de s'y rendre en personne. Cet édit, daté du 3 mars, était revêtu de l'acceptation de l'empereur d'Autriche.

L'archiduc Jean, vice-roi d'Italie, vint prendre congé d'elle. Cette visite lui donna occasion de parler d'un propos tenu par ce prince aux premières nouvelles re-

çues de la sortie de l'Empereur de l'île d'Elbe : « Ma « pauvre Louise, je te plains; ce que je désire pour toi « et pour nous, c'est qu'il se casse le cou. » Je ne pus m'empêcher de dire à l'Impératrice que sans doute elle désapprouvait un tel propos; elle convint qu'il était blâmable; mais elle trouvait le sentiment qui l'avait dicté excusable chez des princes que froissait cet événement. Le même jour, elle reçut la visite du grand-duc de Bade, qui devait partir le lendemain; mais il fut retenu à Vienne, disait-on, pour donner des explications sur une note qu'il aurait adressée au congrès au moment de son départ, note dans laquelle il se prétendait souverain indépendant, et qui aurait eu pour objet de décliner la suprématie de la diète fédérative établie par une décision du congrès, dans laquelle toutes les affaires de l'Allemagne devaient être décidées par l'influence de l'Autriche et sous la présidence d'un ministre autrichien.

Le 1er mai vint tirer les souverains de la retraite dans laquelle ils s'étaient confinés depuis le débarquement de l'Empereur en France. Les habitants de Vienne virent avec étonnement reparaître ces brillants cortéges dont la pompe les avait d'abord enchantés ; mais la réflexion avait beaucoup tempéré une satisfaction qu'ils payaient cher. Le premier jour du mois de mai est une fête populaire à Vienne. Les souverains assistèrent à un banquet dans le pavillon de l'Augarten, maison impériale située dans la grande île du Danube, communi-

quant par deux allées avec le Prater. Ce lieu avait été la résidence favorite de l'empereur Joseph II. Il en avait beaucoup agrandi les jardins, dont il avait annoncé la destination par une inscription allemande, posée par lui-même sur la principale porte : ***Lieu d'amusement consacré à tous les hommes par leur appréciateur.*** Un désir de popularité avait sans doute fait choisir ce jardin public pour servir de théâtre à la fête qui y fut donnée aux souverains. Il y eut le soir un feu d'artifice tiré au Prater.

Je dois faire mention du dernier acte de l'Impératrice dont je fus témoin avant mon départ de Vienne, quoiqu'il n'intéresse que la conscience de cette princesse, qui doit être hors de l'investigation des hommes ; mais j'en parle parce qu'il dépose de ses sentiments religieux. Elle s'acquitta de ses dévotions dans la chapelle de Schœnbrunn à sept heures du matin, en présence de son père. Le comte San-Vitale remplit, dans cette occasion, ses fonctions de grand-chambellan pour la première fois.

Plus de trois semaines s'étaient écoulées depuis qu'il m'avait été prescrit d'attendre, avant de partir pour la France, une audience du prince de Metternich. Je voyais un temps précieux s'écouler en pure perte ; je ne comptais plus sur l'audience du premier ministre. Je pensai que s'il entrait dans les vues secrètes du cabinet autrichien de faire quelque communication à l'empereur Napoléon, il n'y serait porté que par un événement proba-

blement encore éloigné, tandis que mon départ ne pouvait être différé plus longtemps. Je renouvelai mes instances pour obtenir un passe-port ; mais l'empereur se trouvait alors atteint d'une indisposition qui dura pendant quelques jours, et qui ne lui permettait pas de s'occuper d'affaires. Ensuite on m'objecta que, depuis qu'un ordre interdisait toute communication avec la rive gauche du Rhin, la signature du commandant en chef de l'armée autrichienne était indispensable pour passer le fleuve ; et que le prince Schwarzemberg étant parti pour le quartier-général, il fallait attendre que mon passe-port lui fût envoyé pour être revêtu de sa signature. Après beaucoup d'oppositions, on me fit espérer que je pourrais passer en prenant dans ma voiture un officier autrichien. J'acceptai avec empressement cette condition. Je reçus enfin un passe-port de la chancellerie d'État. Huit jours se passèrent encore en formalités de visa et en difficultés de tous genres. Ce ne fut qu'après beaucoup de démarches et de négociations avec les généraux Stipsicz et Langenau que je pus obtenir de partir, en acceptant l'escorte d'un officier autrichien. Je ne pouvais pas avoir un compagnon de voyage plus poli et plus bienveillant que le capitaine Karatzaï, jeune officier hongrois qui avait accompagné l'Impératrice dans son voyage d'Aix à Vienne, à la suite du général Neipperg.

J'allai, avant de partir, prendre congé du jeune prince au palais impérial de Vienne. Je remarquai avec peine

son air sérieux et même mélancolique. Il avait perdu cet enjouement et cette loquacité enfantine qui avaient tant de charmes en lui. Il ne vint pas à ma rencontre, comme à son ordinaire, et me vit entrer sans donner aucun signe qui annonçât qu'il me connût. On eût dit que le malheur commençait son œuvre sur cette jeune tête, qu'une grande leçon de la Providence semblait avoir parée d'une couronne à son entrée dans la vie, pour donner un nouvel exemple de la vanité des grandeurs humaines. C'était comme une de ces victimes ornées de fleurs qui étaient destinées aux sacrifices. Quoiqu'il fût déjà, depuis plus de six semaines, confié aux personnes avec lesquelles je le trouvai, il ne s'était pas encore familiarisé avec elles, et il semblait regarder avec méfiance ces figures qui étaient toujours nouvelles pour lui. Je lui demandai, en leur présence, s'il me chargerait de quelques commissions pour son père que j'allais revoir. Il me regarda d'un air triste et significatif sans me répondre; puis, dégageant doucement sa main de la mienne, il se retira silencieusement dans l'embrasure d'une croisée éloignée. Après avoir échangé quelques paroles avec les personnes qui étaient dans le salon, je me rapprochai de l'endroit où il était resté à l'écart, debout et dans une attitude d'observation ; et comme je me penchais vers lui pour lui faire mes adieux, frappé de mon émotion, il m'attira vers la fenêtre et me dit tout bas en me regardant avec une expression touchante : « Monsieur *Méva*, vous lui direz que je l'aime

« toujours bien. » Le pauvre orphelin sentait déjà qu'il n'était plus libre, et qu'il n'était pas avec des amis de son père; il avait beaucoup de peine à oublier sa maman Quiou, comme il l'appelait. Il la redemandait sans cesse à madame Marchand, qui avait été laissée auprès de lui, et qu'il aimait beaucoup. Cette excellente femme, qui l'avait reçu dans ses bras à sa naissance, et qui s'était identifiée avec lui, retourna en France un an après; sa retraite fut pour le jeune prince un nouveau sujet de chagrin. Quand on cessa de l'appeler du nom de Napoléon, il en conçut un grand déplaisir; il trouvait laid et trivial le nom de ***François***, qu'on lui avait imposé. Je conviens que de telles impressions sont celles des enfants de son âge, brusquement enlevés à leurs habitudes; mais elles ne sont que passagères et cèdent bientôt à l'heureuse mobilité de leur esprit. On eût dit que la gravité des circonstances où se trouvait ce jeune prince s'était révélée à son esprit, et avait hâté sa maturité. Je le laissais dans un état de santé florissant; sa constitution était robuste, et promettait une vie longue et exempte d'infirmités, si quelque accident ne venait pas en troubler le cours. Il était beau, bon et doué d'aimables qualités qui lui concilièrent plus tard l'affection de l'empereur son grand-père.

Quand on l'eut privé de la succession des États de Parme, et qu'on lui eut ôté son nom, il fallut pourvoir à son état présent et à son avenir. Par un édit de juillet **1818**, il reçut le titre de duc de Reichstadt, nom d'une

des terres de Bohême qui devaient former son apanage. Le même édit réglait ses armoiries et lui donnait rang immédiatement après les princes de la famille impériale d'Autriche et après les archiducs ; un autre acte lui avait conféré, six mois auparavant, la propriété des fiefs bavaro-palatins de Bohême, avec réversion à la couronne d'Autriche en cas d'extinction de postérité masculine. Il ne devait jouir des revenus de ces biens qu'à sa majorité ou à la mort de sa mère, cette princesse devant, tant qu'elle posséderait les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, pourvoir à l'existence de son fils. Le pauvre enfant n'en jouit jamais ; la mort l'attendait à sa majorité. Ainsi l'empereur d'Autriche, tout en aimant beaucoup son petit-fils, ne lui donnait rien. Marie-Louise pourvut largement aux dépenses de son fils et aux frais de son éducation ; ce jeune prince eut pour gouverneur, du consentement de l'empereur, le comte Dietrichstein. Ses maîtres furent tous des hommes instruits et distingués, qui donnèrent à son intelligence précoce tout le développement dont elle était susceptible. Le comte Dietrichstein, que le soin de sa santé avait amené à Nice pendant l'hiver de 1831 à 1832, s'est souvent entretenu, avec la fille du général Bertrand, du fils de Napoléon. Le résumé de ces entretiens était que le jeune prince était grand et bien fait ; qu'il participait de son père et de sa mère pour la ressemblance ; qu'il n'avait ni la simplicité ni la bonhomie qui forment le fond du caractère des archiducs d'Autriche ; mais qu'il avait dans les manières

beaucoup de distinction et de dignité ; qu'une teinte de mélancolie et une habitude de méditation était répandue sur ses traits; qu'il était instruit, qu'il avait du goût pour les études sérieuses et pour l'état militaire; qu'il avait conservé le souvenir de la France, quoiqu'il l'eût quittée lorsqu'il était encore dans l'enfance; qu'il avait à voir des Français un plaisir qui se décelait par l'attention animée avec laquelle il les considérait et cherchait à les reconnaître. « Il ne m'appartient pas, ajoutait le « comte Dietrichstein, de vanter un jeune homme dont « j'ai dirigé l'éducation; mais je puis dire que mes « soins ont été secondés par les plus heureuses disposi- « tions, et que le duc de Reichstadt est un homme. » Six mois après, ce jeune prince n'était plus!

Ce fut le 6 mai, à dix heures du soir, que je fis mes derniers adieux à l'Impératrice; elle fut très-émue en les recevant. Elle eut la bonté de me témoigner ses regrets de mon départ, en me disant qu'elle sentait que tout rapport allait cesser désormais entre elle et la France, mais qu'elle conserverait toujours le souvenir de cette terre d'adoption. Elle me chargea d'assurer l'Empereur de tout le bien qu'elle lui souhaitait, et me dit qu'elle espérait qu'il comprendrait le malheur de sa position. Elle me répéta qu'elle ne prêterait jamais les mains à un divorce; qu'elle se flattait qu'il consentirait à une séparation amiable, et qu'il n'en concevrait aucun ressentiment; que cette séparation était devenue indispensable; qu'elle n'altérerait pas les sentiments d'estime

et de reconnaissance qu'elle conservait. Elle me fit présent d'une tabatière ornée de son chiffre en diamants, comme souvenir, et me quitta pour me cacher l'émotion qui la gagnait. Je me séparai moi-même d'elle le cœur oppressé et dans un état de véritable affliction.

Je partis le lendemain à six heures du matin, avec mon compagnon de route. Je rencontrai à Enns le baron de Vincent, qui allait reprendre auprès de Louis XVIII, à Gand, ses fonctions d'ambassadeur. Sur la route de Vienne à Munich, je me croisai avec des voitures chargées de recrues, avec des corps de cavalerie en marche, avec des régiments et des parcs d'artillerie. Le quartier-général du prince de Hohenzollern, commandant le premier corps, était à Stockach.

Le prince Eugène était à Munich lorsque j'y passai ; il s'y trouvait dans une situation si équivoque, que j'évitai de le voir, pour ne point l'exposer à quelque désagrément. Il m'avait, au reste, prévenu, en me faisant prier secrètement de ne lui faire aucune visite, à cause de la surveillance à laquelle j'étais soumis. Le maître de poste de Waldsée me dit que le prince de Neufchâtel avait passé la veille avec la princesse et un officier, se rendant à Bâle, mais qu'il était revenu quelques heures après, ayant été forcé, à Stockach, de rétrograder, et qu'il était retourné à Bamberg, d'où il venait.

XXV

Mon arrivée à Paris. — Première audience de l'Empereur. — Entretiens journaliers prolongés. — Papiers soustraits des archives impériales. — Visite au duc d'Otrante. — Son propos sur l'Empereur. — Ses intelligences avec le prince de Metternich. — L'acte additionnel. — Approbation que madame de Staël donne à cet acte. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Ligny et Waterloo. — Seconde abdication. — Carnot. — La Fayette. — L'Empereur à l'Elysée et à la Malmaison. — Tableau de la Malmaison. — Ma dernière conversation avec l'Empereur. — Offre de Napoléon de se mettre temporairement à la tête de l'armée. — Lanjuinais et Sieyès.

J'arrivai le 11 mai, à six heures du matin, à Bâle. Je m'y séparai de mon compagnon de voyage, dont je n'avais eu qu'à me louer pendant toute ma route. Il avait exercé envers moi une mission de protection plus que de surveillance. Aux frontières, dans les places de guerre, aux différents postes des troupes alliées que nous avions traversés, il m'avait préservé de l'ennui des visites et des comparutions devant les autorités civiles et militaires. Je trouvai les Bâlois fort inquiets de la batterie construite à Huningue, qui menaçait le pont et

la ville de Bâle. Je vis à Bourglibre, ou Saint-Louis, M. Harel, commissaire extraordinaire de police, très-peu confiant dans leurs dispositions à notre égard. Son opinion n'était pas partagée par M. Félix Desportes, dont j'avais reçu la visite à Huningue. Depuis cette ville jusqu'à Paris, je trouvai sur toute ma route un enthousiasme pour l'Empereur et une ardeur pour la guerre que je ne saurais exprimer, non-seulement dans les militaires et les nouvelles levées, mais aussi parmi la plus grande partie du peuple. A Béfort, je reçus la visite du chef d'état-major du général Lecourbe, qui y avait son quartier-général. Il venait s'informer, de la part de Lecourbe, avec une grande sollicitude, si j'apportais la nouvelle de la prochaine arrivée de l'Impératrice et de son fils, et s'il y avait des motifs d'espérer que la guerre n'aurait pas lieu. Je rencontrai sur ma route le loyal M. de Marmier, chambellan de l'Empereur, qui avait levé à ses frais une compagnie franche, et qui me demanda les mêmes informations avec les plus vives marques d'intérêt.

J'étais attendu par l'Empereur avec impatience. Je me rendis, à midi, à l'Élysée, où il était établi. On m'introduisit, aussitôt après mon arrivée, dans sa chambre, où je le trouvai assis sur une causeuse, la tête appuyée sur sa main, et enseveli dans une profonde rêverie. Il se leva pour me recevoir en me prenant la main, qu'il serra avec cordialité; et, ouvrant une porte vitrée, il me précéda dans le jardin, où il me retint jusqu'à six heures,

m'accablant de questions de toute nature. Il me dit de revenir le lendemain à son lever. J'arrivai à la fin de sa toilette, et je le suivis de nouveau dans le jardin, où ses questions recommencèrent. Ces entretiens durèrent plusieurs jours. Le lever avait lieu ordinairement à neuf heures, mais il était souvent onze heures avant que l'Empereur pensât à s'y rendre. Quand je croyais avoir épuisé les sujets qui me semblaient devoir exciter son intérêt ou satisfaire sa curiosité, il trouvait moyen de tirer de moi de nouveaux détails en fouillant dans les derniers replis de ma mémoire. Je n'entreprendrai pas de traduire en dialogues ces entretiens, qui étaient des échanges de questions et de réponses d'une variété et d'un détail infinis, et qui avaient pour objet la plupart des choses dont j'ai déjà parlé. Un interlocuteur qui rapporte la teneur d'une conversation ne la rend jamais d'ailleurs avec exactitude, soit parce que beaucoup de particularités lui échappent nécessairement, soit parce que son amour-propre le porte à s'y montrer sous le jour le plus favorable et à être infidèle, même à son insu. Il y aurait ici un inconvénient plus grand, celui de m'exposer au reproche d'indiscrétion, en révélant des paroles que l'Empereur ne m'a point chargé de répéter. Ce que je puis dire, c'est qu'en général les sujets de ces entretiens étaient graves, et paraissaient l'affecter péniblement; il sortait rarement du ton sérieux. Un jour cependant, après avoir écouté quelques détails sur la vie intérieure et sur les habitudes de l'Impératrice, il

me demanda, sur le ton de la plaisanterie, si quelqu'un de ses oncles ne lui avait pas fait la cour. Il me parla de son fils avec une grande tendresse et écouta avec une émotion visible les particularités les plus insignifiantes sur ce précieux enfant. Tout ce qu'il dit de l'Impératrice était plein de convenance et de ménagements pour elle ; il la plaignit des épreuves auxquelles elle avait été exposée, alla au-devant de ce que j'aurais pu dire dans son intérêt, et ne mit pas en doute que ses sentiments pour la France et pour lui n'eussent été violentés. Il me prescrivit de lui écrire, pour ne pas laisser rompre le léger fil par lequel elle tenait encore à la France.

Je rendis compte à l'Empereur de l'avertissement qui m'avait été donné par l'empereur d'Autriche, de retarder mon départ jusqu'à ce que j'eusse été appelé par le prince de Metternich. Je lui fis part des fortes raisons que j'avais de penser que l'objet de cette audience, quoiqu'il ne m'eût pas été communiqué, mais que des demi-confidences m'avaient laissé soupçonner, devait être d'une nature pacifique si des événements postérieurs portaient le cabinet autrichien à faire une ouverture au gouvernement français. Je dis à l'Empereur qu'après avoir attendu pendant environ un mois cette audience, sans qu'aucune occasion fût venue la provoquer, et voyant qu'un temps précieux s'écoulait, j'avais dû craindre que le terme n'en fût encore éloigné; j'avais donc pensé que quand le temps serait arrivé, un intermédiaire porteur de paroles serait facilement

trouvé, et que ma présence immédiate à Paris serait d'un plus grand intérêt pour l'Empereur, ne fût-ce que pour lui porter l'avis de cet incident. L'Empereur approuva ma conduite ; il pensa que le retard apporté à mon départ de Vienne avait pour cause les communications confidentielles établies à Bâle vers cette époque, entre M. de Metternich et Fouché, communications qui furent reçues par un secrétaire envoyé par Napoléon, comme je le dirai plus tard.

A propos des princes que la Restauration avait ramenés, ce que l'Empereur me dit de plus remarquable, c'est « qu'en revenant de l'île d'Elbe, ce n'était pas « Louis XVIII qu'il avait détrôné (car ce prince n'au« rait pas pu se soutenir en France encore pendant « six mois), mais le duc d'Orléans; qu'il en était fâ« ché, parce que ce prince était le seul Français de sa « famille le plus capable, etc., etc. » Napoléon était touché des sentiments patriotiques que le duc d'Orléans avait montrés deux mois auparavant en allant prendre le commandement de l'armée du Nord, placée sous les ordres du maréchal Mortier; de la lettre qu'il avait écrite à ce maréchal en retournant dans la retraite, mais surtout des paroles rapportées par le capitaine Athalin, l'un de ses aides-de-camp, que le duc d'Orléans avait autorisé à reprendre son poste d'officier d'ordonnance de l'Empereur. Ce prince lui avait dit qu'il fallait avant tout empêcher une nouvelle invasion de la France par les troupes étrangères, l'estimant heu-

reux de retrouver des couleurs que lui-même n'avait quittées qu'avec regret. L'Empereur jugea la politique des souverains avec une grande abnégation de son propre intérêt. Il trouva qu'elle était violente, mais il devait s'y attendre ; qu'elle aurait pu être plus généreuse, car il leur avait donné l'exemple ; que les princes, livrés aux inspirations de leurs ministres, étaient naturellement portés à abuser de la prospérité ; que tout ce qui se passait ne devait donc point l'étonner, et était dans la nature des choses ; qu'il avait compris, en tentant son entreprise, qu'il ne devait en appeler qu'au courage et au patriotisme de la nation et à son épée. « Au reste, « ajouta-t-il avec un sourire mélancolique, Dieu est grand « et miséricordieux ! » Tout son langage était empreint d'une tristesse calme et d'une résignation qui firent sur moi une vive impression. Je ne le retrouvai pas animé de cette certitude du succès qui l'avait rendu si confiant autrefois ; il semblait que la foi dans sa fortune, qui l'avait porté à former l'entreprise hardie de son retour de l'île d'Elbe, et qui l'avait soutenu dans sa marche à travers la France, l'eût abandonné à son entrée dans Paris. Il sentait qu'il n'était plus secondé avec ce zèle ardent et dévoué auquel il avait été accoutumé, et que son allure, gênée par les entraves qu'il s'était laissé imposer, n'avait plus la même liberté.

L'Empereur, après que sa première curiosité eut été satisfaite, poussé par sa bienveillance naturelle, ne pouvait manquer de s'occuper de ce qui m'était personnel ;

il me parla le premier du genre d'occupation qui me conviendrait, et m'encouragea à lui faire une proposition à cet égard. Un des ministres de l'Empereur, se rappelant l'exemple de M. Augeard, secrétaire des commandements de la reine Marie-Antoinette, qui avait été en même temps trésorier de la ville de Paris, pensa que ce dernier emploi, dont le titulaire venait d'exciter l'animadversion de l'autorité par l'exagération de ses opinions royalistes, devait rentrer dans les attributions du secrétaire des commandements de l'Impératrice. Cette place lucrative était alors occupée par le gendre du comte de Ségur, grand-maître des cérémonies; cette raison m'empêchait de la désirer; je ne m'arrêtai donc point à cette idée. Dans une de ses audiences, l'Empereur me dit qu'on lui avait parlé de ce projet, mais qu'il pensait qu'une place de finance ne me convenait pas; qu'il avait l'intention de me confier la direction des Postes, lorsqu'il aurait trouvé un meilleur emploi des talents et du dévouement de M. de Lavallette; que la garde générale des archives de l'État était la partie de l'administration dans laquelle mes services pourraient lui être le plus utiles; que je pourrais l'occuper en attendant, et qu'il y joindrait le titre de conseiller d'État. Il chargea, en partant, le roi Joseph de faire préparer un rapport et un projet de décret à cet effet. Les événements et la catastrophe qui les suivit empêchèrent l'accomplissement de ces bienveillantes intentions.

J'appris que M. de Talleyrand, au milieu des soucis

que lui causait l'entreprise tendant au renversement de l'Empereur, dans laquelle il était engagé, et malgré les soins à donner à la conduite des intrigues et des cabales qui devaient en assurer le succès, avait pensé à faire disparaître des archives du gouvernement les papiers qui pouvaient le compromettre. Dès le lendemain de l'arrivée de l'empereur Alexandre dans son hôtel, il avait chargé deux personnes qui avaient sa confiance d'aller explorer les archives du Louvre, et de reconnaître, sous un prétexte, les dossiers et cartons contenant des lettres, notes ou rapports émanés de lui ou à lui adressés, relativement au jugement du duc d'Enghien et aux affaires d'Espagne, ou qui pouvaient mettre sur la voie des abus de confiance et des affaires d'argent dans lesquels il avait été mêlé. Sur le rapport qui lui fut fait, M. de Talleyrand, devenu président du gouvernement provisoire, usa de son pouvoir pour adjoindre comme chef à l'archiviste impérial, un M. Devillers. A la faveur de ce titre, ce conservateur temporaire tira des archives tout ce qui lui fut indiqué. Quand l'ancien ministre des Relations extérieures eut ces pièces en sa possession, il les brûla pour détruire les preuves dont on aurait pu se servir plus tard contre lui. Après que M. Devillers eut accompli sa mission, ses fonctions provisoires cessèrent.

Le désir de savoir si l'on pouvait espérer le retour de l'Impératrice et de son fils était général. L'anxiété était telle, que toutes les personnes avec lesquelles j'étais en contact m'accablaient de questions à cet égard.

Fouché était le plus inquisitorial par sa nature d'homme de police. Il voulait savoir tout ce qui s'était passé à Vienne depuis un an. Il me pressait de venir le voir; j'y répugnais, car ce ministre m'avait toujours inspiré un éloignement invincible. Je racontai à l'Empereur ses instances; il m'engagea à le voir et à l'écouter plus qu'à lui répondre. Je me rendis chez lui : après les premières questions, il me dit avec son assurance ordinaire en parlant de l'Empereur : « Enfin, le voilà; ce « n'est pas lui qu'on voulait, mais on ne peut pas l'ôter « comme un pion d'un échiquier. Nous verrons ce que « nous pourrons faire pour le garder. » Ce sont les propres expressions dont il se servit. J'en rendis compte à l'Empereur, qui savait sans doute à quoi s'en tenir à son égard, car il se contenta de lever les épaules en signe de mépris. Ces paroles téméraires de Fouché s'accordaient avec ce qui m'avait été dit, à mon arrivée à Paris, d'intelligences mystérieuses qui s'étaient établies entre ce ministre et le prince de Metternich, depuis le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe. Des communications avaient eu lieu par l'intermédiaire d'un agent autrichien, venu secrètement à Paris, dans le but de concerter les moyens de détrôner l'Empereur au profit de son fils. Je m'étonnai de ce que Napoléon, après la découverte d'une trahison aussi flagrante, eût conservé Fouché au ministère de la Police. J'appris, dans mes entretiens avec l'Empereur qu'il avait été instruit par le duc de Vicence de cette nouvelle trame de Fouché, et

qu'il connaissait ses menées antérieures, ainsi que la mission qu'il avait donnée à M. de Montrond, à son insu, en même temps que ce dernier était envoyé à Vienne avec des dépêches du duc de Vicence.

Je retrouve dans mes papiers la copie d'une note écrite au crayon de la main de l'Empereur, laquelle note contient textuellement l'énumération des divers motifs de la mission de M. de Montrond. « Ces motifs « étaient : 1° de gagner Talleyrand; 2° de lui faire con- « naître la vraie opinion de la France, que ce ministre « ne connut jamais; 3° de porter à l'Impératrice des let- « tres et de rapporter les réponses; 4° de fournir à Tal- « leyrand une occasion d'écrire en France et de saisir « ses fils. Ces différents buts avaient été remplis. Talley- « rand, à son grand étonnement, apprit que la France « entière s'était levée. Napoléon reçut et donna de ses « nouvelles. On avait délibéré sur la question de savoir « si, à son retour, Montrond ne serait pas arrêté à la « frontière; mais on sentit qu'il aurait caché ses dépê- « ches. On se contenta d'observer ses démarches à son « arrivée, et l'on avait eu le premier fil des intrigues « de Fouché et de celles de quatre ou cinq de ses affi- « dés. »

Le ministre de la Police, auquel ses habitudes révolutionnaires avaient créé un besoin irrésistible d'agitations et de bouleversements, devait accréditer à Bâle un agent pour s'aboucher avec un envoyé du prince de Metternich, qui devait s'y rendre de son côté. L'Empereur, pour

déjouer les manœuvres de Fouché, avait expédié à Bâle M. Fleury de Chaboulon, l'un de ses secrétaires, au nom du duc d'Otrante. Celui-ci, se doutant que l'Empereur était instruit, était venu lui déclarer toute l'intrigue. Napoléon avait dissimulé, voulant voir où aboutirait la mission de M. Fleury. Cette mission n'eut aucun résultat, parce que Fouché trouva moyen d'informer le prince de Metternich que l'envoyé qui s'était présenté à Bâle était l'agent de Napoléon, et non le sien. Une autorité respectable à tous égards pour moi, celle du prince de Canino (Lucien Bonaparte), qui déclare avoir pris part lui-même à la direction de cette manœuvre politique, par ordre de l'Empereur, tend à justifier le duc d'Otrante sur ce point. Le prince de Canino dit, dans un écrit qu'il a publié en 1825 (*La vérité sur les Cent-Jours*), que cette communication secrète avait été autorisée par l'Empereur, pour tenter de détacher l'Autriche de la coalition. Il y a tout lieu de croire, en effet, que si l'Autriche s'était interposée entre ses alliés et la France, en leur présentant le fils de l'Empereur comme moyen d'accommodement, Napoléon eût fait à la paix le sacrifice de son pouvoir et eût abdiqué en faveur de son fils. Au reste, cet épisode des Cent-Jours, dans lequel Fouché a eu l'adresse de pallier une perfidie, sans donner le change au principal intéressé, peut servir à expliquer dans quel but une invitation m'avait été faite par ordre de l'empereur d'Autriche de suspendre mon départ de Vienne jusqu'à ce que j'eusse été reçu par le

prince de Metternich, et pourquoi la liberté de partir m'avait été ensuite rendue.

Quinze jours après mon retour à Paris, j'assistai comme curieux à la cérémonie du Champ-de-Mai, dans laquelle fut proclamée l'acceptation de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. L'Empereur y remit des aigles à la garde nationale de Paris et à la garde impériale. Les députations de l'armée reçurent les leurs trois jours après, dans la grande galerie du Musée. L'acte additionnel était l'objet de vives attaques, et cependant cet acte contenait des dispositions plus libérales que la Charte octroyée par Louis XVIII. Je regrettai, à part moi, qu'au lieu d'un acte isolé, qui avait ouvert une arène dans laquelle toutes les passions se donnaient rendez-vous, l'Empereur n'eût pas préféré marcher d'abord à l'ennemi, en remettant à un autre temps l'adoption d'une constitution nouvelle, dont les bases auraient pu être débattues pendant son absence. Il me semblait que la situation où se trouvait alors la France était plus favorable que jamais à la continuation de la dictature, et que le danger aurait réuni tous les citoyens dans cette opinion. Je ne parle, au reste, de l'acte additionnel que pour avoir occasion de faire connaître l'approbation qu'y donnait madame de Staël; elle écrivait de Coppet au roi Joseph ces propres paroles : « Les articles additionnels « sont tout ce qu'il faut à la France, rien que ce qu'il « faut, pas plus qu'il ne faut; le retour de votre frère

« est prodigieux et dépasse toute imagination. Je vous « recommande mon fils... »

L'Empereur partit pour l'armée. Le gain de la bataille de Ligny donnait l'espérance que ce succès serait suivi de victoires décisives, lorsque l'épouvantable nouvelle de la perte de la bataille de Waterloo vint consterner Paris. Je courus à l'Élysée, où je trouvai l'Empereur accablé de fatigue et de soucis, mais supérieur à la douleur qui le dévorait. Il était dans son bain, où le besoin de réparer promptement ses forces épuisées, l'avait porté à se plonger à son arrivée. Il avait quitté l'armée malgré des instances contraires; mais il ne se considérait pas seulement comme général, il était aussi chef de l'Empire. Oubliant son intérêt personnel et la force qu'il aurait tirée de sa présence au milieu de ses soldats, il était venu demander aux Chambres leur concours, dont il ne voulait point se passer, pour arrêter la marche des armées ennemies que l'espoir d'une seconde occupation poussait sur Paris. Mais de folles divisions, le conflit des passions républicaines et royalistes, les ambitions de quelques hommes influents, enfin un vertige général, rendirent nuls ses efforts. Il donna alors, comme il l'avait fait en 1814, comme il venait de le faire en quittant l'armée pour se confier aux Chambres, une nouvelle preuve que la conservation de son trône n'entrait pour rien dans sa décision. Pendant les deux heures qui précédèrent et suivirent son abdication, je le vis absorbé dans les hautes pensées que lui inspirait la prévision de

l'avenir de la France, soit qu'il abdiquât, soit qu'il restât au pouvoir, privé de l'assistance des Chambres et réduit au rôle de factieux. Une apparente insensibilité le rendait sourd au dévouement de ses frères et aux excitations de quelques serviteurs dévoués qui le poussaient à des mesures énergiques; mais l'épreuve qu'il venait de faire avait désillé ses yeux : que pouvait-il sans le concours des Chambres égarées? Il ne voulut pas ajouter les horreurs de la guerre civile aux maux résultant de l'invasion étrangère. Il sentait que sa mission était terminée; il ne pouvait plus recommencer une carrière de prodiges; le temps, les éléments, n'étaient plus les mêmes. Toutefois, il se rendait la justice qu'il n'avait point failli à sa mission. Une union intime des corps de l'État avec lui pouvait seule sauver la France; elle lui manquait. Il jugea dès lors que tout succès était désormais impossible. Il pouvait en appeler à la nation et à l'armée, qui lui offraient leurs bras; il ne voulut point courir les chances de divisions intestines; il préféra résigner sa couronne, non sans avoir tenté de tirer les Chambres de leur funeste erreur, et sans leur avoir représenté sous les plus vives couleurs les malheurs inévitables qu'entraînerait son abdication; mais il s'adressait à des oreilles sourdes et à des yeux aveugles. Il signa sa seconde abdication, malgré quelques oppositions généreuses. Le général Drouot gémissait du malheur de deux abdications en un an; Carnot y voyait l'arrêt de mort de la France. Tandis que cet illustre citoyen qui

s'était opposé à l'élévation de Napoléon en 1804, dominé par la gravité de la situation en 1815, et prévoyant les tristes résultats qu'entraînerait la perte d'un homme dont le génie militaire n'avait jamais été plus utile, s'opposait avec vigueur à son abdication, La Fayette la pressait de tout son pouvoir.

Le rapprochement de la conduite de deux hommes connus tous deux par leurs sentiments français, qui ont joué à cette époque un rôle important, et que la différence de leurs opinions politiques avait éloignés de l'Empereur, ne peut que présenter un enseignement utile. Carnot était un homme sincère, intègre, éminemment patriote. Facile à tromper, comme les hommes droits et sans intrigue, il fut la dupe de Fouché. Si sa politique n'a pas toujours été clairvoyante, il ne s'est pas mépris sur la déplorable part donnée à la France dans le dénouement de ce grand drame. Je le vois encore prenant congé de l'Empereur, qui partait de l'Élysée pour se rendre à la Malmaison. Il s'arrêta sur le perron par lequel on descendait au jardin; et là cet austère citoyen, cédant à l'excès de son émotion, se jeta au cou de Napoléon, et l'embrassa, en appuyant sa tête sur l'épaule de l'Empereur, pour cacher les pleurs qui inondaient son visage. La Fayette, républicain de bonne foi, mû par un amour sincère de la patrie, mais que l'expérience n'avait pas éclairé, ne rêvait qu'aux moyens de réaliser une impraticable utopie : l'état de la France en 1815 lui parut une occasion favorable pour faire pré-

valoir ses idées. Plus ardent que jamais, il éleva une voix douée d'autant plus de puissance, que cette voix, qui ne s'était pas fait entendre depuis bien des années, rappelait des souvenirs chers à la nation. Il se servit d'une popularité qui admirait sans examen le rare phénomène d'une persévérance de vingt-cinq ans dans les mêmes principes, pour briser dans la main de Napoléon son épée tutélaire.

Les mêmes regrets ont suivi la conduite si différente de ces deux citoyens. Carnot est mort dans l'exil, déplorant l'aveuglement qui avait détruit le seul instrument de notre salut. La Fayette ne tarda pas à reconnaître les effets de la malheureuse influence qu'il avait exercée sur nos destinées. J'ai dans les mains une lettre qui en fait foi; elle m'a été transmise par M. de La Fayette lui-même, avec le billet suivant, écrit de sa main :

« La Grange, le 5 novembre 1825.

« J'ai l'honneur de saluer monsieur le baron de Meneval, et je m'empresse de lui envoyer une lettre que « j'aurais dû recevoir à Washington, mais qui m'arrive « ici par des mains américaines; il m'obligera beaucoup « de m'informer qu'elle a été reçue. Je le prie d'agréer « l'assurance du plaisir que je trouve à m'acquitter de « cette commission auprès de lui.

« *Signé* LA FAYETTE. »

La lettre que me fit passer M. de La Fayette, datée du 8 septembre 1825, de Pointe-Breeze près New-York, contenait ces mots, qui font allusion aux événements de 1815 :

« Mon cher Meneval, M. de La Fayette vous remettra « cette lettre. Il est venu me voir deux fois; il m'a beau« coup parlé de la source de la fatale erreur qui nous a « été si funeste. Il déplore la situation de la France, et « me paraît animé des meilleures intentions.....

« *Signé* JOSEPH, COMTE DE SURVILLIERS.

« (Joseph Bonaparte.) »

J'ai extrait de cette lettre le passage relatif à M. de La Fayette; le reste ne contient que des réflexions générales sur les avantages du gouvernement américain, et sur la satisfaction que procure une conduite droite et honorable. Au milieu des ovations qui accueillaient l'hôte des Américains, le compagnon d'armes et l'ami de Washington, les souvenirs de 1815 le poursuivaient. M. de La Fayette a pu entendre, durant le court séjour qu'il fit dans ce pays, ces paroles adressées par le vénérable John Adams, ancien président des Etats-Unis, à un général français et à un membre du gouvernement provisoire de 1815 (M. le baron Quinette), tous deux réfugiés en Amérique : « Messieurs, vous n'avez pas com« pris l'empereur Napoléon. »

Après avoir accompli un douloureux et dernier sacrifice, Napoléon, aussi grand dans son infortune que lorsqu'il portait et donnait des couronnes, partit de l'Élysée pour se rendre à la Malmaison, en se dérobant aux acclamations d'une foule immense, qui se succédait durant tout le jour dans l'avenue de Marigny, et qui le conjurait de ne pas l'abandonner, et en saluant de la main les fédérés qui lui offraient à grands cris leurs bras pour sa défense.

Je continuai à le voir à la Malmaison, où avait brillé l'aurore de sa grandeur, et qui lui rappelait de doux et amers souvenirs. Je n'approchai point sans émotion de ce château, où j'avais pu suivre les progrès de sa fortune. Je l'y avais vu revêtu d'un pouvoir temporaire, mais déjà couronné par l'auréole d'une grande gloire personnelle, passant la belle saison dans cette charmante retraite, avec sa séduisante compagne, la plus aimable et la meilleure des femmes et la grâce personnifiée, comme il le disait lui-même, entouré de sa famille et de quelques serviteurs fidèles, partageant leurs jeux, ou cherchant, sous les frais ombrages de ses jardins, des délassements à ses travaux, semant les trésors de sa féconde imagination dans des entretiens tantôt sérieux, tantôt enjoués, mais toujours pleins d'aperçus neufs et profonds. Moi-même, alors humble étranger, je m'étais assis dans ce temps à sa table ; puis, à mesure que la reconnaissance nationale l'élevait plus haut, le cortége qui suit la puissance s'était grossi autour de lui.

Il avait eu une table particulière, mais ses salons étaient restés ouverts à tout le monde. Le vénérable chef de l'Église y avait été accueilli avec la déférence due à son sacré caractère et traité avec une affection filiale. Ensuite des princes, des rois y étaient venus saluer la majesté impériale. La rupture d'une union formée par une affection mutuelle et dissoute par une inexorable politique avait éloigné Napoléon de ce lieu, qui était devenu le confident des regrets d'une épouse délaissée et le théâtre d'une cour nouvelle, dont la pompe voilait souvent d'amers chagrins. Une mort prématurée avait enlevé la princesse qui en faisait l'ornement, comme si cette femme, à laquelle la grandeur souveraine avait été prédite, eût accompli sa destinée et eût dû quitter le monde, quand la couronne tombait de sa tête. Napoléon y revenait déchu de sa puissance pour dire un dernier adieu au tombeau de sa première épouse; il y était accueilli dans son adversité par sa fille adoptive, la reine Hortense, dont les soins généreux et la piété filiale consolaient ses mauvais jours. Je voyais là les nobles courtisans du malheur, préparés à courir toutes les chances de la mauvaise fortune de leur illustre chef; le duc de Rovigo, si énergique et si dévoué, dont la présence auprès de Napoléon lui aurait été si utile; le général Bertrand et sa femme, dont la fidélité persévérante croissait avec l'adversité; M. et madame de Montholon, qui devaient lui rendre, dans une dure captivité, les soins d'enfants dévoués; Gourgaud, dont le dévouement por-

tait l'empreinte d'un esprit chevaleresque et d'une ardente imagination; le vertueux Las Cases et son jeune fils, dont l'adolescence, formée à une grande école, devait porter d'excellents fruits; Marchand, dont le noble maître devait récompenser les touchants services par le titre de son ami.

Me promenant un jour avec l'Empereur dans le jardin réservé attenant à son cabinet, il me dit qu'il comptait sur moi pour le suivre; je n'avais pas d'autre pensée. Comme j'avais besoin d'un délai pour mettre ordre à mes affaires, je dus lui demander où je devrais le joindre. Il me dit que sa première idée avait été d'aller en Amérique; mais que ce dessein ayant éprouvé des obstacles, il voulait aller habiter l'Angleterre, ajoutant qu'il prétendait y jouir des prérogatives auxquelles avait droit un citoyen anglais; et comme je me montrais étonné de cette résolution: « Sans cette condition, « ajouta-t-il avec vivacité, je me remets à la tête des affaires. » A cette révélation soudaine, mon étonnement s'accrut. Je ne pus m'empêcher de dire : « Mais, Sire, « si telle est votre pensée, n'attendez pas qu'il ne soit « plus temps : à quelques pas d'ici, des généraux dévoués et une armée fidèle vous réclament; vous n'êtes pas prisonnier ici, je suppose. — J'ai ici, répliqua-t-il, un bataillon de ma garde qui arrêterait Becker, si « je disais un mot, et qui me servirait d'escorte. Jeune « homme, » reprit-il après un moment de silence et en faisant le geste de me tirer l'oreille, « de pareilles ré-

« solutions ne s'improvisent pas. » Je vis alors que la menace de se remettre à la tête des affaires lui avait été arrachée par un éclair de fierté naturelle, mais qu'elle n'était point dans sa pensée. Cette scène est restée gravée dans ma mémoire. A la suite de cet entretien, il me dit qu'il désirait que je restasse à la Malmaison, et que je priasse la reine Hortense de me faire donner une chambre. Je restai donc à dîner, et je passai la soirée chez la reine, préoccupé de la pensée que j'étais attendu à Paris. A neuf heures, je fus informé que l'Empereur s'était retiré dans son appartement. Un de mes amis, qui avait dîné à la Malmaison et qui n'avait pas de voiture, me dit qu'il comptait sur moi pour le ramener à Paris. Je lui alléguai l'ordre de l'Empereur ; il m'objecta que je n'avais pas à craindre qu'il me fît demander, ce qui n'aurait pas dû être une raison pour moi qui savais que l'Empereur se relevait souvent pendant la nuit. J'avais une grande envie de retourner à Paris, songeant à l'inquiétude qu'auraient ma femme et les miens s'ils ne me voyaient pas revenir. Au milieu de la préoccupation où j'étais, je ne réfléchis pas que je pouvais céder ma voiture et suppléer à ma présence par une lettre. Je composai avec l'irrésistible désir que j'avais de partir ; j'attendis encore pendant une heure environ jusqu'à ce qu'on m'avertît que l'Empereur était couché. Alors je cédai à la promesse qui me fut faite de me ramener le lendemain de grand matin. Je priai le duc de Rovigo. qui restait à la Malmaison, de dire à

l'Empereur que je serais de retour avant l'heure de son lever, et je partis pour Paris. Le lendemain, j'attendis jusqu'à six heures mon compagnon de voyage de la veille. N'entendant pas parler de lui, j'envoyai savoir la cause de son absence; on revint me dire qu'il était parti depuis cinq heures du matin. Je me mis sur-le-champ en route pour la Malmaison; mais les barrières venaient d'être fermées lorsque je m'y présentai. Défense avait été faite de laisser sortir personne; je revins en toute hâte pour faire lever cette défense. Après beaucoup de démarches, j'allais repartir pour la Malmaison quand on vint m'apprendre que l'Empereur venait de monter en voiture pour se rendre à Rochefort. Rien ne m'avait fait pressentir la veille que son départ dût être aussi prochain. Je fus douloureusement affecté par cette nouvelle inattendue, et ma première pensée fut que l'Empereur partait avec l'idée que moi aussi je l'abandonnais, et que je me repentais d'avoir promis d'aller le rejoindre partout où il irait. Cette pensée m'a tourmenté, jusqu'à ce que madame de Montholon, qui revint en France en 1819 ou en 1820, et plus tard les fidèles compagnons de l'exil de l'Empereur vinrent à leur retour me tirer de peine, en m'assurant qu'il n'avait jamais fait allusion à la circonstance que je viens de rapporter; qu'il n'avait pas cessé de parler de moi avec bienveillance et qu'il avait loué ma fidélité, assurance qui me fut confirmée par le souvenir qu'il daigna me laisser dans son testament. Quoi qu'il en soit, je me

suis toujours reproché mon défaut de présence d'esprit dans cette circonstance et mon impardonnable faiblesse. Je m'étais séparé de lui pour ne jamais le revoir. Toutes mes tentatives pour obtenir d'aller partager son exil ont été infructueuses; j'eus recours à l'obligeante intervention du général Wilson, principal auteur de l'évasion de M. de Lavalette, pour parvenir jusqu'au secrétaire d'État anglais du département des Colonies. Tout ce qui pouvait m'être accordé, me fit-on répondre, était la faculté de me rendre au Cap. Arrivé là, j'aurais dû écrire au gouverneur de Sainte-Hélène pour lui demander la permission de venir dans cette île, sir Hudson-Lowe étant entièrement maître de me l'accorder ou de me la refuser. Je ne pus rien obtenir de plus que ce refus déguisé.

Je sus que Napoléon avait fait proposer au gouvernement provisoire de profiter de la position vicieuse qu'avaient prise les ennemis, pour se mettre à la tête de l'armée, les battre et en obtenir des conditions plus avantageuses, non comme Empereur, mais comme général, et, après avoir rendu un dernier service à sa patrie, de s'en exiler volontairement. La perfidie de Fouché, la défiance de quelques membres de la commission, la faiblesse des autres, firent rejeter cette offre. Son départ fut pressé vivement par Fouché, sous prétexte de pourvoir à sa sûreté personnelle. En faisant la part de toutes les opinions, c'était un remède *in extremis*-

Puisque la situation était désespérée, rien n'empêchait de le tenter. Mais Fouché trahissait audacieusement l'Empereur et la cause nationale. Napoléon m'avait dit de lui la veille, à la Malmaison : « J'aurais dû le faire « pendre ; je laisse ce soin aux Bourbons. »

Quel contraste présenta la conduite des hommes qui présidaient alors aux destinées de la France avec les sentiments patriotiques qui animaient Sieyès à cette époque. Lorsque ce dernier apprit la perte de la bataille de Waterloo, il vint chez le roi Joseph, qu'il trouva en conversation avec Lanjuinais, président de la Chambre des Députés. Il lui dit avec son ton de brusquerie habituel, en montrant Lanjuinais : « Si vous voulez le persuader avec des dis« cours, vous avez fort à faire. Permettez-moi de prendre « la parole. Lanjuinais, dit-il, Napoléon a perdu une ba« taille ; il a besoin de nous, il arrive. Allons à son aide ; « qu'il chasse les barbares ; lui seul le peut avec notre « concours. Après cela, s'il veut être despote, le danger « passé, nous nous réunirons pour le pendre, si cela est « jugé indispensable ; mais aujourd'hui, marchons avec « lui, c'est le seul moyen de nous sauver. Sauvons-le pour « qu'il nous sauve. La nation nous en saura gré, car il « est l'homme nécessaire. » Nobles paroles dont l'écho vint mourir dans le tumulte des passions et des intérêts personnels. Ce n'est pas qu'il n'y eût dans les Chambres, et même dans le gouvernement provisoire, des hommes de conscience qui pensaient comme Sieyès, mais ils

étaient en minorité. Un esprit de vertige s'était emparé de ceux sur lesquels devait reposer l'espérance de la nation. Dans ces circonstances funestes, ils manquèrent à leur mandat, et n'usèrent du pouvoir déposé dans leurs mains que pour nous perdre.

XXVI

Fin du congrès de Vienne. — Départ de l'Impératrice pour Parme. — Elle y est bien accueillie. — Elle y fait du bien. — Elle tombe dans la désaffection des habitants. — Son mariage avec le comte Neipperg. — Ses enfants. — Projets pour leur éducation. — Réflexions sur cette princesse.

Le triumvirat des souverains partit de Vienne à la fin de mai; les généraux commandant leurs armées les avaient précédés. Quinze jours après le départ des deux empereurs et du roi de Prusse, tous les plénipotentiaires restés à Vienne, à l'exception des envoyés espagnols, signèrent les actes du congrès. Le refus de l'Espagne avait pour cause le rejet des réclamations formées par l'ancienne reine d'Étrurie contre la cession à l'ex-impératrice des Français des duchés de Parme et de Plaisance, héritage paternel de l'infant don Carlos, son fils. Une convention postérieure, qui établit la réversibilité de ces États en faveur de ce fils, à la mort de Marie-Louise, termina le différend. Parmi les nombreuses illégalités et les spoliations que consacraient les actes du

congrès, figurait la disposition qui privait le fils de la duchesse de Parme de tous droits à la succession de sa mère.

Le général Neipperg, couvert des lauriers cueillis dans la dernière campagne d'Italie, était revenu, avec de nouveaux titres à la reconnaissance du cabinet autrichien, reprendre son rôle de directeur suprême des sentiments et des volontés de Marie-Louise. Cette princesse resta en Autriche encore un an avant qu'il lui fût permis d'aller prendre possession de ses nouveaux États. Quoiqu'elle y arrivât précédée par un édit du gouvernement autrichien qui frappait ces États d'un impôt de guerre de trois millions au profit de l'Autriche, ces peuples, heureux d'être délivrés du fléau d'une occupation militaire qui pesait sur eux depuis deux ans, l'accueillirent comme une seconde Providence; elle semblait venir mettre un terme à leurs maux et cicatriser leurs plaies; le plus puissant motif de cette réception flatteuse était d'avoir été la compagne de Napoléon. Dans l'entrée solennelle qu'elle fit à Parme, apparaissait auprès d'elle, au premier rang, le comte Neipperg, alors son chevalier d'honneur et le dépositaire de son autorité.

La tâche que j'ai entreprise est parvenue à son terme. Je ne me ferai point l'historien de ce qui s'est passé relativement à Marie-Louise dans ses nouveaux États, c'est une obligation que je ne pourrais remplir qu'imparfaitement; je me suis fait une loi de ne parler que de choses dont j'ai été le témoin; ce récit d'ailleurs

serait trop pénible. Les faibles liens par lesquels l'ex-Impératrice tenait encore à la France sont désormais rompus. Marie-Louise, après une courte apparition parmi nous, après avoir été l'objet de flatteuses espérances, qui ne se sont point réalisées, n'a laissé aucune trace de son passage. Elle est redevenue princesse autrichienne; elle est aujourd'hui l'un des instruments de la politique anti-française en Italie. Quand elle est arrivée dans ce beau pays, les habitants des duchés ont cru avoir retrouvé une ombre de ce régime français cher aux Italiens, qui sentent aujourd'hui qu'ils n'ont été heureux que par la France. Pendant les douze premières années, Marie-Louise a justifié l'attente de ses nouveaux sujets; l'ordre et la régularité ont été rétablis dans toutes les parties de son gouvernement; les dettes ont été acquittées. Les formes de l'administration française, qui s'étaient si facilement naturalisées dans ces provinces, ont été à peu près maintenues. Les employés civils et militaires qui avaient servi sous l'Empire, ont été conservés autant qu'il a dépendu de la souveraine. Si elle n'a pas toujours pu soustraire le pays à la fiscalité autrichienne, elle l'a préservé de l'arbitraire et de l'esprit illibéral de ce gouvernement. Les duchés de Parme et de Plaisance ont joui d'une liberté inconnue aux autres États de l'Italie. Des améliorations et des embellissements y ont été introduits; des ponts et des digues ont assuré les communications souvent interrompues par les débordements du Taro et de la Trebbia;

des hospices pour les malades, pour les vieillards, pour les femmes en couches, des asiles pour les orphelins, ont été fondés; une salle de spectacle et une galerie pour un musée ont été construites, etc. Pour être juste, même envers ses ennemis, il faut ajouter que le mérite de cette administration bienfaisante revient surtout au ministre de la duchesse. Le comte Neipperg, qu'une ambition désordonnée et un intérêt personnel avaient rendu l'un des plus ardents ennemis de l'Empereur et de la France, était un homme éclairé et un sage administrateur; il joignait à ces qualités des intentions bienveillantes. Il avait concilié à Marie-Louise l'estime et l'affection des habitants; sa mort fut un malheur pour elle[1]. N'étant plus contenues par sa main ferme et habile, la vénalité et les mauvaises passions prirent le dessus; la désaffection ne tarda pas à les suivre; elle fit des progrès rapides. Les mouvements qui eurent lieu en Italie dans l'année 1831, contre-coup de notre révolution de 1830, firent éclater une révolte. La duchesse s'enfuit de Parme, et alla demander secours aux Autrichiens contre ses sujets. Elle revint escortée par leurs troupes, et prêta son nom aux vexations et aux persécutions de tous genres qu'exerça le cabinet de Vienne, sans qu'on eût à reprocher à la duchesse de Parme d'autre complicité que sa faiblesse et le défaut de volonté. Le pays retomba sous le joug de plomb de l'Autriche, et fut de

[1] Voir, à la fin du volume, la notice sur le général Neipperg.

nouveau exploité à son profit par les successeurs du comte Neipperg dans le gouvernement. A l'affection qu'avait d'abord inspirée la duchesse de Parme ont succédé la déconsidération, l'indifférence et un ressentiment dissimulé.

Marie-Louise s'était unie au comte Neipperg par un mariage de la main gauche Elle a eu de ce mariage trois enfants. L'aînée a épousé le fils du comte San-Vitale, grand-chambellan de Parme, et vit à la cour de sa mère. Le puîné, le comte de Montenuovo, est officier dans un régiment autrichien. Le troisième enfant, qui était une fille, est mort dans un âge peu avancé. Le fait de cette union établi, je n'examinerai point si un acte régulier est venu légitimer la naissance des enfants, ou si l'union de Marie-Louise avec le comte Neipperg a précédé la mort de Napoléon. En Italie, dans ce pays des faciles compositions, la sanctification d'une union est la chose du monde la plus simple. Deux personnes qui veulent se marier déclarent leur intention devant un prêtre; celui-ci les confesse, leur donne l'absolution, célèbre une messe et les marie, tout cela, sans que l'intervention de témoins soit nécessaire. Il y a tout lieu de croire cependant que l'Empereur avait cessé de vivre quand Marie-Louise a contracté ce second mariage. A Vienne comme à Parme, elle n'a pas cessé d'exprimer sa ferme résolution de ne point provoquer un divorce, et de n'en jamais accepter la proposition.

Une personne digne de toute confiance m'a raconté,

en mai 1826, que peu de temps auparavant, Marie-Louise avait écrit à M. de Fellemberg, directeur des beaux établissements agricoles d'Hofwill près Berne, qu'ayant une juste confiance dans ses principes et dans ses lumières, elle le priait de se charger de la recherche d'une dame vertueuse, de mœurs douces, instruite, ayant le ton du grand monde, douée enfin des qualités nécessaires pour élever deux jeunes orphelines auxquelles elle prenait le plus vif intérêt; qu'on avait l'intention de leur donner une éducation brillante, parce qu'elles étaient destinées à occuper un rang distingué dans le monde. M. de Fellemberg, au reçu de cette lettre, se mit en quête de la gouvernante qui devait réunir toutes ces conditions. Trois semaines après, il répondit à la duchesse de Parme que, s'étant occupé consciencieusement de la commission qui lui avait été donnée, son choix s'était arrêté sur la sœur ou proche parente d'un magistrat de Berne, connue par des ouvrages très-remarquables en politique et en littérature. Il ajouta qu'il s'était assuré de son consentement; que cette demoiselle, âgée d'environ quarante ans, était une femme du meilleur ton, d'une grande instruction, sachant le français, l'italien et l'anglais comme sa langue maternelle, ayant les meilleurs principes, et issue d'une des principales familles de la Suisse; qu'il la proposait avec d'autant plus de confiance, qu'elle joignait à toutes ces qualités l'avantage d'avoir un degré d'alliance avec la maison de Lorraine. A un mois de là environ, le comte

Neipperg écrivit, au nom de la duchesse, que le choix de la personne proposée paraissait devoir convenir, mais que le consentement de la cour de Vienne, à laquelle on allait en référer, était nécessaire. Après quelques semaines d'intervalle, le même comte Neipperg écrivit de nouveau à M. de Fellemberg pour le remercier de ses démarches, et le prévenir qu'on avait fait répondre de Vienne que, pour le moment présent, les deux enfants en question pouvaient se passer de gouvernante, et qu'on s'occuperait d'un arrangement lorsqu'ils auraient atteint un âge plus avancé.

La malignité s'est plu à répandre des bruits injurieux sur de prétendus désordres de la vie privée de Marie-Louise. Je les crois sans fondement. La modération de son caractère et son âme exempte de passions ont dû la préserver des excès de tous genres. Marie-Louise est loin d'être irréprochable aux yeux des Français. L'oubli des marques d'attachement que la nation lui avait données, l'abandon de la cause de Napoléon, l'injure faite à sa mémoire par un second mariage, ont provoqué la juste sévérité des jugements contemporains. La ruse et la violence dont on a usé envers elle, et qu'ont merveilleusement secondées son caractère, son éducation et ses qualités mêmes, ne sont point des considérations suffisantes pour l'absoudre. Si je disais qu'élevée dans la simplicité d'une condition privée, elle a passé son enfance et sa première jeunesse au sein d'une famille de mœurs patriarcales, mais inexorable dans ses

principes de dévouement aveugle aux intérêts de la maison d'Autriche; qu'elle n'avait connu ni la cour ni le monde quand elle a quitté sa patrie à dix-neuf ans, y laissant son père, ses sœurs, ses grandes-maîtresses, ses femmes, personnes avec lesquelles elle avait vécu dans l'étroite intimité de la retraite; que transportée, comme une plante exotique, dans un pays dont les relations, les habitudes, les familles lui étaient tout à fait inconnues, elle s'y est présentée avec tous les désavantages de sa timidité et de sa terreur du ridicule qui s'attache en France à ce qui n'a pas un vernis brillant; que n'y ayant point eu d'amie, si ce n'est sa dame d'honneur, dont l'attachement, pour ainsi dire officiel, découragé par l'oubli, ne pouvait pas survivre à l'absence, elle n'avait pu contracter des liens durables avec sa nouvelle patrie, et que l'accueil qu'elle en avait reçu, quelque bienveillant qu'il pût être, ne pouvait balancer le souvenir des affections primitives de ces cœurs allemands avec lesquels elle avait toujours une parfaite conformité de pensées et d'intérêts, on m'objecterait avec raison que Marie-Louise a eu cela de commun avec toutes les princesses qui, en quittant leur patrie pour épouser des princes étrangers, ont renoncé à leur famille, à leurs amis, à leurs habitudes, et ont laissé à la frontière toutes leurs affections avec leurs vêtements. Mais ces princesses ont eu le temps de s'identifier avec leur nouvelle position, et ont achevé une vie paisible dans leur royal exil.

Marie-Louise s'est trouvée dans une situation particulière : elle a été mariée à un homme trop grand pour qu'il pût y avoir entre eux une communauté d'idées et de sentiments ; trop souvent séparée de son époux par des guerres malheureuses, elle a eu sans cesse à trembler pour la vie ou pour le pouvoir de l'Empereur. Pendant une de ces absences, elle avait vu son autorité menacée par une tentative de révolte qui fut consommée plus tard par les premiers corps de l'État eux-mêmes, étrange condition pour une princesse qui n'avait été témoin en Autriche que du respect des grands et du culte des peuples pour sa famille ; elle avait été contrainte de fuir de la capitale de l'Empire envahi par d'innombrables armées ennemies, réunies aux armées de son père. Elle avait été conduite à Vienne, tremblante de la catastrophe qui avait brisé dans sa main le sceptre de son époux, accompagnée, en apparence, par une escorte d'honneur, mais réellement prisonnière. Puis, pour lui faire oublier ces humiliations, tous les bras sont ouverts à Vienne pour la recevoir, comme un enfant chéri qu'on avait cru perdu. Là, elle retrouve ses premières impressions ravivées par l'absence, ses premières habitudes, ses parents, ses amis, rivalisant de tendresse et de cordialité. Consolée et louée du sacrifice qu'elle avait fait à sa famille et à sa patrie en se dévouant pour elles, elle y recueille les applaudissements de son père, prince de mœurs pures, mais dont la tyrannie des maximes

politiques avait altéré la candeur. Dans des circonstances ordinaires, il lui aurait recommandé la fidélité à son époux; mais voyant qu'il ne peut soutenir son gendre proscrit par la ligue des rois sans manquer à ses alliés et à une oligarchie toute-puissante, il conseille à sa fille l'oubli de ses liens; il l'entretient d'illusions qu'il partage lui-même sur l'avenir de son petit-fils, impitoyablement sacrifié. Quand il est déçu dans ses espérances pour cet enfant auquel il doit tous ses sentiments de père et une efficace protection, il les oublie en lui témoignant une stérile tendresse; il le laisse mourir, parce qu'il est empêché par la raison d'État de faire ce qui pourrait le sauver. Il le pleure, il s'éloigne pour ne pas être témoin de ses derniers moments, et il se console en pensant qu'il est dans le ciel, parce qu'il finit par se persuader que c'est pour le mieux, et qu'il n'y a plus de place sur la terre pour cette infortunée victime de la politique. Ces exigences, ces séductions, quelle que fût leur puissance, eussent trouvé Marie-Louise inébranlable, si elle eût été une femme forte, et si une éducation généreuse eût imprimé dans son âme les grands principes de morale qui sont indépendants de toutes les vicissitudes et qui commandent tous les sacrifices. Mais les sentiments et les principes des souverains ne ressemblent pas à ceux des autres hommes; ils se croient des devoirs d'une autre nature à remplir. Quelle admirable exception à ces maximes accréditées par la servilité présente la conduite de Ca-

therine de Wurtemberg, femme du roi Jérôme! Aussi cette princesse restera à jamais l'objet de la vénération générale et un mémorable exemple de ce que peut le dévouement inspiré par le devoir et par l'affection.

Marie-Louise a apporté en France ses défauts et ses qualités, une extrême défiance d'elle-même, une absence complète de volonté. Aucune pensée d'ambition ne s'est révélée en elle. Si elle n'avait montré jusqu'à quel point l'idée de la célébrité lui répugnait, on aurait pu penser que ses prétentions se bornaient à jouir du reflet des rayons que lui renvoyait la couronne de son illustre époux, et qu'elle considérait toute espèce de gloire comme devant disparaître devant l'éclat d'une si grande renommée. Impératrice, elle pouvait montrer de l'éloignement pour les affaires, puisqu'elle n'y était point initiée; mais régente, elle a conservé la même indifférence. Avec le pouvoir de décider les questions, avec la sagacité et les connaissances nécessaires pour les bien comprendre, elle ne prenait rien sur elle; elle s'empressait de se rendre à l'avis qui lui était soumis, comme pour en finir plus vite et pour décliner toute responsabilité. Résignée au présent, l'avenir ne la préoccupait pas; elle se délassait de l'ennui qui la gagnait souvent, en cultivant les arts, le dessin, la musique[1]. Sa timidité naturelle,

[1] Il me revient à la pensée que je trouvai un jour l'Impératrice debout devant une fenêtre de son salon à Saint-Cloud, contemplant d'un air pensif le paysage qui se déroulait devant elle. M'étant permis de lui demander la cause de sa rêverie, elle me dit qu'en considérant le beau site qu'elle ait

entretenue par la vie claustrale qu'elle avait menée jusqu'au jour de son mariage, était encore augmentée par les préventions qui lui avaient été inspirées contre l'esprit français dont elle redoutait les sarcasmes; elle était, au reste, d'autant moins contrariée dans son goût pour la retraite, que l'Empereur s'en accommodait tout à fait. Les préjugés d'enfance et de jeunesse contre l'homme auquel sa famille avait dû de si mauvais jours avaient été remplacés par une affection que le temps n'aurait pu que cimenter. La catastrophe qui a frappé l'Empereur l'a jetée dans une douleur voisine du désespoir. Pendant les premiers mois d'une séparation qui devait être éternelle, elle s'est plus d'une fois reproché de n'avoir pas tenté l'impossible pour se réunir à lui, en exprimant cependant la crainte que l'adversité et l'inaction n'aigrissent le caractère de l'Empereur, et qu'elle n'eût plus les mêmes chances d'être heureuse dans sa nouvelle situation. Ce regret, quoiqu'il ne fût pas tout à fait pur, lui était suggéré par le souvenir des tendres égards qu'elle avouait avoir trouvés en lui; elle craignait aussi que le tort de cette séparation ne lui fût imputé et ne lui nuisît dans l'opinion; car le public lui demanderait un compte personnel de ses actions depuis que, livrée à elle-même, elle avait perdu l'égide de l'irresponsabilité dont l'Empereur l'avait jusque-là

sous les yeux, elle s'était surprise à regretter ses colonies des environs de Vienne, et à désirer qu'une baguette magique lui en fît découvrir seulement un coin.

couverte. A mesure que Napoléon l'avait plus connue, il s'était applaudi de son choix. Le caractère de cette princesse lui paraissait avoir été formé pour lui; elle lui avait donné du bonheur et des consolations au milieu des soucis de sa vie orageuse. Dans les relations habituelles, elle était facile et bienveillante, sans perdre de sa dignité. Jamais une plainte ni un reproche ne sont sortis de sa bouche. Douée d'un caractère doux mais réservé et circonspect, ses sentiments n'avaient pas, dans leur expression, une grande vivacité. Elle était bienfaisante et aimait à donner; elle avait de la simplicité et de la finesse à la fois, une gaieté douce et de l'esprit sans causticité. Instruite, elle ne faisait point parade de ses connaissances; elle craignait d'être accusée de pédanterie. Compagne de l'Empereur, ses qualités attachantes avaient gagné l'affection de son époux, comme sa douceur inaltérable avait séduit toutes les personnes qui vivaient dans son intimité. En la jugeant ainsi, je rends avec fidélité mes souvenirs, et je me défends de toute partialité inspirée par le passé, comme de toute préoccupation du présent. On se tromperait en supposant que le devoir luttait péniblement en elle contre les inclinations; elle était naturelle et ne savait pas cacher ses impressions; mais l'événement a prouvé que, si elle était portée à la vertu en ce qu'elle a de facile, elle a manqué de la force nécessaire pour la pratiquer en ce qu'elle a de rigoureux. L'absence sans espoir de retour, des confidences mensongères, d'adroites flatteries, des

promesses séduisantes et des oppositions menaçantes qu'elle n'a pas eu le courage de braver, ont rencontré en elle une malheureuse disposition à s'accommoder aux événements imprévus et à les accepter comme irrémédiables.

Tandis que la femme de Napoléon, désormais étrangère à tous les liens qui les avait unis, plus déchue que lui, jouissait d'une condition prospère en apparence, mais que devaient troubler d'amers souvenirs, son illustre époux, trahi par la fortune, livré aux outrages de ses ennemis, après avoir donné au monde, sur un rocher d'odieuse mémoire, le magnifique spectacle d'un grand homme aux prises avec l'adversité, retournait vers sa céleste patrie, et allait rendre compte au Créateur de la mission qu'il en avait reçue.

XXVII

Ainsi l'œuvre de la coalition était consommée dans toutes ses parties. Ses chefs avaient réuni, dans une assemblée insolite, comme si tout devait être extraordinaire dans la destinée de Napoléon, tous les souverains de l'Europe livrés aux sinistres influences de leurs ministres pour démolir, pièce à pièce, l'édifice dont ils se sont partagé les débris, et pour effacer jusqu'à la trace du grand Empire Ils avaient perverti la compagne de sa vie, pour le priver de l'appui qu'il aurait pu trouver dans sa fidélité au malheur. Ils avaient vendu à l'Angleterre, son implacable ennemie, le prince qui combattait pour leur cause en travaillant à soustraire le continent aux lois tyranniques des marchands de Londres. Cette grande victime, que l'aveuglement des puissances de l'Europe a livrée au ministère britannique, a été reléguée sur un rocher, au milieu de l'Océan Atlantique, pour que ses plaintes ne fussent pas entendues; elle a été sou-

mise aux ignobles outrages d'un geôlier, et a péri dans les tourments d'une longue agonie. Le terrible legs de *l'opprobre de sa mort*[1] sera un jour recueilli. La coalition a préparé au seul rejeton de ce grand homme un tombeau où devaient le conduire prématurément les souvenirs rongeurs et impuissants de son illustre origine, et la mélancolie profonde qui l'a saisi à la révélation de l'inanité de son avenir. Les membres de sa famille errent, exilés et proscrits, décimés par l'âge et par le malheur. Quelle a été l'erreur des grandes puissances, en laissant périr du supplice de Prométhée celui qu'elles avaient reconnu pour leur égal, sinon pour leur maître, et que la main du souverain pontife avait consacré comme l'oint du Seigneur; en laissant fusiller par un autre roi un roi reconnu par elles, crime renouvelé de l'assassinat juridique de Conradin, consommé il y a six siècles dans le même lieu! Quoique flétri par l'horreur des contemporains et de la postérité, ce premier exemple d'une sentence de mort prononcée contre une tête couronnée a porté de sinistres fruits. Dieu veuille qu'il n'encourage pas encore de pareils attentats! Les puissances se sont acharnées avec une déplorable passion sur le régénérateur de la royauté; partout où le triomphe de ses armes l'avait conduit, il avait respecté l'attachement des peuples pour les dynasties qui régnaient sur eux; pour ne pas ébranler leur fidélité, il avait re-

[1] Expressions textuelles du testament de l'Empereur.

fusé d'habiter les capitales des États qu'il avait conquis. Cette conduite si honorable de l'Empereur contraste péniblement avec les procédés de ses rivaux envers lui. Leur implacable haine a justifié son refus d'ajouter foi à de fallacieuses apparences de pacification. On ne doit pas s'étonner qu'après des concessions toujours infructueuses, qui étaient à l'instant suivies de nouvelles exigences, il ait senti qu'elles n'avaient pour objet que de consommer plus facilement sa ruine. Il a préféré abdiquer plutôt que signer une paix qu'il n'aurait pu exécuter. Eh! quelle paix était possible avec des ennemis dont le cœur renfermait tant de fiel et si peu de générosité! Une rivalité haineuse a toujours été le premier mobile de la politique anglaise envers la France. Quand le gouvernement de l'Empire, dont les machinations de cette politique ont produit la grandeur, rendait notre nation puissante et prospère, le cabinet anglais n'avait qu'une pensée, c'était de l'abattre et d'intéresser à sa chute les puissances du continent. C'est dans le but exclusif de son agrandissement et de sa suprématie maritime et commerciale qu'il a excité leurs passions, qu'il leur a prodigué son or et les a amenés à lui sacrifier leurs vrais intérêts; c'est une vérité qui est devenue triviale. L'Empereur avait trop de motifs d'être convaincu qu'il n'y aurait de salut pour la France, que quand elle serait affranchie de la dépendance dans laquelle voudrait la retenir son irréconciliable ennemie. Il a succombé sous une tâche dans

laquelle il a sacrifié à l'intérêt de la paix (alors qu'il était signalé au monde par ses ennemis comme le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe) son propre intérêt, celui de sa famille et l'avenir de son fils; mais de ce sacrifice son honneur et sa gloire sont sortis intacts. Il ne peut plus être question aujourd'hui de faire revivre les splendeurs de ces temps héroïques. La puissance formidable qui a mis l'Angleterre à deux doigts de sa perte, qui a été sur le point de faire expier à son gouvernement ses longues injustices et l'abus de sa prépotence, n'est plus à redouter pour elle. Mais des efforts combinés renverseront tôt ou tard cette domination intolérable. Si Napoléon a préparé l'abaissement du tyran des mers, si l'excès du despotisme britannique suscite enfin des continuateurs de son œuvre, non-seulement nationale, mais encore européenne, ses mânes seront consolés. Ce triomphe posthume sera, pour cette auguste mémoire, un nouveau titre à la sympathie de la France et à la reconnaissance tardive de l'Europe.

FIN.

APPENDICE.

LETTRES

RELATIVES

AU RETOUR DU GÉNÉRAL BONAPARTE DE L'ÉGYPTE.

Les lettres qu'on va lire sont au nombre de sept. La première était déjà connue; elle a été citée dans plusieurs publications. Elle est datée du 7 prairial an VII (26 mai 1799), et signée par trois directeurs, condition exigée par la Constitution de l'an III pour valider les actes émanés du Directoire. Cette lettre a été transmise le même jour par le président Merlin de Douai à l'amiral Bruix. Publiée isolément, et n'étant appuyée d'aucun témoignage qui lui donnât de l'autorité, elle a été regardée jusqu'à présent comme supposée. Dans des mémoires inédits, Lareveillère-Lepeaux, ancien membre du Directoire, l'un des trois signataires de l'ordre dont je parle, dit qu'il ne se

souvient pas d'avoir signé de lettre qui eût pour objet le rappel du général Bonaparte de l'Égypte ; c'est une erreur de mémoire de M. Lareveillère-Lepeaux. L'existence de cette lettre et la signature qu'il y a apposée ne peuvent pas plus être révoquées en doute que l'authenticité des lettres qui l'accompagnaient, et dont les originaux existent.

J'ai publié ces lettres dans le numéro du *Spectateur militaire* du 15 mai 1840, en exprimant le désir que la publicité qui leur était donnée amenât des révélations qui ne laissassent plus de doute sur la question de savoir si elles avaient été reçues en Égypte par le général Bonaparte, et si elles avaient conséquemment autorisé son retour.

L'assertion contenue dans les mémoires publiés sous le nom de M. de Bourrienne, qui tranche cette question en la déclarant absurde, n'a pas paru une autorité suffisante. On ne peut accorder une confiance absolue aux allégations contenues dans des mémoires publiés sous le nom d'un homme qui ne les a pas composés. On sait que l'éditeur de ces mémoires offrit à M. de Bourrienne, réfugié dans le Holstein, où il fuyait les poursuites de ses créanciers, une somme qu'on dit être de trente mille francs, pour obtenir sa signature avec quelques notes et pièces justificatives ; M. de Bourrienne était déjà atteint de la maladie dont il est mort peu d'années après, dans une maison de santé de Caen. Plusieurs hommes de lettres coopérèrent à la rédaction de ses mémoires. J'avais

rencontré, en 1825, M. de Bourrienne à Paris; il me dit qu'on lui avait proposé d'écrire contre l'Empereur : « Malgré le mal qu'il m'a fait, avait-il ajouté, je ne m'y « résoudrai jamais; ma main se sécherait plutôt. » Si M. de Bourrienne avait rédigé lui-même ses mémoires, il n'y aurait pas avancé que, lorsqu'il était ministre de l'Empereur à Hambourg, il travaillait, avec des agents du comte de Lille, à la rédaction de proclamations en faveur de ce prince, et qu'en 1814 il en acceptait des remerciements du roi Louis XVIII. Il n'aurait pas dit que Napoléon lui avait confié, en 1805, qu'il n'avait jamais conçu la pensée d'une expédition en Angleterre, et que le projet de descente, dont il entourait les apprêts de tant d'éclat, n'était qu'un leurre propre à amuser les niais. L'Empereur savait fort bien que jamais projet ne fut plus sérieusement conçu, plus positivement arrêté. M. de Bourrienne n'aurait parlé ni de ses entretiens particuliers avec Napoléon ni des prétendues confidences dont il était rendu dépositaire, quand, depuis le 20 octobre 1802, Napoléon ne l'avait plus reçu. Lorsqu'en 1805, l'Empereur, oubliant ses torts, le nomma son ministre plénipotentiaire à Hambourg, il lui accorda l'audience d'usage; mais il n'ajouta pas à cette grâce le retour de son ancienne amitié; il refusa constamment, avant et depuis, de le recevoir, et ne correspondit pas avec lui.

Les témoignages de M. Amédée Jaubert et du général Eugène Merlin, qui ont été, le premier, secrétaire inter-

prête, et l'autre, aide-de-camp du général en chef de l'armée d'Égypte, méritent un examen plus sérieux. Ces deux témoins, chacun dans sa qualité respective, n'ont point quitté la personne du général en chef pendant la durée de l'expédition, et se sont embarqués avec lui pour la France. Ils ont été, toute proportion gardée, dans une position aussi favorable que M. de Bourrienne, pour être instruits des ordres donnés par le général en chef et de ce qui se passait autour de lui, soit avant son départ, soit au moment où il s'est effectué. Ils n'ont rien entendu dans la traversée qui pût leur faire soupçonner que des ordres du Directoire rappelassent le général Bonaparte en France. Ils s'accordent à dire que son départ paraissait avoir été décidé par la réception des gazettes anglaises, contenant des nouvelles détaillées des revers essuyés par nos armées en Italie et en Allemagne, gazettes envoyées par les amiraux anglais au quartier-général de l'armée française.

Ces témoignages, sans être décisifs, étaient un grand argument en faveur de l'opinion que les lettres qui rappelaient le général Bonaparte n'avaient pas été reçues en Égypte. Depuis que ces lettres ont été livrées à la publicité, les paroles de Napoléon lui-même sont venues répandre un nouveau jour sur cette question.

Dans des notes dictées par lui à Sainte-Hélène, il est dit qu'il a reçu, durant le siége de Saint-Jean-d'Acre, le 27 floréal an VII (13 mai 1799), des lettres de France qui l'informaient du fâcheux état de nos affaires, et que

ces nouvelles avaient été le principal motif qui l'avait porté à lever le siége et à se rapprocher d'Alexandrie. Ces lettres ne pouvaient être celles qui renfermaient les ordres du Directoire, puisque celles-ci sont datées du 7 prairial (26 mai) de la même année, et qu'elles n'ont été expédiées que le 23 du même mois (11 juin). Il est plus que probable que les lettres reçues devant Saint-Jean-d'Acre étaient celles qui furent envoyées par Joseph Bonaparte et remises par le Grec Bourbaki.

Mais ce qui achève de dissiper tous les doutes, c'est le fait suivant, qui m'a été communiqué par le général Bertrand, auquel l'Empereur l'a raconté à Sainte-Hélène. Nommer le général Bertrand, c'est citer un homme digne de toute confiance par la noblesse de son caractère et par la juste considération que lui a acquise une constante fidélité au malheur.

Le général Bonaparte, que le Directoire croyait encore en Égypte, était débarqué à Fréjus le 17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799). Il se rendait à Paris lorsqu'il rencontra, entre Fréjus et Lyon, un courrier porteur de dépêches adressées au général en chef de l'armée d'Égypte. Ces lettres portaient la révocation de l'ordre qui lui avait été donné de revenir en France, et lui enjoignaient de rester en Afrique. Ce fut par la lecture de ces dépêches, que le général Bonaparte apprit en même temps l'ordre par lequel il était rappelé et le contre-ordre qui devait le retenir en Égypte; le Directoire l'informait en même temps que le Gouverne-

ment avait jeté les yeux sur le général Lecourbe, qu'il avait l'intention de charger du commandement de la principale armée. Quand nous avions à peu près perdu l'Italie et que la guerre était reportée sur le Var, le Directoire avait éprouvé un besoin pressant des talents du général Bonaparte, et il désirait ardemment sa présence. Mais quand la victoire de Zurich et les succès obtenus en Hollande l'eurent rassuré, semblable au matelot qui oublie son vœu après la tempête, il s'empressa de révoquer l'ordre de rappel dont il avait pressé l'expédition trois mois auparavant, ordre qui lui avait été arraché par la considération de l'imminence du péril qui menaçait la République à cette époque. Le général Bonaparte ne reçut donc qu'à Paris les lettres du Directoire que l'amiral Bruix était chargé de lui remettre, s'il parvenait à aborder en Égypte, la copie de celle que cet amiral lui avait expédiée de Carthagène, et les lettres de Barras et de Talleyrand.

Quant au choix du général Lecourbe, sur lequel le Directoire s'était arrêté, l'Empereur ne l'improuvait pas tout à fait. Il faisait cas de ce général, et lui reconnaissait les qualités de l'homme de guerre. Il avait pris de lui une idée favorable en trouvant dans les papiers saisis chez le général Moreau après son arrestation, en 1804, plusieurs lettres que Lecourbe écrivait à ce général pendant la campagne de Hohenlinden, pour l'aiguillonner, vaincre ses irrésolutions et lui souffler son audace. L'Empereur s'était privé à regret des services du géné-

ral Lecourbe, parce qu'il avait surpris en lui tant de malveillance à l'occasion du procès de Moreau, qu'il n'avait pas jugé pouvoir l'employer. Un jour que Lecourbe traversait le jardin des Tuileries, il aperçut l'Empereur à une fenêtre du palais; il dirigea sur lui un regard plein d'un sentiment si haineux, que Napoléon ne put jamais l'oublier. Quand, durant les Cent-Jours, Lecourbe revint à lui, l'Empereur s'empressa de l'accueillir, et lui confia un commandement important.

I.

AU GÉNÉRAL BONAPARTE, COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE D'ORIENT.

« Paris, le 7 prairial an VII.

« Les efforts extraordinaires, citoyen général, que « l'Autriche et la Russie viennent de déployer, la tour- « nure sérieuse et presque alarmante que la guerre a « prise, exigent que la République concentre ses forces. « Le Directoire vient en conséquence d'ordonner à l'a- « miral Bruix d'employer tous les moyens qui sont en « son pouvoir pour se rendre maître de la Méditer- « ranée et pour se porter en Egypte, à l'effet d'en ra- « mener l'armée que vous commandez. Il est chargé de

« se concerter avec vous sur les moyens à prendre pour « l'embarquement et le transport. Vous jugerez, citoyen « général, si vous pouvez avec sécurité laisser en « Égypte une partie de vos forces; et le Directoire vous « autorise, dans ce cas, à en confier le commandement « à qui vous jugerez convenable.

« Le Directoire vous verrait avec plaisir à la tête des « armées républicaines, que vous avez jusqu'à présent si « glorieusement commandées.

« *Signé* TREILHARD, LAREVEILLÈRE-LEPEAUX, BARRAS. »

II.

LETTRE DU DIRECTOIRE A L'AMIRAL BRUIX (ÉCRITE DE LA MAIN DU SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL LAGARDE, ET SIGNÉE PAR MERLIN DE DOUAI.)

« Paris, le 7 prairial an VII.

« Le Directoire exécutif, citoyen général, après avoir « réfléchi sur la situation actuelle des choses, a senti la « nécessité de réunir et de concentrer le plus possible « les forces de la République. En conséquence, il vous « ordonne de prendre les moyens les plus prompts pour « effectuer votre jonction avec la flotte espagnole. Dès

« qu'elle sera opérée, vous chercherez la flotte anglaise; « et si, comme il est vraisemblable, vous êtes alors su-« périeur en force à l'ennemi, vous le combattrez. Aus-« sitôt que vous aurez mis les Anglais hors d'état de « s'opposer avec succès à vos opérations, vous ferez « voile pour l'Egypte, à l'effet d'y embarquer l'armée. « Vous vous concerterez sur les moyens avec le général « Bonaparte, et vous pourrez laisser en Égypte une par-« tie de ses forces, s'il le juge nécessaire.

« Vous remettrez au général Bonaparte la lettre ci-« jointe, qui lui communique le projet du Directoire.

« Le président du Directoire exécutif.

« *Signé* MERLIN.

« Par le Directoire exécutif, le secrétaire-général.

« *Signé* LAGARDE. »

(Par un arrêté du Directoire du 14 germinal an VII (3 avril 1799), Bruix, ministre de la Marine, avait été nommé amiral de l'armée navale de Brest (grade équivalant à celui de capitaine-général en Espagne), pour que l'amiral Massaredo n'eût pas de répugnance à servir sous lui.)

III.

LETTRE AUTOGRAPHE DU CITOYEN TALLEYRAND, MINISTRE DE LA MARINE PAR INTÉRIM, A L'AMIRAL BRUIX

« Paris, le 9 prairial an VII.

« Voilà votre mission revenue à votre première idée, « mon cher Bruix. J'en suis enchanté. Vous voilà hors « du vague; vous avez un but, un but prescrit, un but « de la plus grande importance. Le Directoire n'écrit « qu'un mot à Bonaparte. Je lui envoie une lettre de « Barras à laquelle j'ai joint quelques lignes. Le Direc- « toire s'en rapporte à vous pour l'instruire de notre si- « tuation intérieure et extérieure. Ramenez-le. On vous « recommande le secret le plus absolu sur votre mis- « sion. Adieu, je vous embrasse et vous aime bien. « Comptez sur moi pour la vie.

« *Signé* CH.-MAUR. TALLEYRAND.

« ***P. S.*** Mon opinion est que Belleville, notre consul à « Gênes, sera votre successeur; cela n'est pas encore « décidé, mais le Directoire ne déterminera son choix « que dans les premiers jours de la décade prochaine. « Sieyès arrivera du 20 au 24. »

IV.

L'AMIRAL BRUIX AU CITOYEN BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ORIENT.

« Carthagène, le 23 prairial an VII.

« Citoyen général,

« Le Directoire exécutif m'a ordonné d'opérer ma « jonction avec l'escadre espagnole, d'attaquer en- « suite l'ennemi, et après l'avoir battu, d'aller en « Égypte pour y prendre et porter en France l'armée « que vous commandez.

« Déjà ma jonction est faite, et l'armée combinée est « forte de quarante-deux vaisseaux de ligne; mais cette « force ne nous donne pas encore la supériorité sur les « Anglais; ils ont soixante vaisseaux dans la Méditer- « ranée. Néanmoins, par des manœuvres bien concer- « tées, on peut les battre avant qu'ils soient réunis en « un seul corps d'armée. C'est ce que j'espère de faire, « si mes démarches instantes auprès de l'amiral espa- « gnol et de la cour de Madrid réussissent.

« Ce succès obtenu, je vous préviens, citoyen géné- « ral, que je ne perdrai pas un instant pour me porter sur « Alexandrie, immédiatement après le combat. Faites

« donc vos dispositions pour retenir le moins de temps « possible la flotte sur la côte d'Égypte. Vous devez « compter, général, sur tous les efforts dont je suis ca- « pable pour renverser tous les obstacles et me rendre « aussi promptement que je pourrai auprès de vous. « Néanmoins, il m'est impossible de vous préciser l'épo- « que de mon arrivée; et comme il n'y a rien de moins « certain que le résultat d'un combat naval, ni même « que je réussisse à attaquer l'ennemi avant sa réunion « complète, je dois vous engager, citoyen général, à ne « prendre les dernières mesures pour l'embarquement « de votre armée que lorsque vous serez prévenu par « des frégates que je vous détacherai, sitôt après l'évé- « nement, de l'arrivée prochaine de l'armée navale.

« Croyez, citoyen général, que ce sera pour moi le « plus beau jour, et pour la brave armée que je com- « mande, un jour de gloire et de bonheur, que celui où « elle pourra rendre à la patrie les héros qui l'ont tant « illustrée.

« Agréez mes salutations fraternelles et respectueuses.

« *Signé* E. Bruix.

« *P. S.* J'ai promis au Grec qui vous remettra cette « lettre que vous lui feriez un présent de cinq cents louis. « Je pense, citoyen général, que, malgré l'énormité de « cette somme, vous n'hésiterez pas à la lui donner.

« *Signé* E. Bruix.

V.

LETTRE CHIFFRÉE DU MINISTRE TALLEYRAND, ADRESSÉE A L'AMIRAL BRUIX, EN DATE DU 13 PRAIRIAL AN VII

« Je me suis empressé, citoyen général, de mettre « sous les yeux du Directoire exécutif les lettres que « vous m'avez écrites les 6 et 8 de ce mois. Le Direc- « toire est très-satisfait de l'activité que vous avez dé- « ployée pour vous mettre en état de sortir avec vingt- « deux vaisseaux. Il approuve la détermination que vous « avez prise de rassembler toutes les troupes disponi- « bles à Toulon, et d'effectuer un débarquement dans « le golfe de la Spezzia.

« Mais quelque important qu'il soit de secourir l'ar- « mée d'Italie, le Directoire vous recommande non- « seulement de ne rester sur les côtes de ce pays que « le temps indispensable pour seconder les opérations « du général Moreau, mais encore de ne pas vous dé- « garnir des troupes qui vous seront nécessaires pour « remplir votre mission ultérieure, et surtout pour don- « ner du renfort à Malte. Vous devez, par le même mo- « tif, conserver sur l'armée navale des vivres en quantité « suffisante pour ravitailler cette place et pour votre ap-

« provisionnement pendant la campagne. Il sera pourvu, « par d'autres moyens, aux besoins de la république « ligurienne, et déjà le Directoire a permis l'exporta- « tion de quatre-vingt mille quintaux de blé pour cette « contrée.

« Le Directoire désire vivement, citoyen général, *que « vous ne perdiez pas un moment pour vous rendre aux « lieux déterminés par vos instructions, et spécialement pour « exécuter les ordres contenus dans sa dépêche du 7 prairial*, « dont je vous ai expédié hier le duplicata. Vous verrez, « par la copie ci-jointe d'une lettre de l'ambassadeur « Guillemardet, que si le général Massaredo a été forcé « par la tempête d'entrer à Carthagène, lord Saint-Vin- « cent n'a pas été moins maltraité. Ainsi vous n'avez « pas à craindre d'être poursuivi par l'ennemi, et comme « vous avez actuellement des forces supérieures, les « succès de l'armée navale dépendent par-dessus tout « de la rapidité de votre marche. Le Directoire exécu- « tif s'en repose sur vous. Vous connaissez ses inten- « tions et ses espérances ; il a la plus grande confiance « dans vos talents ; il attend de grandes choses de l'ar- « mée que vous commandez, et d'une circonstance sur « laquelle l'Europe a les yeux fixés. Les hasards des « éléments et ceux de la victoire peuvent vous donner « des chances que d'ici on ne peut prévoir. Songez que « c'est à l'audace que la République a dû la plus grande « partie de ses victoires.

« Il est possible que Massaredo répare ses avaries en

« peu de temps, et qu'il puisse se réunir à vous. Je vous « invite, en conséquence, à lui adresser à Carthagène « une lettre confidentielle pour lui assigner un rendez-« vous. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il sera très-« sensible aux marques de confiance et de considéra-« tion qu'il recevra de vous.

« Salut et fraternité,

« *Signé* CHARLES-MAURICE TALLEYRAND. »

VI.

COPIE DE LA LETTRE DU MINISTRE DE LA MARINE PAR INTÉRIM TALLEYRAND A L'AMIRAL BRUIX.

« Paris, le 27 prairial an VII.

« L'ordonnateur Bertin vient de m'informer, citoyen « général, que vous avez appareillé du mouillage de « Vado, en présence de l'armée anglaise, et que vous « vous êtes décidé à faire voile pour Carthagène. Cet « administrateur m'annonce en même temps que la « flotte de la République a été vue à sept lieues de Tou-« lon, ayant des vents favorables, et que le chef de di-

« vision Daugier était au moment d'exécuter l'ordre que « vous lui avez donné de vous rejoindre.

« Je me suis empressé de rendre compte de cet évé« nement au Directoire exécutif; il a senti qu'atteinte « par un ennemi supérieur, l'armée française, malgré « les talents du général et la valeur des officiers et des « marins, aurait été exposée à un combat inégal dont « les suites pouvaient au moins vous réduire à une lon« gue inaction. Vous avez su faire passer de votre côté « tous les avantages que les Anglais se promettaient « sans doute de leur position. La sagesse et la promp« titude de votre détermination, ainsi que l'habileté « de vos manœuvres, ont reçu l'approbation et les jus« tes éloges du Directoire exécutif, et j'éprouve la plus « vive satisfaction à vous les transmettre.

« Vous verrez, citoyen général, par la copie des let« tres ci-jointes à M. d'Azara et à l'ambassadeur Guille« mardet, que je fais presser le cabinet de Madrid d'ac« célérer la mise en état des vaisseaux espagnols qui « doivent se joindre à vous. Le Directoire espère que « sous peu de temps l'armée combinée pourra prendre « la mer, et qu'après avoir secouru l'armée d'Italie et « la république ligurienne, après avoir opéré une jonc« tion qui était de la plus haute importance, *vous pour« suivrez glorieusement le cours de votre mission.*

« Je vous adresse une lettre que j'ai cru devoir écrire « au général Massaredo, et j'en joins ici la copie. J'ai « pensé qu'il vous serait agréable que cet officier-gé-

« néral reçût par vous un nouveau témoignage de l'es-
« time du gouvernement français.

« Pour copie,

« Charles-Maurice Talleyrand. »

VII.

MINUTE DE LA LETTRE ÉCRITE PAR L'AMIRAL BRUIX AU CITOYEN JOSEPH BONAPARTE, EN DATE DE PARIS, LE 22 VENDÉMIAIRE AN VIII.

« Recevez, citoyen, le compliment que mon cœur « vous adresse sur l'heureux retour de votre frère. Le « bonheur de votre famille est un bonheur public. J'ap- « prends que vous partez cette nuit ou demain pour « Fréjus. Je vous envoie des pièces qui peuvent inté- « resser votre frère et vous.

« 1° Copie de la lettre que j'ai reçue du Directoire en « rade de Vado. C'est d'après cette lettre, que j'ai en- « voyé à votre frère celle que je vous ai montrée à « Paris. Vous savez pourquoi, ma jonction opérée avec « les Espagnols, les forces supérieures de l'ennemi se « sont opposées à tout projet ultérieur.

« 2° Deux lettres du Directoire à votre frère; je de-
« vais les remettre moi-même.

« 3° Une lettre du citoyen Talleyrand, qui devait avoir « la même destination, et qui en contenait une du di- « recteur Barras.

« 4° Copie de la lettre par laquelle Talleyrand m'a- « dressait ces dépêches.

« Je partage votre joie, et vous salue cordialement.

« *Signé* E. Bruix. »

SUR UN DISCOURS

COMPOSÉ

PAR LE LIEUTENANT D'ARTILLERIE BONAPARTE,

QUI A ÉTÉ ENVOYÉ AU CONCOURS OUVERT PAR L'ACADÉMIE DE LYON EN 1791.

Peu de temps après le 18 brumaire, les consuls occupant encore le palais du Luxembourg, je me trouvais chez le colonel Louis Bonaparte qui venait d'être nommé au commandement du 5e régiment de dragons ; il logeait rue de Vaugirard, hôtel de la Trémouille. Il me montra un manuscrit d'une quinzaine de pages in-folio, tout entier de la main de Napoléon. C'était la minute d'un discours composé par lui, n'étant encore que lieutenant d'artillerie, sur le sujet d'un prix proposé au concours par l'académie de Lyon : *Quels sont les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur?* Louis Bonaparte avait entrepris de déchif-

frer ce manuscrit ; mais, rebuté par les difficultés, il y avait renoncé. C'était la première fois que je voyais l'écriture de Napoléon ; je crus avoir sous les yeux les caractères d'une langue inconnue ; cependant un vif sentiment de curiosité et d'intérêt me porta à demander à Louis Bonaparte de me confier ce manuscrit. Je voulais essayer si je serais plus patient ou plus heureux que lui. Je passai huit jours à étudier ces caractères, que je parvins à déchiffrer avec une peine infinie, sauf cinq ou six mots que je laissai en blanc. Je rapportai le manuscrit avec ma traduction au colonel Louis Bonaparte, qui, se contentant de la copie que j'avais faite, saisit brusquement l'original, et avant qu'il m'eût été possible de prévenir son mouvement, le lança dans la cheminée. Le feu, qui était très-ardent, consuma en un instant cette précieuse relique, et je n'en pus rien sauver.

Ce discours n'était pas achevé, si j'en juge par la minute que j'ai lue. La dernière main y manquait ; ce qui me ferait douter qu'il ait pu remporter le prix, comme on l'avait d'abord annoncé, et même qu'il ait pu participer au concours. Il m'est resté de la lecture de cet écrit, autant que je puis m'en souvenir, qu'il y avait beaucoup d'imagination, peu d'art et de liaison dans la composition, mais des pensées douces, une philanthropie un peu fastueuse et une sensibilité rêveuse, exprimée avec l'exaltation et la candeur de la jeunesse [1]. Une dé-

[1] J'ai entendu dire à l'Empereur que, dans son adolescence, il ne pouvait pas lire sans pleurer les *Epreuves du sentiment* par Arnauld Baculard.

finition pittoresque du sentiment et de la mélancolie, de l'enthousiasme pour la musique du *Devin de village*, à l'auteur de laquelle Napoléon aurait voulu qu'on eût élevé une statue pour cette seule composition, et une phrase qui termine son discours, sont les passages qui m'ont le plus frappé. Pour donner une définition du sentiment, l'auteur du discours promenait le lecteur dans les sites les plus favorables à la méditation, qu'il peignait tantôt à grands traits, tantôt avec des détails descriptifs. Il le transportait de la cabane du berger dans l'église de Saint-Pierre de Rome, et décrivait les impressions qu'éprouve le voyageur à sa première entrée dans cette immense basilique, éclairée par la clarté mystérieuse d'une lampe. Telle est l'impression que j'ai conservée de la lecture de ce curieux manuscrit, impression qui serait peut-être bien modifiée si je le relisais aujourd'hui.

Le goût que Napoléon avait alors pour la musique du *Devin de village* paraîtra singulier à ceux qui savent qu'il mettait la musique italienne au-dessus de la musique française, et qu'il n'aimait pas les écrits de Jean-Jacques[1]. Il avait retenu tous les airs de cette charmante

[1] Il portait sur *la Nouvelle Héloïse* à peu près le même jugement que Voltaire. Quant à ses écrits politiques, le propos suivant montre ce qu'il en pensait. J'ai entendu Stanislas Girardin raconter que, dans une excursion que Napoléon fit à Ermenonville dans la première année du Consulat, il s'était arrêté devant le tombeau de Jean-Jacques Rousseau. Après l'avoir considéré pendant quelque temps en silence, il laissa échapper ces paroles : « Il aurait

pastorale et aimait à les chanter, non pas tout à fait comme le disait Rousseau de Louis XV, avec la voix la plus fausse de son royaume, mais avec une voix dont la justesse n'était pas le mérite constant. A ces impressions d'adolescence qui avaient survécu à l'âge mûr, se joignait, ou plutôt avait succédé un sentiment passionné pour la musique italienne, qu'il écoutait avec délices, et qui était la plus puissante distraction apportée à ses grands et pénibles travaux [1].

« peut-être mieux valu, pour le repos de la France, que cet homme n'eût jamais « existé. »

Depuis que ces lignes sont écrites, des Mémoires de Stanislas Girardin ont été publiés. J'y trouve un article ayant pour titre : *Visite du premier Consul à Ermenonville*, où la même anecdote est rapportée avec les développements suivants : « Arrivé devant l'île des Peupliers, il (le premier Consul) s'est arrêté « devant le tombeau de Jean-Jacques, et a dit : « Il eût mieux valu, pour le repos « de la France, que cet homme n'eût jamais existé. — Eh ! pourquoi, citoyen « consul? dit Girardin. — C'est lui qui a préparé la Révolution française. — « Je croyais, citoyen consul, que ce n'était pas à vous à vous plaindre de la « Révolution. — Eh bien ! répliqua-t-il, l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux « valu, pour le repos de la terre, que Rousseau ni moi n'eussions jamais « existé. » Et il reprit d'un air rêveur sa promenade.

Cette anecdote, que le caractère connu de celui qui la rapporte ne permet pas de révoquer en doute, prouve que le génie, à l'aspect de la tâche qui lui est imposée, tombe quelquefois dans le découragement, et que, semblable au Christ au jardin des Olives, si une pareille comparaison peut être admise, il recule devant le calice d'amertume qui lui est présenté.

1 Ce goût de Napoléon pour la musique italienne ne devrait pas être un argument en faveur de l'opinion qui a voulu le déshériter du nom de Français, en lui attribuant les mœurs et les habitudes italiennes et la connaissance exclusive de la langue italienne. Je ne veux pas renouveler gratuitement une polémique contre une prétention qui ne pourrait pas être soutenue aujourd'hui; mais je profiterai de cette occasion pour donner l'extrait d'une lettre adressée à ce

Mais le passage du discours qui m'a laissé la plus profonde impression, et qui me revient sans cesse à la mémoire, surtout depuis vingt-cinq ans, c'est la phrase qui le termine. C'était une espèce de prophétie dont une croyance populaire et un préjugé touchant attribuent le don aux génies supérieurs et aux mourants :

Le Ciel prête aux mourants des accents prophétiques.

C'était comme un pressentiment de la destinée future de ce grand et auguste infortuné. Voici cette phrase, que je cite littéralement : *Les grands hommes sont des météores destinés à brûler pour éclairer leur siècle.*

M. de Las Cases rapporte, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, que le prince de Talleyrand, pour faire sa cour à l'Empereur, avait fait rechercher à Lyon ce discours,

sujet au rédacteur du journal américain *le Courrier des Etats-Unis*, par l'homme qui a le mieux connu l'Empereur, et qui lui était uni par la plus tendre amitié autant que par les liens du sang.

« Napoléon n'était pas né en Italie ; il est né à Ajaccio le 15 août 1769, dans « l'île de Corse, qui était occupée par les troupes françaises dès l'année 1764. « L'intérieur de l'île fut entièrement soumis à la France en 1768. Napoléon « n'avait jamais été en Italie avant que les armées françaises ne lui en ou« vrissent le chemin. Il n'avait donc pu y contracter les habitudes du caractère « italien. Charles Bonaparte, son père, nommé député des États de la province « de Corse à la cour, en 1777, le conduisit et le laissa au collége d'Autun, en « Bourgogne. Il obtint depuis pour lui une place à l'École militaire de Brienne, « en Champagne, d'où il fut envoyé à celle de Paris, avant d'être nommé officier « d'artillerie en 1787. Il ne savait pas alors un mot de la langue italienne ; ses « habitudes et son langage durent être entièrement ceux d'un Français de la « vieille France, puisqu'on voit à quel âge il vint en Bourgogne, en Cham-

qu'il lui présenta un jour. L'Empereur en lut quelques pages et le jeta au feu. Il paraît, d'après cela, que ce discours a été présenté au concours. Ce que j'en ai vu serait donc la minute qui, dans ce cas, aurait été la composition de premier jet, dont la correction aurait affaibli la couleur et détruit l'originalité; cette minute du discours inachevé serait restée dans les papiers de Napoléon jusqu'au jour où elle passa dans les mains de son frère. Quoi qu'il en soit, il est à désirer que cette première production de sa jeunesse ne soit pas perdue. Dans le discours qui a été imprimé en 1826 et qui fait partie d'un recueil publié sous le nom du général Gourgaud, je n'ai pas reconnu celui que j'avais lu en 1800. Il me restait l'espérance que M. le comte de Saint-Leu aurait conservé la copie que je lui ai remise; mais une lettre de ce prince, écrite de Florence le 31 mars 1840, m'ap-

« pagne, à Paris. Dans ses garnisons de Valence et de Grenoble, à Marseille, il « fut connu de Mounier, l'ex-constituant; de l'abbé Raynal et d'autres amis « de la liberté naissante, dont il embrassa avec ardeur les principes. Il passa « peu de mois de son premier semestre dans sa ville natale, et ce fut pour y « faire des recherches historiques et rédiger un essai sur les révolutions de la « Corse, écrit en bon français, qu'il envoya à l'abbé Raynal. Cet auteur célèbre « lui répondit, entre autres choses : « Cet écrit est rempli de traits qui décè- « lent un génie du premier ordre. » Napoléon ne savait pas alors un mot d'i- « talien. Il en apprit quelques-uns dans ses courts passages en Corse, quel- « ques-uns dans ses campagnes d'Italie, comme beaucoup d'officiers de l'ar- « mée française ; mais n'en déplaise à M. le professeur V., Napoléon n'a jamais « su parfaitement d'autre langue que la langue française. » Nous pouvons ajouter qu'il a été tout ce qu'il a voulu être, et a joint à la variété de ses connaissances le talent d'un grand écrivain.

prend que ce mémoire académique, dont il retrouve dans son souvenir quelque idée, n'est pas en sa possession, et qu'il ne saurait dire dans quelle main il peut se trouver. Ce n'est point sous le rapport du mérite littéraire que la perte de cet écrit serait regrettable; un intérêt d'un autre ordre s'y rattache et le rend précieux. Son auteur y mettait, au reste, bien peu d'importance, puisque le retrouvant sous sa main, plus de dix ans après, il voulait le jeter au feu. Il ne l'abandonna à son frère que sur les instances de celui-ci, et avec la condition de le brûler, condition que le colonel Louis Bonaparte exécuta trop religieusement, à mon grand regret.

SUR L'ENLÈVEMENT

ET

SUR LA MORT DU DUC D'ENGHIEN.

Je n'avais pas l'intention de revenir sur la catastrophe de la mort du duc d'Enghien. Il m'en coûte de rappeler l'attention publique sur ces tristes souvenirs ; mais je crois devoir à la mémoire de l'Empereur, je crois obéir à l'une de ses principales recommandations, en racontant tout ce qui est à ma connaissance sur cet événement que l'esprit de parti a étrangement défiguré. Le fait en lui-même est aujourd'hui apprécié à sa juste valeur. Provoquée par le gouvernement anglais, la mort du dernier des Condé a porté de déplorables fruits. Cet acte tire son plus grand intérêt de l'influence qu'il a exercée sur le cours de la carrière politique de Napoléon, et c'est à cette cause qu'il doit la place importante qu'il oc-

cupe dans l'histoire de notre temps. J'ai donc réuni dans cette courte notice les traits principaux dont l'ensemble pourra mettre le lecteur impartial à même de former son jugement sur un acte de rigueur auquel une réunion de circonstances fatales et une inflexible interprétation de ses devoirs comme chef de l'État ont porté Napoléon, dont ce prince a accepté toute la responsabilité avec la haute franchise et la fierté de son caractère, et qui, au lieu de lui être utile, lui a été nuisible, comme il l'avoue lui-même.

Le gouvernement anglais, qui avait d'abord affecté de traiter avec mépris un projet de descente en Angleterre, justement épouvanté du formidable armement qui s'opérait en vue de ses côtes, avait fini par prendre ce projet d'expédition tellement au sérieux, qu'il faisait des préparatifs extraordinaires pour s'y opposer. Les redoutes et les retranchements se multipliaient sur la côte méridionale de l'Angleterre : des moyens d'inondation y étaient pratiqués; toute la population en état de porter les armes y était réunie et exercée; les ministres eux-mêmes et les principaux chefs de l'aristocratie avaient endossé l'habit militaire, et figuraient dans les rangs des volontaires. L'anxiété générale était excitée et entretenue par des alertes et par des terreurs paniques qui se succédaient et qui portaient l'épouvante jusque dans Londres. Un grand nombre de familles s'éloignaient du voisinage des côtes, et allaient chercher un refuge dans l'intérieur des terres.

En même temps que le gouvernement cherchait à conjurer l'orage par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, il travaillait à l'éloigner du territoire britannique. Il faisait jouer tous les ressorts d'une diplomatie raffinée et semait l'or pour porter les puissances à se déclarer, et pour retenir sur le continent l'ennemi qui le menaçait.

Ces moyens ne le rassurant pas assez, il eut recours à la ressource des complots. Au commencement de l'année **1804**, les princes français retirés à Londres, favorisés par les ministres anglais, formèrent le plan d'une attaque sérieuse contre le chef du gouvernement consulaire. Un ordre du conseil privé du roi d'Angleterre enjoignit aux émigrés français de se rendre sur les bords du Rhin, sous peine de perdre leurs pensions, et un règlement fixa le traitement qui serait alloué à chaque officier et soldat. Le duc d'Enghien avait précédemment obtenu de l'électeur de Bade l'autorisation d'établir son séjour à Ettenheim, petite ville située sur la rive droite du Rhin, à deux lieues du fleuve. A l'époque même où les émigrés se rassemblaient en vertu de l'ordre du conseil privé sur les frontières de l'Alsace, des royalistes déterminés, réfugiés à Londres après la fin des troubles de la Vendée, et commandés par d'anciens chefs de chouans, débarquaient secrètement sur la côte de Dieppe et se dirigeaient sur Paris par des chemins détournés, trouvant sur leur route des gîtes préparés dans des fermes isolées et dans des chaumières

où ils étaient reçus par des paysans gagnés à leur parti. Georges Cadoudal, Rivière, aide-de-camp du comte d'Artois, les frères Polignac, Pichegru et cinquante autres conjurés étaient arrivés ainsi mystérieusement à Paris, et se tenaient cachés dans des retraites ignorées de la police.

Les agents que la police française entretenait à Londres l'informaient qu'il s'y tramait quelque grand complot contre la France. C'était un bruit généralement répandu en Angleterre, en Europe et jusque dans nos colonies, que le gouvernement consulaire touchait à sa fin, que les jours de son chef étaient comptés, et que l'ancienne famille régnante allait remonter sur le trône. On réimprimait à Londres le pamphlet autrefois composé contre Cromwell : ***Tuer n'est pas assassiner***, en faisant allusion au premier Consul. Une feuille (***l'Ambigu***), rédigée par des émigrés français, portait en tête l'effigie de Bonaparte, avec un cercle noir tracé autour du cou. Les avis qui parvenaient de plusieurs côtés annonçaient de prochains débarquements d'émigrés dans la Vendée. Les avis que le premier Consul recevait de cette province le portèrent à y envoyer l'un de ses aides-de-camp, le colonel Savary, dont le rapport confirma ses soupçons sur l'agitation sourde qui y régnait.

Le premier Consul se ressouvint qu'il se trouvait dans les prisons de Paris des individus arrêtés comme prévenus d'avoir été envoyés de Londres pour attenter à sa vie. Leur arrestation sur les côtes en flagrant délit d'es-

pionnage et d'embauchage, suffisait pour motiver leur traduction devant des commissions militaires; mais comme ils étaient accusés d'en vouloir à la vie du chef de l'État, ils avaient été retenus en prison en attendant que cette accusation pût être prouvée. Le premier Consul ordonna que quelques-uns de ces individus fussent traduits devant un conseil de guerre, espérant obtenir d'eux quelque révélation sur le but de leur voyage. Deux d'entre eux furent jugés et condamnés. L'aspect du supplice ne put fléchir leur opiniâtreté; ils périrent en menaçant le gouvernement d'une catastrophe prochaine.

Les rapports de M. Méhée de La Touche et du capitaine Rosey (dont j'ai rapporté la mission, pages 107 et 108 du premier volume) firent connaître les trames ourdies sur la rive droite du Rhin par les ministres anglais accrédités près les cours de Munich, de Stuttgard et de Cassel. Le premier Consul, parfaitement édifié sur l'imminence du danger qui menaçait l'État et sa personne, se fit remettre de nouveau la liste des chouans arrêtés. L'écrou de l'un d'eux, sa condition d'affidé ou de domestique de Georges pendant la dernière insurrection de l'Ouest, firent soupçonner que celui-là pourrait savoir quelque chose. Querel fut jugé et condamné sans qu'on pût tirer de lui aucun aveu; mais dans la nuit qui devait précéder son exécution, la crainte de la mort le décida à parler. Il déclara qu'il était depuis six mois à Paris; qu'il y était arrivé avec Georges et plu-

sieurs autres conjurés qu'il nomma ; qu'ils avaient été rejoints peu après leur arrivée par une quinzaine d'autres; que de nouveaux débarquements devaient avoir lieu ou étaient attendus, et que Paris était le lieu de rendez-vous commun. Ces déclarations de Querel, qui lui valurent sa grâce, mirent sur la voie de découvertes importantes ; on arriva ainsi jusqu'à un ancien émissaire du parti, nommé Troche, horloger à Eu. Le premier Consul fit repartir son aide-de-camp Savary, accompagné par le fils de l'horloger, qui suppléait son père, fort avancé en âge, avec ordre de se rendre à Dieppe, où un nouveau débarquement était annoncé. Le colonel Savary, arrivé à Dieppe, se porta incontinent avec le jeune Troche sur Béville, où le débarquement devait s'effectuer. Le gros temps qui régna pendant plusieurs jours, des avis transmis de Paris dans cet intervalle, et des signaux donnés au brick qui avait croisé durant plusieurs nuits devant la falaise de Béville, et qui portait, disait-on, le duc de Berri, empêchèrent le débarquement.

Pendant que cela se passait, la police, dirigée par le conseiller d'État Réal, mettant à profit les révélations de Querel, s'était livrée à des recherches actives, qui l'avaient mise sur la trace des individus réfugiés à Paris. L'arrestation successive de Georges et de ses compagnons conduisit à la connaissance de la part diverse que Pichegru et Moreau avaient prise au complot. Entre autres informations qui furent obtenues, une circon-

stance éveilla au plus haut point l'attention. Un personnage inconnu à la bande de Georges avait eu des entrevues avec ce dernier ; il avait été reçu non-seulement par Georges, mais aussi par MM. de Polignac et de Rivière, avec des marques particulières de déférence. Il était naturel de penser qu'un complot aussi important que celui qui se tramait à Paris, devait avoir nécessairement un chef supérieur présent ou peu éloigné, investi de pouvoirs extraordinaires, qui pût se faire reconnaître lorsque l'ennemi serait abattu. On en conclut que le personnage reçu par Georges devait être ce chef, et qu'il était un des princes de l'ancienne maison royale. On passa en revue les divers membres de cette famille ; on sut où se trouvaient le comte de Lille (Louis XVIII), le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berri, le prince de Condé, le duc de Bourbon, et les princes d'Orléans qui vivaient paisibles et éloignés des foyers d'intrigues. Restait le duc d'Enghien, dont Napoléon connaissait à peine l'existence. On fut induit à penser que ce prince pourrait bien être le personnage mystérieux dont nous avons parlé. Quoique la description qui en était faite ne s'appliquât que très-imparfaitement au prince, puisque ce personnage était le général Pichegru, comme on l'apprit plus tard, les différences les plus graves dans le signalement d'un homme qui était inconnu à Paris ne pouvaient pas arrêter la marche des conjectures. La présence du duc d'Enghien sur les bords du Rhin, ses communications avec les émigrés qui s'y

réunissaient, la participation du gouvernement anglais au complot, qui ressortait de toutes les informations recueillies par la police, les absences que faisait le prince pour se livrer au plaisir de la chasse, ses promenades sur le Rhin, le soupçon qu'il venait quelquefois à Strasbourg, donnèrent une nouvelle force aux présomptions qu'on avait déjà qu'il était le chef que sa naissance et son rang portaient à la tête de la conspiration Les suppositions marchent vite quand elles sont excitées par le soupçon. On admit sans peine que le duc d'Enghien avait pu venir à Paris et y séjourner, et qu'il avait pu être de retour à Ettenheim dans l'espace de moins de huit jours. On se préoccupa tellement de cette conjecture, qu'on fit explorer les principaux hôtels du faubourg Saint-Germain pour s'assurer que le prince n'y était point caché, ou qu'on ne faisait pas de secrets préparatifs pour le recevoir. On supposa même qu'il aurait pu trouver un asile dans l'hôtel de l'ambassade d'Autriche. L'avis qui fut donné que Dumourier, artisan des guerres civiles et l'agent de complots le plus actif et le plus expérimenté, était à Ettenheim, comme conseiller du prince, acheva la conviction.

Des instructions furent données à M. Shée, alors préfet du département du Bas-Rhin. Les indications qu'il donna confirmèrent ce qu'on savait déjà. Le premier Consul avait plus de confiance dans ses pressentiments et dans ses prévisions que dans les ressources de la police, privée, par la suppression du minis-

tère de la Police, de l'ensemble et de l'impulsion si nécessaires dans les circonstances extraordinaires où l'on se trouvait. Il chargea un jour, à son lever et confidentiellement, le général Moncey, premier inspecteur de la gendarmerie, d'envoyer un officier intelligent à Ettenheim, sous un déguisement, afin de prendre connaissance de ce qui s'y passait, et de recueillir les noms des personnes de tout rang qui s'y trouvaient en rapport avec le duc d'Enghien. Le général Moncey remit directement au premier Consul, sans en donner communication à la police, le rapport de l'officier auquel il avait confié cette mission. Parmi les noms des personnes qui entouraient le prince, le rapport signalait ceux du général Dumourier et d'un colonel anglais nommé Smith. Ce ne fut que plus tard qu'on reconnut que le général auquel l'auteur du rapport donnait le nom de Dumourier était le général Thumery, dont le nom, prononcé par un Allemand, avait causé son erreur. Ce rapport confirma le premier Consul dans l'opinion que le duc d'Enghien présidait aux trames ourdies à Paris. La présence de Dumourier surtout lui parut un fait décisif; il attachait un grand intérêt à la saisie de ce général, qui lui parut être la cheville ouvrière de la conspiration. Il ignorait tout à fait dans quels termes Dumourier pouvait être avec les divers princes de l'ancienne dynastie; sa présence à Ettenheim lui suffisait. Il était persuadé que son arrestation et la saisie de ses papiers lui procureraient les informations les plus pré-

cises et les plus utiles sur l'organisation et sur les moyens d'exécution du complot.

Il réunit, dans une espèce de conseil privé, aussitôt après la réception du rapport que lui avait remis le général Moncey, les deux consuls, le grand-juge, le ministre des Relations extérieures, le conseiller d'État Réal, et Fouché, quoique ce dernier ne fût pas alors ministre. Fouché avait eu l'art de se rendre nécessaire en se donnant beaucoup de mouvement. Il venait souvent raconter au premier Consul les nouvelles qu'il obtenait par l'influence qu'il avait conservée sur les agents de la police, et les confidences qu'il tirait d'eux adroitement, en gagnant toujours de vitesse le grand-juge.

Comme il n'y eut point de procès-verbal des délibérations de cette réunion, le champ a été laissé ouvert aux conjectures sur les opinions émises par les personnages qui en ont fait partie. Il paraît cependant certain, ce qui sera au reste éclairci par les mémoires qui seront, tôt ou tard, livrés à la publicité, que les deux consuls ne se montrèrent point enclins à des mesures de rigueur, et que Fouché, au contraire, ne dissimula pas son sentiment sur la nécessité d'un grand exemple, pour en finir avec les artisans de complots. L'opinion de M. de Talleyrand, qui a pris soin d'ailleurs de détruire tous les documents qui auraient pu le compromettre, n'est connue que par les reproches que lui fit Napoléon dans la scène qui eut lieu à l'issue du conseil privé tenu en 1808 (*voir* les pages 183 et suivantes du premier volume),

et par le propos de ce ministre à M. d'Hauterive, l'un des chefs de division du ministère des Relations extérieures, lequel exprimait la peine qu'il éprouvait de l'exécution du duc d'Enghien : « Eh bien, quoi ! ce sont les affaires ! » (*Voir* l'article de la *Biographie universelle* consacré à M. d'Hauterive, par M. Artaud.)

Tel était l'état des choses lorsque, le **19** ventôse an XII (**10** mars **1804**), jour où je n'avais pas dîné aux Tuileries, on vint me chercher à dix heures du soir, de la part du premier Consul. Je le trouvai en arrivant dans une pièce attenante à son cabinet, ayant à ses pieds plusieurs cartes qu'il avait jetées par terre et en cherchant une du cours du Rhin. Après l'avoir aidé à étendre cette carte sur une grande table d'acajou qui était au milieu de la pièce, j'écrivis sous sa dictée une lettre au ministre de la Guerre Berthier, pour lui donner l'ordre de faire partir dans la nuit le colonel Caulaincourt, son aide-de-camp, pour Strasbourg, et le général Ordener, commandant des grenadiers à cheval de sa garde, pour Schelestadt, afin de procéder à l'arrestation du duc d'Enghien. Pendant que le premier Consul me dictait cette lettre, le général Berthier fut annoncé, et, peu après, le colonel Caulaincourt. Le premier Consul dicta au général Berthier le complément des instructions relatives à cette expédition, en suivant sur la carte l'itinéraire que devait parcourir le général Ordener. Il me dicta ensuite une lettre adressée au ministre Talleyrand, pour lui prescrire les mesures diplomatiques à prendre.

En conséquence de cet ordre, le ministre des Relations extérieures devait charger le colonel Caulaincourt d'une lettre adressée au baron d'Édelsheim, ministre de l'électeur de Bade, laquelle cet officier devait remettre dès qu'il aurait appris l'arrestation du duc d'Enghien. Cette lettre portait « que le ministre des Relations extérieures « lui avait adressé précédemment une note dont le con- « tenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'émi- « grés français siégeant à Offenbourg, lorsque le pre- « mier Consul, par l'arrivée successive des brigands en- « voyés en France par le gouvernement anglais, comme « par la marche et le résultat des procès qui s'instruisaient « à Paris, avait reçu connaissance de toute la part que « les agents anglais avaient aux terribles complots « tramés contre sa personne et contre la sûreté de la « France ; qu'il avait appris de même que le duc d'En- « ghien et le général Dumourier se trouvaient à Etten- « heim, et que, comme il était impossible qu'ils se « trouvassent dans cette ville sans la permission de Son « Altesse Électorale, le premier Consul n'avait pu voir « sans la plus profonde douleur qu'un prince auquel il « lui avait plu de faire éprouver les effets les plus signa- « lés de son amitié, pût donner asile à ses ennemis les « plus cruels, et laissât ourdir tranquillement des con- « spirations aussi évidentes ; que, dans une circonstance « aussi extraordinaire, le premier Consul avait cru de- « voir donner, à deux petits détachements, l'ordre de « se rendre à Offenbourg et à Ettenheim, pour y saisir

« les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, mettait « hors du droit des gens tous ceux qui manifestement « y avaient pris part ; que le colonel Caulaincourt était « chargé des ordres du premier Consul, et qu'on ne de- « vait pas douter qu'en les exécutant il n'observât « tous les égards que Son Altesse Électorale pouvait « désirer. »

Les instructions contenues dans la lettre adressée par le premier Consul au ministre de la Guerre, portaient que le colonel Caulaincourt se rendrait à Strasbourg, et de là sur Offenbourg avec deux cents dragons, pour y faire arrêter les émigrés et les agents du gouvernement anglais ; que le colonel Ordener se dirigerait sur Schelestadt, où il prendrait trois cents dragons avec lesquels il passerait le Rhin à Rheinau ; irait cerner secrètement le château d'Ettenheim, et arrêterait le duc d'Enghien, Dumourier surtout, et tous ceux qui se trouveraient avec eux. Le colonel Caulaincourt devait se mettre en communication avec le colonel Ordener, et dès qu'il serait informé de son arrivée à Ettenheim, porter au ministre de l'électeur de Bade la lettre du ministre Talleyrand, et des excuses pour la violation de son territoire, fondées sur l'urgence et sur la nécessité du secret.

J'ignorais à mon arrivée aux Tuileries, dans la soirée du jour où le premier Consul m'avait fait appeler, quelles personnes il avait vues dans l'après-midi. J'appris qu'il s'était entretenu avec les consuls, avec les ministres de

la Justice et des Relations extérieures et avec M. Fouché. Deux jours après, Fouché, qui sortait du lever, me rencontra, et me dit : « Le général Bonaparte est bien indiscret, il finira par éventer la mèche. » Il faisait allusion à l'ordre donné de faire arrêter le duc d'Enghien. Le premier Consul avait parlé à son lever de l'objet qui le préoccupait exclusivement, des machinations des émigrés, dont il tolérait trop patiemment le voisinage, et avait cité les noms du duc d'Enghien et de Dumourier. Cependant personne de la maison consulaire, pas même madame Bonaparte, ne connut les ordres qui avaient été donnés. Le premier Consul resta quelques jours à Paris, puis il quitta les Tuileries pour aller à la Malmaison. Quoique ma voiture suivît la sienne, il me fit donner quelques chasseurs de ses guides pour la sûreté de ses papiers.

La population entière de Paris prenait aux divers incidents de ce drame un intérêt dont on se ferait difficilement une idée aujourd'hui. L'arrestation de Georges, qui avait eu lieu presque en même temps que l'ordre de l'enlèvement du duc d'Enghien était expédié, avait fixé toutes les incertitudes sur l'existence de la conspiration, et accru au plus haut point la sollicitude générale et la sympathie pour le chef de l'État. On faisait des vœux pour que les instigateurs du complot fussent atteints et sévèrement punis.

Pendant son séjour à la Malmaison, le premier Consul fut soucieux et inoccupé; il ne reçut que MM. Maret,

Talleyrand, Fouché, Réal, le grand-juge (Regnier), et Cambacérès. Le 25 ventôse (16 mars), le télégraphe annonça que le duc d'Enghien avait été arrêté pendant la nuit, dans le château d'Ettenheim. L'ordre fut donné de le transférer immédiatement à Paris, où il arriva le 29 ventôse (20 mars), dans l'après-midi. Il fut retenu pendant quelques heures à la barrière de Pantin, jusqu'à ce qu'il eût été ordonné de le diriger sur le fort de Vincennes; il y entra vers cinq heures du soir. Le même jour, un décret fut rendu portant que le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République, serait traduit devant une commission militaire composée de sept membres nommés par le général gouverneur de Paris, et qui se réunirait à Vincennes. En conséquence de cet arrêté, cinq colonels des régiments d'infanterie et de cavalerie en garnison à Paris, et le major de la gendarmerie d'élite, se rendirent à Vincennes, où ils n'apprirent quel était le prévenu qu'ils devaient juger que quand le général Hullin, président de la commission militaire, le leur annonça. Ces officiers ignoraient les diverses circonstances de la découverte de la conspiration, mais ils étaient sous l'impression de l'indignation générale qu'excitaient le projet d'attentat contre la vie du premier Consul et la perspective du bouleversement qui aurait suivi sa mort. Ils ne

doutaient pas que ces menées n'eussent pour chef un prince de l'ancienne dynastie.

Le jour de l'arrivée du prince à Vincennes, le colonel Savary fut chargé d'une lettre du premier Consul qui informait le général Murat de la mission de cet officier au château de Vincennes, dont il devait prendre le commandement supérieur avec un fort détachement de gendarmes d'élite et une brigade d'infanterie. Parmi les officiers émigrés qui avaient été arrêtés en même temps que le duc d'Enghien à Ettenheim, se trouvaient plusieurs généraux de l'armée de Condé. Les papiers qui furent saisis sur ces officiers furent remis au premier Consul. Il s'y trouvait, entre autres, l'ordre du conseil privé qui convoquait sur les bords du Rhin les émigrés pensionnés par l'Angleterre, un billet du duc d'Enghien en réponse à une lettre d'un général Vauborel, qui faisait connaître que le prince se refusait à suivre le conseil que ce général lui donnait de s'éloigner, à cause des dangers auxquels il était exposé dans les circonstances présentes, et une lettre d'un colonel de Lanan, qui contenait les mêmes conseils. *Si, comme je le pense*, ajoutait cet officier, *les vues énergiques des gouvernements qui nous protégent si particulièrement sont reconnues, par les grandes puissances, comme le seul moyen de rendre la tranquillité à l'Europe par une paix juste, ces bases seront naturellement le rétablissement de la monarchie*. Ces pièces, qui prouvaient le plan d'hostilités conçu contre la France, et la part qu'y prenait le duc d'En-

ghien, ne figurèrent pas au procès, peut-être parce qu'elles n'ajoutaient rien à la conviction du premier Consul, toujours persuadé qu'il y avait des préventions plus que suffisantes de la culpabilité de l'accusé. Fouché avait affirmé au premier Consul qu'on trouverait à Ettenheim une *malle* remplie de pièces, qui mettraient sur la trace de toutes les ramifications du complot. Les craintes exprimées au duc par de fidèles officiers, qu'un *coup de main* ne fût tenté sur Ettenheim, sans ébranler *sa résolution de rester au poste du danger*, l'avaient sans doute déterminé à mettre à couvert les papiers qui pouvaient compromettre ses compagnons. Quoique aucunes pièces, autres que celles rapportées ci-dessus, n'eussent pu être saisies à Ettenheim, et que le personnage le plus important, Dumourier, ainsi que le colonel anglais Smith, n'y eussent point été trouvés, mais seulement des indices du séjour qu'ils y avaient fait antérieurement, cependant les lois contre les individus qui avaient porté les armes contre la République et qui étaient à la solde de l'Angleterre étaient formelles, et suffisaient pour provoquer une condamnation.

Après la lecture de l'interrogatoire que le général Dautancourt, faisant alors fonctions de capitaine-rapporteur, avait fait subir au duc d'Enghien en cette qualité, le prince, déplorant l'extrémité cruelle à laquelle il était réduit, et exprimant un vif désir d'être entendu du premier Consul, Dautancourt lui donna le conseil d'écrire quelques mots au bas de son interrogatoire

pour demander cette audience. La note du prince était conçue en ces termes :

« Avant de signer le présent procès-verbal, je fais « avec instance la demande d'avoir une audience par- « ticulière du premier Consul. Mon nom, mon rang, « ma façon de penser et l'horreur de ma situation me « font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande.

« *Signé* L.-A.-H. DE BOURBON. »

Cette pièce fut mise sous les yeux des membres de la commission. Un seul des juges (le général Barrois) fut d'avis que la demande d'audience fût transmise au premier Consul ; mais les aveux du duc d'Enghien, les circonstances dans lesquelles il avait été arrêté, la conviction où étaient les juges que ce prince était complice et même chef du complot qui se tramait à Paris, parurent à des officiers jugeant avec la rigueur du Code pénal militaire, sans rejeter le recours au premier Consul, des motifs suffisants pour faire au prince l'application de la loi ; car des hommes aussi honorables ne se seraient pas dégradés au point de faire fléchir leur conscience devant un ordre sanguinaire. Le premier Consul ne mettait pas en doute que le prince ne fût condamné ; mais ce qui donne matière à réflexions, c'est qu'il chargeait en même temps le secrétaire d'État Maret d'écrire au conseiller d'État Réal de se rendre à Vincennes pour interroger le duc d'Enghien, et de

revenir lui rendre compte du résultat de l'interrogatoire. M. Maret partit de la Malmaison pour Paris, si ma mémoire est fidèle, vers sept heures du soir. Il devait être environ dix heures quand sa lettre fut remise chez M. Réal. Par une suite de la fatalité qui semble avoir présidé à toute cette affaire, Réal, qui depuis huit jours n'avait pas eu un moment de relâche, et qui avait passé plusieurs nuits sans se coucher, était rentré ce jour-là accablé de fatigue. Il avait défendu à son valet de chambre de l'éveiller avant cinq heures du matin, quel que fût le message qui lui fût porté. Une lettre venant de la secrétairerie d'État ne parut pas avoir une importance suffisante pour enfreindre l'ordre formel qu'avait donné Réal de ne pas l'éveiller. A son réveil, on lui remit avec ses lettres celle du secrétaire d'État ; il s'habilla à la hâte et partit pour Vincennes ; mais il rencontra en chemin le colonel Savary, qui lui apprit l'exécution du duc d'Enghien. Savary, qui était à cheval, continua sa route sur la Malmaison, où il arriva vers neuf heures du matin. Il fut à l'instant introduit dans le cabinet du premier Consul, où je me trouvais. Savary lui rendit compte, en peu de mots, de la condamnation et de l'exécution, qui avait eu lieu à six heures du matin. Le premier Consul, apprenant que le duc d'Enghien avait demandé à le voir, sans demander aucun de ces détails, dont il était ordinairement si avide, l'interrompit pour s'informer de ce qu'était devenu Réal, et pour savoir s'il n'était pas venu à Vincennes. Apprenant

qu'il n'y avait point paru, il se tut et fit plusieurs tours dans sa bibliothèque, les mains croisées derrière le dos, jusqu'à ce qu'on annonçât M. Réal. Après avoir écouté l'explication que lui donna ce dernier, et avoir échangé quelques mots avec lui, il retomba dans sa rêverie; puis, sans laisser échapper un mot d'acquiescement ou d'improbation, il prit son chapeau, dit : «C'est bien,» et laissa MM. Réal et Savary surpris et un peu troublés de son silence. Quant au premier Consul, il était monté dans le petit appartement qu'il occupait au-dessus de sa bibliothèque ; il s'y était enfermé, et il y resta longtemps sans reparaître.

Voilà les seuls faits dont j'ai été témoin. Je ne rapporte que ce que j'ai vu et entendu. Je puis ajouter qu'aucune communication verbale ou écrite n'a existé entre la commission militaire et le premier Consul pendant le temps qui s'est écoulé à partir de l'interrogatoire du duc d'Enghien, lequel a précédé son jugement, jusqu'à l'exécution qui a eu lieu à six heures du matin. Les moyens que j'avais d'être instruit de ce fait et les recherches minutieuses de ceux qui avaient intérêt à le découvrir n'ont pu mettre sur la trace d'aucune communication de ce genre.

S'il m'est permis de parler de mes propres impressions, je n'hésiterai pas à dire que le premier Consul, indigné des trames odieuses ourdies contre sa personne, m'a paru n'avoir pas douté un seul instant que le rassemblement d'émigrés sur les bords du Rhin n'eût pour chef le duc

d'Enghien, et que ce prince n'eût la mission d'entrer en France après le coup frappé par Georges et ses complices, alors que le duc de Berri, qui était destiné à débarquer en Normandie, en eut été détourné par l'avis qu'il reçut de la présence à Dieppe d'un officier actif et déterminé, entièrement dévoué au premier Consul. Sous l'impression d'un juste ressentiment, et fortement préoccupé du sinistre avenir réservé à la France et de la sanglante révolution qui aurait été la conséquence de sa mort, il a ordonné que le duc d'Enghien fût mis en jugement; et les charges lui ont paru suffisantes pour motiver la condamnation de ce prince. Cependant l'ordre donné à M. Réal d'aller à Vincennes interroger le duc d'Enghien, la solitude favorable aux réflexions que Napoléon alla chercher à la Malmaison, évitant de s'arrêter dans le salon de madame Bonaparte, se renfermant souvent dans son appartement privé, et refusant de répondre à sa femme, qui venait quelquefois frapper inutilement à sa porte, décelaient les combats qui se livraient dans son âme. Il m'est resté la conviction que, satisfait de l'humiliation à laquelle il aurait réduit ses ennemis, le parti de la clémence l'eût emporté, s'il eût été informé à temps de la demande qu'avait faite le prince d'être amené devant lui. Le mal étant devenu sans remède, il a hautement accepté la responsabilité de cet acte. Il n'a jamais varié dans la résolution de tout assumer sur lui, et aurait regardé comme une faiblesse et comme une atteinte portée à sa puissance et à sa dignité, la plus

légère récrimination exprimée en public et la moindre expression de regret. Quand on se reporte à ce temps de crise et à la pensée des dangers qui menaçaient l'État, on est forcé de convenir que Napoléon a rempli un devoir, et qu'au lieu de le lui imputer à crime, non-seulement on doit le plaindre de s'être vu forcé d'accepter l'odieux d'un acte dont sa perspicacité lui montrait dans l'avenir les fâcheuses conséquences, mais même on doit l'absoudre ; pour tout dire en un mot, le duc d'Enghien a joué sa tête, il l'a perdue. La qualité du condamné et le sentiment intéressé de pitié dont la haine de nos ennemis couvrit tout à coup ce jeune prince ont transformé en crime d'une férocité sauvage un acte de rigueur légitime. Napoléon a été dédommagé des déboires que ses ennemis lui ont suscités à cette occasion, par le redoublement d'attachement du peuple, que l'imminence d'un danger commun et les mesures vigoureuses qui l'avaient conjuré, exaltèrent au plus haut degré. Cependant la première impression produite par cet événement sur les classes élevées fut très-vive ; le mystère et la précipitation avec lesquels le duc d'Enghien fut enlevé, jugé et exécuté, en fut la principale et même la seule cause. Les ministres, les fonctionnaires, les personnes attachées à la maison du premier Consul même, n'apprirent que par le *Moniteur* ce qui s'était passé. L'aspect de la Malmaison fut triste ce jour-là. Je me souviens encore du silence qui régna le soir dans le salon de madame Bonaparte. Le premier Consul se tenait le dos ap-

puyé à la cheminée, pendant que M. Fontanes lui faisait je ne sais quelle lecture. Madame Bonaparte était assise à l'extrémité d'un canapé, avec l'air mélancolique et les yeux humides : les personnes du service, alors très-peu nombreuses, s'étaient retirées dans la galerie voisine, et s'entretenaient à voix basse du sujet de conversation qui absorbait tous les autres. Quelques personnes vinrent de Paris; mais, frappées de l'aspect lugubre du salon, elles s'arrêtèrent à la porte. Le premier Consul, sombre et pensif, ou écoutant attentivement la lecture de M. Fontanes, ne paraissait pas s'apercevoir de leur présence. Le ministre des Finances resta pendant un quart d'heure à la même place, sans que personne lui adressât la parole. Ne voulant pas se retirer comme il était venu, il s'approcha du premier Consul, et lui demanda s'il avait des ordres à lui donner; le Consul lui répondit par un geste négatif.

Je crois devoir, en terminant, reproduire les notes suivantes, écrites au crayon de la main de l'Empereur, sur les marges de l'*Histoire de Napoléon en* 1815, par M. Fleury de Chaboulon, laquelle contient un long passage relatif à l'arrestation et au jugement du duc d'Enghien. J'ai copié moi-même ces notes sur l'original, sans y changer un seul mot.

« Napoléon ne s'occupait pas du duc d'Enghien, qui « avait été justement traduit et puni par un conseil mi- « litaire. Le général Moreau, dès 1797, s'était plaint, « dans son rapport au Directoire exécutif, lors du

« 18 fructidor, des intrigues que ce prince tramait d'Of-
« fembourg avec Pichegru et ses agents dans l'armée.
« Ce prince faisait partie de la conspiration de Georges
« et de Pichegru. Il fut en conséquence arrêté et con-
« damné à mort par le tribunal compétent. Il n'y eut
« qu'un acte irrégulier, ce fut de le faire arrêter à trois
« lieues de la frontière de France dans le pays de Bade.
« Mais Napoléon était le protecteur de cette maison; il
« fit demander l'extradition par le colonel Caulain-
« court, son aide-de-camp, pendant qu'Ordener passe-
« rait le Rhin avec trois cents dragons, à Neufbrisach,
« et arrêterait le prince et ses agents dans sa maison
« d'Ettenheim. »

A l'observation que la mort du duc d'Enghien décidait la question qui agitait la France, l'Empereur répond : « La mort méritée du duc d'Enghien nuisit à Na-
« poléon dans l'opinion, et ne lui fut d'aucune utilité
« politique. »

Répondant à ce qu'on disait que l'impératrice Joséphine, la reine Hortense, les princes Cambacérès et de Neufchâtel, l'avaient conjuré d'épargner la vie du duc d'Enghien, l'Empereur ajoute : « Cela est faux;
« le duc d'Enghien, traduit au château de Vincennes,
« fut jugé et fusillé avant que personne sût qu'il était
« arrêté; d'ailleurs on était alors si indigné de la con-
« duite connue du comte d'Artois, qui tramait des assas-
« sinats dans Paris, que ce fut un concert unanime de
« satisfaction aux Tuileries et parmi les amis et parents

« des ministres et les personnes intéressées à l'État. »

On assurait que l'exécution avait été pressée par Murat, qui, poussé par quelques régicides, à la tête desquels se trouvait Fouché, crut servir Napoléon, sa famille et la France, en assurant la mort d'un Bourbon. Il dément cette assertion par ces paroles : « Cela est « faux ; Napoléon savait que si la commission militaire « le trouvait coupable, elle le ferait exécuter dans les « vingt-quatre heures. »

Il ajoute, en réponse aux reproches adressés à cette occasion à M. de Talleyrand : « Le prince de Talleyrand « s'est conduit, dans cette occasion, comme un fidèle « ministre, et jamais l'Empereur ne lui a rien reproché « là-dessus. Si l'affaire du duc d'Enghien était à recom- « mencer, l'Empereur ferait encore de même. L'intérêt « de la France, la dignité de la couronne et la *loi* d'une « juste représaille lui en ont fait la loi. »

On dit, dans le passage qui a donné lieu à ces notes, qu'on a longtemps imputé et que les personnes non instruites de la vérité imputent encore à M. de Caulaincourt l'arrestation du duc d'Enghien, etc. En marge est écrit, de la main de l'Empereur : « Tout cela est « absurde. Caulaincourt, aide-de-camp de Napoléon, a « obéi, et il devait obéir à l'ordre de Talleyrand de se « rendre à Bade, et de faire, au même moment qu'Or- « dener arrêtait le prince, la demande de l'extradition, « et depuis des excuses pour la violation du territoire « Ordener a dû obéir à l'ordre de passer le Rhin avec

« trois cents dragons, et d'arrêter le prince. La com-
« mission militaire a dû le condamner à mort, si elle
« l'a trouvé coupable. Ainsi, innocent ou coupable, Cau-
« laincourt et Ordener ont dû obéir. Coupable, la com-
« mission militaire a dû le condamner à mort ; innocent,
« elle eût dû l'acquitter, car aucun ordre ne peut justifier
« la conscience d'un juge. Il n'y a pas de doute que si
« Caulaincourt eût été nommé juge du duc d'Enghien,
« il se fût récusé ; mais chargé d'une mission diploma-
« tique, il a dû obéir : tout cela est si simple, que c'est
« folie d'y trouver à redire. Il est vrai encore que le
« parti des Bourbons s'étant acharné à calomnier Cau-
« laincourt pour la petite part qu'il a eue dans cette
« affaire, cela a été l'origine de sa faveur. La mort du
« duc d'Enghien doit être attribuée au comte d'Artois,
« qui dirigeait et commandait de Londres l'assassinat
« de Napoléon par Georges et Pichegru, et destinait le
« duc de Berri à se rendre, après la mort (de Napoléon)
« en France par la Falaise (de Béville), et le duc d'En-
« ghien à s'y rendre par Strasbourg. »

LE COMTE NEIPPERG.

AVERTISSEMENT.

A l'époque de la mort du général Neipperg, M. Saulnier, alors directeur de la *Revue Britannique*, me fit demander une note sur ce personnage. J'entrepris, dans l'article qui suit, de faire ressortir la double combinaison de la coalition, qui, en même temps qu'elle frappait l'empereur Napoléon dans sa personne, lui enlevait l'appui qu'il aurait pu trouver dans les effets de son union avec une princesse autrichienne, en le séparant de sa femme et de son fils, et en amenant l'Impératrice à déserter sa cause. Il importait à la coalition de prévenir toute résistance de la part de cette princesse, et de la dépouiller du prestige de la faveur publique, pour l'annihiler et pour consommer plus sûrement leur ruine commune.

Cet article a paru dans le numéro du mois de février 1829 de la *Revue Britannique*, sous le titre d'*Esquisses contemporaines*. On a corrigé quelques erreurs qui s'y étaient glissées pendant l'impression ; on a aussi rétabli quelques passages dont le directeur de la *Revue* avait demandé le changement ou la suppression, pour éviter de se compromettre avec la censure du gouvernement de la Restauration, et de se brouiller avec ses abonnés étrangers.

LE COMTE NEIPPERG.

Le général comte Neipperg vient de mourir à Parme, après une longue agonie, à l'âge de cinquante-sept ans ; il était né en 1771. Il luttait depuis trois ans contre un mal incurable, dont la science et le zèle d'un habile médecin ne firent que retarder les progrès. Il avait éprouvé de sérieux redoublements de ce mal au retour d'un voyage à Vienne, pendant lequel il accompagnait la duchesse de Parme, au mois de septembre dernier. Le comte Neipperg, ayant voulu suivre cette princesse en Piémont, habitait avec elle une des maisons de plaisance du roi de Sardaigne, lorsque sa maladie prit un

caractère tellement grave, que les médecins désespérèrent de pouvoir prolonger sa vie ; le bruit même de sa mort se répandit prématurément. La translation du mourant fut alors impérieusement commandée par cette étiquette de cour, qui établit des distinctions même dans la mort, et qui ne souffre pas qu'un malade étranger à la famille régnante meure dans une résidence royale. On assure que l'antipathie du souverain, autant que la règle du palais, avait rendu nécessaire l'éloignement de M. de Neipperg. Il fut transporté à Turin, et ramené, dans une litière, de cette ville à Parme, où il a succombé le 22 décembre dernier.

Le comte Neipperg est allé rejoindre dans la tombe la grande victime à la ruine de laquelle il avait activement contribué. Quand les princes de la coalition, semblables aux *sept chefs* sacrifiant à la *peur* devant Thèbes, eurent résolu d'immoler Napoléon à leur repos, ce fut à l'inimitié du cabinet anglais qu'ils confièrent ce soin. Ce cabinet, fidèle à ses traditions, attira dans un piége ce trop confiant ennemi ; puis, violant dans sa première application les principes de la charité chrétienne, fastueusement proclamés dans le préambule du traité de la Sainte-Alliance, il se hâta de l'ensevelir vivant au milieu de l'abîme des mers, séparé pour jamais du monde, et livré à la brutalité d'un geôlier, qu'il constitua l'exécuteur des hautes-œuvres de la coalition. Ce ne fut pas tout : le grand infortuné, qu'il trouva supérieur aux vexations gratuites auxquelles on voulut le soumettre,

fut privé, par une politique implacable, de la consolation, si douce au cœur du proscrit, de recevoir quelquefois des nouvelles de sa femme et de son fils, d'apprendre qu'ils existaient, et qu'il n'en était pas oublié. Un luxe de mesures prohibitives fut prodigué pour surprendre au passage les communications de famille, par lesquelles une fidélité ingénieuse ou une généreuse pitié pour le malheur auraient pu adoucir sa captivité; mais la moitié seulement de cette odieuse tâche était remplie.

Si sa compagne, si son fils, l'une veuve, l'autre orphelin avant le temps, avaient été arrachés à sa tendresse, ils restaient encore l'objet de l'intérêt de l'Europe. Ce sentiment de bienveillance qui s'attache à d'éclatantes infortunes, à des êtres faibles et victimes innocentes, devait rejaillir sur l'illustre proscrit dont le vautour britannique déchirait le sein. La politique, avec ses voies obliques et artificieuses, vint prêter son appui à la violence.

Des calomnies avaient d'abord été répandues sur la légitimité de l'enfant, mais elles échouèrent devant la probité de l'empereur d'Autriche. La sollicitude de ce prince pour la mère fut plus facilement abusée. Marie-Louise devint, sans s'en douter, l'un des principaux instruments dont se servit la coalition pour assurer la ruine de l'ennemi dont l'étroite captivité ne la rassurait pas assez. L'oligarchie autrichienne fut chargée du second acte de ce grand drame; elle chercha, parmi ses

nombreux agents le plus propre à l'accomplissement de ses projets. L'empereur d'Autriche avait jeté les yeux sur le chef d'une famille illustre par sa naissance et par l'éclat qui jaillit d'une grande fortune, quoique dérangée, pour le placer auprès de sa fille; mais ce personnage n'offrait sans doute pas les ressources jugées nécessaires au rôle qu'on lui destinait; le comte Neipperg fut choisi. Issu d'une famille ancienne du Wurtemberg, il s'était attaché au service d'Autriche[1]; ses talents lui avaient gagné la confiance du prince de Metternich. Il avait déjà fait ses preuves, d'abord à Stockholm et ensuite à Naples. Ministre d'Autriche à Stockholm en **1812**, il ne fut pas étranger au traité d'Orebro, par lequel le prince royal de Suède s'armait contre la patrie qui l'avait élevé, et la livrait à la Russie et à la Grande-Bretagne. Sous le voile de l'alliance, tandis qu'un corps autrichien prêtait à l'armée française le secours d'une coopération équivoque, l'oligarchie de Vienne suscitait sourdement des ennemis au gendre et à l'allié de son maître, et exploitait les passions d'un homme qui avait dû le pardon de coupables entreprises à la longanimité du premier Consul, et le trône à la générosité d'une grande âme qui dédaignait de se souvenir de l'ingratitude.

[1] Il s'était marié dans ce pays avec une femme qu'il avait enlevée à son mari, et dont il a eu cinq enfants. Cette femme mourut au commencement de 1815, après une maladie de deux jours. Son premier mari vivait encore en 1814; la mort de ce premier mari n'a précédé la sienne que de quelques mois.

De nouvelles instructions avaient envoyé le comte Neipperg de Stockholm à Naples; ses séductions et ses promesses décidèrent l'héroïque et infortuné Joachim à embrasser un parti dont les hasardeux avantages préoccupaient son esprit depuis nos premiers désastres, mais qui ne pouvait être justifié que par le succès. Il l'entraîna à signer, le 11 janvier 1814, un traité par lequel le roi de Naples faisait cause commune avec les coalisés, et mettait en campagne une armée dont la défection devait, un an après, le livrer sans défense à ses perfides alliés.

Ces succès recommandaient trop un instrument aussi précieux pour qu'on ne s'empressât pas de l'employer à une autre œuvre de séduction. Le comte Neipperg vola donc à Mantoue, muni d'une lettre du roi de Bavière pour son gendre, le prince Eugène. Il s'appuya de cette lettre pour proposer au prince de suivre l'exemple de son beau-père, et de cesser une résistance que la chute et l'abdication de Napoléon rendaient inutile. Eugène répondit à ces instances par ces mots : « Je n'en« tends rien à la politique, mais s'il est vrai que l'em« pereur Napoléon ait abdiqué, ne perdons pas un mo« ment, joignons nos troupes et marchons pour appuyer « les droits de l'Impératrice-régente et de son fils. » Ce n'était pas ce que voulait l'astucieux diplomate; mais ce que l'intrigue n'obtint pas, la force des événements l'opéra.

La chute du colosse européen rendant inutile l'emploi

des talents diplomatiques du général Neipperg, il vint en France chercher sa part des faciles succès qu'y obtenaient les alliés. Il se trouvait dans les environs de Genève avec un commandement, au mois de juillet **1814**, lorsque l'impératrice Marie-Louise se rendit aux eaux d'Aix en Savoie. Le général Neipperg vint la recevoir à deux postes d'Aix. C'était alors un homme d'un peu plus de quarante ans, d'une taille moyenne, mais d'une tournure distinguée. L'uniforme de hussard, qu'il portait habituellement, et une chevelure blonde et bouclée, lui donnaient un air de jeunesse. Un large bandeau noir couvrait la cicatrice d'une blessure qui lui avait fait perdre un œil; son regard était vif, perçant, scrutateur; des manières élégantes et polies, un langage insinuant, des talents agréables, prévenaient en sa faveur. Il ne tarda pas à se concilier les bonnes grâces de Marie-Louise. Doué d'un esprit souple et délié, avoué en tout par le premier ministre, parlant au nom d'un père pour lequel cette princesse professait une grande déférence, ses progrès furent rapides dans la confiance d'une femme jeune, d'un caractère facile et bon, repoussée par sa patrie adoptive, enlevée au dévouement du petit nombre de Français qui s'étaient attachés à sa mauvaise fortune, et encore livrée aux terreurs de la catastrophe la plus accablante qui ait foudroyé une existence royale.

A Blois, un général russe vient l'enlever pour la conduire à Orléans, sous une escorte de Cosaques. A Orléans, des officiers sont envoyés par son père pour l'a-

mener au château de Rambouillet, dont elle trouve les grilles et les avenues gardées par des Cosaques. De Rambouillet, un état-major autrichien est chargé de la conduire à Vienne, en traversant de poste en poste l'armée autrichienne, et en passant par le Tyrol, dévoué à la maison d'Autriche. A Aix, un général autrichien réside auprès d'elle, et sa surveillance inaperçue est appuyée par un corps stationné dans les environs.

Ainsi les barrières se multiplient sous ses pas. Partout où elle se trouve, un mur d'airain s'élève entre elle et l'époux que la politique avait uni à son sort pour un temps donné. Le lien formé par l'Église n'est pas rompu, mais les sentiments de la nature sont méconnus.

Le général Neipperg fut très-assidu auprès de Marie-Louise pendant les six semaines qu'elle passa à Aix. Après la saison des eaux, il l'accompagna dans un voyage d'agrément qu'elle fit en Suisse, dont elle parcourut les différentes parties. Elle y jouit avec délices de la liberté que lui laissait l'absence de toute représentation, et put y satisfaire son goût dominant pour la vie privée.

Il revint avec elle à Vienne vers la fin de l'été. Une affectation de dévouement pour ses intérêts, l'activité de ses démarches, ses plaidoyers en sa faveur, avaient touché le cœur de Marie-Louise. L'engagement fut pris par elle de ne recevoir aucune lettre de l'île d'Elbe sans la remettre à son père, et de ne pas y répondre sans son consentement. Ainsi les épanchements de l'af-

fection conjugale, les sollicitudes paternelles furent soumis à l'inquisition d'un congrès de rois ennemis. On fit valoir, pour obtenir d'elle ce sacrifice, l'intérêt de son fils, celui même de son époux! A son retour d'Aix, elle fut flattée de l'espoir que sa soumission lui obtiendrait l'entrée des États qui lui étaient promis, que son fils l'y accompagnerait et lui succéderait. Séparée de son époux par des obstacles insurmontables, elle concentra sur son fils toute sa sollicitude.

A mesure que les manœuvres employées pour détacher l'ancienne Impératrice des Français de son époux et de la France obtinrent du succès, les difficultés surgirent. Les ministres de France et d'Espagne élevèrent des réclamations dont on ne manqua pas d'exagérer l'importance. Un des plénipotentiaires français, le duc Dalberg, se trouvant chez madame de Brignole, sa belle-mère, que des sentiments honorables attachaient à la cause du malheur, dit tout haut que l'archiduchesse Marie-Louise n'aurait point Parme, et que les alliés ne souffriraient pas que la *race de Bonaparte* eût une principauté indépendante. Le comte Neipperg, saisissant cette occasion de prouver son zèle, composa un mémoire destiné à combattre les prétentions de l'Espagne et à établir les droits de la maison d'Autriche sur les duchés de Parme. Enfin, ces résistances, moitié réelles, moitié calculées, dont on effraya Marie-Louise, aboutirent à faire déclarer qu'elle obtiendrait d'être mise en possession des duchés, mais à la condition ex-

presse que son fils ne l'accompagnerait pas. De nouvelles instances furent faites pour arracher à cette princesse ce nouveau sacrifice; de nouvelles considérations furent mises en avant pour surmonter sa répugnance. Le général Neipperg soutenait l'impossibilité de laisser aller le fils de Napoléon en Italie, et prenait chacun à témoin que les vrais amis de l'Impératrice la supplieraient de laisser son fils à Vienne, si sa présence en Italie devait nuire aux intérêts du jeune prince, en se réservant la faculté de venir le voir tous les ans.

Sur ces entrefaites, la nouvelle du retour de l'île d'Elbe vint jeter l'alarme au milieu du conseil des amphictyons, qui, livrés à une confiante sécurité, en prétendant asseoir l'équilibre de l'Europe, s'en partageaient les dépouilles. Cet événement fit juger nécessaire d'exercer sur le jeune fils de Napoléon une surveillance plus immédiate. Il fut enlevé aux soins maternels de sa respectable gouvernante, madame la comtesse de Montesquiou, et amené du château de Schœnbrunn, où il demeurait avec sa mère, au palais de Vienne; là un appartement lui fut assigné auprès de celui de l'empereur. En même temps le général Neipperg faisait signer à sa mère une déclaration par laquelle elle protestait qu'elle était tout à fait étrangère au projet de Napoléon, et qu'elle se mettait sous la protection des alliés.

La veuve d'un général autrichien fut nommée gouvernante du fils de Napoléon. Elle fut destinée à faire le service de dame auprès de Marie-Louise, dans les pre-

miers moments de l'absence du général Neipperg, qui fut presque en même temps envoyé en Italie. Un an après, lorsqu'on eut donné pour gouverneur au jeune prince le comte Maurice Dietrichstein, cette dame fut nommée grande-maîtresse de la duchesse de Parme. Ainsi la tutelle exercée envers Marie Louise ne fut pas un moment suspendue.

Au commencement d'avril 1815, le général Neipperg alla prendre le commandement de l'avant-garde de l'armée autrichienne, opposée au roi de Naples. La fortune le destinait à consommer la ruine du prince, qu'il avait commencée un an auparavant. Il entra le premier à Naples, et en fut un moment gouverneur. Après cette courte campagne, la division qu'il commandait fut envoyée dans le midi de la France; il y resta peu de temps. Six mois environ après son départ, ayant été nommé grand-maître de la maison de la duchesse de Parme, il revint à Vienne, où il se réunit à Marie-Louise. Il est juste de dire que dans le midi de la France, ce général d'une armée catholique fut très-utile aux protestants, et qu'il a laissé dans ces provinces d'honorables souvenirs. Pendant son absence, une correspondance très-suivie n'avait pas laissé Marie-Louise privée de ses conseils.

La décision des affaires de l'Impératrice avait été suspendue durant les débats du grand procès qui fut enfin jugé dans les plaines de Waterloo. Lorsqu'on eut obtenu l'acquiescement de cette princesse à toutes les

conditions qu'on voulut lui imposer, et qu'on fut bien assuré qu'on n'avait plus à craindre sa résistance, le congrès publia la résolution, depuis longtemps arrêtée, de priver son fils de sa succession. L'acte du **9** juin **1815** régla que la réversibilité des États de Parme serait déterminée d'un commun accord entre les princes alliés. Par le même acte, Marie-Louise fut déclarée duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, et la souveraineté viagère de ce pays lui fut conférée ; mais ce ne fut qu'environ un an après, lorsqu'on fut bien assuré que le lion était garrotté et hors d'état de rompre à jamais sa chaîne, que Marie-Louise put obtenir la liberté de se rendre à Parme, après avoir embrassé en pleurant ce fils, qui devenait pour elle une consolation nécessaire, et qu'une politique ombrageuse lui enviait la douceur d'élever sous ses yeux. Elle a cherché, dans les soins assidus qu'elle n'a cessé de donner à son éducation, un faible dédommagement du bonheur qui lui était refusé. Ainsi ce jeune prince, semblable à un arbrisseau transplanté sous un ciel étranger, s'est trouvé, dès sa première enfance, ravi à sa patrie et à la tendresse de ses parents ; mais l'intérêt et l'affection de son aïeul maternel le protégent. Soutenu par cette protection bienveillante, il croît en silence, attestant son illustre origine par sa ressemblance avec son père, par l'expression méditative de ses traits et par le développement précoce de ses facultés. A qui peut-il être donné de prévoir les destinées qui l'attendent?

Heu, miserande puer! si qua fata aspera rumpas....

Le général Neipperg suivit la duchesse de Parme dans ses nouveaux États avec des pouvoirs illimités. Dès le mois d'avril 1815, cette princesse avait remis à son père tous ses droits sur l'administration des duchés. Neipperg, continuant à Parme la mission qu'il avait remplie à Vienne avec un plein succès, déploya toute sa vigilance pour isoler la duchesse de Parme de tous ses souvenirs passés. Une police sévère ferma tout accès à quiconque aurait pu lui parler de son époux et de la France impériale. La trempe du caractère de Marie-Louise l'avait tenue constamment éloignée de tout ce qui était affaire politique ou de gouvernement. Pendant le séjour qu'elle fit à Prague en 1812, après la réunion de Dresde, sa belle-mère l'avait pressée de faire servir la tendresse que lui portait Napoléon à obtenir d'être initiée aux affaires; mais elle avait toujours refusé de suivre ce conseil. On mit à profit son inexpérience. Le général Neipperg fit venir les nombreux pamphlets et écrits inspirés par la haine et l'esprit de parti pour donner le change sur le caractère et les principes du gouvernement de Napoléon. Des lectures s'en faisaient au palais ducal.

Enfin, pour tout dire, cette curiosité inquiète qui cherche à pénétrer les secrets de la vie privée des souverains, ce sentiment d'envie qu'excitent chez le commun

des hommes les conditions élevées au-dessus des autres, a fait répandre en Italie le bruit que l'homme qui avait avoué posséder, dans ses instructions, l'autorisation de *pousser les choses jusqu'où elles pouvaient aller*, avait mêlé la galanterie à ses moyens d'influence. On a dit que la princesse avait donné le jour à des enfants, et qu'après la mort de Napoléon, un mariage de conscience était venu couvrir du manteau de la religion une union prématurée. Nous devons nous abstenir d'émettre une opinion sur une allégation dont la preuve n'est pas arrivée jusqu'à nous, qui semble offrir quelques apparences de probabilité, et que la malignité ne peut manquer d'exploiter.

Il est de la justice de reconnaître que l'administration du comte Neipperg a laissé à Parme des regrets ; que les pouvoirs absolus dont il a été investi ont été employés dans le plus grand intérêt du pays ; qu'une modération et une tolérance qui contrastent d'une manière remarquable avec le régime auquel sont soumis les pays voisins, ont présidé à ses actes. A tout prendre, il faut que le comte Neipperg n'ait pas été un homme vulgaire. La duchesse de Parme perd en lui un ministre que son habileté lui rendait utile. Il est difficile qu'une autorité sans limites soit toujours exercée sans contradiction ; aussi a-t-on dit que Marie-Louise, malgré la docilité de son caractère et une répugnance à imposer sa volonté qu'elle tient de sa première éducation et de son union avec Napoléon, supportait quelquefois impatiem-

ment un joug qui lui pesait. Cependant elle paraît inconsolable de la perte qu'elle vient de faire. Pour remplir le vide que cette perte lui laisse, elle s'entoure des souvenirs de celui qu'elle ne cesse de pleurer; elle a même ordonné qu'un mausolée magnifique fût élevé à sa mémoire, en témoignage de l'amertume de ses regrets.

FIN DE L'APPENDICE

ERRATUM.

Note de la page 63 du tome II.

Il n'est peut-être pas exact de dire que les sommes que l'Empereur fit distribuer aux Maréchaux, avant l'ouverture de la campagne de 1809, s'élevèrent à un million pour chacun d'eux. Ces gratifications étaient spécialement destinées à l'acquisition de grands hôtels à Paris. Elles furent indépendantes des libéralités et des dotations que l'Empereur accorda à ses lieutenants dans diverses circonstances.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

TOME PREMIER.

NAPOLÉON ET MARIE-LOUISE.

TOME SECOND.

NAPOLÉON ET MARIE-LOUISE.

APPENDICE.



